BIBLIOTHECA
Ottaviensis

MEMOIRES

&

VOYAGES.

TOME PREMIER.

MEMOIRES

MILITAIRES,

ET

VOYAGES

Du R. P. de SINGLANDE,

Ancien Aumônier des Armées du Roi, reçu en ſurvivance Aumônier des Bains de Barege.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Quai de Conti.

M. DCC. LXVI.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

Universitas
BIBLIOTHECA

DC
133.6
.S55
1766

A MONSEIGNEUR
LE DUC
DE BERRY.

MONSEIGNEUR,

J'OSE prendre la liberté de vous présenter les foibles

essais de ma plume : ils contiennent le récit fidele de ce qui s'est passé dans l'Isle de Corse ; l'usurpation d'un Aventurier sous le nom du Roi Théodore, sa chûte, ses disgraces, & la réduction de ces Insulaires sous la domination des Génois leurs légitimes Souverains ; les Campagnes des François, leurs efforts pour réduire les Rebelles, & tout ce qu'ils ont fait de plus glorieux pour

ſoutenir l'honneur de la Nation Françoiſe, dans une Iſle où les élémens & le climat ne leur étoient pas moins contraires que la férocité des peuples qui l'habitent.

Il eſt bon, MONSEIGNEUR, *que vous connoiſſiez tous les peuples, en attendant que vous en deveniez l'amour & l'admiration, ainſi que nous le promettent le Sang auguſte dont vous ſortez, l'éducation que vous recevez,*

& plus encore ce germe précieux de toutes les vertus & de tous les talens qui brillent déjà avec tant d'éclat dans votre Royale personne.

Je suis avec le plus profond respect,

DE MONSEIGNEUR,

Le très humble & très-obéissant serviteur, DE SINGLANDE, Aumônier de la garnison de la Ville & Forts de Cette en Languedoc.

PRÉFACE.

NÉ d'une famille, sur laquelle la modeſtie ne me permet pas de m'étendre, à l'âge de ſeize ans, je me ſuis conſacré à Dieu dans le Tiers-Ordre de Saint François de la Province d'Aquitaine, conformément à un vœu qu'on en avoit fait pour moi dans le cours d'une maladie qui m'avoit preſque dès le berçeau conduit aux portes de la mort. Je ne penſois

qu'à me ſanctifier dans l'état que j'avois embraſſé, & où d'ailleurs je jouiſſois de tous les agréments que l'eſtime & la conſidération peuvent donner à un Religieux, ayant en vertu d'une diſpenſe obtenue de Rome, été fait Prêtre à Tarbes par Monſeigneur de Cambout, à l'âge de 23 ans, le Siége Epiſcopal d'Agen étant vaquant; & chargé deux mois après de l'emploi de Procureur, dit Syndic, que j'avois déjà rempli dans pluſieurs Maiſons, lorſque M. le Marquis de Valence, Colonel du Ré-

giment de Bearn, vint à Agen, notre commune patrie. Les liaiſons générales qu'il y avoit entre ſa Maiſon & ma famille, jointes à celles qui nous avoient particulierement unis l'un & l'autre dès notre enfance, le déterminerent à me propoſer l'emploi d'Aumônier dans ſon Régiment : la profeſſion des armes eſt la profeſſion héréditaire de ma famille ; mais n'ayant pû, pour des raiſons ſupérieures, ſuivre le goût naturel que j'avois pour elle, j'ai ſaiſi avec plaiſir l'occaſion de m'en rapprocher

autant qu'il étoit poſſible. Mais pour que la place qu'on me propoſoit eut quelque choſe de fixe & de permanent, avant de l'accepter je voulus en être pourvu par un Brevet qui m'en aſſurât la poſſeſſion. M. le Marquis de Valence ſe chargea de l'obtenir de M. d'Angervilliers, Miniſtre de la Guerre, qui me l'accorda effectivement ſans délai. Ravi alors de pouvoir m'employer au ſalut éternel de ceux dont j'avois toujours ambitionné de partager la gloire & les dangers, je partis en 1738 pour l'Iſle de Cor-

ſe, où le Régiment de Bearn avoit ordre de ſe rendre, pour forcer les rébelles de rentrer ſous l'obéiſſance des Génois leurs légitimes Souverains. C'eſt de ce moment que commencent les Mémoires que je préſente; on y verra le détail des Campagnes auſquelles je me ſuis trouvé, & la deſcription des Villes & des Pays où j'ai fait quelques ſéjours: au défaut d'une certaine élegance pour le ſtyle, dont ma profeſſion n'eſt pas capable, on y trouvera toute la fidélité & l'exactitude qu'on peut déſi-

rer. Je ſuis le premier Aumônier du Régiment qui ait oſé faire le tableau de ſa vie, & rendre au public compte de ſes actions : je ne me flatte pas de donner ici un exemple digne en tout point d'être imité ; mais enfin l'avantage de la patrie & de la religion, eſt l'unique but que je me propoſe ; le vrai, l'unique regle que je ſuive : avec cela ſi je n'ai pas le bonheur de plaire & d'amuſer dans cet ouvrage, du moins je ne puis nuire ; j'eſpere même être de quelque utilité : quand j'aurois le malheur de ne

réussir pas encore effectivement dans ce point, je n'en serois que plus assuré de la récompense dont le Ciel veut bien couronner ceux qui, quelque chose qu'ils fassent, ne peuvent avoir d'autre mérite que celui de leur bonne volonté.

CEt Ouvrage eſt diviſé en deux volumes, dont le *premier* contient les Mémoires intéreſſans du R. Pere de Singlande, Religieux du Tiers-Ordre de Saint François, de la Province d'Aquitaine, Aumônier de la Garniſon, Ville & Fort de Cette, place de guerre, en Languedoc; ci-devant du Régiment de Bearn, par Brevet en date du 14 Novembre 1738, du Château de Porqueroles, une des Iſles d'Hieres en Provence, du 3 Mai 1749, du Château d'Entrevaux ſur le Var, du 20 Août 1750.

Et le *ſecond*, contient la ſuite des Mémoires & Voyages du R. Pere de Singlande, ancien Aumônier du Régiment de Bearn, dans lequel on trouve le détail des principaux événemens Militaires auſquels il a aſſiſté dans le cours de la Guerre de 1741, & les années ſuivantes, en Allemagne, en Flandre & en Italie; avec la deſcription des Villes & des lieux par où il a paſſé, & où il a fait quelque ſéjour.

MEMOIRES

&

VOYAGES

Du R. P. de SAINGLANDE,

Aumônier, &c.

AYANT reçu de M. Dangervilliers une lettre par laquelle j'étois assuré de trouver au Régiment le Brevet d'Aumônier, que j'avois fait demander, je ne pensai qu'à me disposer à partir au plutôt pour le premier Port de Mer, où j'avois ordre de m'embarquer pour joindre le Régiment qui étoit déja parti de Toulon. Sçachant ce que je devois à mes Parens & à mes Supérieurs, je voulus auparavant faire mes adieux aux premiers, & obtenir l'agrément des

Ordre du départ.

seconds. L'estime & l'affection dont ceux-ci m'honoroient, firent que le Provincial me le refusa d'abord, j'étois, disoit-il, trop utile & même trop nécessaire à tout l'Ordre, pour qu'il pût se priver d'un sujet tel que moi. Peu content de ce refus, quelque flatteur qu'il parût être, je m'adressai à M. de Maturier, Procureur Général du Parlement de Toulouse, qui ne me fit pas les mêmes difficultés. Muni d'une permission en bonne forme, en date du 15 Décembre 1738. & ayant pris congé de ma famille, avec cette tendresse que la nature inspire, & que la religion ne fait qu'augmenter dans les cœurs sensibles, je partis enfin de Toulouse le 16 de Décembre, pour gagner le Port de Cette. Je m'embarquai dans cette Ville sur une Tartane, pour passer à Marseille. On fit voile avec un vent favorable; mais à la hauteur d'Arles en Provence, un vent contraire s'éleva avec tant de violence, qu'on fut obligé de rentrer dans le Port, triste prélude des malheurs que je devois bientôt essuyer dans une autre traversée! Le lendemain, jour de

Embarquement.

Noël, craignant toujours que la mer ne fût pas plus favorable, je me déterminai à faire par terre ce que je pourrois de ma route. Je fus de Cette à Montpellier, & de Montpellier à Marſeille, où je trouvai une Tartane deſtinée à porter des farines à nos troupes dans l'Iſle de Corſe.

Après pluſieurs jours d'une navigation heureuſe, nous mouillâmes au Golfe de San-Florenzo, un des Ports de mer de l'Iſle de Corſe, où étoit le Régiment de Bearn. Meſſieurs les Officiers de l'Etat Major étoient à l'ancre, au même endroit, ſur le Bâtiment le Saint Antoine; m'ayant apperçu, ils me firent l'honneur de m'inviter à paſſer ſur leurs bords, d'où je ne ſortis plus qu'avec eux.

Si-tôt que le vent parut favorable, M. de Saurin, Commandant Général de la Flotte, fit appareiller, & le ſignal du départ fut un coup de Canon. On ſortit du Golfe, pour ſe rendre à Calvi, mais on ne fut pas plutôt en mer, qu'une tempête s'éleva & diſſipa toute la Flotte Les uns furent à Porto-Ferrario & à l'Iſle d'Elbe, d'autres à

Premiere Tempête.

Livourne & à Cevita Vechia. Le Bâtiment où j'étois, resta au Cap de Corse. Le lendemain, à quatre heures du matin, les Officiers ne pouvant dormir, parce que la tempête continuoit toujours, s'assemblerent dans la chambre du Commandant où je me trouvois alors. Dans le moment on entendit un si grand bruit, qu'on crut que le Bâtiment alloit couler. Le Capitaine nommé Sougla, loin de nous rassurer, ne fit que mettre le comble à nos allarmes. Il nous dit, en pleurant, l'état affreux où se trouvoit son vaisseau, ayant le devant du timon brisé, ainsi que la grande vergue, le derriere de la gallerie dans l'eau, avec toutes les provisions ; la perte du vin n'étoit pas celle que l'équipage regrettoit le moins ; mais l'eau entroit de toutes parts, & pour ne pas périr sur le champ, c'étoit à quoi il falloit d'abord remédier. Je descendis sans perdre de temps, au fonds de cale où étoit ma chambre ; je pris à la hâte quelques livres de chandelle que je distribuai où il étoit nécessaire, afin de fermer les ouvertures par où l'eau ne cessoit d'entrer.

L'excès du danger avoit fait diſparoître les rangs & les diſtinctions. Tous à l'envi y travaillerent. On ne laiſſoit pas cependant de penſer à ſa conſcience. On n'entendoit de toutes parts que vœux & prieres, que proteſtations du plus ſincere repentir ; la conſternation générale ne m'avoit rien fait perdre de ma préſence d'eſprit, & je remarquai que lorſque les ſouris du vaiſſeau commencerent à ſentir l'eau, elles grimperent pour s'en ſauver, juſques dans les guêtres des Grenadiers. Tant il eſt vrai que tout ce qui reſpire, eſt attaché à la vie, & que ſuivant ſon ſeul inſtinct, il n'eſt rien qu'il ne faſſe & ne tente pour éviter la mort: Quelque choſe que nous euſſions fait pour retarder notre trépas, le danger demeuroit preſque toujours le même. Une ſombre triſteſſe & un morne ſilence regnoient dans l'Equipage & parmi les Officiers. Je fis alors un vœu auquel tous ſe joignirent avec un égal empreſſement ; c'étoit que ſi Dieu nous délivroit du péril, nous irions tous à l'Egliſe la plus à portée du lieu de notre débarquement, & j'y dirois la Meſſe, pour

le remercier de la grace qu'il nous auroit accordée. Le vœu fait dans les ſentimens de la dévotion la plus tendre, que la crainte de la mort puiſſe inſpirer, la tempête ſe calma preſque auſſi-tôt, de façon qu'à force de pompes ont eut le temps de gagner la Rade de Vado en Toſcane, où l'on échoua, encore pour y arriver fut-on obligé de jetter à l'eau une grande partie des proviſions & un canon de fonte. Sans cette précaution, le vaiſſeau trop chargé n'auroit pû manquer de couler à fonds. Je perdis en cette occaſion preſque tout mon petit équipage. Heureux, ſi cette perte avoit été la derniere que je devois eſſuyer. Quoique dans la Rade, nous n'étions rien moins qu'en ſureté, tous les gros cordages étoient briſés, à la réſerve d'un gros cable qui fut notre derniere reſſource : ce cable même n'auroit pû encore nous ſauver dans l'endroit où nous étions à luter contre les vents & les flots, s'il ne s'étoit pas trouvé un courant d'eau douce qui ne l'uſoit pas tant que l'auroit fait l'eau ſalée, & ſur lequel le vent avoit encore moins de priſe;

Seconde Tempête.

il ſoutint ſeul pendant vingt-quatre heures, tout le fort de la tempête. Envain pendant ce temps là tirâmes-nous pluſieurs coups de canon pour demander du ſecours. Perſonne ne parut pour nous en donner, le bruit & le ſiflement des flots & des vents déchaînés, empêcherent qu'on pût nous entendre. Réduits à nous-mêmes, & n'ayant d'eſpérance que dans la miſéricorde des Cieux, toujours entre la vie & la mort, nous fumes obligés d'attendre que la tempête s'appaiſât d'elle-même. Le calme tant déſiré ſucceda enfin à l'orage, & un Courier de la part de M. de Wacktendonek, Gouverneur de Livourne, nous apporta l'agréable nouvelle que le Régiment de Bearn pourroit entrer dans la Ville tambours battans & drapeaux déployés.

Notre premier devoir étoit de nous acquitter du vœu que nous avions fait d'aller remercier Dieu de notre délivrance, à l'Egliſe la plus voiſine du lieu où nous débarquerions. Tous ne demandoient pas mieux que de ſatisfaire à cette pieuſe obligation, à la faveur du calme dont enfin nous jouiſ- Arrivée à Livourne.

ſions ; mais comme les Soldats extrêmément effrayés des dangers qu'ils avoient courus, tout en acquittant leur vœu, auroient pû ſaiſir l'occaſion de s'évader, pour n'être plus dans la néceſſité d'en faire, M. de Vatteville, Major du Régiment, ne voulut permettre qu'aux Officiers & à moi, de mettre pied à terre. L'Egliſe de Notre-Dame Demontenegre, la plus voiſine du lieu où nous nous trouvions, étoit encore éloignée de deux grandes lieues. Quelque affreux que fuſſent les chemins, nous ne laiſſâmes pas d'y arriver à pieds ſans être beaucoup fatigués, le zele & la reconnoiſſance ſuppléant aux forces qui aſſurément nous auroient manqué pour tout autre voyage qui n'auroit pas eu un pareil objet. Je dois ici avouer à la gloire de la Nation & des Officiers en particulier, que j'eus la conſolation de voir que les François s'acquittent de leurs vœux avec plus d'exactitude que les autres Nations, dont ſelon le proverbe de leurs pays, la dévotion ceſſe avec le danger.

Notre vœu rempli avec toute la piété & toute la ferveur dont des Militaires

peuvent être capables, nous nous rendîmes par terre à Livourne, où les troupes reſtées ſur le Bâtiment, s'étoient avant nous rendues par mer. Nous étant tous enſemble réunis, nous fûmes au lieu où étoit le Gouverneur. Il nous vit tous défiler devant lui, à la tête de ſa garniſon, ſous les armes; cette eſpece de revue faite, on fit rentrer les Soldats dans le Bâtiment, avec les Officiers néceſſaires pour les contenir : les autres, ainſi que moi, eurent permiſſion de reſter dans la Ville; je ne laiſſai cependant pas d'aller tous les jours à bord, pour remplir les fonctions de mon Miniſtere. Le Vaiſſeau radoubé & remis en état de ſoutenir la mer, on tenta pluſieurs fois de faire route pour Calvi : mais on n'étoit pas plutôt ſorti du Port, que le vent contraire forçoit d'y rentrer. Nous rencontrâmes à Livourne un vaiſſeau, qui, dans le fort de la premiere tempête avoit donné contre le nôtre & paſſé par-deſſus, ce qui fut cauſe de l'extrême danger où nous trouvâmes le derriere de notre Bâtiment, étant de ce coup reſté ſous les eaux : quoique nous euſſions eu

beaucoup plus à souffrir sur notre Vaisseau que l'Etat Major du Régiment d'Agenois, sur celui dont je viens de parler, il ne voulut cependant jamais qu'on mît à la voile, avant que le temps fut entiérement fixé au beau.

Description de Livourne.

Voici les remarques que j'ai faites sur Livourne pendant le temps que j'y ai demeuré. C'est une belle, forte & considérable Ville de la Toscane, dans le Pisan, avec une Citadelle & un Port des plus fréquentés de la Méditerranée; la facilité du commerce y attirant tous les jours un nombre infini d'étrangers, cette facilité est telle qu'on ne visite jamais aucune des marchandises qui y entrent. Comme le commerce seul fait sa richesse, c'est à l'entretenir & à l'augmenter que tendent tous les soins des Officiers du grand Duc : rien n'est plus prompt ni mieux réglé que la Justice qui se rend aux Négocians : les Grecs, & les Arméniens y ont des Eglises où ils font en toute liberté les exercices de leur religion : tout culte y jouit d'une parfaite tolérance : les Juifs y ont une très belle Synagogue, & des Ecoles. Livourne & les autres Villes de la Tos-

cane ſont pour eux comme une ſeconde terre promiſe. Ils y ſont ſi riches & ſi puiſſants, à la faveur de la protection qu'on leur accorde, que c'eſt un commun proverbe dans le pays qu'il vaudroit mieux battre le grand Duc lui même, que d'offenſer le moindre Juif. Il n'y a gueres de Villes en Europe où les rues ſoient ſi propres; ce n'étoit autrefois qu'un Village appartenant aux Génois, c'eſt Côme premier qui a commencé à l'élever au point de grandeur & d'opulence où elle eſt, au grand regret des Génois ſes anciens Maîtres qui ne prevoyant pas ce qu'elle devoit devenir, avoient cru gagner, en la cédant pour Sarzane, Ville encore plus inconnue à préſent qu'elle ne l'étoit alors.

Départ de Livourne.

Cependant le Carnaval arriva, mais nous ne pûmes le faire à Livourne; le temps étant devenu auſſi favorable qu'on pouvoit le déſirer, on en profita & l'on mit à la voile; nous jettâmes l'ancre vis-à-vis l'Iſle de Gergone le Mercredi des Cendres; je ſatisfis ſur mon Vaiſſeau à la coutume de l'Egliſe, ce jour-là, & célébrai la ſainte Meſſe. Ces devoirs remplis nous partîmes avec un vent ſi

favorable, que nous faiſions plus de dix mille par heure ; enfin le quatre de Février nous mouillâmes à Calvi, le terme de nos deſirs ; mais quelque déſaſtre que nous euſſions éprouvé dans le cours de cette funeſte traverſée, nous n'avons pas encore été auſſi maltraités qu'une partie du Régiment de Cambreſis Six Compagnies de ce Régiment ſe trouvoient ſur deux Tartanes, la ſainte Urſule, & la ſainte Claire ; le Pilote chargé de conduire cette derniere, ne ſçavoit pas l'a, b, c, de ſon métier, & ne fit pendant toute la route que ſe tromper dans l'eſtimation de ſa Carte ; par bonheur le Bâtiment battu par la tempête alla échouer à la Paragicla ſur un banc de ſable à cent pas de la Côte. Il faiſoit eau de toutes parts, & couroit riſque d'être entierement briſé. M. de Brevigny premier Factionnaire de ce Régiment, étoit deſſus avec ſon Lieutenant, ſa Compagnie & trois autres Compagnies. Dans la conſternation générale, il ne ſe manqua point à lui-même, & encore moins aux autres ; il fit jetter la Chaloupe en mer, commença par y faire deſcendre les Officiers, & les Soldats, & ne penſa à

ſe ſauver lui-même que quand tous les autres furent hors de danger : la préſence d'eſprit, le zele, & la prudence qu'il fit paroitre en cette occaſion lui faiſoient un honneur dont tout autre ſe ſeroit contenté ; mais croyant n'avoir point aſſez fait dès qu'il pouvoit encore faire quelque choſe, il n'en reſta pas-là. La Tartane, la ſainte Urſule où il y avoit encore trois Compagnies du même Régiment, avoit eu le malheur d'échouer auſſi pendant la nuit ſur le même banc de ſable & à peu de diſtance, quelques Officiers que la tempête avoit rendus malades, épouvantés encore du danger qu'ils avoient couru, firent mettre la Chaloupe en mer, & s'y embarquerent à la hâte avec dix ou douze Soldats. Mais ils ne furent pas à un demi quart de lieue qu'un coup de mer les culbuta ; il y en eut ſept ou huit de noyés, preſque tous Officiers ; les autres ſe ſauverent à la nage & gagnerent enfin heureuſement le bord. Cependant les flots s'appaiſerent & l'intrépide M. de Brevigny trouva encore moyen de ſauver les trois Compagnies, qui, entre la vie & la mort, à la merci des ondes & des vents, ſe

croyoient ſans reſſource & ſans eſpérance. Eſt-il victoire ſur l'ennemi qui équivale à cette action de M. de Brevigny envers ſes Citoyens?

Les Rebelles s'oppoſent au débarquement de ſept Compagnies du Régiment de Cambreſis, & après une vigoureuſe réſiſtance, ſe rendent priſonniers.

Ce généreux Officier & ſes Soldats ſortoient à peine de ce danger qu'ils tomberent dans un autre non moins redoutable; dénués de tout: ils ſe trouvoient ſur une plage inconnue ſans guide, & ſans conducteur, les rebelles les plus voiſins de ces infortunés bords les ayant apperçus, s'aſſemblerent auſſitôt, & dans l'aſſurance de faire une capture aiſée, ils vinrent de toutes parts fondre ſur eux, tandis que les uns attaquoient de front, les autres par derriere ne s'occupoient qu'à piller & emporter tout ce qu'ils trouvoient d'effets & de bagage. Qu'on ſe figure, ſi l'on peut, la triſte ſituation où ſe trouvoient de braves gens, à peine revenus de la conſternation où les avoit jettés les dangers auſquels ils ſe croyoient échappés, & tout-à-coup réduits à combattre preſque ſans poudre & ſans munition, contre des ennemis auſſi cruels & auſſi inſenſibles que les vents & les flots; ils ne ſe manquerent cependant point à

eux-mêmes, & ils firent la plus belle résistance qu'il soit possible dans une pareille situation : mais enfin épuisés de forces, & cédant au nombre qui ne faisoit qu'augmenter, après avoir fait tout ce qu'on pouvoit humainement attendre d'un courage sage & éclairé, sans trahir l'honneur de la nation, ils se déterminerent à mettre bas les armes & se rendirent prisonniers de guerre. Les ennemis, fiers de leur inhumaine victoire, les emmenerent en triomphe dans leur habitation au milieu des montagnes, digne repaire de ces affreux habitans, & là leur firent essuyer tous les mauvais traitemens que l'insolence & la férocité sont capables d'inventer : ils arracherent avec indignité à M. de Brevigny la Croix de saint Louis dont il étoit décoré, ils le dépouillerent ainsi que tous les autres prisonniers ; de l'eau & un peu de mauvais pain de chataigne furent la seule nourriture qu'ils leur accorderent, moins pour prolonger leurs jours, que pour ne pas finir si-tôt leur misere, & pour ne pas les laisser jouir d'un instant de vie. Ils les laissoient continuellement dans la crainte de la mort la plus cruelle dont

ils ne cessoient de les menacer ; s'ils n'en vinrent pas à l'exécution, c'est par un effet de la toute-puissance de celui qui quand il lui plaît suspend la rage affamée des lions, l'activité des flâmes, & fait goûter les douceurs de la vie au milieu des horreurs de la mort. M. le Marquis de Villemur, alors Colonel du Régiment de Bassigny, commandant les troupes Françoises dans les quartiers où se trouvoient ces infortunés, instruit de ce qui lui étoit arrivé d'abord, & de l'état affreux où ils étoient encore réduits, résolut de les délivrer, fit marcher un corps considérable de troupes de ce côté : les chefs des rebelles ne les eurent pas plutôt apperçus qu'ils consentirent à tout ce qu'on voulut. Ils rendirent les prisonniers avec tous leurs effets, & notamment la Croix de saint Louis qu'ils avoient si outrageusement arrachée à M. de Brevigny. Tel fut le sort de ces six Compagnies de Cambresis qui n'avoient échappé à la mort sur mer que pour être réduits à mener pendant quelque temps sur terre une vie plus cruelle que la mort même ; au lieu que nos dangers finirent avec la tempête, & qu'enfin

Les Rebelles rendent les sept Compagnies de Cambresis.

qu'enfin rendus comme je l'ai dit à Calvi, si nous ne jouîmes pas de tous les agrémens qui rendent la vie délicieuse, nous n'éprouvâmes aucun de ces malheurs qui la rendent affreuse & insupportable.

Arrivée à Calvi.

Origine des Corses.

On ne voit gueres de Peuples en Europe, dont l'Histoire soit aussi obscure dans les commencemens & aussi embrouillée dans la suite que celle des Corses, toujours la proie de quiconque a voulu profiter de leurs divisions & de leurs haines éternelles, ils ont appartenu à tant de Maîtres dont encore à peine connoit-on les noms, qu'il est impossible de suivre & de tracer le fil des événemens : ce qui augmente encore la difficulté déja très-grande par elle-même, c'est le nombre & l'opposition des différens auteurs, qui, selon leurs différens intérêts, ont différemment traité ce qui regarde les Corses. Les uns, prévenus contre les Corses, ont tout tourné à leur désavantage; les autres liés avec eux, ont tout expliqué en leur faveur. Dans l'impossibilité de ne dire que le vrai, c'est beaucoup que de ne dire que le vraisemblable, & c'est au seul vrai-sem-

blable que ſans paſſion & ſans intérêts, je me bornerai dans bien des points. Selon quelques auteurs, la Corſe a tiré ſon nom d'une femme de Ligurie, appellée Corſa Bubula, qui y conduiſit la premiere colonie qui ſe ſoit établie dans cette Iſle : d'autres prétendent avec autant de fondement, qu'elle a d'abord été peuplée par les Etruriens & d'autres peuples voiſins : quels qu'ayent été les premiers Habitans de la Corſe, il eſt certain qu'elle a appartenu aux Carthaginois, & qu'elle leur a été enlevée enſuite par les Romains, que ceux-ci en ont pluſieurs fois fait la conquête. Pline nomme les Généraux que la République envoya en différens temps, pour dompter ces peuples qui n'ont jamais ſçu ni ſupporter de Maître ni s'en paſſer.

Colonie de Ligurie établie en Corſe.

Les Romains, Maîtres de l'Iſle, y bâtirent pluſieurs Villes ſelon leur coutume. Marius & Silla, ces deux fameux rivaux de gloire & de puiſſance, firent éclater juſqu'en Corſe leur émulation, ayant à l'envi l'un de l'autre fondé chacun une Ville, Silla, la Ville d'Aleria, & Marius, celle de Maria-

na. Ces deux Villes se ressentirent d'abord de la gloire & de la puissance de leurs Fondateurs ; mais dans la suite des temps elles sont tombées au point qu'il ne reste de la derniere que la place qu'elle a occupée & les ruines qui l'ont couverte.

Tant que la République subsista, elle ne cessa de nommer des Préteurs pour gouverner la Corse. Les Empereurs entrés dans tous ses droits, en userent de même, & à la mort de Constantin, l'Empire ayant été partagé entre ses trois fils, la Corse échut à Constantin avec l'Afrique, la Sicile, l'Italie & Rome même, preuve certaine que cette Ville n'étoit point encore devenue du Domaine des Papes, comme l'ont imaginé dans la suite certains Ultramontains, qui ont sans doute cru par-là délivrer le Saint Siége de la reconnoissance qu'il doit à ceux dont il tient tout ce qu'il possede légitimement.

La Corse vers le commencement du cinquieme siecle fut, ainsi que la Sicile, la Sardaigne & la plus grande partie de l'Italie, la proye des Gots qui ravagerent tous ces pays. L'Empire d'Occident

s'étant éteint l'an 476 dans la personne d'Augustule, ils s'emparerent totalement de l'Isle en 484 sous la conduite d'Alaric un de leurs Rois, & en demeurerent les maîtres jusqu'à 680 qu'ils en furent chassés par les Sarrazins selon Baronius. Ceux-ci se maintinrent jusqu'à ce qu'à leur tour ils furent dépouillés par Pepin, chef de la seconde race de nos Rois; d'autres avec autant de vraisemblance croyent que leur Empire y subsista jusqu'à l'expédition de Hugo Colonna dans laquelle cet Officier de Charlemagne, après une guerre longue & meurtriere vint à bout de les réduire sans espoir de se relever jamais : beaucoup de familles de Rome l'avoient accompagné & s'établirent avec lui dans sa nouvelle conquête; il créa des Comtes, des Marquis & des Barons, & établit parmi la noblesse les titres & les distinctions qui étoient alors d'usage dans les autres pays; pour lui il s'arrogea la qualité de Roi, qu'il garda jusqu'à sa mort & qu'il conserve encore à présent dans le plus grand nombre des monumens qui restent de ces temps reculés. C'est sous son regne que l'état de la

Pepin Roi de France, s'empare de la Corse.

Corse a été le plus floriſſant : il paſſe pour conſtant dans l'Iſle que les deſcendans d'un frere de ce conquérant ſe firent reconnoître Ducs d'Iſtria & Souverains de la Juriſdiction de la Rocca. Juſqu'à Bonifacio, cette branche de l'illuſtre maiſon des Colonnes qui exiſte encore dans une partie de l'Iſle, au milieu des révolutions qui ont tant de fois changé la face des affaires de toute la Corſe, a ſçu ſe conſerver une portion de Fief dont elle jouit encore aujourd'hui, & eſt reconnue des Génois même pour Féodoce de la Pieve d'Iſtria.

Les Sarazins ſe rendent Maîtres de la Corſe.

On ne ſçait point quel fut le ſucceſſeur de Hugo Colonna ; les beaux jours de la Corſe finirent avec les ſiens, elle redevint encore la proye des Sarazins : après différentes tentatives inutiles ils en firent une plus forte & plus heureuſe vers l'an 1040, dans laquelle ils commirent les plus affreux déſordres ; ils ruinerent de fond en comble Valeria & Mariana avec quantité d'autres Villes moins conſidérables. C'eſt à cette ſuite continuelle d'incurſions & de ravages qu'on doit attribuer la perte de tous les monumens qui pourroient répandre quel-

que lumiere ſur l'hiſtoire de la Corſe.

Ce n'eſt pas qu'on ne trouve encore dans les parties qu'ont occupées les Carthaginois, les Romains, & les autres peuples qui l'ont ſubjugée, des médailles & des inſcriptions, mais ſi uſées & ſi altérées par la malignité des hommes & l'injure des temps, qu'il eſt impoſſible d'en tirer aucun éclairciſſement pour les dates & les faits qu'on voudroit ſçavoir.

Le Pape devient Maître de la Corſe.

Il ſemble qu'après une aſſez longue ſuite de malheurs & de révolutions, qu'il n'eſt pas poſſible de découvrir & de détailler, la Corſe s'eſt enfin d'elle-même érigée pour quelque temps en République ſous la protection du Saint Siége, ſoit que le Saint Siége ait profité de ſes diſgraces pour y établir ſa domination, ſoit que la Corſe d'elle-même crut qu'il étoit de ſon avantage de ſe couvrir d'un nom, qui alors le ſeul reſpecté, pouvoit ſeul la mettre à couvert de l'injuſtice & de l'uſurpation des autres étrangers. Quel que ſoit le titre ſur lequel l'autorité des Papes fut fondée en Corſe, ils ſe crurent en droit d'excommunier tous ceux qui préten-

doient s'y établir. Grégoire VII. qui abandonnant le commun des nations à ſon malheureux ſort, ſe fit pendant tout ſon regne un jeu de la Royauté, & frappa de ſes foudres preſque toutes les têtes couronnées, ne pouvoit manquer d'excommunier les Génois, qui s'étoient de ſon temps emparés de la Corſe : il les déclara, ſelon ſa coutume, ſacriléges, infideles à l'Egliſe, & injuſtes uſurpateurs des biens & du patrimoine de ſaint Pierre : non-ſeulement il encouragea les peuples à les chaſſer, mais oubliant ce qu'il devoit à ſa dignité, & le malheur qui même alors ſembloit en toutes occaſion attaché aux armes Pontificales, il offrit de contribuer à cette entrepriſe avec de nouvelles troupes compoſées des plus nobles perſonnages, à la tête deſquelles il comptoit ſe mettre : au défaut de troupes il envoya un Légat qui conſtata au moins les prétentions de ſa Sainteté s'il ne pût venir à bout de les juſtifier ni de les autoriſer.

Excommunication des Génois par le Pape Grégoire VII.

Malgré ces menaces & ces excommunications, les Génois continuerent de garder ce qu'ils poſſédoient, & tâcherent de conquérir ce qu'ils n'avoient

encore pû ſoumettre. C'eſt ſur le droit de conquête & la force des armes que leurs Hiſtoriens fondent celui que la République de Gênes prétend avoir ſur la Corſe, d'après Fogliella, qui étoit de Gênes & un des ſçavans hommes de ſa nation, dans le ſixieme ſiecle, mais fort prévenu en faveur de ſes concitoyens. Ils ſoutiennent que les Génois ayant délivré la Corſe du joug des Sarazins, on ne pouvoit ſans injuſtice leur en conteſter la poſſeſſion. L'oppoſition de ces ſentimens forme des ténebres qu'il eſt impoſſible de diſſiper. Il en eſt de l'établiſſement des Genois dans la Corſe, comme de la fondation de preſque tous les Empires qui ſe perd dans l'obſcurité des ſiecles. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'Honorius III. accorda à la République de Gênes la moitié de l'Iſle de Corſe, à titre de Fief, à la charge d'une redevance annuelle envers la Chambre Apoſtolique, & que la République, pour ſe mettre à l'abri de toutes les pourſuites & les tracaſſeries de la Cour de Rome, l'accepta à ce titre & à cette condition. Quatre-vingt ans après Boniface VIII.

qui

qui ne connoiſſoit point d'autre occupation digne d'un Pontif Romain, que celle de diſpoſer à ſon gré des Couronnes de l'Europe, accorda une autre partie de la Corſe à Jean ſecond, Roi d'Arragon. Clément V. confirma cette prétendue donation. Les Rois d'Arragon, pour gagner la bienveillance de ces nouveaux ſujets, les décorerent des mêmes droits & des mêmes priviléges dont jouiſſoient les Arragonnois & les Catalans. Il ne paroît cependant pas qu'ils ayent effectivement jamais eu grande autorité dans le pays. Les Papes voyant que leurs deſſeins ne réuſſiſſoient pas de ce côté-là, & déterminés à perdre les Génois de quelque façon que ce fût, eurent recours aux Piſans, qui formoient alors une puiſſante République. Cette nouvelle tentative n'aboutit enfin qu'à faire répandre bien du ſang. Les Piſans après quelques ſuccès paſſagers, furent totalement chaſſés de l'Iſle, & l'empire des Génois n'en fut que mieux établi pour toujours. La conquête totale de la Corſe fut pour la République, dans ce temps-là, d'un très-grand avantage; & cet avantage

n'auroit fait qu'augmenter, si le Gouvernement en avoit profité. Quelle qu'ait pû être la conduite des Génois, la légitimité de leurs droits sur la Corse est incontestable. Ils ne se sont d'abord établis dans le pays qu'en chassant les Sarrazins qui l'opprimoient. Maîtres de quelques cantons, ils ne se sont mis en possession des autres, que par des conventions faites avec les principaux nobles & les naturels du pays; ceux-ci excédés des désordres qui regnoient parmi eux, sous le nom & l'autorité de plusieurs petits Tyrans, qui dominoient arbitrairement, eurent recours aux Administrateurs de la Banque de Saint-Georges, dont le crédit, les richesses & les conquêtes étoient alors considérables. Il s'agissoit de chasser absolument de l'Isle le reste du parti des Pisans & des Arragonnois, & de réduire ceux qui sans se déclarer, ni pour un parti, ni pour l'autre, les vexoient également tous. Le prix étoit la Souveraineté de l'Isle, tempérée cependant par certaines loix & certaines conditions, & partagée avec un Conseil composé d'un certain nombre de person-

nes les plus qualifiées du pays, la propoſition étoit de nature à n'être pas refuſée par une République puiſſante & dès-lors jalouſe d'étendre ſa domination. Tel étoit celle de Gênes, alors Maîtreſſe de la Méditerranée, par la ſupériorité de ſes forces maritimes. Une Flotte formidable la mit bien-tôt en état de porter par-tout où elle voudroit ſes armes victorieuſes; ce qui reſtoit de Piſans & d'Arragonnois ne put réſiſter. Seule en poſſeſſion de l'Iſle, par la conquête qu'elle en avoit faite ſur les Tyrans & ſur les Etrangers, reconnue pour ſouveraine légitime par les conventions conclues antérieurement, elle a depuis ce temps des droits qu'on ne peut nier ſans injuſtice. Tel eſt en abrégé l'expoſé le plus exact & le plus fidele qu'on puiſſe faire, du commencement & des progrès de la puiſſance des Génois, en l'Iſle de Corſe; pour ce qui eſt des conditions auxquelles les Habitans ſe ſont ſoumis à leur domination, & les ont aidés à l'établir, les voici encore en abrégé, telles qu'elles ſe trouvent dans la plûpart des anciens Hiſtoriens, quelqu'efforts qu'ayent faits les Génois pour

Les Génois deviennent Maîtres de la Corſe.

en abolir le ſouvenir, comme les Corſes dans ces derniers temps n'ont ceſſé de s'en plaindre : » que les nationaux, choiſis des familles les plus diſtinguées, auroient les meilleures places dans le Gouvernement, & voix délibérative dans toutes les aſſemblées ainſi que les Génois ; que ceux-ci ne pourroient rien innover ſans leur conſentement, que ſurtout on ne pourroit mettre aucune taxe, aucun impôt ſans leur participation ; que les titres de Comtes, de Marquis & de Barons ſeroient inviolablement conſervés ſelon les anciennes clauſes & les anciens uſages ; qu'enfin le Royaume jouiroit de toutes les prérogatives qui lui appartenoient depuis un temps immémorial, & qu'il ſeroit toujours ſous la protection du Saint Siége ». Au mépris de ces conventions, les Génois ne ne ſe ſont pas plutôt vus établis ſans compétiteurs dans la Corſe, qu'oubliant qu'elle étoit un pays d'alliance & de confédération, ils ne l'ont traitée que comme un pays légitimement conquis par la force des armes. Leur premier ſoin a été d'éloigner les naturels de toute eſpece de gouvernement, & de ſe

l'approprier tout entier : leur puissance & leur autorité prirent en peu de temps de si terribles accroissemens, qu'il n'y avoit aucun Seigneur dans l'Isle qui ne tremblât en leur présence. Les titres, les droits, les prérogatives de l'Isle disparurent ; il n'y eut plus ni Comtés, ni Marquisats, ni Baronie, ni Terres Féodales : tout ce qui pouvoit rappeller aux Habitans leur noblesse & leur liberté fut éteint & aboli pour toujours.

La nation entiere écrasée sous le pouvoir violent & arbitraire des étrangers, pouvoir qu'elle leur avoit elle-même primitivement confié, mais à des conditions qui les resseroient dans des justes bornes, tomba dans un découragement & un avilissement qui ne se peuvent concevoir. Homere n'a point assez dit, en assurant que l'homme avec sa liberté perd la moitié de sa vertu. Sans liberté point de vertu. De l'esclavage, naissent à l'envie tous les désordres qui peuvent désoler un pays. Ceux qui parurent dans la Corse asservie, seroient incroyables, s'ils ne subsistoient encore pour la plus grande partie ; & les désordres furent occasionnés & augmen-

tés par leurs propres Souverains. Le fruit qu'ils en ont retiré depuis, & qu'ils en retirent encore à présent, eſt une belle leçon pour les Princes, qui s'imaginent que l'aviliſſement de leurs ſujets eſt le fondement de leur autorité.

Privileges de l'Iſle de Corſe s'éteignent.

La premiere inſtruction que la République donnoit aux Gouverneurs & aux Magiſtrats qu'elle envoyoit dans l'Iſle, étoit qu'ils euſſent à employer tous les moyens imaginables pour empêcher l'agrandiſſement des familles, de faire naître & de fomenter pour cela entre elles des haines & des diviſions, d'avilir, autant qu'ils pourroient, les marchandiſes du pays; enfin de réduire tous les Habitans au point qu'il fût dans le pouvoir de la République de les gouverner à ſon gré, & d'en tirer tout ce qu'on voudroit.

Ils réuſſirent d'abord ſi bien à diviſer toutes les familles, qu'on ne vit partout que trahiſons, que meurtres, & qu'aſſaſſinats; on en comptoit par an juſqu'à 900 & plus qui demeuroient tous impunis. Les auteurs de ces attentats étoient sûrs de trouver une retraite & de l'emploi à Gênes, d'où

au bout de quelque temps ayant obtenu leur grace, ils revenoient dans l'Isle plus fiers & plus déterminés qu'auparavant. Pour convenir de ces faits, il ne faut que lire les articles de l'amnistie publiée en 1733 n°. 39, sous la garantie du Roi & du feu Empereur Charles VI. Ce n'étoit point assez pour les Gouverneurs de la Corse de détruire toutes les Familles de l'Isle les unes par les autres, n'ayant ordinairement été pourvus de leur emploi, que pour qu'ils eussent occasion de réparer en peu de temps le désavantage de leur fortune, ils se croyoient permis tout ce qui leur étoit un moyen de s'enrichir. Il n'est point d'injustice & d'exactions qu'ils n'exerçâssent onvertement.

La culture des terres fut abandonnée, les Villes & les Campagnes devinrent bien-tôt de vastes & stériles déserts. Le peu d'Habitans qui resta se trouva réduit à une indigence dont les Génois ne tarderent pas à ressentir les funestes effets. L'aisance des sujets est le plus sûr garand de leur fidélité. Les Corses n'ayant plus à perdre qu'une vie pauvre & misérable, ne craignirent plus de

l'expoſer. Le mécontentement répandu en ſecret dans toute la nation ſe manifeſta inſenſiblement ; pour éclater ouvertement, il n'avoit beſoin que d'un chef qui oſât ſe déclarer ; il ne tarda pas à en trouver.

Révolte des Corſes contre les Génois.

Ce fut le fameux San-Pietro Baſtelica, connu ſous le nom de ſa femme Annina Dornano, fille de Franciſco, l'un des Fondataires ou Seigneurs de ce lieu ; cet homme, le premier & le plus terrible ennemi qui ait oſé lever l'étendart de la révolte dans l'Iſle de Corſe, entreprit à la tête des mécontens une guerre qui ne finit pas à ſa mort. Il fut aſſaſſiné par un de ſes domeſtiques, dans le moment qu'il alloit livrer bataille aux Génois ſes mortels ennemis. Son fils, héritier de ſa haine, n'ayant encore que dix-huit ans, prit ſa place & la remplit pendant pluſieurs années, de façon à ne laiſſer aux Génois d'autre fruit de la mort de ſon pere que la honte de l'avoir indignement procurée ; enfin las de ne faire que des efforts impuiſſants pour la liberté de ſes concitoyens, il fit ſa paix & paſſa en France, où, par ſa fidélité & ſes ſervices, il a mérité le Bâton de Ma-

réchal ſous Henri IV. La Corſe parut alors rentrer tranquillement ſous la domination des Génois ; mais le feu de la révolte n'étoit rien moins qu'éteint, quelquefois entierement caché, quelquefois produiſant de dangereuſes étincelles ; enfin en 1725 il s'eſt manifeſté par un incendie univerſel. Il commença par la partie d'au-de là des Monts ; il ne tenoit qu'aux Génois de l'arrêter dans ſes commencemens ; mais la conduite qu'ils tinrent d'abord ne fit que l'exciter, de façon qu'il ne fut plus dans leur pouvoir de l'éteindre par eux-mêmes, ce qui les obligea de chercher quelque puiſſance étrangere dont le ſecours pût rétablir leurs affaires. L'Empereur Charles VI. auroit été très-fâché de voir paſſer la Corſe ſous une domination, qui plus habile & plus puiſſante que la République de Gênes, en auroit pû profiter à ſon déſavantage : il ſe prêta volontiers aux beſoins des Génois, leur accorda des troupes & des Généraux, qui, après avoir inutilement employé la force, en vinrent à la négociation, & ſous la garantie de l'Empereur, ménagerent en 33 un accommode-

ment entre les rebelles & les Génois. Cet accommodement auroit probablement subſiſté, ſi les Génois n'y avoient manqué les premiers, en arrêtant, contre le droit des gens, quatre des principaux chefs qui avoient traité avec eux : cette nouvelle infraction révolta de nouveau tous les eſprits ; il fut unanimement réſolu de ſecouer pour toujours le joug, & de n'entendre jamais à quelque accommodement que ce fût, avec des Maîtres ſur la foi deſquels il étoit impoſſible de compter. Par les Articles du Concordat que les principaux chefs des révoltés firent entre eux, ils établirent une eſpece de République dans toute la Corſe. Suivant ce nouveau plan les choſes ne faiſoient que s'embrouiller de plus en plus lorſqu'en 36 la ſcene fut tout-à-coup occupée par un fantôme de Roi, dont il faut que je rapporte l'Hiſtoire en peu de mots.

Peu de perſonnes ſçavent par quels moyens & à la ſollicitation de qui Théodore a paſſé dans l'Iſle de Corſe. On a ſoupçonné l'Angleterre d'avoir voulu acquérir cette Iſle : ce qu'il y a de certain, c'eſt que beaucoup de ſujets de

la grande Bretagne entretenoient une étroite correſpondance avec pluſieurs chefs des rebelles ; mais la Cour de Londres informée des démarches que la nôtre faiſoit, pour empêcher qu'aucune Puiſſance étrangere ne s'emparât de cette Iſle ſi importante en elle-même, & plus encore par ſon heureuſe poſition, & ne voulant point alors ſe brouiller avec nous, en conſéquence des réſolutions priſes dans un Conſeil tenu le 25 du mois de Juillet 1736, publia une proclamation, par laquelle il étoit défendu à tous les ſujets de la grande Bretagne d'entretenir commerce direct ni indirect, avec les rebelles de l'Iſle de Corſe. Cette proclamation n'étoit en effet qu'un leure donné au public pour l'amuſer. Par-là la Cour d'Angleterre ſe trouvoit déchargée de la honte des entrepriſes qui ne réuſſiroient pas, & ſe conſervoit le moyen de tirer parti des événemens qui lui deviendroient favorables; telle eſt l'idée qu'on en eut alors dans les Pays étrangers ; telle eſt l'idée qu'en eurent les Anglois eux-mêmes, qui continuerent toujours à ſeconder de tout leur pou-

Histoire de Théodore.

voir, les desseins chimériques de Théodore. Ce prétendu Roi étoit fils du Baron de Neuhoffen, Gentilhomme du Comté de la Marck, dans le Cercle de Wesphalie. Il fut d'abord Page chez feue Madame, eut ensuite une Lieutenance dans le Régiment d'Alsace, où il ne put se soutenir. Il s'attacha à M. le Baron de Gortz, qui l'employa dans quelques négociations. Ayant passé en Espagne il sçut gagner la faveur du Cardinal Alberoni, mais n'en sçut pas profiter, & après la disgrace de ce Ministre, il ne pût se maintenir dans les emplois qu'il lui avoit confiés. Cependant M. de Riperda, dont il s'étoit ménagé la bienveillance, lui procura un mariage avantageux avec une des Demoiselles d'Honneur de la Reine; il en agit avec cette Dame de la façon la plus indigne, & la quitta pour repasser en France, où il ne tint qu'à lui de faire la plus brillante fortune, étant l'ami du créateur des Millionnaires; mais il étoit de sa destinée de débuter par-tout avec éclat, & de se retirer toujours avec honte. La faveur de M. Law ne lui fut pas plus utile en France que celle

du Cardinal Alberoni & de M. de Riperda ne lui avoit été en Espagne. Il passa en Angleterre, de-là en Hollande, fut dans le Levant, revint à Paris, voyagea en Italie, ne trouva partout que des dettes à contracter; enfin ne sçachant plus dans quel Pays se mettre à l'abri de ses créanciers qui le poursuivoient de tous côtés, il fut à Gênes, & fit par hazard connoissance avec un Religieux qui y avoit suivi Simeone Raphaeli, un des quatre chefs que les Génois avoient fait arrêter contre la foi des traités, après l'accommodement ménagé par l'Empereur. Ce Religieux lui procura la connoissance de quelques autres rebelles qui étoient incognito à Gênes: les paroles ne coûtoient rien à Théodore, il avoit dans le langage je ne sçais quoi de séduisant, qui en imposoit d'abord, à tout le monde. Il s'instruisit avec ces révoltés de l'état des affaires de leur pays; leur fit entrevoir qu'il pourroit les servir moyennant les amis & les protections qu'il avoit dans plusieurs Cours de l'Europe; leur offrit d'employer son crédit à celle de Vienne, pour obtenir

l'élargiſſement de leurs chefs, détenus pour lors à Savone; cet élargiſſement ſe fit au commencement de 1733, quoique ce ne fut qu'en conſéquence des repréſentations que le Baron de Wacktendonk avoit fait à ce ſujet à l'Empereur, & des ordres que Sa Majeſté Impériale avoit envoyés à la République. Théodore ne manqua pas de faire valoir ſes ſervices en cette occaſion; il ſçut ſi bien en impoſer aux Corſes, que ſéduits par ſes belles paroles, ils lui témoignerent qu'ils ne déſiroient rien tant que d'avoir à leur tête un chef tel que lui.

C'étoit probablement le point où il vouloit les amener. Mais comment produire un homme ſans reſſources & ſans eſpoir d'en trouver? Quelle apparence de faire accepter pour Roi un homme qui n'avoit abſolument rien de ce qui eſt néceſſaire pour ſoutenir un pareil titre. Il ſentit lui-même que c'étoit pour le préſens tenter l'impoſſible; c'eſt pourquoi il fit entendre à ſes duppes qu'il falloit qu'ils retournaſſent dans l'Iſle pour prévenir les eſprits, tandis qu'il iroit de ſon côté travailler à ſe met-

tre en état de paroître convenablement à leur tête. Il fit dans cet intervalle un voyage à Rome, où, ſous la caution d'un Chanoine d'Allemagne qu'il avoit ſéduit, il emprunta vingt ducatons d'un Liégeois, Chirurgien de l'Hôpital du ſaint Eſprit de Rome, il paſſa à Livourne, où il fut plus heureux auprès des Banquiers & des Juifs. Un de ces derniers leuré par les belles eſpérances qu'il lui fit concevoir ſur ſon prochain établiſſement en Corſe, lui prêta environ 4000 livres, payables en effets à l'arrivée de ſon Meſſie. Avec cette ſomme, Théodore ſe rendit à Tunis; il propoſa au Bei de lui faciliter les moyens de ſe rendre Maître de la Corſe, mais il n'avança point ſes projets de ce côté-là; cependant ſoit par le ſecours de quelques avanturiers qui manquent encore moins dans ce pays que dans les autres, ſoit par celui des duppes qu'il y fit, il trouva moyen de s'embarquer au mois de Mars 1736 ſur un petit Bâtiment, ayant Pavillon Anglois, qui le porta à la Rade d'Aléria, où il deſcendit à terre avec cinq ou ſix perſonnes qui faiſoient toute ſon eſcorte. Il avoit eu

Voyages de Théodore.

ſoin pendant tout le cours de ſes derniers voyages, d'entretenir des correſpondances avec quelques-uns des chefs des rebelles qu'il avoit connus à Gênes, & les ayant fait prévenir de ſon arrivée, ils furent le recevoir, & l'annoncerent à tous ceux de leur parti, avec une emphaſe & une magnificence bien éloignée de la vérité.

Voici l'état des effets qu'ils publierent avoir été apportés ſur les vaiſſeaux de ce Monarque imaginaire.

Douze pieces de canon, de 24 livres de balle, avec 3600 boulets.

Trois grandes coulevrines de 18 livres de balle, avec 700 boulets.

Douze pieces de canon de 12 livres de balle, avec 400 boulets.

Six mille fuſils, dont 2000 avec bayonnettes.

Cent grands mouſquets & 380 mouſquetons.

Deux mille paires de piſtolets.

80000 livres de poudre à canon.

100000 livres de poudre fine.

200000 livres de plomb.

400000 livres de pierres à fuſil.

4000 piques & autres outils.

50000 livres de fer.

400 tonneaux, avec des cercles de fer.

4000 livres de plomb, en ſaumon.

50 caiſſes de tambours.

Une tymbale.

24 trompettes.

Des habits pour 200 Gardes.

6000 paires de ſouliers & de bas.

Du cuir, pour la valeur de 3000 florins.

De la toile, pour faire 1000 paillaſſes, & 1000 tentes.

Bandouilleres, fournimens, cinturons, Gipſieres, au nombre de 2000.

300 fuſils, pour les Officiers.

300 couteaux de chaſſe.

50 drapeaux & étendarts.

6 grandes ſeringues de cuivre.

4 cuves d'étain.

2000 grenades chargées.

700 bombes de bois, chargées.

80, tant coffres, malles, que caiſſes, contenant l'équipage du Roi, dont la Maiſon eſt compoſée de cinquante Officiers, un Secretaire, un Maître d'Hô-

tel, deux Chirurgiens, deux Valets de Chambre, deux Cuisiniers, deux Ecuyers, quatre Chasseurs, & six Valets de Pied.

Il n'est point de vaisseau qui puisse contenir la moitié des choses que renferme cet état. Le Bâtiment sur lequel étoit Théodore, n'auroit seulement pas été capable de porter quatre pierriers; mais il ne s'agissoit que d'en imposer à la multitude, qui en tout pays ne demande qu'à être trompée: on y réussit d'abord, & c'étoit tout ce qu'on vouloit. Il fut reçu avec des démonstrations d'une joye incroyable: au défaut d'autre Couronne, on lui en mit une de laurier sur la tête. Pour signaler son avénement au Thrône, il fit distribuer quelque quantité de méchante monnoye, qu'on avoit fait frapper, avec cette devise, d'un côté, *pro libertate*, & de l'autre, un T. & un R. entre deux palmes, surmontées d'une Couronne. Les Génois expliquerent ce T. & cet R. par ces deux mots Italiens, *toto rame*, qui signifient tout de cuivre, parce que effectivement cette monnoye n'étoit que de cuivre: à ces largesses apparentes,

Théodore est reçu & couronné au Couvent de la Bieve de Tuavagna.

il ajouta une quantité prodigieuſe de titres qui lui coutoient encore moins : il créa une foule de Comtes, de Marquis & de Barons.

Les cinq Evêchés du pays étoient poſſédés par des Génois qui ne réſidoient jamais dans leur Diocèſe, & qui ne s'occupant à Gênes qu'à jouir du titre & du revenu attaché à leur dignité, n'en rempliſſoient aucun des devoirs. Il donna dans chaque Evêché 6000 liv. à ceux qui étoient chargés des fonctions de l'Epiſcopat; le reſte il l'appliqua aux Ecoles & aux Hôpitaux : il abandonna à chaque particulier la dixme qui ſe payoit à l'Egliſe, pour que cependant ceux qui deſſervoient les Paroiſſes, euſſent de quoi ſubſiſter honnêtement, il en chaſſa tous les Génois, & n'y laiſſa que les Nationnaux : ſur cent maiſons de particuliers, à peine y en avoit-il huit qui appartinſent à ceux qui les habitoient : les autres étoient engagées, vendues, hypothéquées, ou léguées par teſtament aux Couvens & aux Chapitres. Il les revendiqua, & les rendit aux familles auſquelles elles avoient autrefois appar-

La face du Gouvernement changée par Théodore.

tenu ; & au défaut de ces familles, il en donna la poſſeſſion aux Habitans. La nobleſſe Génoiſe avoit dans l'Iſle des biens qui rapportoient par an 2300000 l. dont la plus grande partie avoit autrefois été le patrimoine des anciennes maiſons Corſes. Il dépouilla les Génois de tous ces biens, rendit aux anciennes maiſons Corſes ce qu'elles avoient perdu, & partagea le reſte entre ces nouveaux Comtes, Marquis & Barons qu'il venoit de créer. Il abolit toutes les Gabelles établies en faveur de la République de Gênes : accorda la plus grande liberté pour la pêche du Corail : ordonna le rétabliſſement des Salines, & l'ouverture des Mines qui pourroient ſe trouver dans l'Iſle. Telles furent les diſpoſitions & les Ordonnances de ce prétendu Monarque, en prenant poſſeſſion de ſes nouveaux Etats. L'élévation de ce nouvel ennemi, & plus encore la forme apparente qu'il donnoit aux affaires, mirent le comble aux allarmes des Génois : ne ſçachant quelle digue oppoſer d'abord au torrent, ils eurent recours à un moyen qui rarement réuſſit à ceux qui l'employent, &

les couvre toujours de honte : ils mirent ſa tête à prix. La vie de Théodore ainſi expoſée, n'en fut que mieux gardée; mais enfin l'enthouſiaſme qu'il avoit d'adord excité, ne ſe ſoutint pas : rien de ce qu'on avoit annoncé de lui, à ſon arrivée, ne ſe confirmoit. L'amour & la fidélité du peuple, tomberent avec ſes eſpérances : après quelques tentatives, dont le ſuccès ne répondit jamais à l'idée qu'on avoit de ſon mérite militaire, ſentant tous les jours ſon autorité s'affoiblir de plus en plus, il craignit avec raiſon qu'elle ne s'annéantît d'elle-même pour toujours, s'il n'alloit ailleurs chercher les ſecours néceſſaires pour la ſoutenir. Il quitta la Corſe au mois de Novembre de la même année qu'il y étoit arrivé. Il en ſortit ſur un petit Bâtiment du Port de Saint Tropes, en Provence, qui, quoique pour le moins auſſi grand que celui ſur lequel il étoit abordé, ne parut aux Corſes que ce qu'il étoit, en effet, une Tartane des plus petites : le preſtige étoit diſſipé, & ils commençoient à voir les choſes telles qu'elles étoient. Il fut d'abord débarquer à Livourne, où il ne fit pas un

Théodore quitte la Corſe.

long séjour. Il retourna en Hollande, où il ne prévoyoit pas le malheur qui devoit lui arriver : malheur cependant qui lui procura encore quelque lueur d'espérance, de gloire & de grandeur. Ses créanciers, qui le poursuivoient de tous côtés, ayant découvert sa retraite, sans égard pour son titre & sa qualité, lui firent donner la prison publique pour Palais. Dans cet indigne séjour, il ne se manqua point à lui-même : il écrivit à ses sujets, pour leur dire, que quelque disgrace qu'il essuyât, ils n'en fussent pas plus abattus que lui-même ; & les assurer qu'il ne tarderoit pas d'en sortir & de reparoître à leur tête avec plus de force & de puissance que jamais. Effectivement la curiosité attirant de toutes parts une foule de personnes dans sa prison, pour voir un homme, qui faisoit tant de bruit dans l'Europe ; il trouva encore des amis ou des duppes, qui en payant une partie de ses dettes, & répondant pour l'autre, obtinrent son élargissement. Quelques Négocians Hollandois, séduits par les promesses qu'il leur fit de leur abandonner tout le commerce des huiles de la Corse, se

Théodore est mis en prison en Hollande.

chargerent de l'y reconduire. Il y débarqua, pour la ſeconde fois, au mois d'Août 1737. Quoiqu'à ſon départ, dans une aſſemblée générale on eut réſolu de lui garder une fidélité inviolable, cette diſpoſition ne s'étoit pas longtemps ſoutenue; & le peuple qui ne ſçait s'attacher qu'au préſent, ne l'eut pas plutôt perdu de vûe, qu'il parût l'avoir entierement oublié. En vain, à ſon retour, fit-il diſtribuer quelques armes: en vain promit-il l'arrivée de nouveaux ſecours, qui n'avoient manqué d'entrer avec lui, que parce que la tempête avoit diſſipé ſes Vaiſſeaux: l'illuſion étoit diſſipée, & ſon retour ne ramena point les eſprits en ſa faveur; l'indifférence des peuples à ſon égard; le peu de ſuccès de toutes ſes entrepriſes, le mirent dans une humeur dont les premieres victimes furent ceux-mêmes qui en étoient moins la cauſe: ſombre & mélancolique dans les accès de ſa fureur, il ne reconnoiſſoit perſonne. J'ai vû pluſieurs de ceux auxquels il devoit ſon élévation, & dont ſous de légers ſoupçons, malgré leurs prieres & leurs inſtances, il avoit inhumainement maſ-

Arrivée de Théodore en Corſe.

ſacré les freres & les parents. Cependant la République de Gênes, déſeſpérant de réduire les rebelles avec ſes ſeules forces, au défaut de l'Empereur, alors trop occupé de la guerre qu'il avoit à ſoutenir contre les Turcs, avoit eu recours à la France, conformément à l'accord fait entre le Roi & la République. M. de Boiſſieux, dès le mois de Janvier 1738, étoit débarqué en Corſe, à la tête de ſix bataillons. Théodore ſentit que la partie n'étoit pas tenable : ne voyant aucun moyen de ſe ſoutenir par lui-même, & n'ayant aucun ſecours étranger à attendre, il ſortit de la Corſe dans le cours de la même année, ſans qu'on n'y ait jamais depuis entendu parler de lui. Nous n'avons eu affaire qu'avec ſon neveu le Baron de Neufhauſſen, jeune homme de 28 ans, qu'il avoit laiſſé à ſa place, pour ſoutenir à la tête des Rebelles, le peu d'eſpérance qui lui reſtoit ; ce nouveau chef avoit avec lui, le Baron de Droſt ſon parent, un François qui ſe diſoit Ingénieur ; un Allemand qualifié du titre d'Adjudant, & quelques miſérables avanturiers, qui, proſcrits de

Seconde & derniere ſortie de Théodore: ſon neveu ſe met à la tête des rebelles.

tous les pays où ils avoient été, aimoient mieux vendre, s'ils pouvoient, leur vie, en combattant, que de la perdre ſur un échaffaut. M. de Boiſſieux, comptant trop ſur les belles paroles des rebelles, & ſur les diſpoſitions pacifiques où ils paroiſſoient être, ne fit point aſſez d'attention à la maniere dont il diſpoſoit ſes quartiers : il y eut un de nos poſtes attaqué, & ſi les Corſes avoient été plus habiles, ou nos Grenadiers moins braves, tout ce qui s'y trouvoit, eût été perdu ; mais l'ignorance de ceux qui attaquerent, & la bravoure de ceux qui ſe défendirent, furent cauſe que nous nous retirâmes ſans grande perte. Cette petite avanture fit ſentir à notre Général qu'il n'y avoit rien à eſpérer de la douceur, & que la force étoit l'unique moyen de pacification qu'on pouvoit employer. Il demanda de nouvelles troupes ; mais il mourut de maladie, avant qu'elles fuſſent arrivées. M. le Marquis de Maillebois, alors Lieutenant Général, & depuis Maréchal de France, nommé pour le remplacer, débarqua heureuſement le 21 Mars à Calvi, où j'avois débarqué moi.

M. de Maillebois, commande les troupes Françoiſes.

même le 24 de Février précédent. Entre mon débarquement & l'arrivée du nouveau Général, je commençai l'exercice de mon ministere, par exhorter à la mort deux soldats qui y avoient été condamnés, dans un Conseil de Guerre : ces soldats n'étoient point du Régiment de Bearn; ils étoient de celui de Bassigny, & dès-lors cette triste fonction ne me regardoit pas. Mais le Régiment de Bassigny se trouvoit sans Aumônier, & quoiqu'à regret, je me prêtai à ce qu'on désiroit de moi. En entrant dans la prison, je rencontrai un Soldat qui parloit à l'un de ces malheureux déserteurs, & qui se retira, si-tôt qu'il me vit. Resté seul avec eux, je vins facilement à bout d'en résoudre un à la mort, & de l'y préparer par une bonne confession; il n'en fut pas de même par rapport à l'autre : rien de ce que je lui disois ne le touchoit. Cependant le temps pressoit; déjà le tambour battoit pour faire prendre les armes aux troupes qui devoient assister à leur exécution : ne sçachant plus quel moyen employer, je le fis mettre à genoux pour réciter le *Veni Creator*, avec

Conseil de guerre contre deux déserteurs du Régiment de Bassigny.

ſon compagnon & moi. Cette priere ne fut pas plutôt finie, qu'il me dit qu'il ſe ſentoit inſpiré de Dieu, & qu'il conſentoit à faire tout ce que j'exigerois de lui. Il ſe confeſſa avec tous les ſentimens du plus vif & du plus ſincere repentir : je ne m'occupois qu'à l'entretenir dans les bonnes diſpoſitions où je le voyois, & je m'entretenois doucement avec lui, lorſqu'il me demanda ſi j'avois remarqué celui avec qui il parloit lors de mon entrée dans la priſon : il eſt, me dit-il, la cauſe de mon malheur, il m'a engagé à déſerter : il étoit convenu de le faire avec moi, & de m'apporter mon linge qu'il avoit mis dans ſon abreſac : nous devions pour cela nous rendre à un certain endroit : il y a manqué : je l'ai malheureuſement trop attendu ; c'eſt ce funeſte retard qui m'a fait prendre. « Mais, ajouta-t il, je lui pardonne de bon cœur ; le pauvre diable eſt auſſi touché que moi de mon triſte ſort : Il eſt un de ceux qui doivent me faire mourir ; il m'a promis de mettre trois balles dans ſon fuſil, & de me tirer droit au cœur, pour m'empêcher de ſouffrir. » Ce ſont

là de ces traits de franchise & de simplicité qu'on ne trouve que parmi les soldats. Quel autre qu'un soldat pardonneroit sa mort à quelqu'un qui la lui auroit occasionnée, sur la simple promesse de la hâter & de l'adoucir autant qu'il le pourroit ?

Le temps venu je les conduisis au lieu du supplice, & tout étant prêt pour l'exécution, je commençois à reculer, sans pourtant cesser de leur parler, lorsque je me trouvai embarrassé par une corde qui attachoit l'un de ces déserteurs, par le pied droit, & l'autre par le pied gauche ; en me retournant pour voir ce qui me retenoit, j'apperçus le Major qui donnoit le signal pour faire feu : je n'étois rien moins que hors de danger : je criai que les prieres n'étoient pas encore finies & me retirai le plus vîte qu'il me fut possible : je ne le pus cependant faire encore assez loin, pour que la cervelle de ces malheureux ne réjaillit pas sur moi, & ne couvrit mon surplis. On ne sçauroit croire quelle horreur m'inspira ce funeste spectacle, & depuis le temps de toutes les fonctions de mon ministere, aucune ne m'a

tant couté que celle d'assister à la mort ceux qui avoient eu le malheur d'y être condamnés. M. le Marquis de Maillebois, notre nouveau Général, étoit d'un caractere trop vif & trop entreprenant pour perdre beaucoup de temps dans une inutile inaction; quelques jours après son débarquement, il fit avancer quatre détachemens contre les Habitans de Seziglia de Cassano, & de Monte Maggiore, les plus mutins & les plus déterminés des rebelles, & qui avoient eu l'audace de venir tirer sur les postes avancés du corps établi au Couvent d'Alsiprato, dont nos rroupes s'étoient emparés. Il fit couper tous les oliviers & les autres arbres fruitiers aux environs de ces villages, malgré la résistance & l'opposition des Habitans, qui tous avoient pris les armes. Nous eumes qu lques soldats de tués, parmi lesquels fut ce traître qui avoit causé le malheur d'un des déserteurs dont je viens de rapporter le supplice, & il ne manqua à la peine de sa perfidie que la honte qu'elle méritoit. D'ailleurs notre entreprise eut tout le succès qu'on pouvoit désirer; les re-

Les troupes Françoises prennent poste au Couvent d'Alsiprato.

belles en furent consternés, & nos troupes en conçurent pour eux un mépris égal à l'indignation que leur avoit causé la retraite précipitée qu'elles avoient été obligées de faire l'année précédente.

Un piquet du Régiment de Bearn se trouvoit parmi ces détachemens : je me rendis à portée de confesser les blessés qui pouvoient en avoir besoin : j'écoutois une confession, lorsque je vis un rebelle s'avancer de roche en roche & prêt à tirer sur M. de Beaujeu, Officier du Régiment de Flandre, & qui sans se défier du danger où il étoit, fumoit alors tranquillement sa pipe. » Prenez garde à vous, Monsieur, lui criai-je, voilà quelqu'un qui va vous tirer. » Je l'en défie, me répondit-il; il parloit encore, qu'il fut atteint d'un coup de feu qui lui cassa sa pipe & une dent dans la bouche; tant il est vrai que le courage ne peut que nuire, s'il fait négliger les sages précautions que la prudence conseille.

Le jour des Rameaux je fis la bénédiction des lauriers, & j'eus l'honneur d'en présenter à M. le Marquis de Maillebois, en lui disant : » acceptez,

mon Général, ce laurier que l'Eglise vous présente, comme un présage de ceux dont vous allez vous couronner vous-même : je ne doute point que la conquête de la Corse ne vous éleve au comble des dignités où le mérite militaire puisse parvenir en France. Je ne doute point, me répondit-il, de son côté, qu'à la fin de votre Mission, la Cour ne vous accorde la récompense que mérite le zele & l'exactitude avec laquelle vous remplissez tous les devoirs de votre ministere. » M. de Maillebois, fut effectivement fait Maréchal de France cette année, & la Cour m'a donné une petite pension sur l'Aumônerie du Château d'Entrevaux, comme on le verra dans la suite de ces Mémoires.

M. de Maillebois, avant son départ de la Balagne, donna ordre à M. le Marquis de Villemur, de continuer à inquiéter, le plus qu'il seroit possible, les rebelles dans la jouissance de leurs terres. En effet on détruisit la plus grande partie des orges, sur la récolte desquelles étoit fondée leur subsistance : il remit aussi à M. le Marquis de Villemur, le plan d'attaque qu'il avoit

projetté ſur la Balagne, en même-temps qu'il agiroit contre la côte de Colieres & la Province de Nébio, ſuppoſé qu'elle ne réuſſit pas par la voye des négociations qu'il vouloit encore entamer dans cette partie de l'Iſle, avant d'employer la force des armes. Ces diſpoſitions faites, ce Général partit de Calvi, Capitale de la Balagne, & arriva le 13 Avril à San Firrenzo : il y ſéjourna le 14, pour reconnoître les confins de Nébio & les débouchés qui alloient aux gorges & aux montagnes que les rebelles occupoient du côté du Mont Tenda de Lento, la Pieve de Bigorno & des Colieres. Il ſentit par l'examen qu'il fit de la diſpoſition du pays, & la ſuite des événemens l'a prouvé, qu'il ſeroit obligé de commencer la campagne par l'attaque de cette partie; puiſque c'étoit par elle ſeule qu'il pouvoit communiquer avec les troupes de la Balagne, quand cette Province ſeroit totalement ſoumiſe. Avant d'en venir aux dernieres extrêmités, il jugea à propos de tenter encore une fois de ramener les eſprits par la douceur, & fit publier cette Déclaration.

» Le Marquis de Maillebois, Chevalier des Ordres de Sa Majesté, ayant été informé que quelques Habitans de l'Isle, oubliant ce qu'ils doivent à leur patrie, cherchent à perpétuer les troubles, & que pour réussir dans leurs pernicieux desseins, ils ont usé de toute sorte de moyens pour cacher ou altérer le réglement que Sa Majesté a fait, de concert avec l'Empereur, pour la pacification du pays : qu'ils ont même affecté de répandre que la garantie que Sa Majesté a stipulée, en faveur des Corses, n'étoit ni réelle, ni solide. Elle veut bien attribuer à cette séduction la témérité qu'ont eu quelques Habitans, de commettre des actes d'hostilité contre ses troupes ; mais comme en même-temps elle ne veut pas confondre avec les coupables, les gens de bien qui gémissent sous la tyrannie de quelques-uns de ceux qui se sont arrogés l'autorité, Sa Majesté nous a ordonné de faire connoître, pour la derniere fois, qu'elle n'a d'autre vûe que le bonheur & le tranquillité du pays, & de déclarer de rechef, qu'elle se rend formellement garante,

Avertissement de Sa Majesté pour la tranquillité des Corses.

& en ſon nom, de l'exécution de tous les articles qui ont été, ou qui ſeront réglés par Elle, pour la pacification de l'Iſle ; & en conſéquence, nous exhortons tous les Habitans de prévenir par une prompte obéiſſance, tous les malheurs dont ils ſont menacés : faiſant ſçavoir que dans le délai de quinze jours, à compter de la date du préſent avertiſſement, nous recevrons ſous la protection du Roi, toutes les Communautés, & tous les particuliers qui viendront ſe ſoumettre à l'équité de Sa Majeſté : mais que paſſé ce temps, nous agirons par la force, & ſuivant les rigueurs de la guerre, contre ceux qui perſiſteront dans la révolte. Fait, &c ».

Les chefs des mutins, voyant que leur crédit ſur les peuples étoit perdu, s'ils ſe rendoient à ces aſſurances, eurent l'adreſſe d'en empêcher tout l'effet.

Le Régiment d'Agénois étoit en quartier à Lumio, éloigné d'une lieue & demie de Calvi. Meſſieurs les Officiers n'ayant point d'Aumônier, me prierent de me rendre auprès d'eux au

temps Pascal, pour qu'ils puissent satisfaire au précepte de l'Eglise : j'y fus, cpmme ils le souhaitoient, m'étant auparavant acquitté de cê que je devois au Régiment de Bearn, dont j'étois spécialement chargé.

Ma mission remplie, un Capitaine de ce Régiment me vint trouver, pour me demander conseil sur l'état présent de ses affaires; elles étoient dans un horrible dérangement : il devoit de toutes parts, & ses créanciers ne cessoient de le tourmenter, ce qui le dégoutoit extrêmement du service. Mon premier conseil fut de lui offrir ma bourse, mais il ne voulut rien accepter; sur quoi je lui proposai d'aller trouver le Colonel de son Régimenr, pour le prier de lui obtenir la permission de se retirer, & d'embrasser l'état Ecclésiastique ». Ce que vous aurez, lui dis-je, de votre Compagnie, servira à payer une partie de vos dettes : vous acquitterez les autres, du revenu des bénéfices, dont vous ne sçauriez manquer d'être pourvu, ayant autant de parens que vous en avez dans les premieres places de l'Eglise ». Mes raisons lui pa-

rurent convaincantes. Il fut à Rome, se faire ordonner. A peine fut il dans les Ordres, qu'il fut pourvu de quantité de Bénéfices valans plus de sept ou huit mille livres de rentes : moyennant quoi, sans dettes, & sans créanciers, il a depuis vécu fort à son aise. N'a-t-il pas effectivement trouvé le vrai centuple promis dès cette vie, à ceux qui servent le Seigneur ? Les plus puissans Monarques peuvent-ils toujours si abondamment récompenser leurs plus fideles serviteurs ?

Description de Calvi.

Pendant mon séjour à Calvi, voici ce que j'y remarquai. Cette Ville, autrefois nommée Littus Cæsiæ, n'est considérable que par la force du Château dans lequel elle est renfermée, & qui est le plus fort de toute la Corse. Elle est située sur un roc vif qui s'avance dans la mer. Les Bastions qui l'environnent en sont très-bons. Le Maréchal de Thermes l'assiégea inutilement sous Henri II. La République de Gênes y entretient ordinairement une garnison considérable ; c'est la résidence de l'Evêque de Sagone, Ville à présent entierement ruinée. Il y a un golfe,

avec des mouillages très-sûrs. Les gros Vaiſſeaux y jettent l'ancre au pied du Château, & les autres à quelque diſtance plus proche du continent. Il y a deux Couvents de l'Ordre de Saint François. Les Villes de la Corſe ne ſont preſque peuplées que de ces Religieux. Auprès de Calvi, ſont l'Iſle & la Tour de Vive-Lata, d'où l'on voit le Monaſtere de l'Arciprato, & Monte Maggiore, deux endroits célebres par leur ſituation avantageuſe. Aux environs du dernier, coule une petite riviere, telle que ſont preſque toutes celles de l'Iſle, nommée la Source. Au pied du Château dans lequel eſt Calvi, ſont ſoixante à 80 maiſons, qui lui ſervent de Fauxbourg pour les mettre à couverr d'inſulte de la part des rebelles. Nous les avons entourées d'une muraille à crénaux. En ſortant de cette enceinte on trouve une large plaine toute ſabloneuſe, & qui s'étend à gauche le long de la mer, & à droite vers les terres.

Courte deſcription d'Argaiola.

De Calvi, je fus avec le Régiment de Bearn à Argaiola. C'eſt un lieu affreux. Avant la guerre, ce poſte étoit

aſſez fortifié, mais la garniſon Génoiſe l'ayant lâchement abandonné à l'approche des rebelles, ceux-ci l'avoient entierement ruiné. Dès que nous y fûmes arrivés, nous commençâmes par relever les murailles abbatues. Au pied de ces murailles eſt une eſpece de Fauxbourg, à la droite duquel s'étend une fort mauvaiſe rade où les barques & les chaloupes arrivent avec peine; auſſi n'y a-t-il aucun commerce dans cette Ville, ce qui fait que la miſere des Habitans eſt extrême.

Le Régiment d'Auſtraſie Huſſards, campoit ſous les murs de la Ville du côté de la mer, avec un détachement du Régiment de Bearn. Les rebelles vinrent en force tomber ſur la grande garde, la paſſerent, ainſi que celle de l'Infanterie, & attaquerent à une heure après minuit le camp des Huſſards. M. le Marquis de Villemur, inſtruit du danger où étoient ces troupes, fit, ſans tarder, battre la générale, & donna ordre au Régiment de Bearn de ſortir de la Ville, & de marcher contre les rebelles. A la premiere décharge on tua un de leurs chefs. Cette mort

Les troupes Françoiſes prennent pluſieurs poſtes ſur les rebelles.

leur fit entierement perdre courage : ils ſe retirerent ſur le champ avec précipitation, ayant eu outre ce chef, plusieurs autres de leurs compagnons tués & un très-grand nombre de bleſſés. Nous ne perdîmes que deux Huſſards, & un Officier, qui mourut de la bleſſure qu'il avoit reçue dans cette action. Le Régiment d'Auſtraſie ſe trouvant ſans Aumônier, je fus prié de lui rendre les derniers devoirs : je m'en acquittai dans l'Egliſe de la Paroiſſe, où je le fis inhumer.

Tandis que M. de Villemur, qui n'étoit encore que Brigadier, ſe portoit en avant, & prenoit Monte Maggîore, M. du Châtel, Maréchal de Camp, chargé de continuer les opérations dans cette partie de l'Iſle, fit attaquer Saint Antonino, par le Régiment de Bearn, & les autres troupes qui étoient à ſes ordres : ce poſte eſt par lui-même avantageuſement ſitué ſur le haut d'une montagne, & les rebelles les defendirent opiniâtrement, de ſorte qu'il ne fut forcé qu'après un combat de 24 heures. La perte des ennemis fut très conſidérable ; pour

nous, nous ne perdîmes que peu de ſoldats & un ſeul Officier de Bearn, qui mourut de ſes bleſſures, muni des Sacremens que j'eus le temps de lui adminiſtrer : j'eus encore ſoin de ſa ſépulture après ſa mort, c'eſt le premier du Régiment pour qui je remplis ces triſtes devoirs.

Cette partie de la Balagne étant réduite, les Régimens de Baſſigny & d'Agénois reſterent pour la contenir dans l'obéiſſance, & celui de Bearn eut ordre d'aller à Corte, & il s'y rendit ſans avoir d'autre obſtacle à ſurmonter, que la difficulté des chemins; les rebelles n'ayant oſé paroître pour s'oppoſer à ſon paſſage.

M. de Maillebois, de ſon côté, partit de Baſtia, à la tête de la plus grande partie de ſes ſoldats, fut à Paſtorechia, où il fit rendre les armes à tous les Habitans, ce qu'il fit dans tous les endroits où il paſſa, & arriva à Corte, où toutes les troupes qui avoient marché ſur différentes colonnes, ſe trouverent aſſemblées le 24 de Juin.

Les Habitans de la Pieve Venaco, des

des pays de Coreta & de Niolo, que les Allemands n'avoient pû réduire, ne furent pas plutôt instruits de l'arrivée de ce Général, à la tête de son armée, qu'ils députerent vers lui, pour l'assurer de leur obéissance, & lui donner des ôtages pour sûreté de leur parole, & de la disposition où ils étoient de lui remettre toutes leurs armes qu'ils dirent être déja dans tous les Villages, déposées chez les Peres des Communes, pour être plus facilement apportées, au jour qu'il lui plairoit d'assigner. Ce jour fut le 29 du présent mois de Juin, moyennant quoi toute cette partie de la Corse d'en de-là des Monts, se trouva soumise & désarmée, sans qu'il y ait eu un coup de fusil tiré, que dans les actions précédentes, & en dernier lieu, au poste de Saint Antonino.

Le sieur Aregny, très-accrédité dans le pays au-delà des Monts, étant chef des Pieves de Vico de Conaria & d'autres, vint au nom de ces Pieves, trouver M. de Maillebois, dans le même endroit, & lui demander en quelle maniere & sous quelle forme il lui plai-

roit d'accepter leur ſoumiſſion & leurs armes ; ajoutant que pour ſe conformer à ſes volontés, on ne vouloit que les connoître. Cette proteſtation donna les plus belles eſpérances pour la prochaine ſoumiſſion de cette autre partie de l'Iſle. Les choſes cependant ne ſe firent pas dans la ſuite avec autant de facilité qu'on s'en flatta alors.

Chefs de rebelles réduits à l'obéïſſance.

Johanna, & Dom Felicé Dormeſſa, deux chefs des plus entreprenans, tenoient toujours la campagne à la tête de quelques rebelles qui refuſoient opiniâtrement de ſe ſoumettre. M. de Maillebois fit brûler la maiſon de Dom Felicé, & arracher ſes vignes & ſes bois, & promit 600 livres à celui qui le livreroit. Cette juſte ſévérité épouvanta Caſteneli ; il envoya d'abord ſon beau-frere en ôtage à notre Général, & vint lui-même le lendemain avec quelqu'autres de ſon parti, ſe jetta à ſes pieds, & implora la clemence du Roi. Leur grace leur fut accordée, à condition pourtant, qu'ils ſe retireroient de la Corſe, & ſe rendroient à l'Iſle de l'Helbe, où on les a effectivement tranſportés.

C'eſt vers ce temps qu'arriva un malheur que je ne dois pas oublier. Un jour que je revenois de dire la Meſſe au camp, & que j'allois dîner chez M. le Colonel du Régiment de Bearn, j'apperçus deux jeunes Officiers qui s'amuſoient à grimper ſur une maiſon, pour dénicher des moineaux; ſentant le danger auquel ils s'expoſoient témérairement, je pris la liberté de le leur repréſenter : vous n'y penſez pas, leur dis-je, Meſſieurs, l'amuſement auquel vous vous livrez n'eſt rien moins que digne de vous, & peut vous devenir bien funeſte. Ils ne tinrent aucun compte de mon avis, & loin de me remercier, ils me dirent de paſſer mon chemin, & que ce ſeroit perdre ma peine & mon temps de vouloir les empêcher de ſe divertir, comme ils le jugeoient à propos : je n'inſiſtai pas ſur cette réponſe, & ſans repliquer autre choſe que ces paroles de mon Miniſtere, Dieu ſoit loué; je fus où je devois dîner : à peine y étois-je arrivé, qu'on vint me dire que l'un de ces jeunes Officiers étoit tombé de deſſus la maiſon, ſans ſentiment, & ſans vie,

& que l'autre, les reins briſés, un bras & une cuiſſe caſſés, n'attendant que la mort, pour fin de ſes extrêmes douleurs, me demandoit pour le confeſſer. Après l'avoir entendu, je rendis dès le même jour, à celui qui étoit mort, les honneurs de la ſépulture. Le ſecond, mourut deux jours après, & reçut de moi le même ſervice. Cet accident fit plus d'impreſſion ſur les jeunes Officiers que tous les conſeils qu'on auroit pû leur donner; ce que la jeuneſſe entend ſur l'avenir, frappe les oreilles, ne fait rien de plus pour l'ordinaire; ce qu'elle voit effectivement arriver, paſſe de ſes yeux à ſon eſprit, & ne manque preſque jamais de l'inſtruire & de la rendre plus attentive & moins préſomptueuſe.

Deſcription de Corte.

La Ville de Corte que M. de Maillebois avoit choiſie pour Quartier général, au commencement de la campagne, eſt au milieu de l'Iſle. Elle jouiſſoit autrefois du titre & des honneurs de Capitale, mais elle eſt actuellement déchue de toutes ces anciennes prérogatives. La plûpart des Géographes la prennent pour la Ville

autrefois nommée Ceneſtum, que quelques-uns placent pourtant à Senata Lucia, où l'on voit encore quelques vieilles ruines. Corte telle qu'elle ſubſiſte à préſent, eſt ſituée ſur une montagne, qui n'eſt qu'un roc vif, de peu d'étendue, & rempli de beaucoup d'inégalités. La figure de la Ville eſt très-irréguliere, la partie qui eſt à la gauche de ſon Château, eſt très-élevée, les maiſons ſont toutes détachées les unes des autres, & placées chacune ſur un roc de hauteur différente, & diſtribuées en amphithéâtre. Cette partie eſt abſolument inacceſſible de deux côtés, qui donne ſur un Vallon. Le Château eſt auſſi ſur un roc vif, fort élevé & eſcarpé de toutes parts; l'endroit le plus conſidérable de ce Château eſt occupé par quelques Bâtimens. On trouve à l'entrée une tour quarrée & voûtée, c'eſt où ſe place le corps-de-garde; du peu de maiſons qui forment toute cette Ville, à peine y en a quelques-unes d'entieres. Corte eſt preſque ſans Habitans, c'eſt un des plus triſtes ſéjours qu'on puiſſe imaginer: cependant il y a deux Couvents,

l'un des Capucins, & l'autre des Récolets. Un Frere lai de ces derniers, fut surpris portant de la poudre & des balles aux rebelles, & condamné par M. de Maillebois, à être pendu, pour servir d'exemple à ses confreres qui assurément en avoient besoin. Pour la sûreté des troupes qui resterent à Corte, lorsque le gros de l'armée se porta ailleurs : nous fîmes dans la suite entourer cette Ville d'une muraille qui la mit à couvert d'insulte de la part des rebelles.

Vers la fin du mois d'Août, on apprit que Ghessoni étoit investi ; ce poste au milieu des bois & des montagnes se trouvoit extrêmement exposé, & ceux qui le gardoient étoient dans un danger continuel d'être enlevés, s'ils n'étoient à propos soutenus. M. de Contades, alors Colonel du Régiment d'Auvergne, & aujourd'hui Maréchal de France, fut chargé de rester à Corte, pour le défendre, tandis que le Régiment de Bearn avoit ordre d'en sortir, & de voler au secours de ceux de nos gens qui en avoient le plus pressant besoin. M. le Marquis de Va-

lence à la tête de ſon Régiment & des autres troupes, fit toute la diligence poſſible, pour joindre les ennemis, & les repouſſer; mais ils ne l'attendirent pas, & ſi-tôt qu'ils furent inſtruits de ſa marche, ils ſe retirerent dans les bois. Le ſecours ne pouvoit venir plus à propos, nos troupes étant inveſties de toutes parts, ne pouvoient plus tenir, faute de vivres & de munitions de Guerre.

Le Régiment ne demeura que deux jours à Gheſſoni; il eut ordre de ſe rendre à Baſtelica, ſous le commandement de M. de Larnage, Lieutenant, Colonel & Brigadier. M. le Marquis de Valence, qui reſtoit pour commander à Gheſſoni, à la tête d'un corps de 500 hommes, compoſé de différens piquets de l'armée, auroit bien voulu me retenir auprès de lui; mais cédant aux prieres & aux inſtances des Officiers & ſoldats, il me laiſſa ſuivre les drapeaux : on avoit arrêté un rebelle qui portoit à ſes camarades le nombre des François qui avoient renforcé ce poſte. M. de Valence le fit conduire par notre Régiment, juſqu'à

la grande garde de l'armée de Corte. Il me chargea de le disposer pendant le chemin, à la mort, qu'il subit effectivement, ayant été condamné par M. de Contade à être pendu.

Ce fut pendant notre séjour à Bastelica, qu'on prit les derniers arrangemens pour l'attaque qu'on méditoit. M. de Maillebois chargea M. de Larnage de se porter par le chemin de la Roussera, & d'attaquer de front la Bocca d'Olera, où les rebelles étoient retranchés, & de gagner les Villages de Chamanache & de Talavo, qui sont partie de la Pieve de Talavo, à la droite du Fleuve du même nom, tandis qu'il marcheroit du camp Dornano, sur la hauteur de Franetto, pour les prendre en flanc, avec cinq Compagnies de Grenadiers & les bataillons de la Farre Chaillou & Forêt.

Disposition de l'attaque de Zicavo.

M. de Larnage arriva le premier, & sans perdre de temps, à la tête de quatre Compagnies de Grenadiers, les Arquebusiers & les bataillons de Royal Roussillon, & de Bearn; attaqua les retranchemens de la Bocca d'Olera, avec tant de vivacité, que les séditieux

au

au nombre de ſix ou ſept cent, ne firent preſque aucune réſiſtance, & après avoir tiré au hazard quelques coups de fuſil derriere les rochers, ſe retirerent dans le plus grand déſordre. La priſe de ce poſte ne nous coûta qu'un Lieutenant des Grenadiers du Régiment de Flandres, & un Grenadier de la même Compagnie qui furent tués.

M. de Maillebois joignit M. de Larnage le 16 Septembre à huit heures du matin, avec les troupes qu'il avoit amenées du camp d'Ornano, où il avoit laiſſé M. d'Avarai, avec les Bataillons de Nivernois & de l'Iſle de France, pour garder le poſte & le dépôt des vivres qui y étoit établi.

Après trois heures d'halte ſur les montagnes de Lera, où les troupes de M. de Larnage s'étoient réunies aux autres, M. de Maillebois deſcendit de la même hauteur avec ſes cinq bataillons, les Grenadiers & piquets qu'il avoit, & 100 Huſſards. Il campa ſur les bords du Talavo toutes les troupes en face du Village de Zicavo, & ſous celui de Quittera. Il ſéjourna dans le camp juſqu'au 20 Septembre, pour

attendre des nouvelles de M. de Valence, auquel il avoit ordonné de partir de Cessoni, avec ses détachemens, pour attaquer le 16 du même mois les mutins retranchés à la Rocca d'Iverde, & dans le Village de Pannega, ensuite pénétrer à celui de la Costa, qui étoit de l'autre côté du Talavo, sur le flanc gauche de Zicavo, à une bonne lieue de cet endroit.

M. de Valence lui écrivit qu'il avoit en tout point exécuté ses ordres, forcé les rebelles à la Bocca d'Iverde, & désarmé en passant, les villages ci-dessus mentionnés, & qu'il étoit actuellement à celui de la Costa.

M. de Maillebois lui manda d'y attendre de ses nouvelles & des vivres, & que M. de Larnage devoit conférer aveↄ lui sur les mesures qu'il feroit à propos de prendre pour l'attaque de Zicavo, dont la situation étoit très avantageuse, où il y avoit encore près de 400 séditieux sous les armes.

M. de Larnage fut effectivement trouver M. de Valence, & lui fit porter des vivres. Pendant deux jours d'intervalle qu'on donna aux rebelles, ceux

de Chamanache de Taſlo & de Gimicello, qui n'étoient qu'à quatre mille de Guittera, & contre leſquels notre Général avoit envoyé des détachemens pour brûler leurs habitations, vinrent au nombre de 300, précédés de leur Curé, demander miſéricorde, & remettre leurs armes.

M. de Larnage étant revenu de conférer avec M. de Valence, M. de Maillebois donna des ordres pour attaquer Zicavo le 20 ſuivant. L'arrangement convenu, M. de Valence devoit partir de Coſta ce jour là, à cinq heures du matin, laiſſant continuellement le Talavo à ſa droite, pour s'emparer de la hauteur qui dominoit Zicavo, pendant que M. de Larnage paſſeroit & monteroit la premiere hauteur de Zicavo, & que M. de Luſſan iroit droit en avant, & attaqueroit le front de ce village. Pour M. de Maillebois, il ſe poſta ſur le bord du Talavo, avec les cinq bataillons & les drapeaux, pour ſoutenir les détachemens qui pourroient en avoir beſoin. Toutes ces diſpoſitions ſi ſages & ſi bien concertées, furent preſque inutiles ; les mutins ayant la

nuit précédente abandonné toutes leurs maiſons dans leſquelles on ne trouva perſonne, ainſi que dans le Couvent des Récolets. Tous, Moines & Séculiers, s'étoient par différens pelotons retirés ſur une montagne très-haute & très-étendue, au-deſſus de Zicavo, appellée la Coſornio. On ne put voir qu'une troupe d'environ 80, qui firent une décharge ſur les premiers piquets & ſur le gros du détachement de M. de Valence, qui les ſuivirent ſans perte juſqu'au commencement de la montagne, & en tuerent cinq. Nos arquebuſiers la veille en avoient enveloppé un détachement, à là tête du Pont de Talavo, & en avoient tué pluſieurs, parmi leſquels étoit un de leurs principaux chefs : mais ils perdirent deux des leurs, & un Lieutenant y fut bleſſé. M. de Maillebois déterminé à avoir le reſte des rebelles, de quelque maniere que ce fût, fit camper à Zicavo les cinq bataillons, les Grenadiers & autres détachemens qu'il avoit amenés dans le deſſein de les pourſuivre, & de les forcer dans leur derniere retraite; quelque affreuſe que fût cette mon-

tagne de la Cofornio. Mais dès le lendemain de l'établiffement des troupes à Zicavo, la plûpart de ces mutins, que la faim plus active & plus terrible que nos Grenadiers même, avoit déja gagnés fur leurs rochers, envoyerent demander grace par un Prêtre de la Cofta, qui retourna les affurer de la clémence du Roi : en conféquence, il en vint d'abord une trentaine apporter leurs armes, & puis fucceffivement à la fuite des uns & les autres, ils fe foumirent prefque tous, leur Prevôt à leur tête. On fit faire à celui ci amende honorable à genoux, devant les drapeaux du Régiment de l'Ifle de France; enfuite il fut conduit en prifon à Ajacio, & là, condamné à être banni de l'Ifle, avec quelques autres chefs. Le neveu de Théodore refta feul errant dans le pays, avec 22 ou 23 brigands, qu'on n'attrapa dans la fuite, qu'avec beaucoup de peine, à caufe de la difficulté qu'il y avoit de joindre ces malheureux, qui jamais n'étoient affemblés, & qui fe retiroient trois à trois, quatre à quatre, fous des rochers inconnus & impraticables à tout

autre qu'eux. La maiſon du Prevôt de Zicavo, & celles de quatre autres principaux chefs furent brûlées & raſées, pour ſervir de punition & d'exemple, ainſi que le Couvent des Récolets, qui oubliant les devoirs de leur état, avoient ſouvent paru à la tête des mutins. Le frere Alacio, le plus déterminé de ces furieux Moines, fut pris & conduit à Corte, où on le pendit.

M. de Maillebois laiſſa les troupes campées à Zicavo, aux ordres de M. de Larnage : elles y demeurerent juſqu'au 10 Octobre, que tout le canton fut preſque nétoyé de rebelles, & devint tranquille. Pour lui il retourna le 25 Septembre à ſon camp d'Ornano, & le 28 à Ajacio.

Mort d'un ſoldat de Bazra.

Le jour même que nous nous emparâmes de Zicavo, un ſoldat de notre Régiment fut trouvé mort auprès d'un tonneau plein de verdanges ; j'en fus averti, & je me tranſportai ſur le lieu où il étoit. Craignant que cette boiſſon ne fût empoiſonnée par ceux qui l'avoient abandonnée, je ne voulus l'enterrer qu'après que le Chirurgien Major eût fait l'ouverture du corps, &

qu'il m'eût fait voir qu'il n'y avoit rien dans cette boiſſon, & que le malheureux n'étoit mort que pour en avoir trop bu. Ce fut, pour moi, une raiſon d'exhorter la troupe à ſe corriger d'un défaut, qui ſous ſes yeux venoit d'avoir des ſuites ſi funeſtes, & de fait, cet exemple les a dans la ſuite rendus plus ſages & plus modérés ſur cet article.

Nous ne reſtâmes que peu de jours à Zicavo, & nous eûmes ordre de nous rendre à la Tavagno. Le Régiment fut cantonné par différens détachemens. Trois Compagnies furent à la Vinſonaſca, deux à Luciana, trois à Lento, & le reſte avec l'Etat Major, & les drapeaux furent logés au Couvent des Récolets de la Tavagnia. C'eſt dans ce Monaſtere que le fameux Théodore avoit le plus ordinairement ſéjourné, c'étoit ſon Hôtel des Monnoyes, & il y avoit fait battre toutes celles qui furent frappées à ſon coin : c'étoit le centre & le rendez-vous de tous les rebelles du canton qui venoient auſſi y harceller fréquemment nos troupes. De tous les rebelles, les Récolets, chez qui nous logions, étoient, ſans con-

Précautions priſes au Couvent des Récolets de la Tavagno, & de l'attaque que firent les rebelles.

tredit, les plus dangereux : on les connoiſſoit pour tels, & on me chargea d'y mettre ordre : je commençai par les aſſembler, & leur repréſentai combien il étoit contraire à leur profeſſion de fomenter la révolte des ſujets contre leurs légitimes Souverains. La honte qui rejailliſſoit ſur tout leur Ordre, & le tort qu'ils ſe faiſoient à eux-mêmes par une telle conduite : je leur ajoutai que le parti étoit pris d'en venir contre eux tous, aux dernieres extrêmités, s'il s'en trouvoit ſeulement un, qui parût avoir eu de mauvais deſſeins contre nous. Craignant encore que ni mes remontrances, ni mes menaces ne fuſſent point aſſez fortes pour les contenir dans le devoir, j'eus ſoin de les faire déſarmer, & je ne fus pas peu ſurpris de trouver ſur ces Religieux, & dans leur chambre, quantité de piſtolets, & des ſtilets à l'Italienne. Non content de toutes ces précautions, tous les ſoirs demi-heure avant le ſoleil couché, je les faiſois enfermer dans un dortoir, à la porte duquel reſtoit une ſentinelle, & je ne les en tirois, que demie-heure après le ſoleil levé.

Le jour ils ne pouvoient aller qu'à l'Eglise & au Réfectoire, sans sortir de leur Couvent, & sans parler à personne. Aucunes de ces mesures ne nous fut inutile ; nous étions perdus, si la troisieme nuit après notre arrivée, lorsque les rebelles instruits de notre petit nombre, vinrent nous attaquer avec des forces supérieures, les Moines n'avoient pas été renfermés, hors d'état de leur ouvrir la porte, & de nous mettre entre deux feux : mais n'ayant rien à craindre pour le dedans, & tirant avec avantage par des créneaux que nous avions pratiqués dans les murs du Couvent, sur ceux qui du dehors nous attaquoient à découverr ; nous nous défendîmes aisément jusqu'à la pointe du jour, qu'ils se retirerent, après avoir fait toute la nuit un feu continuel de mousqueterie ; notre perte ne fut que d'un soldat tué & de quelques blessés. La perte des rebelles fur beaucoup plus considérable ; il n'est cependant pas possible de l'apprécier au juste, parce que leur coutume étoit dans chaque action, d'emporter avec eux leurs morts & leurs blessés. Nous en jugeâmes par le

ſang que nous vîmes ſur le terrein qu'ils avoient occupé, & par les morts que nous trouvâmes dans les bois par où ils s'étoient échappés ; ce qu'il y a de sûr, c'eſt qu'ils furent cette fois ſi bien reçus, qu'ils ne furent plus tentés d'y revenir, & que dans la ſuite nous fûmes tranquilles, ſans danger, & ſans allarmes de leur part. Au bout de trois ſemaines, ceux de nos ſoldats qui étoient cantonnés à la Venſolaſca, me firent avertir qu'il y avoit parmi eux nombre de malades, qui dans l'extrêmité où ils ſe trouvoient, avoient beſoin & envie de ſe confeſſer. Perſuadé que comme il ne paroiſſoit plus de rebelles, il n'y en avoit effectivement plus, & que tous ayant embraſſé le parti de la ſoumiſſion, je pourrois, ſans riſque, me rendre où l'on m'appelloit, je partis accompagné d'un ſeul miſérable Corſe qui devoit me ſervir de guide. Je n'avois pas fait trois mille, qu'il ſurvint une pluie ſi horrible que tous mes habits furent à l'inſtant traverſés ; pour comble de diſgrace, le traître qui me guidoit, me fit tomber entre les mains

Le R. P. de Singlande pris priſonnier, & conduit au neveu de Théodore.

de plusieurs rebelles, qui étoient postés près de ma route, & qui me conduisirent au neveu de Théodore. Sa retraite étoit pour lors à six mille de l'endroit où j'avois été arrêté, dans une méchante cabane, au milieu d'une épaisse fôrêt, oú plusieurs déserteurs de nos troupes l'accompagnoient.

On commença par me faire en Italien plusieurs questions ausquelles je feignis de ne rien entendre; quoiqu'effectivement la langue qu'on me parloit ne me fut point étrangere, cette feinte me réussit en ce qu'elle obligea les rebelles à chercher un interprête, qui ne laissa pas de me servir; ce fut un déserteur du Régiment d'Auvergne; ayant trouvé moyen de lui glisser un écu de six livres, sans que personne s'en apperçut, il m'instruisit de tout ce qui se tramoit à la Cour de ce malheureux Souverain: il me dit qu'un des Corses, les plus attachés à la personne de M. Frédéric, (c'étoit le nom du neveu de Théodore) se trouvoit alors auprès de lui, & me reconnoissoit pour être l'Aumônier qui avoit exhorté à la mort son

oncle, arrêté par M. de Valence, & pendu par les ordres de M. de Contades, pour avoir voulu faire paſſer aux rebelles l'état du renfort qu'on avoit mis dans Ghiſſoni : il m'ajouta que cet homme preſſoit inſtamment M. Frédéric de venger ſur moi la mort de ſon oncle, dont il avoit eu la douleur de voir l'exécution, ſans pouvoir s'y oppoſer, n'étant pas en état de le faire avec le peu d'amis qui ſe trouvoient avec lui, ſur la montagne où il fut le triſte ſpectateur de l'injuſtice & de la cruauté des François. Dans le temps que cet interprête m'inſtruiſoit ainſi du danger extrême qui me menaçoit, on vint m'avertir qu'il falloit paroître devant M. Frédéric. Quoiqu'en effet, rempli de frayeur, je me préſentai devant lui avec toutes les apparences de la plus grande tranquillité. Il étoit accompagné de 15 perſonnes de ſon parti : il me demanda d'abord combien j'avois tué de monde ? Je lui répondis ingénuement que je ne faiſois la guerre qu'aux péchés, & ſans faire aucun mal aux pécheurs. Il me demanda enſuite pour quelle raiſon je n'avois point pris

d'eſcorte, & ſi je n'avois pas du moins des armes ſur moi? Je lui répondis qu'étant Prêtre, & ne faiſant que l'office de Prêtre, j'avois cru n'avoir beſoin ni d'armes, ni d'eſcorte parmi des Chrétiens inſtruits de leur religion. Il vint enſuite à une queſtion, qui, probablement n'étoit pas la moins eſſentielle pour lui, & me demanda combien ja'vois d'argent? Ma réponſe fut de lui remettre ma bourſe, dans laquelle il ſe trouvoit alors la valeur de deux louis en argent, dix-huit en eſpeçe d'or, & quelques monnoyes de Gênes. Il me demanda enfin ce que je prétendois faire de cette ſomme? Je lui répondis qu'elle étoit entre ſes mains, & que je ne prétendois pas en faire d'autre uſage que celui qu il jugeroit à propos; là-deſſus il prit l'argent qui étoit dans la bourſe, y mit en place quelques monnoyes frappées au coin de ſon oncle. Quelques pertes que je fis à cet échange, je ne l'ai jamais regrettée, & dans le temps même que je la fis, loin de m'en plaindre, j'en fus très-charmé, la regardant comme un heureux préſage de ce que j'avois

à attendre pour ma vie. En effet, m'ayant encore fait présent d'un fort beau stilet, il ordonna qu'on me conduisît à la premiere grande garde des François : mais le neveu de l'espion qui avoit été pendu, persistoit à demander que je subisse le même sort que son oncle ; sur quoi M. Frédéric lui répondit avec fermeté : » M. dans un autre temps cela auroit pû se faire, mais actuellement que les François sont maîtres de la plus grande partie de l'Isle, nous ne le pouvons sans nous perdre nous-mêmes : si ce Prêtre disparoissoit, on ne manqueroit pas de le chercher. Pour le trouver, il n'est rien qu'on ne fit ; on en viendroit surement jusqu'à mettre le feu à cette forêt, qui est notre unique azile, & dans ce cas, que deviendrions-nous ; au contraire, en le renvoyant, nous n'avons rien de pareil à craindre ; d'ailleurs il n'est pas la cause de la mort de votre oncle, ce n'est pas lui qui l'a fait prendre, & loin de contribuer à sa perte, il n'a rien négligé pour son salut éternel ». L'assemblée applaudit à ces représentations, & l'intérêt de la multitude l'emportant

ſur le reſſentiment d'un ſeul particulier, je fus renvoyé ſous l'eſcorte de trois Corſes & d'un déſerteur, qui me conduiſirent à portée de la grande garde de notre Régiment. Pendant la route, je fis ce que je pus pour engager le déſerteur à rentrer dans ſon devoir : il ne le voulut jamais. Peu de temps après il fut pris, avec un de ſes camarades, & j'eus la douleur d'être obligé d'aſſiſter à la mort ce malheureux qu'on m'avoit donné auparavant pour garantir ma vie.

M. de Maillebois ayant appris que la Pieve de Taveigno étoit entierement réduite à l'obéiſſance, & que celle de Lorette remuoit encore, ordonna à l Etat Major de Bearn d'aller occuper le poſte de Venſolaſca, tandis que les Compagnies qui y étoient iroient occuper Lorette. Cet ordre fut donné & exécuté vers la fin de Décembre 1739.

M. d'Angervilliers, Miniſtre de la guerre, mourut le 15 Février de l'année ſuivante. Je ne l'appris que dans le cours du mois de Mars, & ſenſiblement touché de la perte de ce Sei- Service ſolemnel pour M. d'Angervilliers.

gneur, qui, en toute occasion m'avoit donné des marques d'une bienveillance particuliere, je crus ne pouvoir mieux m'acquitter des obligations que je lui avois, qu'en lui faisant moi-même un service solemnel auquel tous les Prêtres des environs assisterent, & pendant lequel ils dirent aussi leur Messe pour le repos de son ame. Tous les Officiers que j'y avois invités, y furent à l'offrande, avec des cierges que je leur avois fait distribuer, & après le Service ils me firent l'honneur d'accepter le dîné que je leur avois fais préparer.

Il y avoit dans l'Isle un malheureux Prêtre, qui plusieurs fois s'étoit montré les armes à la main à la tête des rebelles. M. de Maillebois désiroit ardemment de pouvoir mettre la main sur lui : il l'avoit fait long-temps poursuivre sans succès ; enfin, il réussit à le faire arrêter. Une fois pris, il ne fut plus question que de le pendre ; c'étoit un des plus déterminés scélérats qui fût dans le pays, & malgré sa qualité de Prêtre, il faisoit publiquement le métier de voleur de grand chemin. On me demanda pour l'exhor-

Prêtre Corse pendu.

ter

ter à la mort : je refuſai de m'en charger, diſant que, puiſque c'étoit un Corſe, la choſe ne me regardoit pas ; ce n'étoit évidemment qu'un prétexte de ma part, puiſque j'avois déjà exhorté à la mort ce malheureux eſpion, dont le neveu avoit eu ſi grande envie de me perdre. Mais je connoiſſois toute la difficulté de la commiſſion, & j'étois bien aiſe qu'elle tombât ſur d'autres que ſur moi. Elle fut donnée à l'ancien Aumônier du Roi Théodore ; c'étoit un Récolet, digne Confeſſeur d'un tel patient. Quoique je n'euſſe rien à faire à l'exécution, la fantaiſie me prit d'y aſſiſter, pour voir comment tout ſe paſſeroit. Au moment où les ſoldats prenoient les armes, je me rendis au lieu où elle devoit ſe faire ; c'étoit tout proche des drapeaux de notre Régiment ; le malheureux n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il confirma tous mes ſoupçons, & ſe montra tel que je me l'étois imaginé ; un homme dans qui tous les vices réunis, malgré la ſainteté du caractere, avoient étouffé tous les ſentimens de la religion. Au reſte, l'impiété obſtinée dans

laquelle il mourut, ne peut point être regardée comme l'effet de ſon ignorance, puiſqu'il étoit Docteur de Pavie : elle eſt propre à tous les Prêtres, qui ne franchiſſent jamais certaines bornes de l'honneur & de la probité, ſans ſecouer pour toujours le joug de la foi ; il avoit autrefois arrêté l'Exécuteur de la Juſtice qui devoit le faire mourir. Celui-ci le reconnut, & lui dit : ſi tu m'avois ôté la vie quand tu m'as enlevé la bourſe, je ne ſerois pas aujourd'hui chargé de te ſupplicier ; c'eſt la juſtice divine qui m'a conſervé entre tes mains, pour lui ſervir de miniſtre contre toi ; avant de mourir, demande au moins pardon à Dieu, & aux hommes, de tous les crimes dont tu es coupable. Mais le malheureux, auſſi ſourd aux reproches & aux menaces de ſon boureau, qu'aux prieres & aux exhortations de ſon Confeſſeur, mourut en déſeſpéré, au grand ſcandale de tous ceux qui en furent témoins. Les ſoldats ne ſont pas ſurpris qu'on vive ſans mœurs, & même ſans probité ; mais ils ne peuvent voir ſans horreur, qu'un Prêtre meure ſans religion.

Le temps Paſcal étant arrivé, je parcourus tous les poſtes que le Régiment de Bearn occupoit. Celui de Lento étoit éloigné de près de vingt lieues de la Venſolaſca, où j'étois pour lors. Le détachement qui y demeuroit étoit de 500 hommes, dont trois Compagnies de Bearn faiſoient partie. Avant de me mettre en chemin j'écrivis à M. Bornard, premier Factionnaire de Bearn, & Commandant de toute la troupe, que je me diſpoſois à l'aller joindre, pour faire remplir à ſes ſoldats le devoir Paſcal. Il me fit l'honneur de me répondre par cette lettre.

Lettre de M. de Bornard, au R. P. de Singlande.

« Mon cher Aumônier, dès votre lettre reçue, j'ai fait avertir à l'ordre que vous deviez venir nous faire faire le devoir Paſcal; mais je vous prie de ne pas vous expoſer, comme vous l'avez fait ci-devant; il faut pour cela prendre une bonne eſcorte d'un poſte à l'autre, & à moitié chemin de Lucianna, ici: je vous envoyerai un détachement de vingt hommes; les chemins ſe trouvant remplis de voleurs inſulaires; il eſt néceſſaire ponr vous, & pour nous, de vous conſerver la vie & la bourſe.

Tous nos Meſſieurs vous embraſſent, & moi je ſuis, mon cher Aumônier, votre fidel ami, de Bornard ».

Je partis de Venſolaſca avec un détachement de vingt hommes, qui me conduiſirent juſqu'à Luciana, où je trouvai M. de Saint Vincent, ſecond Factionnaire de Bearn, qui commandoit dans le poſte. Ayant fini ma miſſion, on me donna un pareil détachement pour m'eſcorter juſqu'à moitié chemin où je trouvai celui que M. Bornard avoit envoyé, & qui me conduiſit ſain & ſauve à Lento. En arrivant, je remis au Commandant 80 louis, dont on m'avoit chargé, pour ce détachement de Bearn. Je ne pouvois dès-lors manquer d'être bien reçu; tous Meſſieurs les Officiers me féliciterent de n'être point tombé entre les mains de Dom Guillio, & de Dom Vergilio, deux rebelles des plus obſtinés & des plus dangereux, qui m'avoient ſuivi pendant près de quatre lieues. Je les remerciai de l'intérêt qu'ils daignoient prendre à ma conſervation, & leur racontai les meſures que j'avois priſes pour rompre les deſſeins des en-

nemis. J'avois partagé mon eſcorte en quatre pelotons, que j'avois ainſi diſpoſés. Le premier marchoit devant, le ſecond ſur ma droite, le troiſieme ſur ma gauche, & le dernier tout proche de moi; j'avois ordonné à ceux qui marchoient à droite & à gauche, d'arrêter tous les rebelles qu'ils trouveroient, & de les déſarmer, en leur ôtant juſqu'à leurs couteaux, s'ils en avoient. Il y en eut quatre qui effectivement furent arrêtés ſans qu'ils fiſſent la moindre réſiſtance. Après avoir répondu aux queſtions de ces Meſſieurs, je pris la liberté de leur en faire à mon tour, & leur demandai comment ils ſe trouvoient dans le poſte qu'ils occupoient: nous ſommes, me répondirent-ils, ſans ceſſe inquiétés par les inſulaires, qui ne laiſſent preſque paſſer aucun jour ſans venir tirer ſur nos gens. Pourquoi, dis-je, ne les prévient-on pas, en faiſant le premier feu ſur tout ce qui ſe préſente? On ne le peut me répondirent-ils, ſans riſquer de tuer les Habitans avec qui l'on ſe trouve, & qui ne font aucun mal, plutôt que les rebelles, qui ne cherchent qu'à nous ſurprendre: la crainte

que nos gens avoient de ſe méprendre en tirant au hazard ſur tout ce qui ſe préſentoit devant eux, venoit de ce que parmi les Habitans, pluſieurs portoient une longue barbe, ainſi que les mutins. C'eſt une coutume en Corſe, que ceux qui ont reçu quelque injure dont ils veulent ſe venger, laiſſent croître leur barbe, juſqu'à ce qu'effectivement ils ayent aſſouvi leur reſſentiment. Je réſolus, malgré la coutume, de faire tomber ces funeſtes barbes du menton des Habitans de Lento & des environs; & voici comment je m'y pris: Je fus trouver M. le Commandant, & le priai de faire doubler la garde qui montoit à la place : il me demanda quel étoit mon deſſein : je lui répondis que c'étoit de procurer de la tranquillité à la troupe, & que s'il vouloit me laiſſer faire, j'étois sûr d'y réuſſir : que la grande garde étant doublée comme je le voulois, je choiſirois dix hommes, avec leſquels j'irois de maiſons en maiſons, pour y faire prendre tous les Habitans à longue barbe, & les faire conduire au corps de garde, où bon gré malgré je les ferois

Expédition ingénieuſe du R. P. de Singlande.

raſer, afin que lorſque les montagnards approcheroient, on pût les reconnoître & faire d'abord feu ſur eux, ſans craindre de ſe méprendre. M. le Commandant entra dans mes vûes, & m'accorda tout ce que je demandois : là-deſſus j'envoiai chercher le plus ancien barbier du détachement de Bearn ; je lui dis d'aller chercher ceux de ſes confreres qu'il connoiſſoit en état de raſer, & qu'ils ſe trouvaſſent tous au Corps de garde, à une heure après midi ; pour qu'aucun n'y manquât, j'ajoutai qu'il y auroit bonne récompenſe. Il en amena huit, qui attendirent mes ordres, au lieu preſcrit où j'avois eu ſoin de faire faire un bon feu. Cependant je fus, en qualité de nouveau venu, dans toutes les maiſons faire ma viſite, & en envoyai au dépôt tous les Habitans à longue barbe, attendre que ma tournée fût faite. J'en ramaſſai environ quatre-vingt. Dès que je fus de retour à l'endroit où étoient mes barbiers, je fis commencer l'opération ; quand il y en avoit ſix de raſés, je leur faiſois donner une gourde pleine de vin, que je leur faiſois boire à la ſanté

du Roi très-Chretien, de M. le Commandant & de l'Aumônier. Au lieu de bouteilles on ne se sert ordinairement en Corse que de gourde; après les avoir ainsi fait boire, pour les consoler, je les renvoyai chez eux, les uns plus, les autres moins mécontens; il y en eut un âgé de 80 ans, qui mourut deux jours après du chagrin qu'il avoit conçu de la perte de sa barbe. Je donnai à chaque barbier un écu de trois livres, & un louis à partager entre les soldats, qui, ce jour-là, avoient été de garde; je fis de plus porter un ordre par lequel ceux des Habitans qui ne se feroient pas raser au moins une fois la semaine, seroient obligés de donner cinquante parparioles à ceux qui le feroient. Cela fit que personne ne manqua d'être exactement rasé. A l'égard des Ecclésiastiques, j'obligeai également tous ceux des environs, de venir chez moi se faire aussi raser en ma présence: c'étoit un cri universel contre moi; mais je laissai crier, & fus toujours mon train. Enfin pour que l'ordre ne fût ignoré de personne, je le fis afficher dans différens endroits de Lento, & sur-tout

à

à la porte de l'Eglise ; à l'égard des Paroiſſes circonvoiſines, je chargeai les Prêtres & les Curés de l'intimer & de l'afficher, de façon qu'aucun ne pût prétexter cauſe d'ignorance. Par ce moyen, les rebelles de cette Pieve, n'oſant plus paroître, furent réduits à ſe retirer dans une autre partie de l'Iſle fort éloignée, & la troupe délivrée des allarmes continuelles où elle étoit auparavant, n'eut déſormais rien qui l'empêchât de s'acquitter des devoirs du ſaint temps de Pâques.

Détachement envoyé à Lento.

M. de Maillebois connoiſſant combien la perte de Lento étoit dangereuſe, & n'en recevant point de nouvelles, crut qu'il étoit ou forcé, ou du moins inveſti par les ennemis. Pour s'inſtruire de l'état des choſes, il envoya un détachement avec ordre de ramener tout ce qui pourroit encore y avoir. Sur cet ordre, M. Bornard évacua ce poſte, & reconduiſit, ſans aucune perte, ſa troupe au corps, & fut rendre compte au Général du moyen dont je m'étois ſervi pour procurer du repos & de la tranquillité aux ſoldats. M. de Maillebois ſe divertit extrêmement de mon

ſtratagême, & me témoigna, dans les termes les plus obligeants, le contentement qu'il reſſentoit de toute ma conduite.

Ce fut à peu près dans ce temps, que le Maître-d'Hôtel de feu M. le Marquis du Châtel fut aſſaſſiné près du Pont de Tenavo, un des plus redoutables coupe-gorge de l'Iſle, à cauſe de ſon horrible ſituation, la plus propre qu'on puiſſe trouver, pour commettre impunément tous les meurtres & tous les brigandages. Cet infortuné portoit à ſon Maître une ſomme conſidérable en or & en argent, qu'il venoit de recevoir à la Baſtia. On le trouva dépouillé & abſolument nud, percé d'un coup de feu dans les reins, & de dix coups de poignard dans le reſte du corps. Deux malheureux ſoldats qui retournoient à leur camp de Mérofalia, éprouverent le même ſort; on n'entendoit tous les jours parler que de meurtres & d'aſſaſinats; certains cantons n'étoient remplis que de bandits & de ſcélérats, qui, n'ayant rien à craindre de la Juſtice, de plus que ce qu'ils avoient

depuis long-temps mérité, tuoient & égorgeoient impitoyablement tout ce qui avoit le malheur de tomber entre leurs mains; de ſorte qu'on ne pouvoit s'expoſer dans ces quartiers de l'Iſle, ſans de grandes précautions, & ſans être muni de bonnes eſcortes qu'on étoit obligé d'attendre. Les plus déterminés de ces coquins étoient : Quilio, Vergilio, Moraquini & Carle Felicio. M. de Contades fit prendre & mettre dans la priſon de Corte, la femme de Maroquini, mais on fut obligé de l'élargir au bout de quelques jours. Le mari de cette femme avoit fait priſonnier un Sergent & un Commis des vivres; il leur promit la vie, ſi on lui remettoit ſon épouſe, mais qu'autrement, ils auroient le ſort de deux ſoldats & d'un muletier qui venoient d'être égorgés. M. de Contades averti par ce Commis, de la funeſte extrêmité où il ſe trouvoit, relâcha la femme de Maroquini, qui de ſon côté tint ſa parole, & renvoya ſes priſonniers.

Un Capitaine du Régiment de Flandre eut envie d'aller à la chaſſe : il partit pour cet effet de San Fierenzo

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

avec un ſoldat de ſa Compagnie, qui étoit cantonné à Belgoder en Balagne. Les chiens de ce malheureux Officier revinrent bien à la Ville ; mais lui & ſon ſoldat ne reparurenr jamais. On envoya inutilement un détachement, pour ſçavoir ce qu'ils étoient devenus. Le détachement ne put en apporter aucune nouvelle, ce qui fit juger qu'ils avoient tous les deux été aſſaſſinés.

Malgré cet accident, Meſſieurs les Officiers de Bearn réſolurent une partie de chaſſe pour un Dimanche, & me firent prier de vouloir bien dire à ſix heures du matin ma Meſſe, que je ne diſois ordinairement qu'à dix, pour la commodité de la troupe. Je n'étois nullement ſatisfait de cet ordre ; mais les prieres de ces Meſſieurs ſont, dans ces circonſtances, de véritables ordres pour un Aumônier qui ne veut pas ſe brouiller avec eux : d'ailleurs je craignois qu'il ne leur arrivât quelque malheur, ce qui n'étoit que trop fréquent, l'exemple du Capitaine de Flandre me faiſoit trembler pour eux. Cependant je fis ſemblant de me rendre à leurs deſirs : je me trouvai à l'heure qu'ils

m'avoient marquée. Avant de prendre les ornemens, je leur demandai quelle Messe ils vouloient : ils me répondirent : une Messe de chasseurs. Je me mis en conséquence à feuilleter mes livres, comme pour la chercher : j'étois bien sûr de ne la point trouver, mais je gagnois du temps, & c'est tout ce que je souhaitois. Après avoir cherché pendant une demi-heure, je leur déclarai enfin que je ne trouvois point la Messe qu'il leur falloit, & je leur demandai quelle autre Messe ils vouloient ? la plus courte, me dirent-ils, est la meilleure. Sur cette réponse je m'habillai, & je commencai la Messe. Après l'Evangile je fis une longue explication : enfin je sçus si bien trainer les choses, que je vins au but que je m'étois proposé de faire manquer leur partie : car, quand tout fut fini, la chaleur étoit déja si grande, que la chasse n'étoit plus soutenable.

Au sortir de l'Eglise, je leur avouai de bonne-foi pour quelles raisons j'avois affecté d'être si long à me préparer, & à dire ma Messe. Ils me dirent qu'ils s'en étoient bien défié, &

ne firent que rire de mon innocent artifice.

Il y eut dans cette partie de l'Isle une grande quantité de maladies qui emporterent beaucoup de soldats, sur-tout de ceux qui étoient de nouvelle recrue; ces maladies étoient occasionnées par l'air, & le terroir qui est très mal sain, par la trop grande quantité d'eau vive & sortante des rochers, qu'on étoit obligé de boire, faute de vin, & par les méchantes racines qu'on trouvoit dans les champs, & qui, mangées en trop grande abondance, causoient des indigestions & des diarées longues & dangereuses.

Le pourpre fit aussi quelques ravages: il enleva un Lieutenant de Bearn; je venois de faire ses obseques dans l'Eglise des Récolets, lorsqu'on me remit une lettre, par laquelle M. le Commandant du Régiment d'Aunis, alors sans Aumônier, me prioit de me rendre au camp de Campoloro, où presque tout le corps, tant Officiers que soldats, étoit malade. Je me transportai à ce camp, qui, vu la quantité de malades dont il étoit rempli, ne sem-

bloit être que l'Hôpital général d'une armée. J'y entendis des Confessions : j'y administrai tous les autres Sacremens : enfin, j'y remplis toutes les fonctions de mon Ministere, à la satisfaction de tous ceux auprès de qui je m'employai. Je restai dans cet endroit plusieurs jours, pendant lesquels on me fit le détail du funeste échec que M. de Wachtendonck y avoit essuyé en 1732. Cet Officier, Lieutenant Général au service de l'Empereur, ayant heureusement débarqué à Bastia, avec le corps de troupes qu'il commandoit, & délivré cette Ville que les rebelles tenoient bloquée, voulut s'avancer dans le pays au-delà du Golo jusqu'à San Peligrino sur les bords de la mer. Ce poste lui paroissoit important pour soumettre la Pieve de Cazinca, de Bigorno, de la Vagna, de Moriani, & de Campoloro. Les rebelles le laisserent tranquillement passer le Golo; sur un Pont de pierre, nommé dans le pays Ponte Golo; quand ils le virent engagé comme ils le désiroient, ils vinrent dès le lendemain au nombre de cinq à six mille hommes sur les

hauteurs qui bordent à quelque distance les deux côtés de la riviere. Dans cette position les vivres manquerent bientôt à M. de Wachtendonck : pour en avoir, il falloit gagner Bastia : il voulut y retourner par le même chemin qu'il étoit venu : il trouva le Pont gardé par les rebelles : il tenta de les y forcer ; il perdit à cette attaque 1200 hommes, & ne se sauva avec le reste de ses troupes & ses drapeaux, qu'à la faveur d'une honteuse capitulation, signée par Castinetta, un des plus grands assassins & des plus fameux brigands qui fût à la tête des révoltés.

Sur la fin de cette campagne, M. de Maillebois sçachant combien notre Régiment, toujours dispersé dans tous les postes les plus dangereux, étoit fatigué, lui donna la Ville d'Ajacio pour quartier de rafraîchissement pendant l'hiver. Il y eut dix jours de marche, le neuvieme il se trouva tout entier réuni sous ses drapeaux. Plusieurs Compagnies en avoient été éloignées pendant plus de deux ans, sans avoir pû les rejoindre. Tout le Régiment étant arrivé à la plage du lieu de son quartier d'hiver. M. le

Comte de Vatteville, Lieutenant-Colonel & commandant ledit corps, ordonna à M. Pouchaut, Capitaine Ayde-Major, de faire mettre la troupe en bataille, & aux tambours de se rendre au centre du Régiment, & de battre un ban, après lequel il me reçut en disant : » Messieurs les Officiers & Soldats, de la part du Roi, vous reconnoîtrez le R. P. de Singlande pour votre Aumônier, & vous lui obéirez en tout ce qu'il vous dira pour le service spirituel. » Ma réception faite Messieurs les Officiers vinrent m'embrasser, & me témoigner le plaisir qu'ils en ressentoient ; il y avoit déjà deux ans que je remplissois l'emploi d'Aumônier, & personne n'avoit encore eu le moindre mécontentement de moi. M. le Comte de Vatteville me remit devant Messieurs les Officiers mon Brevet, dont voici la teneur.

Brevet d'Aumônier accordé par Sa Majesté, au R. P. de Singlande.

« Aujourd'hui quartorzieme du mois de Novembre 1758, le Roi étant à Fontainebleau, bien informé de la piété, bonne vie, mœurs, vigilance, & sage conduite du R. P. de Singlande, & de la fidélité & affection à

son service : Sa Majesté lui a donné & octroyé la charge d'Aumônier, à la suite du Régiment Infanterie de Bearn, vacante, & non pourvue, pour dorénavant en faire les fonctiens, & en jouir aux honneurs, autorité, prérogatives, droits & appointemens, tels & semblables dont jouissent ceux qui sont pourvus de pareilles charges : m'ayant Sa Majesté, pour témoignage de sa volonté, commandé de lui en expédier le présent Brevet, qu'Elle a signé de sa main ; fait contresigner par moi son Conseiller, Secrétaire d'Etat, & de ses Commandemens & Finances. *Signé*, LOUIS ; plus bas, Chavin d'Angervilliers ».

Ma réception faite, le Régiment entra dans la Ville, & chacun fut à son logement. Après avoir été voir le mien, je rejoignis le corps des Officiers, & tous ensemble nous fûmes faire notre visite chez M. de Larnage, Commandant de la Place, ensuite nous fûmes chez Messieurs les Officiers des Régimens de Chaillou & Forêt.

Le lendemain je me disposai à visiter toutes les Compagnies, pour connoître par moi-même quelles étoient

la vie & les mœurs de chaque Soldat en particulier ; j'appris qu'un nommé Barbu, natif de Nîmes en Languedoc, soldat de la Compagnie de M. Barot, étoit Calviniste : je demandai à lui parler, & j'entrepris de le faire entrer dans le sein de l'Eglise ; pour cela, je commençai par lui représenter le danger de son état, & l'avantage infini qu'il y auroit pour lui, d'embrasser la religion de son Prince, la religion de son corps, & de presque tous ses concitoyens. Touché de ces motifs, il me protesta qu'il n'étoit point opiniâtre, & qu'il ne demandoit qu'à connoître la vérité, pour s'y rendre : là-dessus je l'instruisis de mon mieux sur tous les articles contestés entre nous & les Calvinistes ; quand enfin je l'eus mis dans les dispositions nécessaires, je lui fis faire abjuration dans l'Eglise Cathédrale d'Ajacio le 24 Février. A cette abjuration assisterent tous les Messieurs du Chapitre, les Régimens de Chaillou, Forêt, & Bearn, la garnison Génoise, avec une aussi grande quantité de Bourgeois, que l'Eglise put contenir ; la cérémonie faite, j'entonnai en action

Conversion d'un soldat de Bearn.

de grace le *Te Deum*, qui fut accompagné des orgues & des inſtrumens de muſique : tout étant fini, je fis en préſence de l'aſſemblée la lecture de la lettre ſuivante.

Permiſſion du S. Pere pour faire gras, accordée aux Militaires.

« Le Pape accorde, mon R. P. aux militaires la permiſſion de manger gras en Carême, tout le temps & tous les jours qu'ils ne pourront pas facilement, & ſans augmenter leur dépenſe, trouver du maigre : vous n'uſerez de la permiſſion qu'après en avoir conféré avec M. le Marquis de Maillebois. Je ſuis, mon R. P. avec toute l'affection poſſible, le Cardinal de Tencin; en date du 20 Juin 1741 ».

Après la lecture de cette lettre, je priai à dîner une partie du Clergé, & j'emmenai le nouveau converti : cette converſion ne demeura pas infructueuſe, elle en fit naître pluſieurs autres, ſurtout celle du neveu d'un Miniſtre de Genêve, ſoldat du Régiment de Forêt.

Arrivée de l'époux & du frere de Madame Colonna.

Vers ce temps le mari & le frere de Madame Colonna arriverent de Gênes. Cette Dame s'étoit attiré l'eſtime & la conſidération de toute la garniſon Françoiſe, par les manieres géné-

reuſes avec leſquelles elle recevoit indiſtinctement tous les Officiers, & ſurtout par la conduite qu'elle tenoit à l'abri des ſoupçons & de la malignité. Meſſieurs de Bearn furent en corps lui faire leurs complimens ſur le retour de deux perſonnes qui devoient lui être ſi cheres : elle leur répondit, qu'elle étoit bien ſenſible à leur attention, qu'effectivement elle revoyoit ſon frere avec plaiſir, mais qu'il n'en étoit pas ainſi par rapport à ſon époux. Cette réponſe ſurprit entierement ceux à qui elle étoit faite ; elle leur parut cacher un myſtere qu'ils n'oſoient approfondir ; ils ſe retirerent, mais ils ne furent pas plutôt rendus chez eux, qu'ils me prient d'aller trouver cette Dame, & de lui offrir de leur part tous les ſervices qui dépendroient d'eux. Je me chargeai de cette commiſſion avec d'autant plus de plaiſir, qu'elle me fourniſſoit l'occaſion de témoiguer ma reconnoiſſance à cette Dame, qui en toutes rencontres m'avoit comblé de politeſſes & de bienfaits. Je lui témoignai l'impatience qu'avoient Meſſieurs les Officiers de notre Régiment, de ſça-

voir quel chagrin pouvoit avoir une Dame qui méritoit ſi peu d'en éprouver : elle me répondit que ſon époux avoit été pris à la tête des Corſes, commandant en qualité de Colonel ; qu'il avoit été conduit priſonnier à la grande Tour de Gênes ; qu'on ne l'avoit renvoyé ſur ſa parole d'honneur, qu'à condition qu'il reviendroit, & qu'il l'emmeneroit vive ou morte avec lui ; qu'ayant témoigné à ſon mari la répugnance qu'elle avoit pour le ſuivre dans ſa priſon, elle en avoit été extrêmement maltraitée. A ces mots elle découvrit ſon bras, elle me le fit voir tout meurtri de coups qu'elle avoit reçus. Je rapportai à Meſſieurs les Officiers ce que j'avois entendu & vu ; on en fut pénétré de douleur ; ne pouvant empêcher ſon départ, on retint ſes effets ſous prétexte que la garniſon s'en emparoit, & puis à l'inſçu de ſon mari, on lui en fit remettre la valeur. Le triſte état où ſe trouvoit cette infortunée Dame, parvint aux oreilles des principaux parmi la Nobleſſe & la Bourgeoiſie Corſe ; je fus encore chargé de lui donner avis du

desir extrême qu'ils avoient de lui rendre service ; l'occasion s'en présenta peu de jours après, & elle en profita adroitement ; elle trouva moyen de s'évader pendant le dîner, & de se rendre près d'un Couvent de Capucins, à deux mille de la Ville. Là elle trouva 400 Corses qui l'attendoient pour la mettre à couvert de la captivité à laquelle son mari vouloit la réduire, & des outrages qu'il lui auroit fait essuyer : je n'ai pu sçavoir ce qn'elle est devenue dans la suite, il est certain que son sort auroit été des plus heureux s'il eût répondu à sa vertu.

Il y a à Ajacio beaucoup de Grecs, au sujet desquels j'ai fait des recherches qui ne seront point indifférentes pour les lecteurs : ce que je rapporterai, m'a été communiqué par des personnes bien instruites, & sur-tout par un des principaux de ces Grecs, nommé Théodorico, de la maison des Stephanopoli, une des plus distinguées parmi celles qui se sont établies en Corse.

Colonie des Grecs a Ajacio.

Cette Colonie Grecque vient de la Morée, où fut Lacédémone, Ville autrefois si fameuse, & qui à présent n'est

qu'un gros Bourg connu ſous le nom de Miſitra. Les Grecs qui habitoient ce petit canton, s'appelloient dans les derniers temps, Menotes, & ſous ce nom étranger à leur pays, conſervant tout le courage de leurs ancêtres, même après la priſe de Conſtantinople, ils oſerent faire tête au Turc, & à la faveur de leurs montagnes, ils ſe ſoutinrent long-temps contre toute la puiſſance de ce formidable ennemi; mais enfin, obligé de ſuivre le torrent & de céder à la force d'un Empire élevé ſur les ruines de tant d'autres, ils aimerent mieux s'expatrier eux-mêmes, que de recevoir la loi dans une terre où leurs peres l'avoient donnée : réduits à prendre la fuite, ils n'aſpiroient qu'à trouver un Prince Chrétien qui voulût leur donner un azile dans ſes Etats. Après beaucoup de travaux, de dangers, d'obſtacles & de difficultés, ils arriverent enfin à Gênes, au mois de Janvier 1676, où ils conclurent avec la République une convention, en conſéquence de laquelle ils furent tranſportés le mois de Février ſuivant, dans l'Iſle de Corſe. A leur arrivée

arrivée à Sagone, où ils avoient débarqué; on leur proposa trois pays incultes à défricher dans la Pieve de Vico. Ces trois pays étoient Revida, Paonia, & Salogna. Après les avoir examiné tous les trois, ils donnerent la préférence à celui de Paonia, qui leur parut le plus gras & le meilleur.

Ils se trouverent environ six cent au commencement de leur établissement; leur convention avec les Génois consistoit en plusieurs articles, dont le plus essentiel fut celui par lequel ils s'engageoient à payer à la République un tribut annuel, évalué à cinq livres de Gênes par chaque famille, & à la moitié pour les veuves, qui ne furent point censées former une famille complette. Les quatre principaux chefs de cette Colonie furent seuls exempts de ce tribut; le pays abandonné à ces généreux fugitifs, fut par eux divisé en cinq parties; bientôt leur travail supléant à tout le reste, ils vinrent à bout de le rendre si fertile, & si abondant, qu'il excita la jalousie des Corses leurs voisins, plus ennemis du bonheur des autres, que capables de travailler à s'en

procurer un ſemblable. Ceux-ci vinrent pluſieurs fois pour les attaquer, & détruire, s'ils pouvoient, un établiſſement dont la richeſſe & l'abondance inſultoient à leur pareſſe, & rendoit leur pauvreté plus dure & plus mortifiante; mais les Grecs joignant le courage à l'induſtrie, à la faveur des armes qu'on leur permettoit de porter, les obligerent toujours de renoncer à leurs indignes projets; & ils demeurerent ainſi pendant quinze ans tranquilles dans leur poſſeſſion. Ils profiterent ſi bien de ce loiſir, pour cultiver leurs terres, qu'ils leur donnerent toute l'amélioration dont elles étoient capables. Les Corſes s'étant généralement révoltés en 1729 contre les Génois, voulurent les engager dans leur parti. Pour les forcer à prendre les armes avec eux, ils les attaquerent à différentes repriſes, mais inutilement: les Grecs fideles à leur devoir, les repouſſerent toujours avec ſuccès juſqu'à 1731, que cédant enfin à la force ſupérieure des rebelles, ils leur abandonnerent leurs terres & leurs habitations, & allerent chercher un azile à Ajacio.

La révolte ayant été un peu appaisée au commencement de 1733, beaucoup de Grecs retournerent à leur établissement, pour y reprendre le cours de leurs travaux, & y jouir du fruit de leurs peines; mais les désordres ayant recommencé l'année suivante, ils furent obligés de renoncer à leurs espérances, & de tout abandonner à la merci de leurs ennemis, dont la rage destructive ne laissa dans son entier que ce qui ne put être entamé ni par le fer ni par le feu.

Cette Colonie s'étoit assez heureusement multipliée pendant les 50 ans qu'elle étoit demeurée tranquille à Paonia. Elle ne prospere pas si bien à Ajacio, & depuis qu'elle y réside, elle a considérablement diminué; cependant dans le démembrement qu'on en fit en 1740, elle se trouvoit encore composée de 800 personnes. Elle n'a point de quartier propre dans la Ville où elle puisse se réunir; chaque particulier étant réduit à se loger où il le peut, elle se trouve dispersée par-tout indistinctement. L'amour du travail semble la passion des femmes, comme le

courage la vertu des hommes. Dans toutes les occasions où M. de Maillebois les a employés, ils ont parfaitement fait leur devoir; leur fidélité pour les Génois est à toute épreuve : il faut aussi convenir que les Génois ne les ont jamais maltraités : s'ils en avoient ainsi usé avec les Corses, ceux-ci probablement n'auroient jamais songé à se révolter : que de meurtres, que d'assassinats, toujours de la justice, quelquefois de la bonté auroient épargné à l'univers!

Quoique les Grecs parlent Italien, & qu'ils élevent leurs enfans dans cette langue, ils sont cependant grands admirateurs de la leur, & de son énergie : ils prétendent qu'elle est la plus noble, & la plus expressive qui ait jamais été; quoiqu'on leur reproche, avec raison, de ne parler qu'un Grec corrompu, & bien inférieur à celui que parloient les Platons, les Sophocles, & les Démosthenes; ils sont intraitables sur cet article, & prétendent toujours qu'ils parlent Grec dans toute sa pureté; ils sont sur-tout jaloux de leur façon de prononcer, qu'ils disent être la seule véritable. Je ne suis pas en état d'en juger, tout ce que je puis

dire, c'eſt qu'elle eſt d'une délicateſſe infinie; rien n'eſt ſi touchant que les différens tons qu'ils prennent en liſant; je ne connois aucun peuple qui ſçache faire ſentir les accens avec autant de grace & d'harmonie.

Religion des Grecs.

On ſçait que les Grecs en général ſont ſchiſmatiques; plus ennemis du Pape & des Latins, qui réellement ne leur font aucun mal, que des Sultans & des Turcs qui les accablent; tant il eſt vrai, qu'il n'eſt point de haine plus violente que celles qui ſont inſpirées par la religion; mais la Colonie qui eſt en Corſe n'eſt compoſée que de Catholiques Romains, & s'il y a entre eux & nous quelque différence, elle n'eſt que ſur quelque point non eſſentiel de diſcipline. Leur dogme eſt entierement conforme au nôtre; ils font à préſent leur Office dans une Chapelle de la Cathédrale, qui eſt l'unique Paroiſſe de la Ville d'Ajacio. Leurs Papas, ou leurs Prêtres ſont mariés, & portent tous une longue barbe; ils reçoivent les Ordres des mains d'un Evêque, qui réſide à Rome, & qui eſt entretenu par le Pape, pour les don-

ner à tous les Grecs Catholiques, qui se trouvent répandus dans les différentes Villes d'Italie. On leur enseigne la Théologie dans un Collége établi pour cela à Rome : leurs Mariages, leurs Baptêmes, leurs Enterremens se font selon le rit de leur Eglise ; leur Baptême se confere par immersion, en plongeant trois fois l'enfant dans l'eau du Baptistere ; ils employent pour la Communion, du pain fait avec du levain ; leur Office est beaucoup plus long que le nôtre ; ils ont plusieurs Carêmes, & ils les jeûnent tous avec une scrupuleuse exactitude ; au reste, leur dévotion est mêlée de quantité de superstitions ridicules ; ils craignent sur-tout les sortileges & les maléfices ; par exemple, quand deux Grecs se marient, on se garde bien de publier des bancs, de peur que les futurs époux ne soient exposés à quelque funeste enchantement ; d'ailleurs, ils se marient volontiers, le mariage étant en honneur parmi eux, & ordinairement accompagné d'une heureuse fécondité.

J'ai dit que les femmes Greques étoient extrêmement laborieuses, &

c'eſt ce qni les éloigne des vices ſi ordinaires aux autres femmes, la moleſſe, la coquéterie & le libertinage. Toujours dans la retraite, ſans communication qu'avec les perſonnes de leur famille, elles ne s'occupent que du ſoin d'élever leurs enfans, de veiller à leur ménage, & d'aller à la campagne couper du bois, ou faire d'autres ouvrages encore plus pénibles; leur temps ainſi employé, elles n'ont pas l'idée de la moindre intrigue amoureuſe. D'ailleurs, elles conſervent un reſte de fierté Orientale, qui fait que naturellement elles ne voyent que leur mari & leurs parens, qui de leur côté, ſont fort jaloux de leur femme & de leurs filles, & ne ſouffriroient pas volontiers la moindre apparence de galanterie & de déſocdre.

Vie retirée des femmes Greques.

Toujours retirées, toujours occupées, ſans envie de plaire à d'autres qu'à leurs maris, elles n'ont qu'un très-petit ſoin de leur parure; auſſi rien de plus ſimple & de plus modeſte que leur façon de s'habiller. Elles portent une chemiſe fort courte, qui ordinairement eſt de coton, une juppe de couleur

bleue ou rouge, ornée par le bas d'un triple rang de rubans de différentes couleurs; un corset très-épais les serre extrêmement, depuis les reins jusque sous la gorge. Elles ont par-dessus un habillement de la couleur de leur jupon, qui ressemble assez à celui des hommes; une espece de toque leur serre aussi extrémement le front; elles portent de plus un voile de toile ou de mousseline, qui a bien quatre de nos aulnes de largueur. Elles lui font faire trois ou quatre plis sous le menton, qu'elles tiennent caché, & qu'elles découvrent en rejettant leur voile derriere elle, quand elles veulent parler : il est d'usage de ne point faire blanchir ce voile tout le temps que dure le deuil pour les peres ou pour les maris, ce qui fait qu'au bout de quelques jours il devient d'une saleté dégoutante; elles ne portent aucune chaussure & marchent toujours nuds-pieds; elles y accoutument leurs petites filles dès l'âge de trois ans, ainsi qu'à porter sur leur dos & sur leurs épaules les plus lourds fardeaux.

Les bas, les souliers, & les chapeaux des hommes sont semblables aux nôtres,

nôtres ; ils font monter presque jusqu'à l'estomac une large culotte, qui, par l'effet qu'elle produit, ressemble assez à la juppe d'une femme ; ils font entrer dans cette culotte une camisole bleue ou rouge, & par-dessus un habit sans poche, ni plis, presque à la mode des Turcs, ou des Burerres de Campa en Navarre. Sous cet habillement ils portent une large ceinture qui fait trois ou quatre fois le tour de leur corps ; plusieurs y mettent leur mouchoir, leur montre, & leur argent : ils ont un long & large sabre pendu sous le bras gauche, & un poignard attaché à leur ceinture. La couleur violette & pourpre est une marque de distinction parmi eux, & n'est permise qu'aux plus considérables : j'ai dit que la République de Gênes n'avoit point de meilleurs sujets que les Grecs pour le courage & la fidélité ; leur probité en tout ce qui intéresse le commerce & la société civile, n'est pas moins considérable : j'ai eu assez long-temps d'intimes relations avec plusieurs, je n'ai rien vu dans aucun d'eux, qui ne fût effecti-

vement digne de ce qu'ont dit de leurs ancêtres les anciens Spartiates aux plus beaux jours de leur empire. Leur ſituation eſt malheureuſement bien différente ; mais c'eſt ſur leurs vertus, & non ſur leurs ſuccès, qu'on doit juger du mérite des hommes. Quel bonheur pour la France, ſi elle pouvoit attirer dans ſon ſein de pareils hommes ! Hélas, ils ſont ſi mal en Corſe ; ils trouveroient dans nos Provinces tant de bonnes terres encore en friche ; qui eſt-ce qui empêche qu'ils ne viennent former parmi nous un établiſſement que la paix & la sûreté que nous leur procurerions, leur travaux, leur induſtrie, leur fécondité rendroient en peu de temps ſi floriſſant, & ſi avantageux, & pour eux, & pour nous.

Deſcription d'Ajacio.

La Ville d'Ajacio eſt bâtie dans une plaine, ſur la côte Occidentale de la Corſe, à 20 lieues de Baſtia par terre. Sa ſituation eſt des plus agréable, & c'eſt, ſans comparaiſon, la plus jolie Ville que j'ai vûe dans la Corſe. Avant que d'y entrer, il faut traverſer un Fauxbourg aſſez grand : toutes les rues ſont droites & larges : les maiſons pour la plûpart réuniſſent également les

commodités au-dedans, & les agrémens au-dehors. On y remarque quelques beaux édifices, ſur-tout la Cathédrale & le College des Jéſuites. Leur Bibliotheque donne ſur la mer, & jouit du plus agréable point de vûe qu'on puiſſe imaginer. Ces Peres n'enſeignent que les Humanités, & la Rhétorique. La Philoſophie, & la Théologie, ſont entre les mains des Franciſcains. La Ville d'Ajacio n'eſt pas mal peuplée, on y compte juſqu'à 4000 Habitans. C'eſt le Siége d'un Evêque: la République de Gênes y entretient ordinairement un Commiſſaire général, comme à Baſtia celui qui pendant mon ſéjour étoit pourvu de cette place, s'appelloit le Marquis de Sophrani, homme plein de probité, de droiture, & de politeſſe, & dont les François n'ont jamais eu qu'à ſe louer. Il y a dans cette Ville un commerce aſſez conſidérable de corail, de planches, de membrures, de madriers, de poutres & de ſolives, qui ſe font de différens arbres qui croiſſent abondamment dans pluſieurs Pieves de cette partie de l'Iſle. Ce commerce eſt fort

lucratif, & plusieurs Habitans s'y enrichissent extrêmement : on y voit encore, ainsi qu'à Bastia, une grande quantité de Cordonniers. Le Golfe d'Ajacio est très-beau & très grand : le mouillage y est sûr & à l'abri des coups de vents : l'entrée en est défendue par une petite Citadelle, qui cependant est assez bonne. Elle a été bâtie par le Maréchal de Thérmes, après qu'il se fut emparé de la Ville sous Henri II. L'on voit encore son nom sur un bastion, du côté de la terre : les fortifications de la Ville même se réduisent à une forte muraille qui l'entoure de toutes parts. Il n'y a à Ajacio qu'une seule incommodité, mais qui est très-grande, c'est le défaut de bonne eau ; l'on n'y boit que de l'eau de citerne, ordinairement mal conservée. Pour en avoir de fontaine, il la faut aller chercher à deux mille. Il n'est pas nécessaire que je dise qu'il y a à Ajacio deux Couvens de S. François, l'un des Capucins, l'autre des Récolets. Ces Religieux sont toujours nécessairement comptés parmi les Habitans de toutes les Villes de la Corse.

Dans le courant du mois d'Août, nous reçûmes ordre de sortir d'Ajacio, & de nous rendre à Calvi pour nous y embarquer, & retourner en France. Nous partîmes en conséquence : & je ne trouvai rien qui fût digne de remarque avant d'arriver à Vivario ; j'eus dans cet endroit occasion de tenir conversation avec le Potestat de ce lieu ; c'est le nom qu'on donne aux premiers Magistrats : je tâchai de lui faire sentir tous les malheurs qu'entrainent ordinairement la révolte des sujets contre leurs Souverains : quel avantage ce seroit pour les Corses, de terminer leurs dissentions, & de rentrer sous la domination des Génois, qui, instruits par le passé, paroissoient disposés à mieux les traiter à l'avenir. Les Génois, me répondit-il, ont-ils été eux mêmes plus soumis que nous à leurs Souverains ? Combien de fois n'ont-ils pas manqués de fidélité aux Rois de France qu'ils avoient eux mêmes choisis pour les gouverner ? Témoins leur fameuse révolte contre Louis XII. & dont ce Prince, maître de leurs biens, & de leurs vies ; mais trop bon pour des

Départ d'Ajacio.

traitres comme eux, ne les punit que par la suppression de leurs priviléges : ce n'est qu'à force d'infidélités & de révoltes, qu'ils sont venus à bout d'établir parmi eux le Gouvernement dont ils jouissent : c'est leur exemple que nous suivons, c'est à l'indépendance, c'est à la liberté que nous aspirons sur leurs pas ; peut-être ne serons-nous pas toujours plus malheureux qu'eux : si nous ne réussissons pas, nous aurons l'honneur de l'avoir tenté. Que peut-il nous arriver de pis, que l'esclavage dans lequel nous avons si long temps gémi ? La mort est-elle plus horrible que la vie que nous avons menée ? Encore, si nous mourons, ne mourrons-nous pas seuls, & avant que nos oppresseurs puissent triompher de notre destruction, ils auront à pleurer le sort de bien des leurs que nous aurons entraînés dans notre perte ? Il faudroit avoir entendu ce discours pour en sentir toute la force. Envain aurois je entrepris d'y répondre, persuadé qu'il n'y avoit rien à gagner sur un esprit ainsi disposé : je me retirai, prévoyant dès-lors que le feu de la révolte qu'on se

flattoit d'avoir éteint, ne tarderoit pas à se rallumer, & à la moindre occasion, produiroit un nouvel embrâsement plus rapide & plus violent que tous les autres.

De Vivario, nous allâmes à Mérosalia, & de là enfin à Calvi. On ne parloit dans cette Ville, que de guerre, & ce n'étoit pas sans fondement. Il y avoit à craindre que quelque Puissance étrangere ne formât le projet de descendre dans l'Isle. Pour en empêcher les succès, on demanda aux Génois six pieces de canons, dont on vouloit garnir le Golfe de San Fiorenzo. Ils tinrent plusieurs conseils à ce sujet, dont le résultat fut de nous refuser; & pour justifier ce refus, ils déouterent à leur Envoyé en France, un courier extraordinaire. Leurs raisons étoient le défaut d'artillerie de leur part, & l'inutilité du parti que nous voulions prendre: ils sçurent si bien les faire valoir; qu'effectivement nous ne pensâmes plus à défendre l'entrée de San Fiorenzo.

On disoit encore à Calvi, que l'Empereur envoyoit six mille hommes, & que ces troupes seroient dans l'Isle au

mois de Juillet 1740 : mais ce n'étoit qu'un faux bruit, qui n'avoit pas l'ombre de vraisemblance.

Levée d'un nouveau Régiment Corse.

Le Roi avoit donné ses ordres pour la levée d'un Régiment d'Infanterie Corse. Il devoit n'être composé que de jeunes gens du pays, servir en France, sur le pied de Régiment étranger, & porter le nom de Royal Corse. Tout cela étoit très-facile à ordonner, mais très difficile à exécuter. M. de Maillebois le sentoit, & c'est pour cela qu'il avoit différé jusqu'à ce que les plus grandes difficultés fussent levées ; ces difficultés venoient de l'esprit d'indépendance qui regne parmi les Corses, & les rend incapables de subordination & de discipline ; de leur ambition qui les rend rivaux les uns des autres, & qui empêche qu'aucun d'eux veuille se soumettre & obéir à un autre qu'il regarde d'ailleurs comme son égal ; de leur paresse, qui est telle, qu'ils aiment souvent mieux manquer des choses les plus nécessaires, que de prendre la moindre peine pour se les procurer : enfin de leur coutume de se marier dès la plus tendre jeunesse ; de sorte que quand ils

ſont en âge de porter les armes, outre les liens qui attachent tous les hommes à leurs pays, les Corſes y ſont encore retenus par leur engagement avec leurs épouſes, & leur tendreſſe pour leurs enfans. On commença d'abord par former des Compagnies ou des Eſcouades de jeunes Corſes : on en donna le commandement à ceux qui en parurent le plus dignes & par leur naiſſance & par leur probité. On n'eut que de bonnes façons pour ceux qui voulurent s'y enroler : on y admit les rebelles, ainſi que ceux qui étoient toujours demeurés fideles : on affecta beaucoup d'égards & de conſidération pour tous ceux qui ſe diſtinguerent par leur valeur & par leur conduite. On vint par-là à bout de faire naître parmi les mutins, le deſir de profiter de cette iſſue, pour ſortir avec honneur du labyrinte ſans fin, où leur révolte les avoient engagés. Quand tout fut ainſi diſpoſé, M. de Maillebois réunit ces différentes Compagnies, en fit un ſeul corps, ſous le nom que la Cour avoit elle-même choiſi, & le premier Colonel de ce nouveau Régiment fut M. le

Marquis de Vence, d'une des plus anciennes familles de Provence. M. Lafond de Cujula, Officier de Bearn y entra en qualité de Capitaine, ainſi que quelques autres François qu'on y fit paſſer en différens grades, pour y perfectionner l'ordre & la diſcipline.

Mœurs, Religion & uſages des Corſes.

Les Corſes en général ont l'eſprit d'une vivacité & d'une pénétration ſingulieres ; il ne faut qu'un mot ſur une affaire, pour la leur faire ſaiſir & comprendre dans ſa totalité. S'ils ont eux-mêmes à s'expliquer ſur leurs intérêts, rien de plus vif & de plus preſſé, & en même-temps de plus exact & de plus clair que leur expoſé. Ceux mêmes qui paroiſſent les plus groſſiers, qui ont eu le moins d'éducation, ſans art & ſans études ; au premier coup d'œil pénétrent les ſentimens de ceux auſquels ils ont affaire : s'ils ne les ſentent pas dans des diſpoſitions favorables, ſans entrer dans un verbiage inutile, ils ſe retirent en diſant qu'ils reviendront une autre fois, qu'on ſera mieux diſpoſé pour les entendre, & effectivement ils ne manquent pas de revenir, juſqu'à ce qu'ils trouvent enfin

le moment favorable dont ils profitent ſur le champ pour obtenir ce qu'ils demandent. Ils ne manquent pas de courage, mais leur courage tient plus de la fineſſe des Italiens, que de l'intrépidité des François : rarement affrontent-ils la mort à découvert : s'ils attaquent, c'eſt à la faveur des montagnes & des bois, parmi leſquels ils ont toujours beaucoup moins à craindre que leurs ennemis. A l'égard de la conſtance & de la fermeté, aucune nation ne l'emporte ſur eux : point de diſgraces qui les abattent, point de ſupplice qu'ils ne ſoutiennent, ſans donner le moindre ſigne d'impatience ou de douleur. Une fois qu'ils ont dit leur fameux mot *patienza*, il n'eſt aucune torture capable de leur arracher un cris ou un ſoupir : on ne ſçauroit s'imaginer juſqu'où ils pouſſent la ſobriété, & combien il leur faut peu pour vivres. Six châtaigniers & autant de chevres ſuffiſent pour l'entretien & la nourriture du ménage le plus nombreux. Rien de plus sûr que les droits d'hoſpitalité chez les Corſes : ceux-mêmes qui font métier de voleurs publics, les reſ-

pectent au point qu'on n'a plus rien à craindre d'eux : dès qu'on a été reçu dans leurs maisons, loin d'attenter aux biens & à la vie de leurs hôtes, ils se font un religieux devoir de les défendre contre ceux qui pourroient les attaquer ; & si en sortant de chez eux, il se trouve quelque passage dangereux, ils les accompagnent jusqu'à ce qu'ils se flattent de les avoir mis en sûreté. Rien ne manque chez eux aux apparences de la Religion : beaucoup d'assiduités aux Prieres & aux Offices, grande foi aux Reliques, aux Images, & aux Chapelets, & sur tout un respect extrême, une confiance sans borne pour les Moines & les Religieux, à l'entretien & l'aisance desquels ils sacrifient souvent leur propre nécessaire. A ces qualités, dont aucunes ne sont parfaitement bonnes, ils joignent les vices les plus grossiers & les moins pardonnables : ils sont d'une paresse & d'une fainéantise qui ne se conçoivent pas ; aucuns des avantages que procure la culture des terres, l'application au commerce, l'étude des Arts & des Sciences, ne sont capables de les tirer de leur stupide indo-

lence : errer dans les bois, dormir dans leurs cabanes, ou jouer aux cartes, ſont les ſeules occupations qu'ils connoiſſent. Ce ſont les étrangers qui font chez eux tout ce qui eſt tant ſoit peu pénible. Il vient tous les ans dans la Corſe des Sardes & des Luquois enſemencer les terres, recueuillir les bleds, couper les bois, ſcier les planches, tailler les pierres, & faire en un mot tout ce qui demande de la peine & du travail : s'il reſte encore quelqu'autre choſe de dur & de pénible à faire, les femmes ſeules en ſont chargées ; l'indolence & la pareſſe ſemblent être de tous temps attachées au ſol de la Corſe. Les anciens Romains alloient vainement à la chaſſe des Habitans de l'Iſle pour en faire des eſclaves ; les Corſes alors aimoient mieux ſe laiſſer aſſomer quand ils étoient pris, & mourir ſous les coups, que ſe rendre aux deſirs de leur Maître, & rien faire qui leur fût de quelque utilité : c'eſt de leur pareſſe que vient leur ſobriété, & c'eſt par leur ſobriété que s'entretient & s'accroit leur pareſſe. Leurs haines, & leurs vengeances ſont implacables : ils ne ſça-

vent ce que c'eſt que de pardonner une injure ; quelque légere qu'elle ſoit ; le reſſentiment qu'ils en ont ne s'éteint que dans le ſang de celui qui la leur a faite. Pour entretenir & irriter ce mortel reſſentiment, ils laiſſent croître leur barbe, juſqu'à ce qu'ils l'ayent aſſouvi. On ne voit dans toute l'Iſle que des malheureux qui portent à leur menton l'horrible ſigne de la rage dont leur cœur eſt tranſporté. Envain tâcheroit-on de les appaiſer, la mort ſeule peut empêcher l'exécution de leur exécrable projet. Le larcin, le vol, & le brigandage ſemblent chez eux autoriſés par l'uſage ; pluſieurs en font profeſſion ouverte, & la terreur qu'ils inſpirent, ne fait que leur donner une nouvelle conſidération dont ils ſe ſervent, pour ſe livrer à de plus grands excès, & commettre impunément tous les jours de plus horribles attentats : leur orgueil & leur arrogance ſont extrêmes : leurs femmes en ſont les premieres & les plus ordinaires victimes : on ne ſçauroit rien imaginer de plus miſérable que la condition de ces pauvres créatures : nées pour être les compagnes

& partager les biens & les avantages de leurs maris, elles ne sont que leurs esclaves, condamnées à leur rendre toute leur vie les services les plus bas & les plus humilians. Les Corses ne semblent prendre des femmes que pour leur commander avec fierté & s'en faire servir sans égard & sans ménagement. Jamais ils ne daignent manger avec elles ; les filles partagent avec leurs meres le mépris & le dédain de leurs peres ; les garçons qu'ils regardent comme leur seule richesse, épuisent seuls leurs soins & leur tendresse ; également jaloux les uns des autres, & avides de leur liberté, ils ne sçavent ni se passer de Maître, ni leur obéir. Dans ce conflit continuel de passions opposées, il est impossible qu'ils fassent heureusement la guerre & qu'ils jouissent long-temps en repos des avantages de la paix.

Les Religieux en Corse, tiennent un rang trop considérable pour que je n'en dise pas quelque chose.

Leur Eglise est la sépulture ordinaire de tous les Habitans. Un Corse croiroit ne pouvoir au Jugement dernier

avoir part à la Résurrection glorieuse, si ses cendres n'avoient été unies dans le tombeau, avec celles de quelques Récolets ou Capucins. Les Religieux contens de laisser aux Prêtres Séculiers le vain titre de Curés, font seuls leurs fonctions, & à l'exception des dixmes que les Loix Ecclésiastiques ne leur ont pas permis de s'approprier ouvertement, ils ont usurpé tous leurs autres droits.

Seuls possesseurs de tous les corps des Corses, après leur mort, ils sont encore les seuls maîtres & les seuls arbitres de leurs biens pendant leurs vies: étant les dépositaires & les gardiens de toutes les Charges, de tous les Titres, & de tous les Contrats de l'Isle, ils s'attribuent les connoissances de toutes les causes dont ils décident absolument, sans le secours des Procureurs & des Avocats. A peine dans le cours de plusieurs années, quelques affaires sont-elles portées au Tribunal séculier, établi par la République, pour terminer les différens. Etant effectivement les seuls Juges Souverains, & pour le spirituel, & pour le temporel, ils jouissent

ſent d'un crédit & d'une autorité ſans borne, ſur l'eſprit de ce peuple ignorant & ſuperſtitieux. Par un renverſement qui ne ſe conçoit pas, mais qui n'eſt cependant que trop ordinaire dans les choſes de ce monde, l'orgueil & l'ambition ſont l'appanage de ceux dont l'humilité devroit par état être la premiere vertu, & point d'hommes plus jaloux de commander, que ceux qui ont fait vœu d'obéir. Les Religieux Corſes l'emportent à cet égard ſur tous les autres : ils joignent à l'orgueil de leur nation, celui de leur état, & brûlant ſans ceſſe du deſir inquiet de dominer, ils ne peuvent ſouffrir de Supérieur, ni parmi eux, ni parmi les étrangers. Leur crédit & leur autorité ne ſuffiroient pas à leur ambition, s'ils ne favoriſoient encore leurs autres paſſions. Les Corſes, ſi jaloux de leurs femmes, ſont, à l'égard des Religieux, d'une complaiſance que la ſuperſtition & la crainte ſeules peuvent inſpirer. Quelqu'évident que ſoit le déſordre, ils s'aveuglent eux-mêmes pour ne le pas voir. L'habit Religieux eſt un voile qui couvre tout, & ſous lequel tout ſe

fait impunément, ſans honte & ſans ſcandale : mais rien n'a mieux prouvé combien il eſt dangereux de laiſſer trop de crédit & d'autorité dans un Etat, à des Religieux, que l'abus funeſte qu'en ont fait ceux de la Corſe dans les derniers troubles. Ces hommes qui ne devroient être que des Anges de paix, ſe ſont faits les plus cruels miniſtres de la guerre : loin de faire ſervir leur pouvoir à appaiſer les eſprits, ils ne l'ont employé que pour les irriter : au lieu d'éteindre le feu de la révolte, ils ont été les premiers à l'allumer, à l'entretenir & à l'étendre par-tout où il a dépendu d'eux, il n'eſt point de factions, point de conſpirations dans leſquelles ils ne ſoient entrés : on les a trouvés à la tête de tous les partis qu'on a eu à combattre.

M. de Maillebois pouſſé à bout par les intrigues & les emportemens des Capucins, & ne voulant pas en venir contr'eux aux dernieres extrêmités, crut qu'il n'y avoit d'autres moyens pour les ſoumettre, que de mettre la réforme dans leur Couvent : il propoſa pour cet effet un plan que la Cour ap-

prouva. Il vint de France en Corse quatre Capucins d'un mérite supérieur; le premier, nommé le Pere Latour, étoit d'une très-bonne maison de Provence: ayant obtenu du Pape & du Général tous les pouvoirs nécessaires pour se faire obéir, à leur arrivée dans l'Isle, ils voulurent commencer par assembler un Chapitre général. Les Capucins de Corse regardoient ce Chapitre tenu au milieu d'eux, par des étrangers, comme la ruine de leurs priviléges & de leur liberté. Pour parer le coup, ils donnerent toutes les paroles, & firent toutes les protestations imaginables; l'on fut assez bon pour s'en contenter. Les Visiteurs ne furent pas plutôt partis, qu'au mépris de leurs promesses & de leurs sermens, ils se montrerent encore aussi inquiets, aussi remuans qu'auparavant. En vain le Saint Pere a-t-il récemment envoyé un Vice-Légat pour les réduire; le mal a tellément gagné parmi eux, qu'il n'y auroit effectivement que le fer & le feu qui pussent le guérir.

Il n'y a parmi les Corses ni Procureurs ni Avocats. Les Religieux,

comme je l'ai dit, les exemptent de ce fleau, & c'eſt, ſelon moi, le ſeul ſervice qu'ils leur rendent. Il n'y a auſſi dans toute l'Iſle des Médecins qu'à Baſtia & à Ajacio, & encore ne ſervent-ils qu'à amuſer les Génois dans leurs indiſpoſitions familieres.

Les Corſes contens de les honorer de loin, quand ils ſe portent bien; jamais ne les appellent auprés d'eux, quand ils ſont malades. Quelques ſimples dont ils connoiſſent la propriété, ſont les ſeuls remedes qu'ils employent eux-mêmes, ſans aucun ſecours mercenaire de la part des étrangers. J'ai remarqué que ſans Chirurgiens & ſans Médecins, ils ne laiſſent pas de guérir plutôt, & de vivre plus long-temps qu'on ne fait communément en France.

Les Corſes en général ſont d'une taille qui tient le milieu entre la haute & la médiocre; ils ſont bien faits, forts, vigoureux, & ſur-tout extrêmement alertes; ce qui leur vient de l'uſage où ils ſont de courir & de gravir ſans ceſſe ſur leurs montagnes: ils ſeroient d'une phiſionomie aſſez agréable, s'ils étoient moins mal-pro-

pres, mais les cheveux qu'ils portent tous extrêmement gras, & leur ſale barbe, les défigurent à un point qui n'eſt pas ſoutenable Quelque ſoin qu'ils puiſſent prendre de leur perſonne, il reſte cependant dans leurs traits & ſur leur viſage quelque choſe de dur & de farouche.

Leur langage eſt de deux ſortes. Celui qu'on parle dans les Villes eſt un Italien aſſez correct & facile à entendre, parce que la plûpart de ceux qui les habitent, ont voyagé quelque temps en terre ferme, & ont fait quelque séjour dans les grandes Villes d'Italie, comme Livourne, Florence, Rome, & les autres.

A l'égard du menu peuple & des montagnards, ils ne parlent qu'un Italien extrêmement corrompu & qui eſt mêlé d'une infinité de mots Maureſques, que les Corſes policés, ni les étrangers ne peuvent comprendre.

Leurs habillemens ſe reſſentent de la groſſiéreté de leurs mœurs. Ceux qui ſont un peu aiſés, & qui vivent dans les Villes, s'habillent à la Françoiſe : quelques femmes y ſont auſſi vêtues

comme les nôtres ; mais les autres ont les cheveux treſſés & un béguin rond de toile blanche : elles portent un petit juſte de ſoie ou de drap rouge & deux juppons bleus ; elles en retrouſſent un ſur leur tête qui leur ſert alors de voile, & lorſqu'elles rentrent dans leurs maiſons, elles le rabaiſſent & laiſſent voir un corſet d'aſſez belle étoffe, avec un mouchoir fin ſur leur col ; leur tête eſt ornée d'une eſpece de petit toquet avec une pointe panchée vers l'œil gauche, ce qui donne aux jeunes perſonnes un air aſſez revenant : la couleur des juppes eſt la même pour les femmes & pour les filles ; celles ci qui paroiſſent rarement ſeules dans les rues, ont des bas rouges & des ſouliers dont le deſſus eſt d'étoffe de ſoie. Le menu peuple dans les Villes eſt vêtu à la façon des montagnards, & il n'y a rien de plus hideux que leur habillement : on ne ſçait quand on les voit de loin avec leur barbe & leur manteau de Capucins, ſi ce ſont des créatures humaines ou des ours : au lieu de chapeaux, ils portent des bonnets de groſſe laine, de la couleur de leur veſte : ſous leur

manteau écourté, ils ont une camiſole d'un mauvais drap jeaune ou rouge avec une veſte de pareille étoffe, mais de couleur brune : ils ont tous des botines, du moins ceux qui ſont un peu à leur aiſe, & c'eſt l'uſage des Prêtres & des Religieux. Pour les montagnards, ils couvrent leurs jambes de peaux de chêvre dont le poil eſt en dehors : leur chauſſure répond au reſte de leur habillement; ce ſont d'informes ſouliers plats, dont le cuir n'eſt point corroyé, & qu'ils garniſſent de clouds pour ſe ſoutenir plus aiſément ſur le penchant des montagnes & des précipices qu'il leur faut ſans ceſſe parcourir. Ils ſont dans leurs courſes, armés de fuſils, de piſtolets, de poignards & de ſtilets : ils ont une cartouche à leur ceinture, pleine de poudre & de plomb : ils portent auſſi ordinairement une gourde remplie de vin, & un petit ſac où ils mettent du pain de châteigne, ou bien des châteignes roties. Dans cet équipage ils parcourent tout le pays. Les femmes des montagnards ſont vêtues de la même étoffe que leur mari : ſur leur cheveux treſſés, au lieu de bonnet, elles

portent un béguin de toile jeaune : pour ce qui eſt de leur chauſſure, la nature en a fait les frais : elles vont ſans bas & ſans ſouliers à leurs pénibles travaux, & à l'égard de la propreté, elles ne s'en piquent pas plus que ceux avec leſquels elles ſont condamnées à vivre.

La Corſe, malgré ce qu'en a dit autrefois Séneque, eſt à préſent en général un très-bon pays. Il eſt cependant vrai que les marais qui ſe trouvent ſur la côte Orientale de cette Iſle, y répandent des exhalaiſons qui rendent l'air groſſier & mal-ſain : c'eſt probablement ce qui a inſenſiblement dépeuplé & ruiné les Villes de Mariana, d'Aleria & les autres qui ſe trouvoient autrefois ſur cette Plage ; mais ſur la côte Occidentale & dans le milieu de l'Iſle, l'air y eſt auſſi pur & auſſi ſain que par-tout ailleurs, & l'on y vit auſſi long-temps & dans une auſſi bonne ſanté. Le chaud & le froid ne ſont pas à beaucoup près les mêmes par-tout ; le froid regne ſur les montagnes : le chaud ſe fait ſentir dans les plaines, mais la proximité de la mer rend cependant l'un & l'autre ſupportables.

La terre y fournit ce qui eſt néceſſaire, non ſeulement à l'entretien, mais encore aux délices de la vie ; ſi elle étoit cultivée, comme elle pourroit l'être, elle ſuffiroit à la ſubſiſtance d'un bien plus grand nombre d'Habitans. Outre les bleds de toutes eſpeces qu'elle produit en abondance, elle produit d'excellens raiſins & de belles olives, dont on pourroit faire de très-bon vin, & de l'huile qui ne céderoit qu'à celle de Provence, ſi l'on ſçavoit cueillir ces fruits à temps, & les apprêter. Elle produit auſſi quantité de citrons, de limons & d'orangers, qui preſqu'en tout temps, chargés de fruits & de fleurs, embaument l'air d'un parfum continuel, & forment le plus riant ſpectacle. Mais la production la plus ordinaire & la plus abondante, eſt celle des châtaigners. L'Iſle eſt remplie de ces arbres, & le peuple ne vit preſque que de leur fruit. A l'exception des loups, des lapins & des pies, on y trouve tous les autres animaux du continent. Les merles ſur-tout y abondent, & y ſont d'un goût que pluſieurs ne trouvent point inférieur à celui des ortolans. Il

y a quelques vers à ſoye dans l'Iſle ; ſur-tout à Ajacio ; mais ce commerce eſt bien éloigné d'être pouſſé juſqu'où il pourroit être. Il y a peu de rivieres conſidérables, & aucune n'eſt navigable, mais toutes ſont extrêmement poiſſonneuſes : elles ſont ſur tout remplies de truites les plus délicieuſes & les meilleures qu'on puiſſe manger. Parmi les rivieres de l'Iſle, il y en a une qui n'eſt pourtant qu'un ruiſſeau, mais qu'on ne doit pas oublier, à cauſe d'une propriété ſinguliere qu'ont ſes eaux ; c'eſt de polir & de blanchir le fer qu'on y met, & de le rendre au bout de quelque temps, auſſi poli, & auſſi brillant que de l'argent. Ce ruiſſeau s'appelle Reſtonica ; il a fort peu de cours, paſſe proche Corte, & va ſe jetter dans le Tavignano.

Telles ſont les remarques que j'ai faites ſur les productions de la Corſe, & les mœurs de ſes Habitans. On ſeroit peut être bien aiſe, d'avoir une deſcription de Baſtia, qui en eſt la Capitale, & de quelqu'autres Villes dont je n'ai point parlé ; mais je me ſuis fait une loi de ne dire des pays, que ce

que j'en ai vu moi-même : ainſi l'on me pardonnera de ne rien avancer ſur le témoignage des autres, par rapport à Baſtia & aux Villes où je n'ai point été.

Parmi les bandits qui reſtoient encore dans la Corſe, il y en avoit ſurtout deux plus fameux & plus redoutables que les autres, par leur audace & par leurs brigandages : on n'entendoit parler que des vols & des aſſaſſinats qu'ils commettoient, tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre ; de ſorte qu'on ne ſe croyoit effectivement nulle part en ſûreté. On avoit inutilement mis leur tête à prix ; ils avoient habilement éludé toutes les pourſuites qu'on avoit faites, & jamais on n'avoit pû, ni les ſaiſir par force, ni les ſurprendre par adreſſe : enfin on réſolut d'en délivrer l'Iſle, de façon ou d'autre. On envoya après eux un détachement de ſoldats, avec promeſſe de les bien récompenſer, s'ils pouvoient les préſenter morts ou vifs ; après des recherches d'autant plus exactes, qu'elles étoient animées par l'eſpoir de la récompenſe, le détachement parvint enfin à l'endroit où ces aſſaſ-

ſins étoient alors retirés. C'étoit ſous un rocher dans lequel ils avoient pratiqué pluſieurs trous qui leur ſervoient de retraite, ainſi qu'aux autres qui faiſoient le même métier qu'eux. Le détachement ayant exactement occupé toutes les iſſues de ce funeſte repaire, ſe croyoit sûr de ſa proye, & les deux brigands tant cherchés, ne pouvoient leur échapper, s'ils n'avoient uſé ſur le champ d'un ſtratagême qui leur réuſſit probablement plus qu'ils n'oſoient eux-mêmes l'eſpérer. Dès qu'ils ſe virent inveſtis, ils couvrirent d'un chapeau un phantôme de paille, qu'ils préſenterent à une des iſſues par où ils pouvoient ſortir. Nos ſoldats n'apperçurent pas plutôt ce chapeau, qu'ils crurent que c'étoit un de ceux qu'ils cherchoient, & pour ne le pas manquer, firent tous enſemble feu deſſus. Les deux brigands qui n'attendoient que cela, ſortent auſſi-tôt, ayant chacun deux piſtolets à la main, & tirent ſur nos gens qui ſe trouvant alors ſans avoir de quoi leur répondre, ne penſent qu'à leur propre sûreté, & laiſſent pour toujours échapper ceux qu'ils avoient ſi long-temps

cherchés, & qu'ils se flattoient enfin de tenir. Qu'on juge par ce dernier trait, de la qualité de l'esprit des Corses. On ne trouva dans le rocher dont ils venoient de se sauver, que quelques méchants haillons, & l'habit de l'Officier de Flandre, que j'ai dit avoir disparu du jour où il fut à la chasse. Cette occasion perdue, il fallut renoncer à les rejoindre, & nos soldats furent obligés de s'en venir avec le regret de s'être donné bien de la peine, & la honte de n'avoir point réussi.

Nous partîmes de Calvi le 8 Septembre 1741, & les malheurs que nous avions essuyés à notre passage en l'Isle, nous faisoient craindre pour notre retour en France : mais ce second trajet fut aussi heureux, que le premier avoit été funeste ; & dès le lendemain 9, nous arrivâmes heureusement à Antibes, avec tout le convoi qui étoit de 70 ou 80 Bâtimens de transport.

Le Régiment de Bearn, à son arrivée à Antibes, eut ordre d'aller en garnison à Sisteron. Un Sergent de ce Régiment vint nous joindre dans cette Ville avec 20 hommes de recrue qu'il

Arrivée en France.

avoit faite en Languedoc; dès qu'ils furent incorporés dans les Compagnies, je fus les voir, en qualité d'Aumônier, pour m'informer s'il n'y en avoit point parmi eux qui n'eussent pas encore fait leur premiere Communion. Huit jours après, je reçus une lettre de M. l'Evêque de Sisteron, par laquelle il me prioit de l'aller trouver à son Château de Leurs, pour me communiquer une affaire qu'il ne vouloit traiter avec moi que de vive-voix. Je montai sur le champ à cheval, & me rendis auprès de lui: il me fit l'accueil le plus gracieux. Après m'être raffraîchi & reposé quelque temps, je fus, avec Sa Grandeur, faire un tour de promenade sur la grande chaussée, jusqu'à l'heure du souper, qui fut servi avec une abondance & une délicatesse convenables à la table d'un Prélat; & proportionné au nombre des conviés. Pendant le repas, on me fit une infinité de questions, sur les mœurs & les usages de la Corse ausquelles je tâchai de répondre de mon mieux. Le lendemain Sa Grandeur me fit appeller à huit heures du matin, pour me communiquer l'affaire pour

laquelle elle m'avoit fait venir. C'étoit au ſujet d'un Religieux Diacre, engagé & conduit au Régiment avec la nouvelle recrue qui y étoit arrivée : ce malheureux s'étoit fait connoître à un Grand-Vicaire ; ce Grand Vicaire en avoit inſtruit l'Evêque. Sa Grandeur ſouhaitoit qu'il fût renvoyé à ſon Couvent : je lui répondis que le rapport qu'on lui avoit fait pouvoit n'être que trop vrai, attendu que toutes les fois que j'allois faire mes viſites à l'Hôpital, j'avois remarqué qu'il y avoit un nouveau ſoldat, qui, dès qu'il me voyoit paroître, ne manquoit jamais de ſe cacher, en mettant ſon linceul ſur ſon viſage. Pour ce qui étoit de ſon congé, je promis à Sa Grandeur de faire mon poſſible pour l'obtenir ; & en effet, dès que je fus de retour au Régiment, je fis ſi bien auprès de ſon Capitaine, qu'il conſentit à le remettre entre les mains de l'Evêque de Siſteron, qui le fit rentrer dans ſon Monaſtere, avec promeſſe qu'il ſe corrigeroit à l'avenir. Je ne ſçais s'il a tenu parole ; mais aſſurément il avoit beaucoup à travailler pour devenir d'un mauvais ſoldat, un paſſable Religieux.

Le temps des semestres étant venu, M. le Marquis de Valence me fit l'honneur de m'écrire pour m'inviter à passer ce temps avec lui dans ses terres. Je communiquai la lettre à M. de Vatteville, Lieutenant Colonel. Il fit assembler tous les Officiers ; j'eus l'honneur d'exposer à ces Messieurs le sujet de mon départ, & je pris la liberté de leur demander s'il y en avoit aucun parmi eux qui eut quelque sujet de plainte contre moi : tous d'un commun accord me rendirent le témoignage le plus flatteur, & dirent qu'il seroit à désirer que tous les Aumôniers me ressemblassent ; & pour preuve de leur satisfaction, ils ne se contenterent pas de me donner le Certificat le plus honorable, ils y joignirent une somme considérable d'argent, qu'ils me forcerent d'accepter pour faire mon voyage.

Muni du passe port & du viatique qu'on avoit bien voulu me donner, je me mis en marche, & pris ma route par Aix. J'eus le plaisir de me trouver dans cette Ville avec l'Ambassadeur du Grand-Seigneur & toute sa suite ; je lui vis prendre le caffé. Sur le chemin d'Ar-

gon, je rencontrai l'Ecuyer qui étoit chargé de faire conduire les chevaux que Sa Hautesse envoyoit à Sa Majesté. Le soir il fut lui-même dans toutes les écuries voir s'il ne manquoit rien, & si les chevaux étoient traités comme ils devoient l'être. L'Interprête qui l'accompagnoit, lui dit que je désirois de les voir. Par un excès de politesse & de complaisance, qui me prouva que chez toutes les nations les personnes bien élevées la poussent aussi loin qu'en France; il ordonna qu'on les fit harnacher, & que quand ils seroient dans tout leur appareil on me fit entrer; ce qui fut ponctuellement exécuté. On me dit le nom d'un chacun : les caparaçons étoient d'une richesse immense, celui sur-tout qui couvroir le petit cheval destiné à M. le Dauphin, étoit d'un brillant & d'un prix qui ne se peuvent estimer.

Le lendemain j'arrivai sur le soir à Avignon, & fus loger à l'Hôtel de Saint Omer, où je soupai avec dix ou douze Messieurs, que je ne connoissois pas, mais qui me parurent des hommes d'honneur & de probité. Après le Avignon.

ſoupé, quatre de ces Meſſieurs m'inviterent à aller prendre le caffé avec eux : comme je ſortois, l'Aubergiſte me dit, où allez vous, Monſieur, en me ſerrant la main ? à cette demande, & plus encore à ce ſigne, je compris que j'étois mal aſſocié ; mais je ne ſçavois comment rompre la partie. Je le priai de dire à mon domeſtique de laiſſer la porte de la rue entr'ouverte, & de m'attendre dans ma chambre, après quoi je ſuivis ceux avec qui je m'étois engagé, & me rendis au Caffé. On y ſervit des liqueurs & j'en bus, mais ſans y trouver beaucoup de gout : ce qui redoubloit mon embarras, c'étoit la préſence de deux jeunes Demoiſelles d'une complaiſance peu ſcrupuleuſe pour mes compagnons : je ne cherchois qu'à ſortir du mauvais pas où je m'étois mis, lorſqu'une de ces Demoiſelles ſe retira. Je crus en avoir trouvé le moyen, & je le ſaiſis : je priai celle qui reſtoit, de deſcendre une bouteille d'eſcubat qui ſe voyoit ſur une quatrieme planche ; elle me dit qu'elle n'étoit pas aſſez grande ; je lui répondis qu'il n'y avoit qu'à ſe ſervir d'une échelle : ma

compagnie approuva mon expédient, on en fut chercher une, & deux de mes Cavaliers se mirent à la tenir. Dans le moment je jettai un écu de six livres sur la table pour le payement de cette bouteille, & sortis, en disant que j'allois revenir. Ceux qui ne tenoient point l'échelle me firent l'honneur de me suivre; honneur dont je me fusse passé très-volontiers. Pour venir enfin à bout de les écarter un peu de moi, je prétextai quelque besoin. Ils ne furent pas plutôt éloignés de cinq ou six pas, que je m'enfuis au plus vîte dans mon Auberge, gagnai ma chambre, & m'y renfermai; bien heureux d'en avoir été quitte pour la peur, & d'avoir, pour six francs, sauvé mon honneur & ma vie; j'ai sçu depuis me défier des hommes, & ne me joindre qu'à ceux que je ne connoissois autrement que pour avoir soupé dans une Auberge avec eux.

Le lendemain je fus voir ce qu'il y a de plus curieux dans la Ville. Avignon est avantageusement située dans une plaine agréable & fertile. Elle est assez grande & assez belle; mais elle

a le défaut des Villes qui appartiennent à l'Eglise, c'est de n'être point peuplée à proportion de sa grandeur; & si elle n'étoit un azile pour une infinité de personnes qui n'en trouvent point en France, elle deviendroit bientôt comme Ferare, qui, après avoir été si peuplée & si florissante, tant qu'elle a eu des Ducs particuliers, est à présent si déserte & si abandonnée, qu'elle passe dans toute l'Italie pour avoir plus de maisons que d'habitans. Avignon a été le séjour des Papes depuis Clément V. jusqu'à Grégoire XI. l'espace de 62 ans, pendant le grand schisme d'Occident, un des compétiteurs à la Papauté s'y retira, & y fixa son Siege. Elle appartient au Pape, en vertu de la cession qu'en fit Jeanne, Reine de Sicile, & Comtesse de Provence, pour une somme qu'on prétend n'avoir jamais été payée. Si cela étoit, le Pape n'y auroit d'autre droit, que celui de la prescription; droit que les Souverains ne reconnoissent que quand le bien de la paix & le bonheur de leurs sujets le demandent. Le Palais que les Papes & les Prétendans à la Papauté

ont occupé, n'a rien de remarquable, que ſon étendue qui ſeroit immenſe, s'il étoit fini, & l'épaiſſeur & la force de ſes murailles qui le rendent plus ſemblable à la fortereſſe d'un tyran qui cherche à ſe garantir du reſſentiment de ſes ſujets opprimés, qu'à la maiſon d'un bon pere qui fait les délices de ſa famille. Ce Palais, ou plutôt cette Forte-reſſe, eſt la demeure de M. le Vice-Légat. C'eſt le nom qu'on donne aux Eccléſiaſtiquesque la Cour de Rome envoye pour gouverner les Villes & les pays qui lui appartiennent. Avignon eſt un Archevêché érigé par Sixte IIII. Il y a auſſi une Univerſité fondée par Boniface VIII. un Tribunal ſupérieur, nommé la Rotte, un autre Tribunal plus craint & effectivement plus redoutable: le Tribunal de la Sainte Inquiſition, & un Bureau des Monnoyes. Les Egliſes y ſont riches & magnifiques; il n'eſt preſque point de Moines & de Religieux qui n'y ayent un ſuperbe Couvent. Le College que les Jéſuites y poſſedent eſt magnifique. Il ne reſte plus que quatre arches entieres des treize qui formoient le fameux Pont

que cette Ville avoit ſur le Rhône. Elle eſt la Capitale du Comtat du même nom, appartenant au Pape & entierement enclavé dans la France.

Toulouſe. D'Avignon je me rendis à Toulouſe, Ville très ancienne, dans le haut Languedoc, Capitale de cette Province, & une des plus conſidérables de France, avec un Archevêché érigé par Jean XXII. en 1317. Une Univerſité fameuſe, ſurtout pour le Droit : un Parlement, le ſecond du Royaume pour l'ancienneté de ſa création & l'étendue de ſon reſſort : un Préſidial, une Généralité, une Sénéchauſſée, une Intendance, un Hôtel des Monnoyes & une Académie de Belles-Lettres, connue ſous le nom de Jeux Floreaux. L'Hôtel-de-Ville de Toulouſe porte le nom de Capitole, & les Echevins de Capitouls : le rang de Capitouls annoblit ceux qui y ſont élevés. On vient tout récemment de rétablir l'Hôtel-de-Ville de Toulouſe ; c'eſt, ſans contredit, un des plus beaux du Royaume, ainſi que la place ſur laquelle il eſt ſitué, & que l'on vient auſſi de finir, avec la belle Eſplanade Royale. Toulouſe n'eſt point peuplée

à proportion de ſa grandeur. Il y a un grand nombre de Couvents de Religieux qui ſont très-utiles au public, ſur-tout les Cordeliers du Salin qui ſont les Aumôniers du Parlement, & les Tieriſeres du Capitole, avec le pouvoir d'aller exhorter à la mort ceux qui ſont condamnés au ſupplice. Le Pere Jean-Joſeph Faure a eu la générosité de préférer ce pénible emploi à celui de Gardien de ſon Ordre. Ce Couvent a été fondé en 1281, par un nommé Bachin, originaire de cette Ville.

Toulouſe eſt avantageuſement ſituée pour le commerce : il ne s'y en fait cependant preſque point. Les Habitans aiment mieux ſuivre le goût & le penchant qu'ils ont preſque tous pour les Arts & les Sciences : auſſi cette Ville a-t'elle produit une infinité d'hommes du premier mérite en ce genre.

De Toulouſe je me rendis auprès de M. de Valence, où je paſſai une partie de mon ſemeſtre : l'autre je l'employai à voir les parens & les amis que j'avois dans le pays, ſur-tout M. le Baron de Saint Paſtou, beau frere de feu M. de Caſtellane, Evêque de Glandeve, de M.

le Comte de Château-Renard, Brigadier des Armées du Roi, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Languedoc, Dragon, & M. son fils qui aujourd'hui occupe le même grade & se montre digne héritier du courage de ses ancêtres; & chez Messieurs de Fabas, à Simore: la maison de ce Seigneur s'est depuis éteinte au service du Roi. L'unique héritiere qui en est restée, a épousé un Lieutenant Colonel d'Infanterie, & en a eu des enfans, qui marchant sur les traces de leurs peres, ont servi avec honneur dans le cours des dernieres guerres. Je me refaisois heureusement des fatigues que j'avois essuyées à mon passage en Corse, & pendant le séjour que j'y avois fait, lorsque je reçus une lettre de M. le Commandant du Régiment de Bearn, par laquelle il me mandoit que la troupe avoit ordre de sortir de Sisteron, & de se rendre à Huningue en Alsace, & qu'ainsi mon semestre fini, je vinsse la rejoindre dans cette Ville. Je ne manquai pas de lui obéir, & je fus à Huningue aussi-tôt que je le devois. A mon arrivée Messieurs les Officiers me comblerent de politesse.

teſſe. Tous à l'envi s'empreſſerent de me régaler : il n'eſt point de bonnes façons qu'ils n'euſſent pour moi, ſurtout M. le Baron de Landas. Il ſouhaitoit la ſurvivance d'Aumônier du Régiment pour un de ſes couſins : il me la demanda, je lui promis de lui remettre mon Brevet avant un an, mais ſa retraite du Régiment me diſpenſa de ma parole. Senſible à toutes les bontés qu'on avoit pour moi, je fus trouver le Major pour le prier de ne point retenir de bénéfices ſur les Lieutenants, de ne le faire que ſur les Capitaines pendant la paix, parce que j'avois ſuffiſamment de quoi m'entretenir d'une maniere conforme à la ſimplicité de mon état.

Quelque temps après mon arrivée à Huningue, en revenant à 10 heures du ſoir de voir un malade à l'Hôpital, je paſſai par une méchante rue nommée la rue Caſſe-cou, où je rencontrai deux Caporaux qui ſe battoient à l'épée. A peine pouvois-je diſtinguer les objets ; cependant, ſans différer, je me hazardai à les ſéparer ; mais tandis que j'en arrêtois un, l'autre me pre-

nant pour ſon adverſaire, me porta un coup que je reçus dans le côté; heureuſement qu'il ne pénétra pas bien avant. Je me fis connoître, & quoique bleſſé, je les reconduiſis l'un & l'autre à leur quartier, & les priai de me venir trouver le lendemain vers les ſix heures du matin. Ils me le promirent, & me tinrent effectivement parole; le ſujet de leur querelle étoit une malheureuſe qu'ils ſe diſputoient tous les d'eux, & qu'aucun ne vouloit céder à l'autre; je terminai le différend en les engageant à y renoncer; cela fait, ils furent bien-tôt raccommodés, & ils ont toujours vêcu en bonne intelligence. Il eſt vrai que je pris le meilleur moyen pour l'entretenir, en faiſant chaſſer de la Ville la fille qui auroit encore pu la rompre; je demandai ſon expulſion à M. de Leſſel, alors Lieutenant de Roi; il me l'accorda avec toute la facilité qui convient à de pareilles graces.

Bâle. La Ville de Bâle n'eſt qu'à une lieue d'Huningue; il me prit un jour envie de la voir. C'eſt une des plus riches & des plus belles Villes de la Suiſſe, Capitale du Canton de même nom, &

qui eſt le neuvieme parmi les treize, qui compoſent la Ligue Suiſſe. Cette Ville eſt ſur le Rhin qui la diviſe en parties inégales; la grande du côté de la Suiſſe, & la plus petite du côté de la France. Ces deux parties ſont jointes par un ſuperbe Pont. C'étoit autrefois le ſéjour d'un Evêque ſuffragant de Beſançon qui prétendoit être Seigneur temporel de la Ville; mais depuis que Œcolampade a détruit la Religion Romaine, établi la Proteſtante, l'Evêque & ſon Chapitre ont été obligés de ſe retirer à Porentru, qui eſt avec Delemont, la ſeule Ville conſidérable qui lui ſoit demeurée fidelle. Bâle, en chaſſant ſon Evêque, & en aboliſſant tout ce qui l'uniſſoit avec l'Egliſe Romaine, n'a pas laiſſé de conſerver ſon Univerſité, quoique fondée par le Pape Pie II. en 1459. Elle eſt connue dans l'Hiſtoire par le fameux Concile qui s'y tint dans le quinzieme ſiecle; mais ce qui la rend à préſent plus célebre, c'eſt ſon commerce qui eſt aſſurément un des plus conſidérable de la Suiſſe. Après avoir vû cette Ville, je voulus encore voir ſon Arſenal qui eſt aſſez bien en-

tretenu ; celui qui me le montroit, me faiſoit en même-temps un pompeux récit de toutes les victoires que les Suiſſes ont remportées ſur les Nations étrangeres, & particuliérement ſur les François. Je lui répondis : il y a donc long-temps ; car à préſent c'eſt, ſans contredit, un des peuples les plus belliqueux de l'Univers, & qui ſeul ſous le dernier Roi, a tenu contre preſque toute l'Europe. Ce propos fut relevé beaucoup plus que je ne m'y ſerois attendu ; il fut rapporté aux Magiſtrats : ceux-ci s'aſſemblerent en grande délibération, pour ſçavoir ce qui convenoit de faire en pareille circonſtance. Le Vicaire de Huningue avec qui j'étois venu, ne ſçavoit à quel Saint ſe vouer ; enfin, tout bien conſidéré, l'avis fut de me faire dire que je pouvois me retirer, que quelque choſe que j'euſſe dit, on étoit perſuadé que je ne doutois pas de la valeur des Suiſſes. Sur cette permiſſion je ſortis de l'Arſenal, & me rendis chez le Bourguemeſtre qui me régala, comme je l'avois moi-même quelques jours auparavant régalé dans mon logement à la garniſon de Huningue,

où il étoit venu me voir.

Les Aumôniers de Régiment ne reçoivent leur approbation que du Grand Aumônier de France. Comme je n'avois presque point demeuré dans le Royaume avec le Régiment ; je ne m'étois point encore pourvu des pouvoirs nécessaires pour remplir les fonctions de mon Ministere. A mon arrivée à Huningue, je les avois demandés à M. le Cardinal de Rohan, Evêque de Strasbourg. Son Eminence me les fit sur le champ expédier, & je les reçus à mon retour de Bâle. Je n'en rapporte point ici la teneur : il suffit de dire, que quelque simple qu'elle soit, on ne peut s'empêcher d'appercevoir la noblesse & la grandeur qui étoient le caractere de cet auguste Prélat.

Huningue est une petite Ville, mais très-forte dans le Lantgraw qui fait partie de la haute Alsace ; elle a été fortifiée par M. le Maréchal de Vauban, dont le génie fait l honneur, & les ouvrages sont le rempart de la France. Elle est située sur le bord du Rhin, à une lieue de Bâle, comme je l'ai dit, & un boulet de canon tiré d'un de ses Huningue.

baſtions, peut aller juſques dans le milieu de cette Ville. Au bout de ſix mois nous eûmes ordre de nous rendre au Queſnoi; mais avant de ſortir de Huningue, il arriva une avanture que je ne veux pas oublier, pour faire voir qu'il eſt bon d'obliger, mais qu'il eſt cependant quelquefois dangereux de le faire, ſur-tout quand ceux qu'on oblige ne le meritent effectivement pas. Une Laitiere du Briſguaw, pays qui appartient à la Maiſon d'Autriche, voulut vendre à une Vivandiere du Régiment de Bearn ſon lait un liard plus qu'à l'ordinaire; la Vivandiere outrée de cette rencherre, commença par dire à la Laitiere tout ce qui lui vint à la bouche de plus injurieux; celle-ci accoutumée à ces propos, lui rendit avec uſure tout ce qu'elle en avoit reçu; des propos on en vint bien-tôt aux coups de part & d'autre. La Vivandiere dans le fort de la bataille, vint à bout de ſaiſir le pot au lait de la Laitiere, & lui en déchargea un grand coup ſur la tête. A l'inſtant la tête & le pot également caſſés, le ſang & le lait coulerent de toute part; il fallut relever la Laitiere

& l'emporter à la maiſon la plus voiſine, où les Chirurgiens lui ouvrirent la veine, parce qu'elle n'avoit pas encore aſſez perdu de ſang, & lui mirent le premier appareil. L'os de la tête étoit tellement briſé, qu'on lui voyoit la cervelle. M. de Beſſel inſtruit de ce qui étoit arrivé, commença par mettre la Vivandiere en priſon, & ſon affaire prenoit un très-mauvais train. Les parens de la bleſſée, & ſur-tout ſon mari, ayant de leur côté appris ſon malheur, vinrent pour la tranſporter chez elle. C'étoit fait de la Vivandiere, & ſa mort étoit un exemple que la Juſtice exigeoit; mais je ne ſçais comment, ni pourquoi elle trouva moyen d'intéreſſer les Officiers en ſa faveur. Ils me prierent de ménager l'accomodement de ſon affaire avec les parens de la bleſſée; je m'en chargeai, plus par égard pour eux, que par compaſſion pour elle, car elle en étoit abſolument indigne. Je ſortis *incognito* de la Ville, & me rendis chez la malade: je fis aſſembler tous les parens dans la maiſon, & après avoir long-temps diſputé, j'accommodai tout, moyennant dix écus que

je déboursai sur le champ. Cela fait, je revins au plus vîte à la Ville, & je fus bienheureux de n'avoir point perdu de temps. Les habitans du Village qui étoient au Temple, tandis que je négociois, n'eurent pas plutôt appris ce que j'avois fait, qu'il coururent après moi pour m'assommer, s'ils m'avoient pu joindre. Ainsi au risque de ma vie, je sauvai celle de la redoutable Vivandiere. Pour l'infortunée Laitiere, elle mourut au bout de quatre jours. Heureux son mari, s'il n'a fallu que les dix écus que je lui donnai pour le consoler de sa perte.

Il y avoit quelques jours que nous étions sortis de Huningue, & nous marchions vers le Quesnoi, lorsqu'on me vint dire que le Régiment étoit suivi par des personnes qui, d'un sexe trop foible & trop délicat, pour accompagner toujours certains soldats, vouloient les faire déserter, & les retenir auprès d'elles. Cela me fit retourner sur mes pas, & effectivement, à un demi-quart de lieue du gros du Régiment, je rencontrai plusieurs soldats avec quatre prétendues Demoiselles qui me demanderent

derent où je retournois ; je leur répondis que j'allois chercher ma montre que j'avois oubliée au dernier endroit où nous avions couché ; & je fis ſemblant de ſuivre ma route. Lorſque je leur eu laiſſé prendre environ trois quarts de lieue d'avance, je tournai bride pour rejoindre le Régiment ; il y avoit ſur la route une riviere que je cotoyai pendant une bonne demi-lieue, ſans retrouver mes ſoldats : enfin, j'arrivai à un bois fourré & qui n'étoit ſéparé de la riviere que par le chemin pratiqué entre l'un & l'autre : j'entendis ſortir de ce bois pluſieurs voix de femmes, qui diſoient, voilà, mes amis, l'Aumônier qui paſſe : tirez, autrement il va nous faire prendre. Non mes bonnes amies, entendis-je répondre par des hommes que je ne voyois pas : non c'eſt un honnête homme & le pere des ſoldats. A ces propos, quelque preſſé que je fuſſe d'être hors de portée, je me donnai bien garde de hâter le pas : j'affectai au contraire d'aller encore plus doucement, pour qu'on ſe défiât moins de moi. Arrivé au Village où le Régiment avoit fait halte, je fus trouver le Magiſtrat, &

lui demandai ce qui m'étoit néceſſaire pour arrêter ces malheureuſes. Elle ne furent pas plutôt à leur Auberge, que je les fis ſaiſir, & mettre en lieu de ſureté; je ne me contentai pas de leur avoir ôté le moyen de faire le mal; je leur procurai celui de faire le bien, & leur fit tenir quelque argent avec lequel ayant de quoi vivre honnêtement, elles ſortirent pour toujours de l'état où la miſere les retenoit beaucoup plus que le libertinage. A l'égard des ſoldats ſéparés des funeſtes objets qui les ſéduiſoient, ils ne penſerent plus qu'à ſuivre le Régiment, & ils ne ceſſerent depuis de ſe comporter en honnêtes gens.

A mon arrivée au Queſnoy, je fus logé chez Mademoiſelle de l'Epinoi; ſurpris de la magnificence de l'appartement qu'elle me deſtinoit, je la priai de m'en donner un moins vaſte & moins ſomptueux. Elle me répondit que c'étoit l'appartement qu'occupoit auparavant moi, l'Aumônier des Gardes du Corps; j'inſiſtai, en lui diſant qu'il y avoit bien de la différence entre l'Aumônier de ces Meſſieurs, & l'Aumônier d'un

Régiment d'Infanterie ; elle soutint qu'elle n'en avoit point d'autre à me donner, & je fus forcé de l'accepter. Il arriva qu'une des parentes de cette Demoiselle tomba dangereusement malade, & fut abandonnée des Médecins : ce qu'on regardoit comme un signe prochain de mort, fut effectivement ce qui lui procura la santé. Instruit de son état, loin de m'en allarmer, je ne fis qu'en mieux augurer : je me fis conduire chez elle, & dès que je l'eus vue, je ne craignis point de lui promettre un parfait rétablissement sous huit jours, si elle vouloit suivre le régime que je lui prescrirois. Quelque disposée qu'elle fût à mourir, elle consentit volontiers à faire tout ce qui pouvoit lui prolonger la vie ; elle suivit exactement mon ordonnance, & elle fut avant la huitaine entierement rétablie. Que penser de la science de certains Médecins, s'ils ignoroient le régime que je lui conseillai ? Que penser de leur probité, si le connoissant, ils refuserent de s'en servir ? Hélas ! ce ne seroit pas la premiere fois que la santé & la vie des malades ont été

ſacrifiées à l'honneur de la Caſſe & du Séné ?

Quoique pourvu de la part du grand Aumônier des pouvoirs néceſſaires pour remplir mon miniſtere, j'en demandai encore la permiſſion à Monſeigneur l'Archevêque de Cambray, dans le Diocèſe duquel ſe trouve la Ville du Queſnoy. Je ſçavois bien que je n'étois nullement tenu à cette ſoumiſſion ; mais c'eſt un hommage que j'ai rendu à tous les Evêques. Heureux, ſi par cette ſimple déférence, j'avois pu leur témoigner le zele & le reſpect dont j'ai toujours été pénétré envers tout le Corps Epiſcopal. Le premier jour de l'année 1743 étant venu, Mademoiſelle de l'Epinoi entra dès le matin chez moi & couvrit une grande table de biſcuits, de confitures, de thé, de caffé, de liqueurs & d'une infinité d'autres douceurs qu'elle arrangea avec beaucoup d'art & de ſimétrie. Je pris la liberté de lui demander ce que c'étoit que ce nouveau ſpectacle, & pourquoi elle ſe donnoit elle-même tant de peine ; c'eſt me dit elle la coutume dans cette Ville d'avoir au premier jour de l'année une

table ainſi ſervie, pour tous ceux dont on reçoit la viſite. Je la remerciai de mon mieux de ſon attention, & la laiſſai faire pour moi, les frais qu'exigeoit un uſage, auquel ſans elle, je ne me fuſſe certainement point conformé.

Meſſieurs les Officiers de Bearn, Meſſieurs les Officiers du Bataillon de Milice, de Normandie, m'ayant fait l'honneur de me venir voir, ce qu'il y avoit ſur la table ne fut point oublié, & fut au contraire ſi exactement viſité, qu'il y reſta fort peu de choſes avant la fin de la journée.

Le Samdi avant le Dimanche gras, arriva un courier extraordinaire de la Cour, avec ordre de nous rendre au Ban de Baſailles. En conſéquence, nous partîmes le Lundi. Pendant tout le ſéjour que j'ai fait au Queſnoy, je n'ai rien remarqué, ſinon que c'eſt une petite Ville aſſez forte, & où la ſociété, quoique peu nombreuſe, eſt extrêmement aimable. Il y a un Couvent de Récollets à l'honneur deſquels je dois dire qu'ils ne reſſemblent à ceux de Corſe, que par l'habit, étant d'ailleurs auſſi recommandables par leur piété & leur Queſnoy.

modestie, que les autres sont méprisables par leurs mœurs & leur conduite. Du Quesnoy, nous fûmes à Manbeuge, où le peu de temps que j'y demeurai ne me permit point de rien remarquer; & de Maubeuge, nous fûmes à Marienbourg. Le lendemain de notre arrrivée étoit le jour des Cendres; j'en donnai à tout le Régiment avant ma Messe. Le Curé qui le vit, en fut si surpris, qu'il ne put s'empêcher de me le témoigner. Monsieur, lui dis-je, quand le pasteur fait son devoir, le troupeau ne s'écarte pas du sien.

Marienbourg. Marienbourg est une petite Ville de France dans le Pays-Bas, près de Rocroy, bâtie par Marie, Reine de Hongrie, en 1542. Elle est entre deux petites rivieres, dont l'une s'appelle la blanche, & l'autre la noire. Henri II. l'a prit en 1554, & la rendit aux Espagnols en 1559. Elle appartient à la France depuis la Paix des Pirennées, en 1659. Ses fortifications coûtant plus à entretenir, qu'elles ne valoient, Louis XIV. l'a fait démanteler.

Rocroy. De Marienbourg, nous fûmes à Rocroy. Cette Ville du Rhételois en Cham-

pagne, eſt dans une plaine environnée de bois & de forêts ; elle n'a à préſent rien de remarquable, que le champ de bataille où le Prince de Condé remporta en 1643, ſa premiere victoire ſur les Eſpagnols.

De Rocroy nous nous rendîmes au Ban de Baſaille, où nous reçûmes ordre quelques temps après, d'aller à Metz. C'eſt une belle & grande Ville, & depuis les ouvrages que M. le Maréchal de Belliſle y a fait faire, une des plus fortes places de l'Europe. Les rues y ſont étroites & mal alignées ; mais il n'y a rien de plus beau que la nouvelle place, dite la Place de Coaſlin. Sa ſituation au confluent de la Salle & de la Moſelle, jointe à l'induſtrie de ſes habitans, & à la fertilité de ſes environs, contribue à faciliter & à étendre ſon commerce : auſſi, quoiqu'elle ſoit une Ville de guerre, & qu'il y ait toujours une nombreuſe garniſon, elle ne laiſſe pas d'avoir d'habiles & de riches Négocians. On vante ſes confitures, & ſur-tout celles de Mirabelles. Les Juifs y ont un quartier conſidérable, mais beaucoup trop petit pour le nombre de Metz.

ceux qui l'occupent ; c'eſt le Siége d'un Evêque, auquel il ne manque aſſurément rien du côté des richeſſes, de ce qui eſt néceſſaire pour ſoutenir avec éclat le titre qu'il prend de Prince de l'Empire. Il y a encore pluſieurs Abbayes d'un très-riche revenu. Le Parlement que Louis XIV. y a établi, eſt pour l'étendue du reſſort, un des derniers du Royaume. Metz, autrefois capitale du Royaume d'Auſtraſie, ſous la premiere Race de nos Rois, devenue Impériale à la décadence des Carlovingiens, a rentré ſous la domination de ſes anciens Maîtres en 1552, que le Connétable de Montmorenci en prit poſſeſſion, au nom d'Henri II. Charles V. outré de cette perte, l'aſſiégea avec la plus formidable armée qu'il eut jamais miſe ſur pied ; mais le fameux Duc de Guiſe, ſecondé de tout ce qu'il y avoit de plus brave & de plus diſtingué parmi la Nobleſſe Françoiſe, rendit inutile tous ſes efforts, & l'obligea à renoncer à cette entrepriſe, formée avec tant d'appareil & de dépenſe. Le ſiége de Metz fut, comme on le ſçait, ſinon l'écueil de la gloire de ce fameux

Empereur, du moins le terme de ses succès ; & d'autant plus sensible à ce fatal revers, qu'il en avoit moins essuyé, il résolut dès-lors de renoncer à l'Empire, & de mettre dans la retraite, à l'abri des évenemens, les lauriers dont il s'étoit couvert dans son bel âge, & qu'il voyoit malgré lui se flétrir dans sa vieillesse. Quoique la Ville de Metz soit toujours demeurée à la France depuis ce temps ; elle n'y a pourtant été irrévocablement attachée qu'en 1648, lorsque l'Empire, par le Traité de Westphalie, eut solemnellement renoncé à tous les droits qu'il prétendoit avoir sur elle.

De Metz nous eûmes ordre de cotoyer le Rhin jusqu'à Oppenheim, Ville d'Allemagne, dans le bas-Palatinat, & capitale d'un Bailliage du même nom. Cette Ville est située sur une petite élévation, dans un pays dont l'abondance & la fertilité ont réparé en peu de temps, tout ce qu'elle souffrit en 1689 de la part des François qui la saccagerent alors d'une maniere bien contraire à l'humanité dont ils se piquent ordinairement. Je profitai avec plusieurs Officiers du sé-

jour que le Régiment fit dans cette Ville, pour aller à Mayence, acheter les choses que je prévoyois devoir m'être nécessaires au Camp que nous devions former sur le Mein. Mes emplettes faites, je parcourus la Ville, & m'informai de tout ce qui pouvoit y mériter la curiosité. La Ville de Mayence est une des plus anciennes & des plus grandes de l'Allemagne; les rues y sont belles & larges; les maisons propres & agréables; le Palais de la Favorite, sur le bord du Rhin, est charmant; la Cathédrale est d'une élévation prodigieuse: les autres Eglises y sont aussi belles, & toutes fort riches. L'Archevêque de Mayence est le premier des Electeurs Ecclésiastiques; c'est lui qui à la mort de l'Empereur est chargé de convoquer la Diette, pour l'élection de son successeur, & a le droit de présider. Les Arts & les Sciences ont une obligation à Mayence qu'ils ne peuvent assez reconnoître; c'est dans cette Ville que l'Imprimerie a été inventée vers le milieu du quinzieme siecle.

Description de Mayence.

De retour à Oppenheim, je passai le Rhin, & je fus à Mittemberg à la suite

du Régiment de Bearn qui étoit de brigade avec celui de Dauphin & celui de Beaujolois. Mittemberg eſt à quelques lieues au-deſſous d'Aſchaffenbourg, Ville qui eſt ſur le Mein, & appartient à l'Archevêque de Mayence, quoiqu'elle ſoit ſéparée du Domaine de ce Prélat, par bien des Terres & Seigneuries ſur leſquelles il n'a nul droit. Le Roi d'Angleterre s'y étoit porté malgré Milord Stair ſon Général, & il commençoit à s'en repentir. Son armée ſe trouvoit bloquée & affamée par le Maréchal de Noailles; le ſoldat fut réduit à la demie ration, les fourrages ſur-tout manquoient au point qu'il fut propoſé de couper les jarrets à tous les chevaux, ſi on étoit obligé de garder encore deux jours la poſition où l'on ſe trouvoit. Dans ces extrêmités, le Roi ſe détermina enfin à ſe retirer, pour aller chercher des vivres à Hanau, ſur le chemin de Francfort; mais en ſe retirant il étoit expoſé à tout le feu de l'artillerie que les François avoient établi ſur l'autre rive du Mein. Il falloit faire marcher en hâte une armée que la diſette affoibliſſoit, & dont l'arriere-gar-

de devoit naturellement être écrasée. M. le Maréchal de Noailles avoit fait jetter des Ponts entre Ettingen & Aſchaffenbourg ſur le chemin d'Hanau, & les Anglois avoient ajouté à toutes leurs autres fautes celle de laiſſer établir ces Ponts.

Bataille d'Ettingen, en 1743.

Le 26 Juin, au milieu de la Nuit, le Roi d'Angleterre fit décamper dans le plus grand ſilence, & haſarda cette marche précipitée & dangereuſe, & à laquelle il étoit cependant réduit, n'ayant aucune autre reſſource pour ſauver ſon armée.

Le Comte de Noailles qui campoit le long du Mein, s'en apperçut le premier, & il envoya dans l'inſtant en avertir ſon pere. Le Maréchal ſe leve, & voit l'ennemi marcher à ſa perte dans un chemin étroit, entre une montagne & la Riviere : il fait auſſi-tôt avancer trois eſcadrons composés de la Maiſon du Roi, de Dragons & de Huſſards vers le Village d'Ettingen, devant lequel les Anglois devoient paſſer : il fait en même temps défiler ſur deux Ponts quatre brigades d'Infanterie, avec celle des Gardes Françoiſes. Ces troupes

avoient ordre de reſter poſtées dans le Village d'Ettingen, en deça d'un ravin profond. M. de Valliere, Lieutenant Général, homme qui avoit pouſſé le ſervice de l'artillerie auſſi loin qu'il peut aller, tenoit de ſon côté les ennemis dans un défilé entre deux batteries, qui, du rivage plongeoient ſur eux : ils avoient de plus à paſſer un chemin creux qui ſe trouve entre Ettingen & un petit ruiſſeau. On ne devoit fondre ſur eux qu'avec un avantage certain dans un terrain qui devenoit un piege inévitable : à peine le Roi d'Angleterre pouvoit-il lui même en échapper. C'étoit un de ces momens déciſifs d'où dépendent la fin & le ſuccès d'une guerre. Le Maréchal recommanda inſtamment au Duc de Grammont Lieutenant Général, & Colonel des Gardes Françoiſes, d'attendre, ſans ſortir de ſa poſition, que l'ennemi vint ſe livrer lui-même aux coups de ſes ſoldats : il alla cependant reconnoitre un gué pour faire avancer de la cavalerie, & mieux découvrir l'état des ennemis. Cinq brigades occuperent le poſte d'Aſchaffenbourg que les Anglois venoient de quitter, de ſorte

qu'ils se trouvoient effectivement pris de tous côtés.

Un moment d'impatience dérangea des mesures si bien concertées, & dont le succès paroissoit indubitable. Le Duc de Grammont crut que la premiere colonne des ennemis étoit déja passée, & qu'il n'y avoit qu'à fondre sur une arriere-garde, qui abandonnée à elle-même ne pouvoit faire aucune résistance. Il fit passer le ravin à ses troupes ; le Duc de Chevreuse lui représenta combien cet excès de courage pouvoit être dangereux ; le Comte de Noailles le pria instamment d'attendre le retour de son pere. Le Duc de Grammont dont les mouvemens avoient été apperçus de l'ennemi, crut qu'il étoit de son honneur de soutenir sa démarche ; il quitta le terrein avantageux où il avoit ordre de rester, & avança avec les Régimens des Gardes, & celui de Noailles Infanterie, dans une plaine qu'on appelle le Champ des Coqs. Les Anglois qui défiloient en ordre de bataille, se furent bien-tôt formés : leur armée entiere forte de 50000 hommes n'avoit à combattre que cinq brigades d'Infanterie, & tren-

te escadrons ; & les François après avoir attiré les ennemis dans le piege, y furent eux mêmes les premiers pris ; au défaut du nombre, ils joignirent encore le désordre de l'attaque. Le canon que M. de Valliere avoit établi le long du Mein foudroyoit, il est vrai, les ennemis par le flanc, & les Hanauvriens surtout en étoient écrasés ; mais ils avoient aussi des batteries qui tiroient sur le front de nos troupes ; & pour comble de disgrace, l'avantage du canon qui est si considérable dans une bataille, ne fut pas long-temps de notre côté. Bientôt l'artillerie de la rive du Mein nous devint inutile, parce qu'on ne pouvoit s'en servir, sans tirer sur nos gens confondus dans la mêlée avec les ennemis. Le Maréchal arriva dans ce moment ; mais la faute étoit faite ; il ne s'agissoit plus que de la réparer, s'il étoit possible, par le courage des troupes.

La Maison du Roi à cheval, & les Carabiniers enfoncerent d'abord, par leur impétuosité ordinaire, deux lignes entieres de Cavalerie ; mais ces Lignes se réformerent dans le moment, & envelopperent les François. Les Officiers

du Régiment des Gardes marcherent hardiment à la tête d'un corps d'Infanterie assez foible : vingt & un de ces Officiers furent tués sur la place, autant furent dangereusement blessés ; le Régiment des Gardes fut mit dans une déroute totale. Le Duc de Chartre, le Prince de Clermont, le Comte d'Eu, le Duc de Peintievre, malgré leurs grandes jeunesses, faisoient tous leurs efforts pour arrêter le désordre. Le Comte de Noailles y eut deux chevaux tués sous lui, son frere le Duc d'Ayen en fut renversé ; le Marquis de Puysigur, fils du Maréchal de ce nom, parloit aux soldats de son Régiment, couroit après eux, ralioit ce qu'il pouvoit, & en tua de sa main quelques-uns de ceux, qui, au lieu de le suivre, s'enfuyoient en craiant sauve qui peu. Les Ducs de Biron, de Luxembourg, de Boufflers, de Chevreuse & de Péquigny se mettoient à la tête des brigades qu'ils rencontroient, & s'enfonçoient dans les lignes des ennemis. D'un autre côté la Maison du Roi à cheval & les Carabiniers ne se rebutoient pas : on voyoit ici une Compa-
gnie

gnie des Gardes, & deux cent Mousquetaires. Dans un autre endroit, des Compagnies de Cavalerie s'avançant avec les Chevaux-Légers ; d'autres qui suivoient les Carabiniers ou les Grenadiers à cheval, & qui couroient aux Anglois le sabre à la main, avec plus de bravoure que de prudence. Il y avoit si peu d'ordre, qu'environ cinquante Mousquetaires emportés par leur courage pénétrerent dans un Régiment de Cavalerie qu'on nomme le Régiment Gris, troupe célebre en Angleterre, composée d'hommes d'élite & avantageusement montés. Qu'on se représente ce que peuvent cinquante jeunes gens sur des chevaux médiocres, contre un corps si supérieur à tous égards : aussi furent-ils presque tous tués ou faits prisonniers. A cette attaque, le fils du Marquis de Fénelon fut pris dans les derniers rangs du Régiment Gris. Vingt-sept Officiers de la Maison du Roi à cheval, périrent dans ce combat, & soixante six furent blessés. Le Comte de la Mothe-Houdancourt, Chevalier d'Honneur de la Reine, eut son cheval tué sous lui, fut long-temps foulé aux

pieds des chevaux, & remporté presque mort; le Marquis de Gontaud eut le bras cassé; le Duc de Rochechouart, Premier Gentilhomme de la Chambre, ayant été blessé deux fois, & combattant encore, fut tué sur la place; le Marquis de Sabran-de Fleury, le Comte d'Estrade, le Comte de Rostaing y perdirent aussi la vie. Parmi les singularités de cette triste journée, on ne doit pas oublier la mort d'un Comte de Boufflers, de la branche de Rémiencour: c'étoit un enfant de dix ans & demi; un coup de canon lui cassa la jambe; il reçut le coup, se vit couper la jambe, & mourut avec une fermeté & un sang-froid qu'on auroit admiré dans une homme d'un âge le plus avancé. Tant de jeunesse & tant de courage attendrirent tous ceux qui furent témoins de son malheur. Le Chevalier de Singlande fut dangereusement blessé dans cette action: il étoit alors Capitaine au Régiment d'Eu; il a toujours continué le service, & est parvenu à être Commandant du second Bataillon, il est actuellement Commandant du Bataillon d'Auch, créé en 1765. La

perte n'étoit gueres moins considérable du côté des ennemis. Le Roi d'Angleterre combattoit à pied, à cheval, tantôt à la tête de l'Infanterie, tantôt à la tête de la Cavalerie. Le Duc de Cumberland, son fils, fut blessé à ses côtés; le Duc d'Aremberg qui commandoit les Autrichiens reçut une bale de fusil au haut de la poitrine. Les Anglois perdirent plusieurs Officiers Généraux : le combat dura trois heures, mais il étoit trop inégal; le courage seul avoit à luter contre la valeur, le nombre & la discipline; enfin le Maréchal de Noailles ordonna la retraite, & elle ne se fit pas sans confusion. Le Roi d'Angleterre dîna sur le champ de bataille, & se retira ensuite, sans même se donner le temps d'enlever tous ses blessés, dont il laissa environ six cent, que Milord Stair recommanda à la générosité du Maréchal de Noailles. Les François les recueillirent comme des compatriotes : les Anglois & eux se traitoient en peuples qui se respectoient.

Les Généraux s'écrivirent mutuellement des lettres qui font voir jusqu'à quel point on peut pousser la po-

liteſſe & l'humanité, au milieu des horreurs de la guerre. Milord Stair écrivit de Hanau au Maréchal de Noailles ces mots. » J'ai renvoyé tous les priſonniers François dont j'avois connoiſſance; j'ai donné ordre qu'on relachât tous ceux qui étoient entre les mains des Hanovriens. Vous me permettrez de vous remercier de vos manieres généreuſes d'agir, leſquelles ſont conformes aux ſentimens que j'ai toujours fait profeſſion d'avoir pour M. le Duc de Noailles. Je vous rends grace, Monſieur, du ſoin que vous avez pris ſi généreuſement de nos bleſſés ».

Cette grandeur d'ame n'étant pas particuliere au Comte de Stair & au Duc de Noailles, le Duc de Cumberland fit un acte de généroſité, qui, pour l'honneur de l'humanité, doit être tranſmis à la poſtérité. Un Mouſquetaire nommé Gerardeau, bleſſé dangereuſement avoit été porté près de ſa tente: on manquoit de Chirurgiens, aſſez occupés ailleurs; on alloit panſer le Prince, à qui une bale avoit percé les chairs de la jambe: » Commencez, dit il, par ſoulager cet Officier François, il

eſt plus bleſſé que moi, il manqueroit de ſecours, & je n'en manquerai pas ». Au reſte la perte fut à peu près égale dans les deux armées; il y eut du côté des alliés 2231 hommes, tant tués que bleſſés. On ſçut ce calcul par les Anglois, qui ne ſcavent ni diminuet leur perte, ni augmēnter celle des ennemis.

Cette bataille fut à peu près comme celle de Cazlaw en Bohême, comme celle de Campo Santo, en Italie. Il ſe fit de très-belles actions; il y eut beaucoup de ſang répandu, & aucun des deux partis n'en receuillit l'avantage. Les François perdirent beaucoup en faiſant avorter le fruit des plus belles diſpoſitions. Le Roi d'Angleterre qui y acquit beaucoup d'honneur, n'en tira effectivement d'autre avantage que de ſortir du mauvais pas où il étoit, & de pouvoir aller chercher des ſubſiſtances dont il avoit un extrême beſoin. Après cette action, je me rendis avec pluſieurs Officiers du corps de l'armée, à Francfort Les Anglois entroient d'un côté, tandis que nous entrions de l'autre, dans cette Ville qui jouiſſoit des

priviléges de la neutralité. J'eus l'honneur de voir l'Empereur Charles VII. & toute ſon auguſte famille ; il étoit arrivé le jour même de la bataille ; j'eus de plus l'honneur de me préſenter devant le Doyen du Chapitre ; m'étant fait connoître, il me permit de dire la Meſſe dans la Chapelle où l'on fait l'élection du Roi des Romains ; il me fit encore donner des ornemens pareils à ceux qui ſervent à cette cérémonie. La Meſſe dite, nous dînâmes enſemble ; notre converſation roula ſur les affaires préſentes ; je le priai en dernier lieu de me dire comment le Maréchal de Belliſle avoit été reçu à Francfort, en qualité d'Ambaſſadeur Extraordinaire, pour l'élection du dernier Roi des Romains, & comment cette élection ſe faiſoit. Voici ce qu'il me répondit : » Après que l'Electeur de Mayence eut fait ſon entrée à Francfort, M. le Maréchal de Belliſle lui fit notifier, & aux Magiſtrats, qu'il avoit pris le caractere d'Ambaſſadeur Extraordinaire du Roi de France à la Diete, pour l'élection d'un Empereur. Son Alteſſe Electorale le reconnut en

cette qualité, & il fut complimenté de la part du Magiſtrat, qui lui envoya le préſent ordinaire de vin & d'avoine. Les Ambaſſadeurs Electoraux firent, ſans cérémonie, leurs viſites à l'Electeur de Mayence; il n'en fut pas ainſi du Maréchal de Belliſle; il prétendoit à un cérémonial extraordinaire; c'eſt pourquoi dans la ſeconde conférence au Romet ou l'Hôtel-de-Ville, les Ambaſſadeurs Electoraux déciderent qu'on obſerveroit à ſon égard, ce qui s'étoit obſervé en 1657. & 58. A l'égard du Maréchal de Grammont, revêtu du même caractere, à l'élection de l'Empereur Léopol. Comme le Maréchal de Belliſle n'avoit point encore fait ſa viſite à l'Electeur de Mayence, il envoya un de ſes Gentilshommes au Grand Maréchal de l'Electeur, lui faire un compliment ſur le rétabliſſement de la ſanté de Son Alteſſe Electorale, & lui témoigner l'empreſſement avec lequel il ſouhaitoit avoir l'honneur de la voir à l'heure qui lui ſeroit la plus commode. Un Chambellan de l'Electeur alla une demi-heure après aſſurer le Maréchal de Belliſle que Son Alteſſe Elec-

torale avoit pareillement beaucoup d'empressement de le voir, & que s'il étoit de sa commodité de venir le lendemain à onze heures du matin, elle l'attendroit.

Le Maréchal s'y rendit à l'heure indiquée, & dans l'ordre suivant. La marche étoit ouverte par deux carosses vuides à six chevaux, suivi d'une Garde faisant la fonction de Fourrier; après quoi venoient quatre Coureurs marchans de front; ensuite quarante Valets de pied sur deux de file, un Ecuyer, douze Pages, avec leur Gouverneur, huit Gentilshommes; enfin le carosse du Maréchal de Bellisle à six chevaux. Il étoit seul, le Capitaine de ses Gardes marchoit à la portiere droite, & le Lieutenant à la gauche; il y avoit quatre Hayducs aux roues de derriere: la marche étoit fermée par deux carosses à six chevaux dans lesquels étoient les Gentilshommes de l'Ambassade: toute sa livrée étoit d'une richesse & d'une magnificence extraordinaire. A la porte du Palais de l'Electeur, il y avoit un détachement de Dragons à pied, ainsi que leurs Officiers. La livrée de Son Altesse

Alteſſe Electorale en habit de fête, étoit dans les cours aux deux côtés de l'eſcalier, & les Gardes du Corps rangés en haye. L'Electeur ayant fait dire au Maréchal de Belliſle que s'il venoit en habit & manteau de l'Ordre du Saint-Eſprit, il le recevroit auſſi en habit de cérémonie; mais que s'il venoit en habit ordinaire, il ſeroit de ſon côté en habit court; le Maréchal vint revêtu de l'habit de l'Ordre du Saint-Eſprit, avec le manteau & le bouquet de plumes.

Arrivé au Palais, il fut reçu à la deſcente du caroſſe, par Son Alteſſe Electorale; pendant les complimens réciproques, les Pages du Maréchal & ceux de l'Electeur allerent ſe ranger en haye dans la ſalle des Gardes. Les Gentilshommes du Maréchal, & les Chambellans de l'Electeur, ſe rangerent dans la ſalle ſuivante. Les Chanoines & Prélats du Chapitre de Mayence occuperent la troiſieme ſalle. Le Maréchal & l'Electeur s'étant couverts au pied de l'eſcalier, ils le monterent de front, le Maréchal ayant la droite, & le pas aux portes; après avoir traverſé la ſalle des Gardes

& celle des Chambellans, ils se découvrirent pour traverser celle des Chanoines & Prélats dans laquelle étoient aussi les Ministres de l'Electeur. Ce Prince & le Maréchal étant entrés dans la salle du Dais; on en ferma les battans. Les Chambellans présenterent deux fauteuils qui étoient sous le Dais, placés l'un vis-à-vis de l'autre, de maniere cependant que le Maréchal avoit toujours la droite. Il demeura couvert pendant la visite, aussi bien que l'Electeur. Après un quart-d'heure d'entretien, l'Electeur conduisit le Maréchal jusqu'à son carosse, & ne rentra qu'après qu'il l'eut vu partir ».

Tel est le récit qu'il me fit du cérémonial avec lequel fut reçu M. de Bellisle, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire à la Diete de Francfort. A l'égard des intrigues qu'il y pratiqua, des ressorts qu'ils fit jouer pour le succès de l'affaire dont il étoit chargé, il en étoit probablement fort peu instruit, & il ne m'en dit rien. Au sujet de l'élection de l'Empereur, voici la maniere dont il me dit qu'elle se fit.

Election du Roi des Romains.

» Le 24 Janvier étant indiqué pour l'é-

lection d'un Roi des Romains, l'Electeur de Mayence & l'Electeur de Cologne, accompagnés de tous les Ambassadeurs Electoraux, s'étant rendus le matin avec les cérémonies accoutumées, à l'Eglise de Saint Barthelemi, à Francfort, ils s'y assemblerent dans le Chœur, où les Princes Electeurs qui étoient présents, & les Ambassadeurs ayant plein pouvoir des absens, prêterent le serment ordinaire en pareille cérémonie. Après le *Veni Creator*; les Electeurs & Ambassadeurs Electoraux, entrerent au Conclave construit dans l'Eglise, & dans lequel on avoit apporté la clef des portes de la Ville. Le Maréchal héréditaire de l'Empire ayant fermé le Conclave, en garda la clef, & demeura devant la porte, tenant son bâton à la main. Les séances étant prises, l'Electeur de Mayence prit la parole, & dit: » Comme vous êtes assemblés, selon qu'il est prescrit par la Bulle d'Or, pour procéder à l'élection d'un Roi des Romains, vous aurez à déclarer, pour éviter toutes contestations qui pourroient survenir, si vous vous souvenez, ou si vous sçavez quelque chose qui puisse

empêcher de procéder à l'élection ».
Toute l'assemblée répondit : nous ne sçavons rien. L'Electeur de Mayence dit ensuite : » Puisque vous êtes d'accord pour procéder au nom du Tout-Puissant, à cette élection, vous devez vous souvenir de l'ancien usage, selon lequel, en cas de contestations, ce qu'à Dieu ne plaise, la pluralité est validité, tellement que celui sur lequel elle tombera, doit être reconnu & proclamé Roi des Romains, comme s'il avoit été élu d'une voix unanime ». L'Electeur de Cologne & les Ambassadeurs promirent de s'y conformer, & donnerent la main à l'Electeur de Mayence, en foi de leur promesse. Les seconds, les troisiemes, les quatriemes Ambassadeurs, les Conseillers, les Ministres, & deux Notaires pour être témoins, sortirent ensuite du Conclave : un quart-d'heure après ils furent rappellés ; ce fut dans ce temps que se fit l'élection. L'Electeur de Mayence déclara alors, que conformément au contenu de la Bulle d'Or, les Princes du Saint Empire Romain qui étoient présens, & les Ambassadeurs des absens, avoient

élu unanimement, & au nom de Dieu Tout-Puiſſant, le très-Séréniſſime Prince & Seigneur, Charles-Albert Cajetant, Duc de haute & baſſe Baviere & du haut Palatinat pour être Roi des Romains, & futur Empereur. Il demanda à l'Electeur de Cologne & aux Ambaſſadeurs des Electeurs abſens, ſi ce qu'il venoit de dire étoit conforme à leur volonté & à leur ſentiment. Tous ayant répondu affirmativement; il demanda enſuite s'il ſe trouvoit dans le Conclave quelqu'un qui eut plein pouvoir du nouvel Elu, pour jurer en ſon nom l'obſervation exacte & inviolable des Pactes dont il étoit néceſſaire de convenir, ſelon l'uſage. Le Comte de Konigsfel, Premier Ambaſſadeur de Baviere ſe préſenta auſſi-tôt, pour cet effet, avec le Comte de Seinheim ſon Collegue, qui étoit le ſecond Ambaſſadeur. Le premier préſenta en même-temps ſon plein pouvoir à l'Electeur de Mayence, & s'étant enſuite avancé vers l'Autel avec le Comte Seinheim, ils mirent tous deux la main ſur l'Evangile, & firent le ſerment accoutumé.

Immédiatement après, l'Electeur de

Mayence, en vertu d'un plein pouvoir donné par l'Electeur de Cologne, & par les Ambassadeurs des autres Electeurs, proclama pour la premiere fois le nouvel Elu dans le Conclave : il félicita ensuite tant en son nom qu'en celui du Collége Electoral, le Comte de Konigsfel, sur l'Election du Roi des Romains ; cet Ambassadeur fit son compliment de remerciment. Tout le College Electoral, sortit alors du Conclave, & retourna dans le Cœur : on ouvrit les portes de l'Eglise, & le Doyen du Chapitre de Mayence fit la lecture de la proclamation au peuple.

L'élection d'un Roi des Romains en la personne de l'Electeur de Baviere ainsi faite, avec autant d'unanimité & d'ordre que de magnificence, les Ambassadeurs Electoraux se rassemblerent le lendemain, & prirent emsemble tous les arrangemens nécessaires pour la réception de Sa Majesté, fixée au 31, qu'elle fit son entrée à Francfort. Les Electeurs & les Ambassadeurs Electoraux allerent à sa rencontre, & l'attendirent sous une tente à Darmstat, où le nouveau Roi des Romains mit pied

à terre, & prit un habit de cérémonie. Après les complimens du Collége Electoral, on se mit en marche; chaque Electeur & Ambassadeur avec son équipage particulier, suivant son rang. Ces différents équipages étoient tous plus magnifiques les uns que les autres. Le Roi élu fut conduit à l'Eglise de Saint Barthelemi, à la porte de laquelle il fut reçu par l'Electeur de Mayence, à la tête du Chapitre de cette Eglise. On y chanta le *Te Deum*, & Sa Majesté y jura l'observation de la Capitulation Impériale. » Tel est le récit que me fit le Doyen, de l'élection de l'Empereur Charles VII. Hélas ! m'ajouta-t-il, sa condition est à présent bien différente de ce qu'elle étoit alors; pour un vain titre dont il est encore revêtu, il se trouve dépouillé de tous ses autres biens, sans crédit, sans ressource : dans tous les Etats dont il passe pour être le chef, il ne sçauroit trouver personne qui veuille lui faire aucune avance; il a été bienheureux que le Maréchal de Noailles lui ait procuré 40000 écus sur une lettre de crédit dont il est sûr de n'être pas désavoué par le Roi son Maî-

tre. Sans ce ſecours, il n'avoit abſolument rien, non-ſeulement pour ſoutenir ſa dignité, mais encore pour ſatisfaire aux plus preſſans beſoins. Ce qui met le comble à ſon déſeſpoir, c'eſt la retraite du Maréchal de Broglie.

Cet entretien avoit extrêmement prolongé le repas; car c'eſt à table qu'il fut tenu, ſelon la coutume d'Allemagne, où les converſations ne ſont jamais plus vives & plus gaies, qu'au milieu des verres & des bouteilles. Je pris congé de Monſeigneur le Doyen, & fus rejoindre les Officiers avec leſquels j'étois venu; nous fîmes tous enſemble quelques tours dans Francfort. C'eſt une Ville Impériale & Anſéatique ſur le Mein; il s'y fait un très-grand commerce, ſur tout de Quinquailleries; elle a pluſieurs Foires célébres; mais ce qui la diſtingue entre toutes les Villes d'Allemagne, c'eſt que la Diete pour l'élection & le couronnement des Empereurs doit toujours s'y tenir.

Au ſortir de Francfort nous voulûmes faire boire nos chevaux dans le Mein, & crainte de tomber dans quelque précipice, je ſondai cette riviere

avec une longue perche. Comme je paroiſſois à la tête d'un grand nombre de Cavaliers, & de quelques gens à pied, la Vedette Angloiſe, qui étoit de l'autre côté de la riviere, ne nous eut pas plutôt apperçus, qu'elle cria boute ſelle, de ſorte que toute la Cavalerie de cette ligne paſſa toute la nuit au bivouac, pour n'être pas ſurpriſe, en cas que l'armée Françoiſe ſongeât à former quelqu'attaque. En continuant notre chemin, nous vîmes toute cette colonne à cheval, & c'eſt ſans contredit, un des plus ſurperbes ſpectacles que j'aye vû. Un jour après mon retour au camp, je me rendis à Hanau; j'étois prêt d'entrer dans cette Ville, lorſqu'un Marchand de vin, à la ſuite de notre armée, nommé Brûle-d'Amour, m'arrêta, en me diſant: » M. l'Aumônier, vous êtes charitable, faites-moi; je vous en prie, la grace de demander qu'il me ſoit permis de relever ma pauvre femme, que l'on fait paſſer par les verges à l'ordre de M. le Prevôt de l'armée. Je lui dis qu'il n'y penſoit pas; il me répondit en homme vraiment pénétré, qu'il n'auroit point attendu de moi un

Le mari complaiſant.

pareil refus : voyant qu'il parloit sérieusement, je lui dis de me suivre, & que j'allois faire ce qui dépendroit de moi pour le contenter. Je le présentai au Grand-Prevôt ; j'exposai sa demande ; elle fut écoutée ; sa femme délivrée, & lui mis à sa place ; on ne lui fit grace de rien ; il reçut exactement tout ce qui étoit dû à sa chere moitié, après quoi il fut la retrouver ; je ne sçais ce qu'elle put lui faire pour reconnoître sa générosité. Il est certain que, selon toutes les loix de la reconnoissance, il n'y a point de bon traitement qu'elle ne lui dût pour le panser des coups de verges qu'il avoit si cavaliérement reçus pour elle : l'indifférence, & quelque chose de pis encore, ont peut-être été son unique récompense ; c'est assez l'ordinaire que la bonté excessive des hommes ne fait qu'augmenter la méchanceté de certaines femmes. Celle-ci loin de sçavoir gré à son mari d'avoir bien voulu partager ses coups, aura peut-être encore trouvé fort mauvais qu'il ne les eut pas tous pris pour lui.

M. le Comte de Saxe fut chargé du Commandement de l'armée, à la place

de M. de Broglie, qui venoit de Baviere : il la ramena en Alſace, le Régiment de Bearn eut ordre de l'aller joindre. En y allant, nous paſſâmes par Strasbourg, & campâmes ſur le glacis de cette Ville. Le Lendemain de notre arrivée, qui étoit un Dimanche, vers les cinq heures du ſoir, je faiſois la priere au Régiment auprès des Drapeaux ; un Officier vint pour me parler alors ; je ne voulus ni l'écouter ni lui répondre qu'elle ne fut finie, ce qu'il ſouffrit ſi impatiemment, que tout le monde s'en apperçut, & s'en ſcandaliſa ; quelque Etranger ayant dit tout haut ; voilà un Officier qui a bien peu de dévotion. Comment en auroit il, reprit un ſoldat du Régiment, & qui connoiſſoit ſa famille, puiſque ſa mere l'a toute vendue ? Ce bon mot étoit d'autant plus piquant, qu'il étoit réellement fondé, la mere de cet Officier étant Marchande de Chapelets ; auſſi ne reſta-t-il pas à terre, & fit-il beaucoup rire ceux auſquels on le rapporta. Le ſoldat qui le dit n'avoit jamais étudié, mais il étoit un de ces hommes dans qui la malice &

la vivacité de l'esprit suppléent à tout, quand il s'agit de raillerie.

Dufcription de Strasbourg.

Pendant mon séjour à Strasbourg je m'informai de ce qu'il y avoit de plus digne de l'attention des Etrangers : c'est une ancienne, une grande & belle Ville de France, Capitale de l'Alsace, & une des plus considérable du Royaume. La citadelle & les ouvrages que Louis XIV. y a fait faire, sous la direction du Maréchal de Vauban, la rendent une des plus fortes places de l'Europe ; elle est sur la petite riviere de l'Isle qui s'y partage en plusieurs bras, & à un quart de lieue du Rhin, sur lequel elle à un Pont d'un grand passage. Quoique ce soit une Ville de guerre, elle ne laisse pas d'être fort commerçante, ce qui fait qu'elle est des plus peuplée. C'est le siege d'un riche Evêché, Suffragant de Mayeuce; celui qui en est pourvû, est Prince de l'Empire, & jouit d'un revenu plus que proportionné à sa dignité. Le Chapitre n'est composé que de la plus haute Noblesse de France & de l'Empire ; la Cathédrale est superbe : elle est dominée par un clocher dont l'élévation & la dé-

licateſſe font l'admiration des connoiſſeurs. Dans le dedans de l'Egliſe eſt une Horloge qui paſſe pour un chef-d'œuvre d'Aſtronomie & de Méchanique ; l'Arcenal, l'Hôtel-de-Ville, l'Hôpital de France, la Comédie, ſont des Bâtimens de la plus grande beauté. La Religion Luthérienne y eſt ſoufferte, & les exercices de cette Religion ſe font même dans la Cathédrale, mais à des heures différentes de ceux de la Religion Romaine qui avoit été bannie pendant plus de cent ans, & qui n'y a été rétablie qu'en 1681, que la Ville entra ſous la domination de France.

De Strasbourg nous fûmes camper ſous le nouveau Briſſac, à portée du Fort Mortier. M. le Comte de Saxe établit différens poſtes ſur le Rhin, s'empara des lignes de Lautrebourg, & remit le commandement de ſon armée au Maréchal de Coigny, pour aller joindre le Maréchal de Noailles.

Le Prince Charles fit un détachement d'environ 14 à 15000 hommes qu'il porta ſous le vieux Briſſac. Le Régiment de Bearn ſe trouvoit tout vis-à-vis. M. de Crevecœur, Premier Fac-

tionnaire de ce Régiment, fut détaché avec un Lieutenant nommé M. de Pierre, & cinquante fusiliers; voyant passer cette grande garde sans tambour, je pris la liberté de représenter à M. de Crevecœur que l'endroit où il alloit en détachement étoit fort exposé, & qu'il feroit bien de prendre un tambour, & d'avoir un soldat de moins, parce que le tambour avec sa caisse, pourroit lui faire venir du secours, en cas que l'ennemi parût avec des forces supérieures; au lieu que le soldat ne pourroit jamais que tirer son coup de fusil, après quoi il ne pourroit tout seul qu'augmenter le nombre des morts ou des prisonniers. Il n'eut aucun égard à ma représentation, & il ne tarda pas à s'en repentir; car vers les neuf heures du soir, l'ennemi tomba sur lui, comme je l'avois prévu, & défit son détachement aussi-bien qu'un autre détachement du Régiment de Barbanson Cavalerie; mais qui servoit à pied dans l'Isle de Reignac, au milieu du Rhin. Le Général Trinck, qui étoit à la tête des ennemis, s'étant rendu maître de l'Isle, ordonna qu'on fit grace aux Fran-

çois, s'il en restoit encore quelqu'un en vie; il ne se trouva qu'un Cadet qui servoit en qualité de Volontaire dans le Régiment de Bearn, & qui étoit du Diocèse d'Auch; il lui ordonna de le conduire par le même chemin qu'il étoit venu, pour occuper ce poste; le Cadet le conduisit sur la chaussée qui aboutit au Pont de la Croix; de-là on entendit un grand bruit de trompettes & de tambours; le Général Trinck surpris, demanda à son conducteur ce que c'étoit; celui-ci lui répondit qu'il falloit que ce fut la tête de l'armée de M. de Coigny qui arrivoit: sur cette réponse le Général Trinck retourna sur ses pas, écrivit au Prince Charles qu'il s'étoit établi dans l'Isle de Reignac où il faisoit camper sa troupe, qu'il travailloit à construire un Pont sur le Rhin; & qu'il conseilloit à Son Altesse de ne pas tenter pendant la nuit le passage de la riviere; d'attendre le point du jour, & de le faire alors, sans balancer, parce que le Maréchal de Coigny abandonnoit son poste de Rhenvillers pour venir l'attaquer.

Le Prince Charles, sur cette nou-

velle, ſe repoſa toute la nuit, & attendit la pointe du jour; à la faveur d'un brouillard, il voulut tenter le paſſage; mais cette tentative lui couta cher; au moment où il attaqua, la garde ſe renouvelloit, celle qui arrivoit jointe à celle qui ſe retiroit, firent ſur l'ennemi un feu auquel il ne s'attendoit pas, & toutes les deux, ſans aucun autre ſecours, ſuffirent pour le repouſſer avec perte de plus de trois mille hommes de ſes meilleures troupes qui furent tués ou noyés.

Ce ſuccès fut ſpécialement dû au courage & à la prudence de M. le Marquis de Valence, aujourd'hui Maréchal de Camp, &c. Il avoit été la veille deux fois ſaigné, il avoit encore une fievre continue, cependant préférant l'honneur & le ſalut de ſes troupes au ſoin de ſa ſanté; il étoit au bivouac avec ſon Régiment, & quelques piquets de Dragons & de Cavalerie, pour garder le Pont de la Croix, lorſque les ennemis maîtres de l'Iſle de Reignac, s'avancerent pour le forcer; s'étant apperçu de leur mouvement, quelque ſecret qu'il fut, il ordonna à toutes les trompettes des différens piquets

quets qu'il commandoit, de ſonner, & à tous les tambours de ſon Régiment, de battre différentes marches; le bruit confus de ces tambours & de ces trompettes fut ce qui arrêta le Général Trinck, & le détermina à donner au Prince Charles le conſeil qui lui fut ſi funeſte.

Le lendemain matin de cette tentative du Prince Charles, M. le Marquis de Clermont-Gallerande, Lieutenant Général, & M. le Duc de Biron, ſe rendirent auprès du Pont de la Croix, qui étoit un poſte également dangereux & interreſſant; ils monterent tous deux enſemble dans un moulin que les ennemis avoient brûlé, pour découvrir quel étoit leur état. M. de Clermont ayant vû qu'ils étoient en fort grand nombre, n'en eut que plus d'envie de les debuſquer; M. de Biron lui fit ſentir le danger de cette entrepriſe, lui dit que M. de Coigny alloit venir; qu'il ſeroit bien plus à propos de l'attendre. Ces ſages repréſentations retinrent M. de Clermont-Gallerande, & il renonça à l'exécution de ſon premier deſſein. S'il s'étoit malheureuſement obſtiné, il y auroit eu

au moins bien du ſang de répandu ; les ennemis inſtruits de notre petit nombre, en auroient probablement profité pour paſſer à la ſuite le bras du Rhin qui les ſéparoit. Les Régimens du Roi & de Bearn épuiſés des fatigues qu'ils avoient déja eſſuyées, n'auroient pû tenir, & c'étoit dèſlors fait de cette partie de l'Alſace. M. le Duc de Biron, aujourd'hui Maréchal de France, repréſenta encore à M. de Clermont que le Régiment du Roi Infanterie dont il étoit Colonel-Lieutenant, ſouffroit beaucoup du canon ennemi à Piece où il étoit campé au-delà du Fort Mortier ; M. de Clermont lui donna à cet égard ſes ordres par écrit, & j'eus l'honneur de fournir pour cela l'encre & le papier néceſſaires ; à peine étions-nous deſcendus du moulin où j'étois monté avec ces Meſſieurs, qu'un boulet de canon y fit un dégât épouvantable. Je fus alors appellé pour confeſſer un Grenadier du Régiment Dauphin qui avoit été dangereuſement bleſſé : comme je finiſſois de l'entendre, un ſecond boulet donna contre une pierre du retranchement & la mit en piece ; un éclat acheva de tuer ce pauvre malheureux ;

un autre m'atteignit au bras droit, & m'y fit une blessure douloureuse; quoique je souffrisse extrêmement, je ne me retirai qu'après avoir fait enlever le soldat qui avoit été tué, & l'avoir fait transporter dans un endroit où je le fis enterrer avec les cérémonies ordinaires, au défaut de son Aumônier qui étoit à ses drapeaux.

L'Aumônier blessé.

Le Régiment de Bearn ayant été relevé au Pont de la Croix, par le Régiment de Dauphin, rentra dans son ancien camp, sous le nouveau Brissac; quoique nous y fussions moins exposés que dans le poste du Pont de la Croix, nous n'y étions pas absolument sans danger. Un Grenadier vint une nuit me dire d'éteindre ma lumiere, parce qu'un boulet avoit blessé la sentinelle, & tué un Sergent dans sa tente à côté de la mienne; loin de faire ce qu'il me conseilloit, au lieu d'une, j'en allumai deux, persuadé que l'ennemi en les voyant, croiroit avoir manqué son coup & tireroit en conséquence d'un autre côté; effectivement il ne vint plus de boulets nous inquiéter dans notre quartier.

Le nouveau Briſſac auroit été brûlé, ſi un fidele Sujet du Roi ne l'eut empéché.

M. le Marquis de Valence continuoit toujours d'avoir la fievre ; cédant enfin à l'opiniâtreté du mal, il ſe retira à Neuf-Briſſac, pour y prendre quelque repos. Ma bleſſure ne ceſſoit auſſi de m'incommoder, ce qui me détermina à le ſuivre, pour me faire panſer plus ſoigneuſement auprès de lui. Je ne laiſſai pas pour cela de remplir les fonctions de mon miniſtere, & tous les ſoirs j'allois au camp faire la priere aux ſoldats. Un jour qu'il étoit arrivé de Lorraine un convoi de quatre-vingt chariots chargés de munitions de guerre, & ſur-tout de poudre, en paſſant par la place, j'apperçus ſous un chariot, un gros tiſon fûmant, auprès d'un tas de paille : je demandai à un conducteur, que je vis tout auprès, pourquoi on laiſſoit ainſi du feu au riſque d'embrâſer les poudres, & de renverſer la Ville. Il fut ſi ſurpris de ma demande, que ne ſçachant qu'y répondre, il commença par s'enfuir au plus vîte. Cette fuite ne fit que confirmer mes ſoupçons. Je fis la même queſtion à un ſecond conducteur, & il me répondit qu'il n'en ſçavoit rien, ſur quoi

je courus à la Garde voisine, & priai l'Officier de le faire arrêter, ce qui fut sur le champ exécuté; moi, de mon côté, je me hâtai de retirer & d'éteindre le dangereux tison. On disposa des sentinelles le long des chariots, avec défence, à qui que ce fut, d'en approcher & de paroître aux environs avec du feu, pas même pour fûmer. Nous ne connûmes que le lendemain, la grandeur du danger que nous avions couru. Les prisonniers nous dirent alors que le projet d'incendier Neuf-Brissac qui avoit été formé par les ennemis, devoit s'exécuter cette nuit; que c'étoit pour cela qu'ils étoient venus se mettre à portée de profiter du trouble & de la consternation qu'un pareil malheur devoit répandre; que pour le feu, il devoit être mis aux poudres par ceux qui les avoient voiturées. Ces voituriers étoient des Lorrains, brûlant du desir de rentrer sous la domination de leur ancien maître, qu'ils voyoient de l'autre côté de la riviere, à la tête d'une florissante armée.

Le desir si naturel à tous les peuples avoit été prodigieusement augmenté par

le Colonel Mentzel, pendant ſon incurſion en Lorraine & dans les trois Evêchés; il avoit répondu, au nom de la Reine de Hongrie, un Mémoire adreſſé aux Provinces d'Alſace, de Lorraine, de Bourgogne & de Franche-Comté, par lequel il exhortoit les peuples à rentrer ſous l'obéiſſance de la Maiſon d'Autriche, & menaçoit les Habitans, qui prendroient les armes contre elle, de les faire pendre, après les avoir forcés de ſe couper eux-mêmes le nez & les oreilles.

Toutes ces menaces & tous ces préparatifs n'aboutirent heureuſement à rien. Ma découverte & les meſures priſes en conſéquence, firent tout manquer. Les ennemis ne retirerent d'autre fruit de leur entrepriſe, que la honte de l'avoir formée, & le regret de l'avoir manquée. Quelle eſt la foibleſſe des hommes dont les plus redoutables projets peuvent être déconcertés par un peu de fumée? C'eſt la fumée du tiſon qui me le fit appercevoir, & me procura le moyen de prévenir le mauvais effet auquel il étoit deſtiné: ſi je n'avois remarqué cette fumée, ou que j'euſſe négligé cet indice en pa-

reille circonſtance ; Briſſac étoit perdu, l'Alſace ouverte, peut-être la France entiere en proye à l'ennemi. Quand l'Etat n'auroit reçu de moi d'autre ſervice que celui que j'eus le bonheur de lui rendre en cette occaſion, je pourrois toujours me flatter de ne lui avoir certainement point été inutile.

Quelques jours après cet évenement, le Landgrave de Heſſe Darmſtad vint voir le Camp du Général Berenclau à Stſtocſtat ; les troupes Autrichiennes, dont il étoit compoſé, le reçurent en bataille, & le Général Berenclau à la tête. Celui-ci pria le Prince de lui faire l'honneur de venir dîner à ſon quartier ; le Landgrave l'accepta, en témoignant qu'il feroit charmé de voir les principaux Officiers du corps que ce Général commandoit, & particulierement le Colonel Mentzel. Tous ces Meſſieurs l'étant venu ſaluer, il les retint à dîner avec lui, & leur fit toutes les careſſes imaginables. Il fut bû à cette table auſſi bien qu'il ſe peut, & sûrement, plus qu'il ne ſe doit ; c'étoit un repas de Princes & de Seigneurs Allemands ; c'eſt, à ne point finir, quand il faut

boire toutes les santés prescrites par l'Etiquette des Cours de l'Empire. Elles furent toutes largement & exactement bues, au bruit du canon & aux fanfares des trompettes & des timbales.

Le Calonel Mentzel, aussi bon buveur que bon guerrier, but en outre, maint & maint fois, à la prospérité de la Campagne; si elle fut heureuse, ce fut d'abord contre lui: plein de feu que le vin lui avoit fait monter à la tête, il voulut à l'issue du dîner donner une preuve éclatante du zele dont il étoit animé pour sa Souveraine, & du peu de cas qu'il faisoit des François: il se rendit dans l'Isle de Héron; il monta sur le parapet du retranchement, construit par les siens, sur le bord Occidental de cette Isle, & de-là se mit à défier nos soldats qui étoient sur l'autre bord, & leur criant de toute sa force ce que la disposition où il étoit, lui suggéra de plus atroce & de plus injurieux. De trois coup de fusil qu'on tira sur lui, il y en eut un qui l'atteignit dans le bas-ventre, il le lui perça; il fallut le reporter à Strochstad, où il mourut le lendemain à trois heures du matin,

plein

plein de regret de n'avoir pû exécuter ſes projets contre la France, & de ne point mourir dans une action qui fût utile au ſervice de la Reine.

Le butin qu'il avoit fait en Baviere ſur le cours du Rhin & celui de la Sarre du côté de Metz, montoit à plus de trois millions. Sa réputation l'emportoit ſur ſes richeſſes, il étoit un des plus actifs & des plus intrépides guerriers de ſon temps, un moment d'ivreſſe lui a fait tout perdre avec la vie; ce n'eſt pas le ſeul bas Officier, ſur-tout parmi les Allemands, dont le vin ait avancé la mort, ou du moins terni la gloire pour toujours.

La ſanté de M. de Valence, loin de ſe rétablir, s'affoibliſſoit tous les jours. M. le Maréchal de Coigny jaloux de conſerver un Officier de ce mérite, & qui dans cette campagne avoit ſervi avec tant de diſtinction, l'obligea de ſe retirer dans ſes Terres, pour réparer ſes forces épuiſées.

Le 15 Octobre, jour de la Fête de la Reine de Hongrie, les ennemis firent ſauter les fortifications du vieux Briſſac, & abandonnerent les poſtes qu'ils

occupoient ſur le bord occidental du Rhin : n'ayant plus à craindre de leur part, nous nous retirâmes auſſi, & le Régiment de Bearn fit l'arriere garde; il fut d'abord cantonné au Village de Chaubour, & il y reſta quelque temps, pour ſe refaire un peu de ſes fatigues de la campagne, qui aſſurément avoit été très pénible. De Chaubour il eut ordre d'aller à Huningue pour aider le Régiment de Baujelois à faire un Pont ſur le Rhin; ce Pont fut fait en vingt-quatre heures; on y ajouta une redoute qui en défendoit la tête; cette redoute environnée des eaux du Rhin, qu'on fit couler autour, étoit une eſpece d'Iſle dans laquelle j'ai dit la Meſſe au Régiment. De-là nous fûmes envoyés à Quems & à Niffre pour garder trois lieues du pays ſur le Rhin; jour & nuit, à toute heure, à tout moment c'étoit quelqu'alerte; le Régiment avoit ſouvent deux ou trois lieues à faire ſur le champ pendant la nuit pour courir à l'endroit d'où venoit l'allarme. Quoique j'euſſe pu m'en diſpenſer dans bien des occaſions, je n'ai jamais manqué de ſuivre les Drapeaux, pour être, en cas

d'action, toujours à portée de servir ceux qui auroient eu besoin de mon ministere.

L'excès & la continuité des fatigues firent mourir deux Capitaines & plusieurs soldats. Cependant quelques mouvemens que se donnât le Régiment, il ne pouvoit être en tous les endroits qu'il avoit à défendre, ce qui détermina enfin à lui donner du secours. On envoya pour cet effet le Régiment de Dauphiné à Niffre. Un soldat de ce dernier Régiment vint à Quems, & y vola la vache d'un pauvre paysan; non-content de cela, il eut la hardiesse d'afficher. » Dauphiné a volé la vache; mais Bearn la payera, ou le diable l'emportera ». C'étoit la nuit que ce vol s'étoit fait, & cette affiche mise : un soldat de Bearn me vint trouver dès le matin, pour me conter cette nouvelle, fort affligé que son Régiment fut dans le cas de payer ce qu'il n'avoit effectivement point dérobé; pour ce qui est d'être emporté par le diable, il étoit de ceux qui ne s'en embarrassent pas. Le point étoit de découvrir le voleur; libre au diable d'emporter après qui bon lui

sembleroit. Je vis à son air qu'il avoit la chose fort à cœur ; j'entrai sérieusement dans sa peine, & voici l'expédient que je lui suggérai, pour tirer toute la troupe d'embarras. Je lui conseillai de prendre vîte quelques-uns de ses camarades, & de profiter de la neige qui étoit tombée pendant la nuit, pour suivre les traces de la vache & de son voleur. Il le fit sur le champ, & tout fut découvert, moyennant quoi, premiérement Bearn ne paya point ; secondement Dauphiné paya, & paya au double de ce qu'il avoit pris. Trois sujets de triomphe & de joye, dont mes gens m'eurent la plus grande obligation. C'est assurément là un de ces traits qui ne sont de nulle importance en eux-mêmes, & je ne l'ai rapporté que pour faire voir combien j'entrois dans les intérêts des soldats auprès desquels j'étois employé : si l'on en agit autrement, il est impossible de gagner leur confiance, & sans leur confiance, il faut renoncer à tout le bien qu'on doit faire auprès d'eux.

Voici un trait d'une autre espece, & qui, quoique tragique, & même cruel, suppose dans ceux qui l'ont commis,

un bon ſens & une réflexion, dont la paſſion n'eſt preſque jamais capable dans pareille circonſtance.

Deux Grenadiers ſervoient depuis 17 à 18 ans dans le Régiment de Bearn; ils avoient toujours vécu enſemble dans la meilleure intelligence; aucune diſpute, aucun intérêt, n'avoit altéré leur union, ni réfroidi leur amitié. Un jour qu'ils étoient convenu de manger enſemble la ſoupe de grand matin: un d'eux, après l'avoir promptement avalée, s'échappe, & ſans dire où il va, court à un rendez-vous qu'on lui avoit donné; l'autre quelque temps après va de ſon côté à un rendez-vous qu'on lui avoit auſſi aſſigné. Ces deux rendez-vous ſe trouvent le même, donné par la même perſonne, mais avec quelque différence pour l'heure. Ces deux anciens camarades ſurpris de ſe voir tout-à-coup rivaux, au lieu de renoncer à la malheureuſe qui les trompoit l'un & l'autre, ſe diſputent la poſſeſſion de cette nouvelle Hélene; l'amour & la jalouſie étouffant dans eux tout autre ſentiment, ils ſe deshabillent, mettent le ſabre à la main, déterminés à ne finir leur com-

bat que par la mort. Cependant celle qui en étoit la cause, loin d'arrêter ces amans jaloux & transportés, jouissoit avec complaisance du sanglant hommage qu'ils rendoient à ses appas. Un des combattans, soit pure simple curiosité, soit pure envie de s'animer, jette un coup d'œil sur elle, & s'apperçoit que ne s'intéressant ni pour l'un ni pour l'autre, elle ne fait que rire du danger auquel ils s'exposent tous les deux : outré de son indifférence, & plus encore de l'indigne joye qu'elle faisoit paroître ; eh ! quoi, dit-il, camarade, est-il possible qu'après avoir si long-temps vécu en freres & en amis, nous nous égorgions l'un l'autre pour une misérable qui se fait un jeu de notre combat, & rit du terrible spectacle que nous lui donnons ? Si notre dispute ne peut se terminer que par le sang, ne vaut-il pas bien mieux que ce soit par le sang de celle qui a si grande envie de voir couler le nôtre ? Reprenons nos anciens sentimens, & pour ne laisser aucun lieu à la jalousie, que celle qui devoit être la proye de notre combat, en soit dans l'instant la victime. Au lieu de conti-

nuer à se battre, fondant à l'envi sur elle, tous deux également indignés de la perfidie de leur infâme maîtresse, tournent sur elle leur rage & leur fureur, & finissent leur dispute par lui faire sauter la tête & mettre son corps en piece. Je n'ai sçu cet évenement que long-temps après qu'il fut arrivé : il est assurément des plus tristes ; cependant si plusieurs de celles qui occasionnent de pareils combats avoient le même sort, l'Etat y gagneroit doublement ; il seroit délivré d'un sang impur qui ne peut que l'infecter, conserveroit le sang le plus précieux, le sang des Héros qui le défendent.

Tandis que nous étions occupés à garder les passages du Rhin dans la haute Alsace, le Prince Charles vint enfin à bout d'en forcer un dans la basse.

Un Colonel de troupes irrégulieres, nommé Trinck, passa secretement le Rhin dans un endroit couvert de saules & d'autres arbres ; il fut suivi de plusieurs bateaux chargés de Pandours & de Housards ; il arriva à la hauteur de Germshein, avec un corps de près de 6000 hommes, & pénétra bien une de-

mi-lieue, jusqu'à ce qu'il trouva trois Régimens Bavarois qu'il eut bien-tôt taillé en pieces. Le Prince Charles fit alors construire un nouveau Pont, sur lequel ses troupes passerent sans aucune opposition. M. le Maréchal de Coigny instruit de cette manœuvre, envoya son fils, & le Marquis du Châtelet, pour voir l'état des choses, & les fit sur le champ suivre par le Marquis de Croissy avec dix bataillons. Ces troupes arriverent au moment où l'ennemi se formoit dans des marais, & n'avoit en cas de défaite, d'autre ressource que son Pont; mais n'ayant point été attaqué alors, il se trouva bien-tôt en état de ne plus rien craindre avec une armée de 60000 mille hommes. Le Prince Charles ne trouvant aucune résistance, pénétra dans l'Alsace; après une heure de combat, il s'empara de Lauterbourg, poste peu fortifié, mais de la derniere importance; il fit tout de suite avancer le Général Nadasti, jusqu'à Wissembourg, Ville ouverte, & dont la garnison fut forcée de se rendre prisonniere de guerre; il mit un corps de 10000 hommes dans la place & dans les lignes

qui la bordent. Le Maréchal de Coigny, dont l'armée s étendoit le long du Rhin, vit alors que sa communication avec la France étoit coupée; que la basse Alsace, le pays Messin alloient être en proye aux Autrichiens, & aux Hongrois, & pour prévenir tous ces malheurs, il n'avoit d'autre moyen que de forcer sur le champ le corps des ennemis qui occupoit Wissembourg. Sans perdre un instant, il se porte vers cet endroit avec la plus grande partie de son armée, & le 15 Juillet 1744, attaque les Autrichiens dans la Ville & dans les lignes. Ils se défendirent avec le courage le plus opiniâtre: on se battit dans les places & dans les rues, elles étoient inondées de sang & jonchées de morts: la résistance dura six heures entieres; enfin on resta maître de Wissembourg & des lignes, mais ce ne fut pas pour long-temps. A l'arrivée de toute l'armée Autrichienne on fut obligé de se retirer à Haguenau; on ne se crut pas encore assez forts dans ce poste, & on l'abandonna. Les partis ennemis porterent l'épouvante jusqu'en Lorraine, le Roi Stanislas ne s'y crut pas en sureté,

& se retira avec toute sa Cour. Cependant les troupes qui étoient dispersées sur le Rhin dans la haute Alsace, eurent ordre de se jetter dans les places de cette partie, & Huningue fut notre azile; mais les affaires prirent bien-tôt une nouvelle face. M. le Maréchal de Noailles étant arrivé en Alsace, avec le secours qu'il amenoit de Flandre, le Prince Charles ne songea plus qu'à la retraite, elle devenoit plus difficile de jour en jour; cependant il la fit en bon ordre, il n'y eut que son arriere-garde d'attaquée : aux dépens de huit cent hommes qu'il perdit dans un petit combat sur le bord du Rhin; il sauva toute son armée, nous perdîmes de notre côté deux cent hommes. M. le Chevalier d'Orléans, Grand-Prieur de France, & M. Fremur, y furent dangereusement blessés. Ainsi se termina cette fameuse expédition du Prince Charles en Alsace, avec des succès bien différens de ceux que les Autrichiens & les François avoient eu tour à tour lieu d'en esperer.

Le Roi tombe malade à Metz.

Le Roi en volant de Flandre en Alsace, au secours de ses Sujets, étoit

tombé malade à Metz, & sa maladie, plus terrible que la présence de l'ennemi, avoit plongé la France dans une consternation universelle ; à peine étoit-il rétabli que ne trouvant plus le Prince Charles à combattre, & voulant, à quelque prix que ce fût, s'en dédommager ; il ordonne le siége de Fribourg. Cette place fut investie le 30 Octobre, & ne se rendit qu'après une longue résistance.

M. le Chevalier de Bellisle fut de plus envoyé pour s'emparer deRhinsfeld. Le Gouverneur sommé de se rendre, répondit d'abord qu'il ne le feroit qu'à la derniere extrêmité ; mais la premiere bombe qu'on tira sur la Ville, ayant mis le feu au toît du Fort où il logeoit, il céda aux raisons d'un Capucin son Confesseur, qui lui représenta qu'une seconde bombe mettroit infailliblement le feu aux poudres, & le feroit sauter. Il capitula sur le champ, & se rendit prisonnier de guerre : il fut conduit à Huningue, & c'est là que, dans un entretien que j'eus l'honneur d'avoir avec lui, il m'apprit ce que je viens de dire.

Le lendemain, le Régiment de Bearn

eut ordre de former un détachement de 400 hommes effectifs, pour faire un coup de main, & conduire l'artillerie de Rhinsfeld à Constance, dont le Prince de Clermont devoit faire le siége. Dès que je fus instruit de l'ordre donné au Régiment, je demandai à Messieurs les Officiers la permission de suivre le détachement qui faisoit la plus grande partie du corps & qui avoit beaucoup plus besoin de mon ministere, que celle qui restoit auprès du drapeau. Mon zele fut approuvé de tout le monde, & la permission que je demandois, me fut accordée. De Huningue nous nous rendîmes d'abord à la nouvelle conquête qu'on venoit de faire; nous prîmes l'artillerie qui y étoit, traversâmes la Forêt-Noire, & enfin joignîmes M. le Prince de Clermont. La garnison de Constance ayant appris par ses espions notre dessein, & que nous marchions en bon ordre, ne se crut pas en état de nous résister, & avant que nous fussions arrivés, évacua la Ville & se retira à Bergens, qui est la clef du Tirol. Les Magistrats de Constance se voyant sans défense & sans secours, vinrent au-

Prise de possession de Constance.

devant de nous, & présenterent au Prince les clefs de leur Ville dont nous prîmes sur le champ possession. Le lendemain au matin Son Altesse Sérénissime ordonna aux mêmes Magistrats qui lui avoient ouvert leur Ville, de faire tenir journellement les boutiques ouvertes, & de faire porter aux places publiques toutes les provisions de bouche nécessaires pour les habitans & pour la garnison : Son Altesse donnoit sa parole qu'il ne seroit fait aucun tort à personne, & que les François ne prendroient rien sans payer ; que si par hazard il en arrivoit autrement, elle ne manqueroit pas d'en faire la justice qui conviendroit. Les choses en conséquence se mirent dans la Ville sur le même pied d'abondance & de tranquillité qu'elles auroient pû être en pleine paix. On vint au bout de quelques jours me chercher pour aller confesser en prison un Grenadier du Régiment de Nice, que Son Altesse avoit condamné à être pendu ; j'y fus dans l'instant ; ce misérable me dit d'abord qu'il étoit déserteur du Régiment de Penthievre, & me pria de l'aller dire à M. de Clermont ; je con-

sentis à faire ce qu'il me demandoit; mais avant de le quitter, je lui dis de se préparer toujours à la mort, qui me paroissoit inévitable pour lui, soit qu'il fut déserteur ou non. Je me rendis auprès du Prince, & lui exposai pour quelle raison je prenois la liberté de me présenter devant lui. Qu'il soit déserteur ou non, me répondit-il, ce n'est pas pour cela que je l'ai condamné à mort, c'est pour un vol qu'il a fait dans la Ville, & qu'il est du bon ordre de ne pas laisser impuni. Avec cette réponse je retournai à mon patient, que je trouvai dans les plus beaux sentimens de répentir & de résignation. Après l'avoir confessé, je le conduisis au lieu du supplice, où il édifia tous les spectateurs; sa mort même fut un exemple qui épouvanta les soldats, & les retint désormais dans le devoir.

Tout paroissant tranquille à Constance, le Prince prit un gros détachement de la garnison, s'embarqua sur le Lac avec environ 80 voiles pour aller faire le siége de Bergens. La traversée fut heureuse, tout le monde arriva à bon port; le détachement de Bearn étant de

cette expédition, j'accompagnai ſon Alteſſe; ayant mis pied à terre, on gagna le Village de Herbrans, où l'on ne trouva que le Curé & un Habitant. Tous les autres s'étoient ſauvés dans les montagnes. Son Alteſſe fit là un détachement, qu'elle envoya reconnoître les environs, mais ce détachement revint ſans avoir rien découvert. Elle monta donc elle-même à cheval, avec les principaux Officiers de ſa colonne, & ſe rendit au paſſage de Bergens qui ſe trouvoit au bout d'une grande allée. Comme les boulets du canon de Bergens enfiloient toute cette allée, toute ſa ſuite ſe mit à couvert derriere les arbres; le Prince n'entendant plus parler, ſe tourna vers moi, & me demanda ce qu'étoient devenus ſes gens; je lui répondis qu'ils s'étoient mis à couvert des boulets, & que s'il vouloit me le permettre je les irois chercher; ayant reçu ſes ordres, je le laiſſai un moment ſeul avec M. le Marquis de Montlezun, premier Gentilhomme de ſa Chambre; preſſai mon cheval, rejoignis ceux qui avoient diſparu, les ramenai & les préſentai au Prince, en lui diſant, Monſeigneur, voilà tous ceux qui ſont à vos ordres,

Son Altesse se tournant vers eux avec quelque émotion, leur dit : » Ce n'est pas l'intérêt, Messieurs, c'est l'honneur qui doit nous guider dans le service du Roi ». Il n'est pas possible de montrer plus d'intrépidité que fit Son Altesse Sérénissime en cette occasion. Cependant ayant reconnu le terrein, il lui fallut renoncer à son entreprise ; la rigu ur de la saison la rendoit trop difficile ; ainsi l'on retourna à Constance. Avant de s'y rendre, je fus avec plusieurs Officiers de Bearn à Lindau. C'est une Ville libre Impériale & des plus fortes de l'Allemagne dans la Suabe, avec une célebre Abbaye de Chanoinesses, dont l'Abbesse est Catholique & Princesse de l'Empire, quoique la Ville soit Protestante. On y fait un grand commerce, elle est bâtie dans une Isle, au milieu du Lac de Constance. Pendant le cours de cette expédition, les habitans de Constance avoient comploté de se délivrer de la garnison Françoise & de l'exterminer s'ils en trouvoient l'occasion. M. le Marquis de Montlezun, peu après notre retour en cette Ville, me vint un matin trouver,

&

& me dire que Monſeigneur le Comte de Clermont déſiroit de me parler ; je me rendis dans le moment à l'Hôtel où Son Alteſſe étoit logée. Dès qu'elle m'apperçut ; » je ſuis, me dit-elle, inſtruite du zele que vous avez pour le ſervice du Roi & l'honneur de la Nation ; profitez du crédit que vous pouvez avoir parmi les habitans, & tâchez de découvrir s'il ne ſe trame rien contre nous ». Je remerciai Son Alteſſe de l'honneur qu'elle me faiſoit, de vouloir bien m'employer dans une pareille circonſtance ; je lui promis de ne rien négliger pour la ſervir comme elle déſiroit, & de venir le lendemain matin lui faire part de ce que j'aurois appris. Effectivement, ſur les rapports que je lui fis, Son Alteſſe commença par doubler la garde, prit encore d'autres ſecrettes précautions ; enfin par ſon activité & ſa prévoyance, fit ſi bien, que les conjurés ne purent trouver moyen d'exécuter leur projet.

M. L'Aumônier de Son Alteſſe Séréniſſime étant tombé malade, paſſa en France pour ſe rétablir ; j'eus pendant ſon abſence l'honneur de remplir ſes

fonctions ; pour être plus à portée de le faire, je quittai le Palais Episcopal où j'avois mon appartement, & me logeai chez un des Régents du Collége de la Ville. La Campagne finie, Son Altesse laissa pour Commandant à Constance, M de l'Aigle, Maréchal de Camp, & se rendit à la Cour. Dans la suite M. de l'Aigle fut remplacé par M. le Marquis de la Ravoie, Lieutenant Général des Armées du Roi. Ce nouveau Commandant avoit avec lui un espion affidé, Suisse de nation, nommé Fraick; il ne sçavoit où le placer, pour qu'il pût en tirer les connoissances qu'il désiroit avoir. J'avois l'honneur d'être connu de lui, parce qu'il commandoit à Huningue dans le temps que nous y étions : il daigna me faire part de son embarras, & me prier de lui communiquer les lumieres que je pouvois avoir. Je lui dis que Lindau me paroissoit la Ville la plus propre pour l'exécution de son dessein, que son espion pouvoit s'y établir à l Auberge de la Couronne, & & qu'il seroit là, plus en sureté & plus à portée de bien servir que partout ailleurs. Fraick fut effectivement envoyé

Départ du Prince.

dans cette Ville, & se logea à l'Auberge que je lui avois indiquée. M. de la Ravoye lui écrivit deux fois, dans cet endroit, & il ne reçut d'autres réponses que ses propres lettres : Fraick n'avoit osé les aller retirer. On avoit eu quelques soupçons contre lui, & il étoit observé de si près, qu'à la moindre démarche il ne pouvoit manquer d'être pris. M. de la Ravoye ne sçachant pourquoi il ne recevoit de lui aucune nouvelle, & craignant qu'il ne lui fut arrivé le malheur si ordinaire à ceux de son métier, me pria de m'en informer. Pour le faire certainement, je me chargeai d'aller à Lindau même ; le point étoit de bien cacher le motif de mon voyage ; je feignis d'aller voir Madame l'Abbesse de Lindau ; je me chargeai d'une lettre pour elle, & de quelques petits présens que je voulois lui faire : M. le Commandant m'offrit des chevaux & de l'argent pour ce voyage ; je le remerciai de l'un & de l'autre, en lui disant que pour l'argent ma bourse y suffiroit, & que ses chevaux, loin de me servir, me nuiroient peut-être en me faisant reconnoître : je ne pris qu'un

Le R. P. de Singlande va à Lindau, y suive un Espion, & court les risques d'y être arrêté.

passeport & une Lettre pour le Suisse, dont il s'agissoit, & une autre pour Madame l'Abbesse, de la part d'une personne de sa connoissance. Je partis à pied le lendemain à la pointe du jour, accompagné d'une vieille femme qui porta mon porte manteau, jusqu'à un bras du Lac sur lequel je m'embarquai, & que je traversai en moins d'une heure. Rendu à terre, je pris la poste & courus à francs étriers jusqu'à Lindau. Arrivé au Pont de cette Ville, l'Officier ennemi qui commandoit à ce poste, me demanda qui j'étois; je lui présentai mon passeport: il me fit encore plusieurs autres questions sur ce que j'allois faire à la Ville, & le temps que j'y devois demeurer; je lui fis voir la lettre que je portois à Madame l'Abbesse, & lui dis que je m'en retournerois si-tôt ma visite faite. Sur ces réponses il me laissa passer. A mon premier voyage à Lindau, j'avois logé à l'Auberge de la Couronne; je fus encore y descendre; l'Hôte ravi de me voir, me fit le meilleur accueil du monde, & me conduisit dans une salle où plusieurs personnes se chauffoient à un poële qui y étoit allumé. On

me fit place ; je demandai à l'Hôte s'il avoit grand nombre d'Officiers étrangers ; il me dit qu'ils étoient tous partis ce matin-là pour Bergens, & qu'ils ne reviendroient que dans deux jours. Sur ces entrefaites arriva le Chancelier de Madame l'Abbeſſe qui me demanda de mes nouvelles ; comme je n'avois point l'honneur de le connoître, je le priai de me dire qui il étoit : dès qu'il l'eut fait, je le ſaluai comme je le devois ; nous nous embraſſâmes tous deux avec les plus vives démonſtrations d'une amitié réciproque : je lui demandai comment ſe portoit Madame l'Abbeſſe ; il me répondit qu'elle étoit en parfaite ſanté. Je lui confiai la lettre dont j'étois chargé pour elle, en le priant de lui faire mes excuſes, ſi je n'allois pas ſur le champ la lui porter moi-même, mais que j'étois ſi fatigué, que la choſe m'étoit pour le préſent impoſſible ; que le lendemain j'aurois l'honneur de lui faire ma révérence, & de lui dire la Meſſe à l'heure qu'elle jugeroit à propos. Le Chancelier ſe chargea de mes commiſſions, & s'en fut ſur le champ les exécuter. Je demandai à mon Hôte

à quelle heure il ſoupoit ordinairement, il me dit que c'étoit à ſept heures ; je le priai de trouver bon que je ſoupaſſe en famille avec lui ; il y conſentit : en attendant je demandai une chambre, on me donna celle du numero 3 ; y étant arrivé, je dis à le ſervante qui m'avoit éclairé, que j'avois des prieres à achever, dans leſquelles je ne voulois point être interrompu, & qu'ainſi elle eut ſoin d'empêcher que perſonne ne vint me parler. Elle ne fut pas plutôt deſcendue que le ſieur Fraick que j'avois vu proche le poële, mais auquel je m'étois bien gardé de parler, vint me joindre & ſe jetta à mes pieds : il m'expoſa l'embarras où il étoit, pour qu'elle raiſon il n'avoit point retiré les lettres de notre Général, & à quel deſſein il mangeoit toujours en famille avec l'Hôte : je lui dis qu'à table en mangeant avec lui je ne ferois pas ſemblant de le connoître, & qu'à cet égard il n'avoit rien à craindre ; je lui conſeillai de ſe retirer dans ſa chambre dès qu'on en ſeroit au deſſert ; je lui promis de prendre cependant les meſures qui me paroîtroient les meilleures, pour le faire

évader, & de les lui faire sçavoir. Le lendemain matin je lui ordonnai pour cela de se trouver vers les neuf heures au poële : la difficulté étoit de lui communiquer ces mesures, sans qu'on s'en apperçût ; voici le moyen que j'avois imaginé. Je lui dis qu'au poële il ne manquât pas d'avoir sa tabatiere, que je lui demanderois du tabac, & qu'au lieu d'en prendre, j'y glisserois un petit papier, sur lequel j'aurois écrit tout ce qui lui seroit nécessaire de sçavoir & de faire. Enfin, après lui avoir donné la lettre du Général, je le renvoyai sans qu'on s'apperçût qu'il m'eut parlé.

L'heure du soupé étant arrivée, nous nous mîmes à table ; il s'y trouva plusieurs espions de la Reine de Hongrie, presque tous de différentes langues ; le plus grand nombre parloit Allemand, quelques-uns parloient Italien ; ne sçachant pas que j'entendisse cette langue, ils dirent sans crainte tout ce qu'ils sçavoient de l'état des affaires de leur Souveraine, & j'appris par ce moyen des choses assez intéressantes, tant il est vrai que quelque langue qu'on puisse parler, il faut toujours bien prendre

garde à ce qu'on dit, dès qu'on ſe trouve avec des perſonnes qu'on ne connoît pas. L'heure du couché étant venue, je priai qu'on me reconduisît à ma chambre, & dis à la ſervante de ne venir que vers la pointe du jour pour me réveiller. Mes ordres à cet égard furent au plus mal exécuté. On ne ceſſa toute la nuit de venir frapper à ma porte, mais je ſçavois trop bien que c'étoit pour ouvrir. Dès le matin, tandis qu'on m'accomodoit, je vis entrer M. le Chancelier de Madame l'Abbeſſe, qui vint me dire de ſa part, que Son Alteſſe déſiroit entendre la Meſſe vers neuf heures du matin, que cependant, ſi je ne pouvois alors la lui dire, elle l'entendroit à ma commodité. Je reçus en même-temps la viſite de M. le Curé d'Herbrans; je fis à ces deux Meſſieurs préſent de quelques livres de tabac d'Eſpagne & d'autres petites bagatelles qu'ils reçurent avec beaucoup de plaiſir; je les laiſſai enſuite un moment dans ma chambre, & je deſcendis à l'endroit où devoit être le pauvre Suiſſe pour lequel j'étois venu. Ayant fait deux ou trois tours dans la chambre,

je demandai une prise de tabac ; se souvenant alors de l'ordre que je lui avois donné, il me présenta sa boëte ; je la pris, & continuant de me promener, je jettai une partie du tabac, & inférai à la place le papier que je lui avois promis ; dans ce papier je lui marquois le temps, & le moyen qu'il devoit prendre pour sortir, sans qu'on s'en apperçût : je fis après venir l'Hôte & lui commendai un soupé pour cinq personnes. Pour le dîné je lui dis de ne pas m'attendre, Madame l'Abbesse m'ayant fait l'honneur de m'inviter. Cela fait je fus rejoindre M. le Chancelier, & M. le Curé d'Herbrans, avec lesquels je me rendis à l'Abbaye. Je présentai à Madame l'Abbesse six Bouquets artificiels pour sa Chapelle, & une boëte à la mode pleine de tabac d'Espagne ; j'en fis aussi présent à plusieurs Dames de sa suite, après quoi je me préparai à dire la Messe. Madame l'Abbesse & toute sa Communauté y assista : de la Sacristie je passai dans une salle où je pris une tasse de Chocolat, en attendant le dîné. L'heure étant venue, j'eus l'honneur de dîner avec Madame l'Abbesse &

trois autres Dames de ſa Compagnie : au ſortir de table je fus chez M. le Gouverneur de la Place, qui fit tout ce qu'il put pour me retenir à ſouper chez lui : mais je m'excuſai ſur ce que j'avois invité quelques perſonnes à ſouper avec moi à mon Auberge : ayant pris congé de lui, je fus chez un Marchand où j'achetai pluſieurs choſes que je fis embarquer ſur le Lac. L'homme qui étoit l'objet de toutes ces démarches ſaiſit le moment où le bateau mettoit à la voile, & s'embarqua deſſus. Lui ſauvé, il ne s'agiſſoit plus que de me ſauver moi-même, & la choſe n'étoit pas facile ; cependant je ſoupai avec les Meſſieurs que j'avois invités avec autant de tranquillité que ſi je n'avois rien eu à craindre.

Le lendemain vers les huit heures, je retournai à l'Abbaye ; Madame l'Abbeſſe ne m'eut pas plutôt apperçu, qu'elle s'écria, » hé ! Mon Dieu, M. l'Aumônier, quelle fâcheuſe nouvelle viens-je d'apprendre ; on m'a dit que vous n'étiez pas venu ici pour me voir ſeulement, mais pour faire évader un eſpion François qui depuis quelques ſemaines

étoit gardé à vue dans cette Ville ; un détachement de Huſſards a été envoyé de Bregentz pour vous enlever à votre retour ». Je la remerciai de ſon avis, mais en peu de mots, & ſans perdre de temps, je fus d'abord à la Poſte, où j'arrêtai trois chevaux, un pour moi ; & deux pour deux Poſtillons que je payai ſur le champ ; je donnai de plus un ſequin aux Poſtillons pour les engager à bien aller, & leur ordonnai de venir le plutôt qu'ils pourroient me joindre à l'Hôtel de la Couronne où j'allai tout de ſuite payer ce que je devois. L'Hôte ſurpris de me voir diſpoſé à partir ſi bruſquement, me dit que je n'avois que faire de me tant preſſer, & qu'il me défioit de partir, n'y ayant point de chevaux à la Poſte pour moi ; d'autant que je lui avois dis moi-même que je ne partirois qu'avec le Courier aux lettres. Tandis qu'il s'échauffoit à me prouver que je ne pouvois pas partir, mes chevaux arriverent, & moi dans l'inſtant de monter. En paſſant ſous les fenêtres de l'Abbaye, je vis Madame l'Abbeſſe & quelques autres Dames, qui du haut du balcon où

elles étoient, me crierent, vive M. l'Aumônier de France. Une fois hors la Ville, je poussai si bien que je me dérobai au détachement de Hussards qu'on avoit effectivement envoyé pour m'enlever, & qui après m'avoir poursuivi quelque temps me tirerent quelques coups de fusils, dont je ne fus que légérement atteint à la tête : une balle siffla aux oreilles d'un de mes Postillons; il en étoit tout épouvanté ; je lui dis que le moyen qu'il n'en vint pas une seconde, étoit de hâter sa marche ; il le fit, aussi-bien que moi, & en moins de trois heures, j'arrivai heureusement à la maison de campagne de M. l'Evêque de Constance. Ce Prélat fut d'autant plus charmé de me voir, qu'il sçavoit le danger auquel j'étois exposé ; il me fit l'accueil le plus gracieux. Après m'être rafraîchi, je pris congé de Sa Grandeur, & me rendis à Constance. A mon arrivée en cette Ville je fus d'abord chez le Général ; dès qu'il me vit, il m'embrassa avec une tendresse & une joye qui ne se peuvent exprimer ; me fit tous les remercimens imaginables, me combla devant tous les Offi-

ciers, d'éloges, ſur la prudence & l'intrépidité avec laquelle je m'étois acquitté de ma commiſſion. L'Eſpion pour lequel je m'étois tant expoſé reçut une gratification ſur le champ, & une penſion pour le reſte de ſa vie; pour moi, je n'ai eu d'autre récompenſe de cette action, que le mérite de l'avoir faite. Ce n'eſt pas que je n'en euſſe peut-être obtenu, ſi j'en avois demandé; mais j'ai toujours cru que l'honneur d'avoir ſauvé la vie à un malheureux, & ſervi ſon Prince, devoient ſuffire à quiconque eſt d'une naiſſance ſupérieure à l'appas de l'or & de l'argent.

Le lendemain je repris le cours de mes fonctions, & en qualité d'Aumônier en chef de l'Hôpital, je fus voir mes malades: de l'Hopital, je me rendis aux priſons, où je trouvai un Caporal du Régiment de Bearn condamné à mort; je fus le confeſſer & le conduiſis au ſupplice: la violence que je me fis pour remplir mon miniſtere dans cette triſte circonſtance, jointe aux fatigues de la campagne, & ſur-tout à l'embarras & l'inquiétude que m'avoit

donné mon voyage de Lindau, fit que je tombai dangereusement malade. Réduit alors à ne pouvoir agir, je priai l'Aumônier du Régiment de Royal-Roussillon, de vouloir bien me remplacer à l'Hôpital; à peine fus-je un peu rétabli, que j'y retournai pour y rendre tous les services dont j'étois capable; ma maladie finit heureusement dans le temps que commença celle de l'Aumônier qui avoit bien voulu suppléer pour moi; il n'en fut pas quitte à si bon marché que je l'avois été; il mourut au bout de quelques jours, & reçut de moi les honneurs de la sépulture: triste salaire du service qu'il m'avoit rendu.

Le R. P. de Singlande tombe malade.

Fin du Tome premier.

MEMOIRES

&

VOYAGES.

TOME SECOND.

MEMOIRES
MILITAIRES,
ET
VOYAGES
DU R. P. DE SINGLANDE,

Ancien Aumônier des Armées du Roi, reçu en ſurvivance Aumônier des Bains de Barege.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Quai de Conti.

M. DCC. LXVI.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

MEMOIRES
&
VOYAGES
Du R. P. de SINGLANDE,
Aumônier, &c.

PENDANT mon séjour à Constance, je recherchai, selon ma coutume, ce qu'il y avoit de plus curieux ; c'est une belle & forte Ville d'Allemagne dans le Cercle de Souabe, avec un riche Evêché, dont l'Evêque est Prince du Saint Empire & Suffragant de Mayence ; il fait ordinairement sa residence à Morsburg ; Attila la saccagea vers le milieu du cinquieme siecle ; elle s'étoit depuis si bien rétablie, que les Hongrois l'assiegerent en vain dans le

Constance.

dixieme : il s'y tint un célebre Concile en 1414, dans lequel le grand Schisme d'Occident fut éteint, & les erreurs de Jean Hus condamnées : on voit encore l'endroit où fut brûlé cet infortuné Héréſiarque ; ſon ſupplice également contraire à l'humanité des Peres qui le demanderent, & à la bonne foi de l'Empereur qui l'ordonna, loin de détruire ſes erreurs, ne fit que les accréditer. Les Diſciples de Luther ſoutenoient que leur Maître étoit cette oye predite par Hus & dont les cris devoient ébranler le thrône Pontifical. Charles V. prit Conſtance en 1548, & la rendit tributaire de ſa Maiſon ; elle jouit du titre & des privileges de Ville Impériale ; ſa religion eſt la Proteſtante, ſa ſituation ſur un Lac auquel elle donne ſon nom ; ce Lac eſt entre la Suiſſe & la Souabe à 7275 toiſes de long depuis Romishorn juſqu'à Buchern.

L'ordre étant venu d'évacuer Conſtance, & de nous rendre à l'armée qui étoit aux ordres de Monſeigneur le Prince de Conti, proche Francfort, nous nous mîmes en marche & paſſâmes par Fribourg ; c'eſt une grande Ville

Fribourg.

d'Allemagne, capitale du Brifgaw fondée en 1120. Les connoiffeurs admirent la grande Tour de fon Eglife, la plus belle de l'Empire, après celle de Strasbourg. Elle eft célebre dans l'Hiftoire par les trois combats qui fe livrerent fous fes murs en 1644, & dans lefquels Condé & Turenne vainqueurs, acquirent d'autant plus de gloire, que le Génénal Mercy, quoique vaincu, n'y perdit rien de fa réputation d'un des plus grands Capitaines de l'Europe. La Ville de Fribourg a été plufieurs fois affiégée & prife : le Maréchal de Créquy la prit en 1677 ; elle fut rendue à l'Empereur par le Traité de Nimegue. Le Maréchal de Villars la reprit encore en 1713, elle fut rendue une feconde fois à la paix de Raftad. Enfin, Louis XV. l'avoit prife en 1744, & inftruit par le paffé, il avoit ordonné qu'on en démolît les fortifications : fes ordres à cet égard s'exécutoient dans le temps que nous y paffâmes, ce qui rempliffoit les Habitans de rage & de défefpoir. Il y a dans cette Ville une affez bonne Univerfité pour le pays; mais je crois cependant que les Arts

méchaniques y fleuriſſent plus que les ſciences ſpéculatives : on y polit avec beaucoup de délicateſſe le criſtal, les grenats, & les autres pierres précieuſes.

Heidelberg. De Fribourg nous fumes à Heidelberg, Ville conſidérable & fort peuplée, capitale du bas Palatinat en Allemagne : il y a une célebre Univerſité fondée dans le quatorzieme ſiecle par l'Electeur Robert. Maximilien de Baviere la prit après la bataille de Prague, & enleva la riche Bibliotheque qui y étoit, dont il fit préſent au Pape, & qui fait une partie fort conſidérable de la Bibliotheque du Vatican : les François la ſaccagerent en 1688. C'eſt dans cette Ville qu'on voit la fameuſe Tonne, qui paſſe pour une des merveilles de l'Allemagne, & qui effectivement eſt digne de la curioſité & de l'admiration de tous les Etrangers : Heidelberg eſt ſur le Necre au pied d'une montagne.

De cette Ville nous fûmes à Diebourg où étoit le quartier général ; à notre arrivée nous apprîmes la victoire que Sa Majeſté avoit elle-même remportée à Fontenoy : tous les Aumôniers

des Régimens eurent ordre de la part de Son Alteſſe Séréniſſime, d'aſſiſter au *Te Deum* qu'elle faiſoit chanter dans ſa tente, en actions de grace : l'uſage étoit que chaque Aumônier le chantât auprès des Drapeaux de ſon Régiment ; j'avois déjà pour cela gagé des Joueurs d'inſtrumens ; je les conduiſis avec moi à la tente où j'avois ordre de me rendre, & me préſentai en ſurplis & en étole comme le plus ancien Aumônier de l'armée ; cependant l'Aumônier de Son Alteſſe s'étant préparé pour entonner le *Te Deum*, loin de lui diſputer cet honneur, je ne voulus pas accepter la ceſſion qu'il m'en fit avec beaucoup de politeſſe & de modeſtie, & je le priai de continuer. Le *Te Deum* chanté, je ſuppliai Son Alteſſe de trouver bon que pour donner plus d'éclat, s'il étoit poſſible, à la glorieuſe victoire que Sa Majeſté venoit de remporter, les Joueurs d'inſtrumens que j'avois amenés jouaſſent quelques fanfares, ce qui fut exécuté à la ſatisfaction de Son Alteſſe & de tous les aſſiſtans.

Te Deum chanté pour la Victoire de Fontenoy à Diesbourg.

Le lendemain du *Te Deum* je fus à Francfort, où je connoiſſois pluſieurs

Messieurs du Chapitre, qui me donnerent à dîner. La conversation étant venu à tomber sur l'élection d'un nouveau Roi des Romains, dont il s'agissoit alors, on me demanda à qui je donnerois ma voix, si j'en avois effectivement à donner; ma réponse fut bientôt trouvée : » au Roi de France mon Souverain, répondis-je sur le champ. Quel autre, ajoutai-je, est plus en état d'établir la gloire de l'Empire & du nom Chrétien sur le ruines du Mahométisme, qu'un Prince aussi puissant & aussi capable de bien user de sa puissance » ? Il n'y eut personne à table qui ne fut de mon avis, & qui ne convint qu'une telle élection étoit sans contredit la meilleure & la plus désirable. Mais malheureusement elle étoit impossible dans les circonstances; telle sont les jalousies des nations les unes contre les autres; elles aiment mieux renoncer à leur propre avantage, que de se mettre dans le cas d'en avoir obligation à un Etranger dont elles se piquent d'être rivales. Après le dîné je retournai au camp où il arriva un malheur : pendant la nuit il fit un temps

Conversation au sujet d'un Roi des Romains.

affreux ; la grande-garde du Régiment de Bearn creuſa un ſouterrain pour ſe mettre à couvert de la pluie & du vent ; à peine deux ſoldats s'y étoient-ils cachés, que la terre s'écroula ſur eux ; l'un fut tué ſur le champ , & l'autre bleſſé dangereuſement. Appellé pour confeſſer le dernier , je me rendis auprès de lui , l'entendis , & enterrai incontinent après celui qui étoit mort. C'eſt à Diesbourg que M. le Marquis de la Ravoye me donna un certificat en preuve du zele & de l'exactitude avec laquelle j'avois rempli les fonctions d'Aumônier en chef de l'Hôpital établi à Conſtance : je le répeterois ici dans ſon entier , ſi j'écrivois une apologie ; mais n'ayant jamais été dans le cas d'en avoir beſoin , je paſſerai ſous ſilence une piece qui ne contient qu'un éloge honorable pour moi , & ennuyeux pour le lecteur.

Nous reſtames à Diesbourg juſqu'à ce que les ennemis étant venus en forces ſupérieures , nous eumes ordre de repaſſer le Rhin : le Régiment de Bearn fut chargé de faire l'arriere-garde en cette retraite ; il fut d'abord poſté le long d'un petit ruiſſeau ; on fit auſſi un

détachement de cinquante hommes pour garder un Moulin appellé de l'Hôpital, & qui étoit le plus voisin de l'ennemi. Ayant suivi ce détachement, je fus loger au Moulin même ; le Meûnier & la Meûniere vinrent à moi se plaindre des soldats François qui nous avoient précédés, & qui en se retirant leur avoient dérobés du grain, de la farine, & tout ce qu'ils avoient pu emporter. Touché du malheur de ces pauvres gens, je fis si bien qu'on leur rendit en argent la valeur de ce qu'ils avoient perdu ; & Messieurs les Officiers, à ma priere, firent faire si bonne garde, qu'ils ne perdirent plus rien dans la suite. Le détachement passa un jour dans ce poste, & le lendemain se retira à la pointe du jour sans tirer un coup de fusil, quoiqu'il fut à la vûe de l'ennemi : le point essentiel étoit de rompre le pont, comme il en avoit reçu l'ordre. Les Pandoures & les Croates étant venus en grand nombre au Moulin dans le temps que j'y étois encore, le Meûnier, sensible au service que je lui avois rendu, ne négligea rien de ce qui dépendoit de lui pour me donner

Moulin de l'Hôpital.

moyen de me ſauver : après avoir fermé toutes les portes de la cour, il vint m'avertir que l'ennemi preſſoit pour entrer : je n'avois point de temps à perdre ; je réveillai les ſoldats qui étoient demeuré endormis dans l'écurie ; je montai à cheval avec eux, & nous courumes gagner l'endroit où étoit le pont, mais il étoit défait ; j'en avois moi-même fait faire un autre ſur le petit ruiſſeau qui communiquoit au Moulin ; à peine étions-nous paſſés, que le Moulin & la prairie furent couverts d'ennemis ; je quittai alors la queue de l'armée, & me rendis à la tête des Convaleſcens : pour cela il me fallut paſſer toute une colonne de l'armée : Quand nous fumes à une lieue près du Rhin, on commença à faire défiler tous les équipages, pendant la nuit. L'armée entiere paſſa le lendemain ; le Régiment de Bearn étant encore à l'arriere garde, je l'attendis, & ne paſſai qu'avec lui, pour être toujours à portée de ceux qui pourroient avoir beſoin de mon miniſtere dans une circonſtance ſi critique. Après le paſſage du Rhin, nous fumes camper à Spire ; c'eſt une Ville libre & Impé- Spire.

riale dans le bas-Palatinat, capitale de l'Evêché de ce nom. Son Evêque eſt Prince de l'Empire, & Suffragant de Mayence; elle étoit des plus peuplée & des plus floriſſante de l'Allemagne, mais les François l'ayant entierement brûlée en 1689, la Chambre Impériale qui y étoit a été transférée à Wetzlar, ce qui l'a miſe hors d'état de ſe rétablir. De Spire nous fumes camper à la petite Hollande, avec le Régiment de Baſſigny; chaque vingt-quatre heures le Régiment de Bearn fourniſſoit un détachement pour garder le paſſage du Rhin, vis-à-vis de Philisbourg, avec un détachement du Régiment de Vintimille, Cavalerie.

Poſte du Rhin.

Pendant que la troupe étoit dans ce poſte, j'eus envie d'aller à Philisbourg, avec le Chirurgien Major de Vintimille: quand nous fumes tous les deux paſſés ſur un bateau qui étoit à la diſpoſition de la Garde Françoiſe, nous rencontrâmes, à quelque diſtance de-là, le Prince de Monaco, le Comte de Matignon ſon frere, le Prince de Guiſe, & le Comte de Vintîmille; ce dernier me dit de ne pas les faire connoî-

tre à l'Officier de garde du poste Philisbourg ; moi de mon côté je pris la liberté de leur conseiller de profiter du bateau, & de repasser le Rhin pour plus grande sureté, ce qu'ils firent incontinent : le Chirurgien Major & moi, étant arrivés auprès de l'Officier de garde, nous fûmes, à l'ordinaire, questionnés sur l'endroit où nous allions ; je répondis que j'étois Aumônier, que j'avois besoin de pain pour dire la Messe, & que j'en allois achetter à la Ville ; le Chirurgien déclara aussi sa profession, & qu'il alloit achetter les drogues qui lui étoient nécessaires pour ses malades. L'Officier auquel nous fîmes ces réponses, nous demanda si les Messieurs qui se promenoient sur le bord du Rhin de son côté, étoient des Princes ; je lui demandai à mon tour, s'il ne leur avoit pas parlé lui-même ? Il me répondit qu'il l'avoit fait, & qu'ils s'étoient donnés à lui pour des Capitaines, mais que les déserteurs François qui étoient auprès de lui, assuroient qu'ils étoient effectivement des Princes : » S'ils l'étoient ; répliquai-je, croyez-vous qu'ils voudroient s'abaisser

à feindre un grade qui leur conviendroit ſi peu ? » Tandis que j'amuſois ainſi l'Officier ennemi, ceux qui étoient le ſujet de notre converſation, profitoient du bateau, & ſe mettoient hors d'atteinte.

Je le priai enſuite de vouloir me donner un de ſes ſoldats pour me conduire où j'avois beſoin dans la Ville, ce qu'il m'accorda ſans difficulté : mes emplettes faites, je fus à l'Hôtel de la Croix d'or, où je commandai qu'on m'apprêtât à manger : en renvoyant le ſoldat qui m'avoit accompagné, je le chargeai de dire à ſon Officier de me venir trouver, ce qu'il fit ſur le champ. Dès qu'il fut arrivé, nous nous mîmes à table ; vers la moitié du repas, il me demanda encore, qui étoient ces Meſſieurs, qu'il avoit vu ſe promener ſur le bord du Rhin de ſon côté : je lui dis alors la vérité ſans déguiſement. Sentant tout le prix de la proye que je lui avois fait manquer : » Faut-il, s'écria-t-il, que je vous aye cru ; il ne dépendoit que de moi de les faire arrêter par les Hongrois qui ſont à portée de mon poſte ; ils étoient de bonne

prise, & ma fortune étoit faite ». Ayant dit cela tout transporté de fureur, il se leva sans vouloir ni manger, ni boire davantage, & je ne l'ai jamais vu depuis.

Description de Philisbourg.

Philisbourg est une Ville Impériale d'Allemagne, dans le Cercle du haut Rhin; elle passe pour un des plus fort boulevards de l'Empire; elle a pourtant été aussi souvent forcée qu'attaquée. L'Empereur a droit d'y mettre garnison pendant la guerre; les Impériaux la prirent sur l'Evêque de Spire en 1633: la même année les Suédois l'enleverent aux Impériaux, & la donnerent à Louis XIII. Les Impériaux la reprirent en 1635; & les François en 1644; les Allemands la reprirent encore en 1676; le Dauphin s'en empara en 1688, & elle fut rendue en 1697. Enfin les François s'en sont rendus maîtres pour la derniere fois en 1734, après un siége long & meurtrier, commencé sous les ordres de M. le Maréchal de Barvick, qui y fut tué; fini sous ceux du Maréchal d'Asfeld; ils l'ont encore rendue; mais la breche qu'ils avoient faite n'est pas encore réparée, & cette Ville, qui

devroit être la ſureté de l'Empire, n'eſt pas elle-même à couvert d'une inſulte, & tomberoit au premier aſſaut qu'on lui donneroit : elle eſt ſur la rive gauche du Rhin, ſur lequel elle a un pont de bateaux établi à l'embouchure de la Salza dans ce fleuve.

Le lendemain M. le Comte de Vintimille me fit inviter à dîner, & me demanda à table comment j'avois fait pour amuſer l'Officier ennemi, juſqu'à ce qu'ils euſſent eu le temps de ſe mettre hors de danger; je lui expoſai la choſe comme elle s'étoit paſſée : ſenſible au ſervice que je lui avois rendu, il me dit qu'il ne déſiroit rien tant que d'avoir occaſion de me témoigner ſa reconnoiſſance, & m'offrit ſur le champ l'Aumônerie de ſon Régiment; je le remerciai, & content de l'honneur de lui avoir été utile, je me retirai ſans accepter aucune autre récompenſe.

Le jour ſuivant je fus dîner chez M. Chevalier de Valence, le Colonel du Régiment de Bearn, & aujourd'hui Comte de Valence, & Maréchal de Camp. Inſtruit de l'offre qu'on m'avoit faite, & ne ſçachant pas la maniere

dont je l'avois refusée, il voulut me faire expliquer encore plus ouvertement, il m'adressa tout à coup la parole au milieu du repas, & me dit, est-il vrai, M. l'Aumônier, que vous nous quittez? » Si j'en avois le dessein, Monsieur, lui répondis-je aussi-tôt, j'aurois déjà eu l'honneur de vous en informer ». Cette réponse le satisfit, & toute l'assemblée devant qui je la fis. On me sçut d'autant plus gré de mon refus, à l'égard des offres de M. de Vintimille, que je cherchai moins à le faire valoir.

La campagne finie, l'armée fut mise en cantonnement; le nôtre fut à Herde sur le Rhin. Huit jours après on amena un déserteur du Régiment de Bearn nommé la Sagesse, qui ayant été bientôt condamné à mort, fut remis entre mes mains pour que je le disposasse; je n'eus pas grande peine, & entrant de lui-même dans tous les sentimens de la religion, loin de se plaindre de la rigueur de son sort, il regarda son supplice comme une grace que la Providence lui avoit ménagée pour lui faire expier dans ce monde les peines réservées dans l'autre, aux fragilités de sa jeunesse. Il

avoit servi neuf ans entiers sans avoir jamais rien fait qui eut mérité un quart-d'heure de prison : au bout de ce temps vient un fatal moment où il se rend aux conseils qu'un faux ami lui donne de déserter ; il déserte en effet ; il est pris & condamné : qu'on ose encore douter qu'il est dans le Ciel un premier être qui décide à son gré de nos destinées !

Nous n'avions point eu de Drapeaux depuis ceux que j'avois bénis à Quems pendant les cours des marches que nous avions faites au travers de la Forêt Noire, & dans les actions différentes où le Régiment s'étoit trouvé, ils avoient été si maltraités qu'ils n'étoient que lambeaux : la Cour en envoya de nouveaux que j'eus encore l'honneur de bénir : je suis bien éloigné de croire que j'ai pu y contribuer, mais l'honneur & le succès ont semblé y être attachés tout le temps qu'ils ont subsisté.

D'Herde nous fumes à Sibeldinguen ; nous fimes un assez long séjour dans ce Village, & j'eus plusieurs fois occasion d'aller à Landau, qui n'en est éloignée que de deux petites lieues. Landau est une ancienne & belle Ville de France dans

Landau.

dans la basse Alsace ; elle étoit autrefois Impériale, mais depuis la paix de Munster elle est du Domaine de nos Rois qui en ont fait une des plus fortes places du Royaume. L'Empereur Joseph n'étant que Roi des Romains, la prit en 1702 ; les François la reprirent en 1703 après avoir gagné la bataille de Spire ; ils la reperdirent l'année suivante après la funeste journée d'Hosteċt ; enfin l'affaire de Denain leur ayant rendu la supériorité, ils la reprirent pour la seconde fois en 1713, & elle leur est demeurée. Les ouvrages qu'on y a ajoutés depuis cette derniere conquête en rendent à présent la prise presqu'impossible ; elle est sur la Gueich dans un pays agréable & fertile.

De Sibeldinguen nous eumes ordre d'aller à Bouillon. Peu après notre arrivée, M. le Colonel de Bearn me pria de faire un tour à Sedan pour voir un Grenadier du Régiment qui avoit été conduit dans les prisons de cette Ville par les Cavaliers de la Maréchaussée sur un ordre exprès de la Cour. Je consentis à faire ce voyage, & me rendis sur le champ auprès du prisonnier : je

lui demandai d'abord pour qu'elle raiſon il étoit arrêté ; il me répondit qu'étant Bourgeois, il avoit eu diſpute avec un homme qu'il avoit tué, qu'il avoit été en conſéquence condamné par la Juſtice à être pendu ; mais que tandis qu'on le faiſoit monter à reculons ſelon la coutume, il avoit pris ſon temps & donné au Boureau un ſi grand coup de pied, qu'il l'avoit renverſé de façon qu'il s'étoit caſſé la cuiſſe ; que le peuple touché de compaſſion pour lui, s'étoit mis en mouvement, & l'avoit fait évader ; qu'étant délivré, pour ſe mettre tout à-fait à couvert des pourſuites de la Juſtice, il avoit pris le parti de s'engager ; que cependant il avoit été arrêté une ſeconde fois à la ſollicitation des parens de celui qu'il avoit tué. Inſrruit de ce qui le regardoit, je retournai faire mon rapport à M. le Colonel. Il en écrivit au Miniſtre, & il fit ſi bien qu'il obtint la grace de ce malheureux, appellé la Valeur, & qui tout le temps que je l'ai vu ſervir, s'eſt réellement montré en toute occaſion digne du nom qu'il portoit. Pendant mon ſéjour à Bouillon, je retournai pluſieurs

autres fois à Sedan, & j'examinai attentivement ce que cette Ville a de ſingulier & d'important. Elle eſt en Champagne ſur les confins du Luxembourg, capitale du petit Gouvernement auquel elle donne ſon nom. C'eſt une place très-forte & une des clefs du Royaume: ſon Château eſt excellent; on y voit un Arcenal des mieux fournis; c'eſt la patrie de deux grands hommes de guerre, le Maréchal de Turenne, & le Maréchal Fabert: le premier étoit de la Maiſon à qui appartenoit alors la Souveraineté de Sedan; le ſecond n'avoit aucune illuſtration du côté de la naiſſance, étoit même d'une famille des plus obſcures & des plus inconnues; mais ſon mérite a franchi tous les obſtacles, & s'il n'a pu égaler la gloire de l'incomparable Vicomte, il eſt du moins parvenu à tenir parmi les grands Capitaines un des premiers rangs après lui; ſa ſtatue & ſes armes ſont dans l'Arcenal. Sedan eſt encore célebre par les draps & les étoffes qui s'y fabriquent: ſa ſituation eſt ſur la rive droite de la Meuſe. Sedan.

J'avois l'honneur de connoître M. Le R. P. de Singlande va à Saint-Hu-

bert; danger auquel il est exposé en route.

l'Abbé de Saint-Hubert, Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, qui plusieurs fois m'avoit invité à aller voir son Abbaye, qui n'est éloignée de Bouillon que d'environ huit lieues : j'engageai la partie avec un Abbé, qui avoit plusieurs fois fait le voyage, & qui m'offrit de me conduire si je voulois. Au bout de quatre lieues nous trouvames un bois, où je vis plusieurs différens chemins; me tournant alors vers mon conducteur, M. l'Abbé, lui dis-je, quelle route seroit la plus courte & la plus sure pour se sauver, si l'on étoit ici attaqué par quelques déserteurs ? Il me la montra; je la remarquai, en y mettant une grosse pierre appuyée contre un arbre : cela fait, nous continuames notre route, & fumes coucher à une lieue plus loin. Le lendemain nous arrivames à Saint-Hubert; nous étant un peu reposés, nous parcourumes le Parc de l'Abbaye; le jour suivant je fus voir M. le Prieur, & les autres Messieurs du Prieuré; je dis la Messe à la Chapelle dédiée à Saint-Hubert, aprés quoi le Prieur me donna à diner & à l'Abbé qui m'avoit accompagné. Pen-

dans le repas, il me dit qu'un ſoldat du Régiment de Bearn lui avoit demandé l'Aumône; qu'à ſa demande il avoit répondu, en lui diſant que j'étois à dire la Meſſe; ſur quoi loin de preſſer d'avantage, il avoit à l'inſtant diſparu: cette nouvelle ne me plut nullement; je ſçavois que la partie du bois par où je devois repaſſer étoit le refuge de tous les déſerteurs de l'armée de Weſphalie.

J'employai le reſte de la journée à viſiter ce qu'il y avoit de plus curieux. Pour des mouchoirs de ſoye que je donnai au Tréſorier de l'Abbaÿe, il me fit préſent d'une boëte remplie de Médailles, de Cornets, & de Clefs de Saint-Hubert, qui toutes avoient touché à la Chaſſe de ce Saint Patron. Je m'étois mis en route un Mercredi pour aller; je partis un Samedi pour m'en retourner; ce ne fut malheureuſement que le ſoir, de ſorte que nous fumes obligés de coucher à la même auberge où nous l'avions fait en allant: j'avois ordonné à l'Aubergiſte de venir m'éveiller dès la pointe du jour; il le fit effectivement; mais quand je lui de-

mandai des nouvelles de mon compagnon, il me dit qu'au lieu de ſe coucher, il avoit profité du clair de la lune, & s'en étoit allé pour être à temps de dire la Meſſe à ſa Paroiſſe. Cette eſpece de fuite ne me fut nullement agréable; cependant ayant fait donner double ration à mon cheval, je partis avec autant de réſolution en apparence, que ſi je n'avois effectivement rien craint: à peine étois-je arrivé aux quatre chemins que j'avois remarqué dans le bois, quatre hommes maſqués ſe préſentent à moi, ſaiſiſſent la bride de mon cheval, & me demandent la bourſe ou la vie; je leur demande à mon tour pour toute grace, de faire venir leurs camarades avant que je leur abandonne l'argent que je pouvois avoir: ils donnent leurs ſignaux, & dans l'inſtant neuf autres ſurviennent; le dernier de ces neuf n'étoit pas maſqué: aſſuré par eux-mêmes que c'étoit toute leur troupe, je leur repréſentai le danger de leur état & le malheur de leur condition; je les exhorte à rentrer ſous l'obéiſſance de leur Souverain, plutôt que de vivre ainſi expoſés à périr honteuſement ſur un échaf-

faut ; je finis mon exhortation par leur dire que j'allois leur donner tout l'argent que j'avois ſur moi ; c'étoit tout ce qu'ils vouloient ; j'avois environ deux louis en pieces de 24 de 12 & de 6 ſols ; je renverſe ma bourſe dans mon chapeau , & jette le tout dans les buiſſons & les chemins différens de celui que je devois prendre : ils laiſſent alors mon cheval libre , ſe diſperſent pour ramaſſer cet argent ; je m'élance auſſi-tôt dans le chemin que j'avois remarqué , m'enfuis à toutes brides , dans l'inſtant je leur échappe. C'eſt ſans contredit un des plus grands dangers que j'ai couru de ma vie : arrivé à Bouillon , je diſtribuai a Meſſieurs du Régiment de Bearn des préſens que j'avois reçu du Tréſorier de l'Abbaye , aprés quoi je fus dire la Meſſe ; je la dis avec un redoublement de dévotion cauſé par la frayeur dont je n'étois pas encore bien revenu ; pluſieurs dans le cours de la journée me demanderent ſi je n'avois couru aucun riſque ſur la route ? Pour toute réponſe, je leur dis que ſi j'avois quelque ennemi dont je vouluſſe me défaire , je croirois n'y pouvoir mieux

réussir qu'en lui faisant faire un pareil voyage. L'Abbaye de Saint-Hubert est dans une petite Ville du même nom, dans les Pays-Bas au Comté de Chimei proche du pays Liégeois, sous la protection de la France, au milieu de la forêt des Ardennes; c'est où l'on mene ceux qui ont été mordus de quelque animal enragé; l'épouvante & la crainte étant, comme l'on dit, le plus sûr remede contre ce mal, je ne suis point surpris que plusieurs qui font le pélerinage soient effectivement guéris.

Bouillon. La Ville de Bouillon est une jolie petite Ville de France, capitale du Duché du même nom dans le pays de Luxembourg; c'est de ce Duché que le fameux chef de la premiere croisade, Godefroy de Bouillon, prit son nom. Les François s'en emparerent en 1676, Louis XIV la donna au Duc de Bouillon, se réservant cependant la garde du Château situé sur un rocher presque inaccessible. De Bouillon nous partîmes pour nous rendre au siege de Namur qui fut investi le 6 de Septembre, de façon que toutes les avenues étant fermées, il n'y pouvoit entrer aucun secours ni

ni d'hommes ni de vivres; le Comte de Clermont, chargé de la conduite de ce fameux siege, avoit sous lui huit Lieutenans Généraux & vingt-trois Maréchaux de Camp; M. de Lowendal étoit du nombre des premiers, & le Prince avoit expressement demandé qu'il fût auprès de lui : toutes les dispositions faites & l'artillerie venue, la tranchée fut ouverte la nuit du 12 au 13; le Régiment de Bearn fut de tranchée le 17, le 18 au matin dès la pointe du jour je me rendis auprès des Sapeurs, & ayant trouvé un Grenadier de Bearn qui étoit blessé à la tête, je lui coupai les cheveux, lui mis une compresse d'eau-de-vie sur la playe, & lui dis de se retirer au dépôt : l'Officier qui commandoit ce détachement me demanda pourquoi j'avois renvoyé ce Sapeur; je lui répondis qu'il étoit hors d'état de continuer; » mais, répliqua-t-il, qui fera son service actuel? Moi, dis-je, Monsieur », & dans l'instant je pris la pioche pour travailler comme les autres. A peine avois-je donné dix ou douze coups, qu'il y eut une suspension d'armes pour laisser passer la femme du Gouverneur

de la Ville qui se retiroit dans un lieu de fureté. Je profitai de ce moment de relâche pour me rendre aux drapeaux. Le 19 du même mois, le Gouverneur arbora drapeau blanc; & on lui donna le temps d'évacuer la Ville & de se retirer avec sa garnison dans les Châteaux : tous les Officiers qui ont été employés à ce siege, conviennent que la promptitude de cette expédition fut particulierement due à l'activité du Comte de Clermont; la prise de Namur ne coûta au Régiment de Bearn qu'un Officier & peu de soldats : la Ville rendue, l'attaque des Châteaux ne demandoit pas tant de monde, & nous eumes ordre d'aller joindre la

Dinan. grande armée : nous passames par Dinan, riche & forte Ville des Pays-Bas dans l'Evêché de Liége, avec un bon Château. Elle a été prise deux fois, & deux fois rendue par les François dans ces derniers temps. Les Fortifications qu'on y avoit ajoutées furent démolies en 1703; elle est proche la Meuse sur un terrein dont on tire d'assez beau mar-

Givet. bre. De Dinan nous fumes à Givet, où nous restames quelques jours; c'est

une jolie petite Ville de France aux Pays-Bas, divisée en deux par la Meuse, dont l'une s'appelle Givet Saint-Hilaire, & l'autre Givet Notre-Dame. Il y a des bonnes fortifications qui sont l'ouvrage de M. de Vauban, & de belles Cazernes; elle est proche de Charlemont. De Givet nous fumes à Tongres où étoit l'armée de M. le Maréchal de Saxe. Le Général informé que les Autrichiens faisoient des mouvemens dans leur camp, fit aussi des mouvemens dans le sien. Le Prince Charles qui cette année commandoit les ennemis dans le Pays-Bas, quitta Herderen le 3 Octobre pour faire passer la riviere du Jard à son armée: il y eut dans ce changement de quartier quelques escarmouches de part & d'autre, qui furent le prélude de la bataille qui se donna quelques jours après.

Le Maréchal de Saxe ayant toujours eu pour objet de forcer les Alliés à repasser la Meuse, fut informé que le 7 du mois d'Octobre le Prince Charles avoit quitté son camp d'Herderen, pour en prendre un autre, en appuyant sa gauche à Grace, au-dessus de Liége, Bataille de Raucoux.

& ſa droite au-delà de Houtin, vers le Jard. Ce Général n'eut pas plutôt appris ce mouvement du Prince Charles, qu'il réſolut de l'aller attaquer. Le dix il fit marcher l'armée ſans équipages, & ayant paſſé le Jard, il campa le même jour entre les deux chauſſées qui conduiſent à Liége, ſa droite appuyée à la chauſſée de Saint-Tron à Liége, & le Village de Sehendermale étant au centre de la ligne, dont la gauche débordoit la chauſſée de Tongres à Liége. Un corps de réſerve prit ſon camp en troiſieme ligne derriere le Village de Houté, où le quartier général avoit été établi, & un autre corps de réſerve, commandé par M. de Contades, campa en quatrieme ligne. Les troupes détachées aux ordres de Meſſieurs de Clermont & d'Eſtrées, camperent en avant de l'armée ſur la chauſſée de Saint-Tron à Liége. Le Marquis de Clermont-Gallerande, avec les troupes qui étoient à ſes ordres, fut placé à la gauche ainſi que le Comte de Mortaigne.

Le Maréchal de Saxe s'occupa pendant tout le jour à reconnoître la poſi-

tion des ennemis, qui occupoient les hauteurs, ayant leur gauche à Ance, dans le Faubourg de Sainte-Valburge, & dépassant par leur droite la Cense d'Enick qu'ils avoient laissée devant eux. Il régla ses dispositions sur leur situation, & après avoir donné ses ordres aux Officiers Généraux, destinés à commander les différentes attaques des Villages que les Alliés occupoient, il prit les précautions les plus capables d'assurer les suites de son projet. Le onze à la pointe du jour on battit la générale, & deux heures après toutes les troupes s'étant mises en mouvement, l'armée marcha sur dix Colonnes parallelles jusqu'à la hauteur du Village de Lontain, qui avoit été donné pour point de direction de la marche de chaque colonne. Lorsque l'armée fut arrivée dans l'endroit d'où l'on devoit marcher aux ennemis, la Cavalerie des deux aîles se mit en bataille, & l'Infanterie chargée des attaques, resta en colonne par Bataillon. Les ennemis ayant fait en même-temps leurs dispositions, s'avancerent à cinq cent pas ou environ du front de leur camp, en conservant tou-

jours les différens postes qu'ils avoient sur les hauteurs. A midi le feu du canon placé à notre droite commença, & il dura, avec beaucoup de vivacité, jusqu'à deux heures, que Messieurs de Clermont & d'Estrées marcherent avec les brigades de Picardie, de Champagne, de Monaco, de Segur, de la Ferre & de Bourbon, au Fauxbourg de Saint-Valburge, & au Village d'Ance, d'où les ennemis furent dépostés presqu'aussi-tôt que l'attaque en fut formée, n'ayant pu résister à l'ardeur & au courage avec lesquels l'Infanterie se porta à cette attaque, dans laquelle il y eut beaucoup d'Officiers & de Soldats tués du côté des Alliés.

M. de Maubourg, chargé de la seconde attaque, qui étoit celle du Village de Varouse, y marcha sur les deux heures & demie, avec les Brigades d'Orléans, des Vaisseaux, de Beauvoisis & de Rouergue, & il y fit attaquer les hayes, derriere lesquelles les ennemis étoient retranchés ; elles furent emportées, malgré la résistance des Alliés, qui les ayant déf ndues avec beaucoup de courage, y firent une perte très con-

ſidérable : M. de Maubourg eut un cheval tué ſous lui à cette attaque.

M. d'Hérouville, chargé de celle du Village de Raucoux, la commença vers les trois heures, avec les Brigades de Navarre, d'Auvergne, de Royal & de Montmorin. Le feu prodigieux de l'artillerie que les ennemis avoient dans ce Village, ébranla d'abord ces Brigades dans leur marche ; mais s'étant ralliées, elles attaquerent ce Village avec la plus grande intrépidité, & elles s'en emparerent, après avoir tué ou fait priſonniers preſque tous les ſoldats qui le défendoient. M. de Clermont-Gallerande, qui étoit entre le Village de Rocoux & celui de Liers, joignit pendant l'attaque, le corps qui étoit ſous ſes ordres, à celui de M. d'Hérouville.

Le Maréchal de Saxe, attentif à tout ce qui ſe paſſoit, avoit fait avancer ſix bataillons pour aller chaſſer les ennemis de deux redoutes qu'ils avoient ſur les hauteurs ; mais ayant appris qu'ils les avoient abandonnées, il n'y fit point marcher ces bataillons. Pendant cette action, l'artillerie placée en avant de l'armée, ne ceſſa pas un moment de ti-

rer, & elle jetta beaucoup de désordre dans la Cavalerie Hollandoise, dont la fuite précipitée mit une extrême confusion dans le reste de l'armée, laquelle abandonnant la plus grande partie de son artillerie, ne songea qu'à se retirer par les derrieres du Village de Liers.

Il étoit cinq heures lorsque les Alliés étant chassés de tous leurs postes, le Maréchal de Saxe donna ordre à la Cavalerie de les poursuivre; mais la nuit étant survenue, & deux ravins impraticables ayant empêché de les joindre, on se contenta de les canonner dans leur retraite, qui leur coûta beaucoup de monde, par l'attention de M. d'Estrées à faire avancer des troupes légeres vers leurs ponts. La perte que firent les Alliés dans cette bataille, monta à plus de douze mille hommes tués, & à trois mille prisonniers, sans compter ceux qui périrent dans leur retraite. On leur prit neuf Drapeaux, un Etendart, & soixante quatre pieces de canons, indépendamment de celles qu'ils jetterent à l'eau. Les François n'eurent que mille hommes de tués, & deux mille blessés, dont le plus grand nombre ne le fut que

très-légérement. Le Maréchal de Saxe fit en cette occasion tout ce qu'on pouvoit attendre de ses talens pour la guerre, & de son zele pour la gloire des armes du Roi.

La colonne que M. le Comte de Clermont-Prince commandoit, étoit vers le Village d'Ance; le vent venoit du côté des ennemis, & il étoit très fort; aussi les balles passerent-elles de beaucoup la portée ordinaire; les premiers coups qu'ils tirerent vinrent jusqu'à l'Entrepôt, & tuerent deux soldats à côté de moi. Il n'y avoit aucunes provisions à cet Entrepôt, parce que l'Hôpital général étoit fort sur le derriere: je priai M l'Officier de garde d'envoyer deux soldats à Liége pour acheter de l'eau-de-vie & de la bierre, & je donnai trois Louis pour fournir à cette dépense. Messieurs le Prince de Monaco, le Marquis de Segur, le Marquis de Besons, Colonels, & de Saint-Vincent, Capitaine des Grenadiers de Bearn, à la tête de leurs Brigades, furent les premiers blessés; ayant été transportés dans l'endroit où je me trouvai, je fis ce qui dépéndoit de moi pour les sou-

lager. Le lendemain matin, je fus joindre le Régiment de Bearn, qui étoit sur le champ de bataille.

Je rendis à M. le Major le Dépôt du prêt des soldats qu'il m'avoit confié, & je remis à Messieurs les Officiers leurs bourses dont ils m'avoient aussi fait le dépositaire. Après avoir assisté à l'enterrement général des morts de la bataille, je me rendis à Liége pour y voir ce qu'il y a de plus remarquable.

Liége. C'est une ancienne Ville d'Allemagne, très-riche & très-peuplée, libre & Impériale, dans le Cercle de Westphalie, capitale de l'Evêché qui porte son nom. L'Evêque est Prince & Suffragant de Cologne. Saint Hubert passe pour avoir le premier occupé ce Siége. La Ville de Liége est une espece de République, gouvernée par ses Bourguemestres & ses Sénateurs, sous la direction de son Evêque. L'Evêque est élu par son Chapitre, & ce n'est jamais qu'après beaucoup d'intrigues, & quelquefois quelque chose encore de pis. Il y a une célebre Université, mais qui pourtant, à tous égards, le céde à celle de Louvain. Elle fut bombardée

& livrée aux François en 1701. Les Alliés la reprirent en 1702. Les François s'en feroient de nouveau emparé en 1705, si le Duc de Malboroug ne les en avoit empêché : elle a été rendue à son Evêque par le Traité de Bade ; c'est la patrie d'Algerus. Elle est encore célebre par les Almanachs ausquèls elle a donné commencement, & qui portent toujours son nom. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que chaque maison a deux ou trois fontaines : elle est sur la Meuse, qui la partage en deux, à douze lieues de Namur, dans une vallée fertile & agréable.

Tongres.

Le Régiment ayant eu ordre d'aller à Tongres, je fus l'y joindre. Tongres étoit autrefois une Ville considérable ; César parle de ses habitans comme d'un peuple guerrier & puissant : du temps de la premiere race de nos Rois, elle n'avoit rien perdu de sa grandeur, & de sa réputation : elle est à présent fort déchue, sur-tout depuis que les François l'ont prise en 1672, & démantelée en 1673 : elle est sur le Jars, dans l'Evêché de Liége.

Le 14 Octobre nous eumes ordre de

nous rendre en Provence, où les Autrichiens avoient pénétré. Dès le 15 nous nous mimes en marche ; arrivé à un Bourg nommé Porte-Latine, je fus loger chez le Curé : après que je me fus un peu reposé, je liai conversation avec lui, & il me dit que si nous avions gagné la Bataille de Rocoux, nous en avions l'obligation au Prince de Waldeck : le Prince Charles, me dit-il, se trouvoit dans un poste respectable, il proposa au Prince de Waldeck d'y rester, & d'attendre les François ; sur de les battre s'ils l'attaquoient, le Prince de Waldeck ne fut point de cet avis, alléguant pour excuse qu'il n'avoit point d'ordre des Etats Généraux : sur ce refus le Prince Charles fut obligé de prendre une autre position ; mais il fit si bien que le Prince de Waldeck demeura le plus exposé Effectivement la colonne qu'il commandoit, & sur-tout son Régiment, ont été écrasés dans la bataille. A ce récit, qui n'a assurément rien que de très-vraisemblable, je répondis que la Providence se sert ainsi ordinairement de la faute des uns pour élever les autres ; mais qu'indépendam-

ment de ce qu'avoient pu faire les ennemis, les François s'étoient certainement comportés de façon à vaincre, quand la victoire n'auroit été que l'effet de la valeur.

En continuant notre marche, nous passâmes par Namur, où nous eumes séjour. Je profitai de cet intervalle pour voir cette Ville, à la prise de laquelle j'avois assisté, sans cependant y avoir pu entrer. C'est une grande & forte Ville des Pays-Bas, capitale du Comté qui porte son nom, avec un fort Château, & plusieurs autres Forts, dont les plus considérables sont le Fort Guillaume, le Fort de Meuse, & le Fort Cocquelet. Louis XIV. l'a prit en 1692, après six jours de tranchée ouverte. Guillaume III. Prince d'Orange, & Roi d'Angleterre, la reprit en 1695. Le Feld-Maréchal Auwerkerque la bombarda en 1704. Elle fut cédée à la Maison d'Autriche par le Traité de paix fait à Utrecht en 1713; & la garde en fut confiée aux Etats Généraux par le Traité de Barriere. Nous l'avions prise le 19 Septembre 1746. C'est le Siége d'un Evêché Suffragant de Cam- Namur.

bray : elle eſt entre deux montagnes, au confluent de la Sambre & de la Meuſe.

De Namur nous fumes par terre juſqu'à Lyon, où nous nous embarquames ſur le Rhône, avec le Régiment de Medoc. Le Régiment de Bearn mit pied à terre à Viviers, & j'y dis la Meſſe. Viviers eſt une ancienne Ville de France au bas-Languedoc, capitale du Vivarais, avec un Evêché Suffragant de Vienne; l'Evêque prend le titre de Comte, & fait ordinairement ſa réſidence à Saint-Andeol. Viviers, malgré tous ſes titres, eſt une très-vilaine Ville; il n'y a aucune propreté; elle eſt petite & reſſerrée entre des rochers, ſur un deſquels eſt perché la Cathédrale. De Viviers nous fumes par terre à Arles; le lendemain de notre arrivée en cette Ville, à dix heures du matin, M. Deſpaig, grand-Aumônier de Dom-Philippe, & à préſent Archevèque de Tarragonne, y vint auſſi avec toute la Maiſon du Prince; dès que j'en fus inſtruit, je l'allai trouver, & le priai de vouloir bien me faire l'honneur de dîner avec moi, ce qu'il ne refuſa pas;

Viviers.

ſur le ſoir Dom-Philippe lui même arriva.

Il logea à l'Archevêché ; cinquante hommes du Régiment de Bearn, avec leurs Drapeaux, lui ſervirent de garde ; j'eus le lendemain l'honneur d'aller avec tout le corps lui faire ma révérence, d'aſſiſter à la Meſſe qu'il entendit ; & enfin de lui baiſer la main : nous n'avions que fort peu de temps à demeurer à Arles ; j'employai ce qui me reſtoit encore à voir ce qu'il y a de plus remarquable.

Arles eſt une grande & ancienne Ville de France, dans le Gouvernement de Provence, avec un Archevêché, & une Académie de Gens de Lettres, compoſée de cinquante Gentilshommes. Il s'y eſt tenu pluſieurs Conciles, dont le plus fameux eſt celui de 314, contre les Donatiſtes. Les dehors en ſont charmans. Il croît dans les environs du froment, du vin, du vermillon, de la mane, de l'huile, & des fruits de toute eſpece ; il n'eſt point en France de terrein qui produiſe de tant de choſe & avec autant d'abondance. La bonté de l'air qu'on y reſpire répond à la bonté Arles.

du ſol qu'on y habite. L'Empereur Conſtantin ſe faiſoit un plaiſir d'y demeurer, & il n'eſt pas le ſeul Empereur Romain qui y ait réſidé ; auſſi y voit-on encore pluſieurs monumens qui prouvent & ſon antiquité, & ſon opulence. L'Emphithéâtre & l'Obéliſque qui ſubſiſtent encore ſont les plus ſuperbes & les plus précieux. Elle étoit autrefois ſur le bord du Rhône, mais ſoit que ce fleuve ſe ſoit retiré, ſoit qu'en diminuant elle ait paru s'en éloigner, elle en eſt à préſent à une diſtance aſſez conſidérable.

Armée en Provence.

D'Arles nous fumes, ſans nous arrêter, joindre le corps de l'armée qui ſe raſſembloit ſous les ordres de M. le Maréchal de Belliſle. Les Autrichiens maîtres de plus d'un tiers de la Provence, s'étoient étendus juſqu'à la riviere d'Argens, dans le deſſein de tomber ſur Marſeille & ſur Toulon, & de s'emparer d'une de ces Villes à la faveur des flottes Angloiſes. Les Iſles de Saint Honorat, & de Sainte Marguerite s'étoient rendues ſans attendre qu'on les attaquât : elles n'avoient que des Invalides pour garniſon, & le Commandant

étoit

étoit un vieux Officier, qui pour empêcher que les prisonniers d'État dont il étoit chargé ne tombassent au pouvoir des ennemis, s'étoit hâté de capituler aussi-tôt qu'il l'avoit pû. On lui fit un crime de sa précipitation; il fut mit au conseil de guerre & condamné à la prison. Après la prise de ces Isles, les ennemis s'attacherent au siége d'Antibes; ils étoient forts de 71 bataillons de 8000 hommes de troupes irrégulieres, & d'autant de chevaux. Tout paroissoit leur promettre le succès le plus complet. Le Maréchal de Bellisle entreprit cependant de les faire échouer, & il y réussit; il ne put d'abord être que le triste spectateur de l'état déplorable de la Provence, & du découragement des troupes & des habitans; il ne put empêcher le passage du Var, ni proteger les pays dont les Autrichiens s'emparoient: les côtes n'étoient gardées que par des Miliciens effrayés; les troupes sans discipline s'arrachoient le foin & la paille; les Mulets de Vivres mouroient faute de nourriture; tout étoit rançonné & dévasté depuis le Var jusqu'à la riviere d'Argens, & celle de la

Durance. Vence & Graſſe avoient été abandonnées pendant ſix heures au pillage, parce qu'elles n'avoient point aſſez-tôt fourni les contributions auſquelles elles avoient été condamnées. L'Infant Dom-Philippe & le Duc de Modene étoient dans la Ville d'Aix où ils attendoient avec impatience l'effet des efforts que la France & l'Eſpagne feroient pour les tirer de la triſte ſituation où ils étoient réduits : les reſſources étoient extrêmement éloignées, & les beſoins des plus urgens. Le Maréchal commença par emprunter en ſon nom 50000 écus pour ſubvenir aux plus preſſantes néceſſités ; il fut obligé de faire les fonctions d'Intendant, & de Munitionnaire ; enſuite à meſure que les ſecours vinrent, il prit des poſtes où il arrêta les Autrichiens ; d'un côté il couvrit Caſtellanne ſur le Verden dans le temps qu'ils étoient prêts de s'y établir ; de l'autre il garantit Draguignan & Brignoles : Enfin au commencement de Janvier 1747, ſe trouvant fort de 60 bataillons, & de vingt-deux Eſcadrons, & ſecondé du Marquis de la Mina à la tête de quatre

à cinq mille Eſpagnols, Il ſe crut en état d'agir. Le Comte de Brown qui commandoit les Autrichiens, & le Marquis d'Ormea à la tête des Piémontois, étoient encore beaucoup plus forts que lui; ils attendoient de plus un renfort de trente bataillons & de ſeize eſcadrons avec du canon, des vivres & des munitions; mais ils éprouvoient plus de difficultés pour la ſubſiſtance, que le Maréchal n'en avoit lui-même eſſuyé; c'eſt ce qui rend toutes les incurſions ſi difficiles, & ſur-tout celles qui ſe font en Provence, dont aucune n'a jamais réuſſi. Pour ſurcroît d'embarras, arriva la révolution de Gênes; ſi elle ne délivra pas tout-à-fait la Provence, elle y contribua extrêmement. Les ſecours que les Généraux ennemis attendoient furent envoyés ailleurs; le canon, les vivres, & les munitions qui devoient leur arriver d'Italie, ne leur vinrent point; dès-lors leurs eſpérances & leurs deſſeins commencerent à s'évanouir: un Capitaine du Lyonois, nommé Dauphinet, chaſſa l'épée à la main leur troupes d'un poſte qu'elles occupoient auprès de Caſtellanne le 7 Janvier

1747 : pour ſubſiſter plus aiſément, ils s'étoient extrêmement étendus, ils tenoient un eſpace de quarante lieues, depuis S. Senez juſqu'à Saint Tropès ; il leur étoit impoſſible d'être en état de réſiſter dans tous les points d'une ſi grande étendue ; le Comte de Maulevrier, avec le Marquis Taubin, Eſpagnol, battit & chaſſa de Caſtellanne un de leurs plus conſidérables détachements : le 21 Janvier on chaſſa pareillement un autre de leurs corps auquel on fit paſſer la riviere d'Argens avec beaucoup de déſordre & de perte. Le Maréchal de Belliſle, par ſon eſprit doux & inſinuant, avoit tellement gagné l'eſtime & l'affection des Officiers Eſpagnols, qu'ils ſe faiſoient un point d'honneur d'entrer dans ſes vues & de les ſeconder de tout leur pouvoir; le Marquis de la Mina ſur-tout s'y prêta avec un zele égal à ſa capacité : ce concours & cette intelligence eurent le ſuccès qu'on en devoit attendre ; les ennnemis furent ſuivis de poſte en poſte ; il y eut une foule de petites actions, dont aucune ne leur réuſſit ; enfin ils furent obligés de repaſſer le Var, laiſſant

par-tout derriere eux les traces de leur premiere fureur & de leur derniere disgrace. M. le Maréchal de Bellisle ayant ainsi, sans risque & sans p.rte, délivré la Provence, nous eumes ordre d'aller passer le reste du quartier d'hiver à Aubagne. Nous y arrivames le 14 Fevrier jour du Carnaval. M. le Maréchal fit alors un détachement de cinquante hommes par bataillon pour soutenir les Génois ; le Régiment de Bearn n'en fut pas plus exempt que les autres. M. de la Faye, Colonel de Royal-Contois, ayant appris que je sçavois assez bien l'Italien, me fit les plus vives instances pour m'engager à l'accompagner à Gênes ; aux instances il joignit les plus belles promesses, mais ne pouvant rien gagner sur moi par lui-même, il eut recours à Monseigneur le Chevalier d'Orléans, Grand-Prieur de France, qui me fit appeller auprès de lui à Marseilles, où je me trouvois alors : je me rendis à ses ordres ; il ne m'eut pas plutôt apperçu, qu'il me dit qu'il falloit absolument partir avec M. de la Faye : je lui répondis que le Roi m'ayant honnoré d'un Brevet d'Aumônier à la

ſuite du Régiment de Bearn, je ne croyois pas pouvoir le quitter ſans en avoir obtenu l'agrément. Cette réponſe mit fin à toutes les inſtances; on ne me parla plus de rien, & déſormais tranquille à ce ſujet, je ne m'occupai qu'à voir & obſerver ce qu'il y a de plus beau & des plus curieux dans Marſeille, où j'étois venu faire un voyage à ce deſſein.

Marſeille. Marſeille fondée par une Colonie de Phocéens plus de cinq cent ans avant JESUS-CHRIST, eſt une belle grande & forte Ville Maritime de France en Provence, une des plus riches, des plus peuplées & des plus commercantes du Royaume, avec un bon Port, qui étoit autrefois où ſe retirent les Galeres du Roi; & un ancien Evêché, dont on prétend dans le pays que Saint Lazare reſſuſcité par le Seigneur a été le premier Evêque; une célebre Abbaye, qui dans les premiers ſiecles a été le berceau & l'école de pluſieurs grands Perſonnages, & dans celui-ci a été ſéculariſée; enfin une Académie Françoiſe. Cette Ville a été de tous les temps célebre par ſon commerce, par la politeſſe de ſes habitans,

& leurs admirables diſpoſitions pour les Arts & les Sciences ; c'eſt à préſent le centre de tout commerce avec le Levant. On pêche le corail ſur ſes Côtes : elle raſſemble toutes les Marchandiſes du monde, ſur-tout les drogues qui ſont les plus rares & les meilleures : elle eſt diviſée en vieille Ville, & Ville-neuve. La premiere eſt mal bâtie, & n'a pour elle que ſon ancienneté : la ſeconde eſt ſuperbe & remplie d'édifices qui feroient honneur aux plus beaux quartiers de Paris. Louis XIV. a fait bâtir à Marſeille une Citadelle & le Fort Saint Jean pour contenir ſes habitans, qui prétendoient être libres ; prétentions tellement propres au commerce & à l'opulence, qu'elles ſemblent en être inſéparables. Un Vaiſſeau venant de Seyde en 1720, y apporta la peſte qui fit les plus affreux ravages ; mais ce malheur a été bien-tôt réparé par l'aiſance & l'induſtrie qui y attirent une foule d'Etrangers, & augmentent tous les jours le nombre de ſes habitans.

A peine eus-je rejoint le Régiment à Aubaigne, qu'il eut ordre d'aller à Hiers, où les Régimens de Trainel,

de Bigorre & de Forêt étoient déja en garnifon.

Le fcorbut étoit dans l'Hôpital de cette Ville ; le Curé , un Adminiftrateur de cet Hôpital , avec plufieurs , tant Bourgeois que Soldats , étoient morts en moins de deux jours ; le mal ne faifant que croître , on fut obligé d'établir un nouvel Hôpital hors des murs ; on choifit le Couvent des Récolets , le Gardien fut prefqu'auffi-tôt emporté qu'attaqué par la maladie : les Aumôniers des autres Régimens craignant les effets de la contagion , fe difpenferent de voir leurs malades , de forte que plus intrépide & plus heureux , je me trouvai feul chargé de tout ce qu'il y avoit à faire ; j'écrivis d'abord à M. l'Evêque de Toulon , pour qu'il voulût bien m'accorder tous les pouvoirs dont j'avois befoin dans cette occafion : Voici la réponfe dont il daigna m'honorer.

A Toulon , le 9 Mai 1747.

» Je laiffe , Mon Révérend Pere , à la fageffe & à l'autorité de M. de Vatteville , la police de l'Hôpital d'Yeres ; je ne veille qu'à l'adminiftration des Sacremens ,

Sacremens, & je pense que ce seroit vous faire une injustice, que vous ne meritez pas, de me défier de vous dans l'exercice du ministere : je ne puis qu'être très-édifié de votre charité & de votre zele ; il seroit à désirer de vous voir imité par vos confreres, Aumôniers des autres Régimens, qui répondront à Dieu de leur négligence à soigner leurs Malades.

On m'avoit dit que la chambre pour coucher à l'Hôpital avoit été préparée pour vous ; si on vous la refuse, ayez recours à l'autorité de M. de Vatteville : il est honteux que vous éprouviez de la part de ceux qui sont chargés de cet Hôpital, de pareilles difficultés.

Je suis bien sincerement, Mon Révérend Pere, votre très humble & très-affectionné serviteur. *Signé*, L. A. Evêque de Toulon ».

On voit par cette lettre qu'on me refusoit à l'Hôpital le logement que je demandois ; ceux qui en étoient chargés se trouvoient fort gênés de ma présence ; ils ne faisoient rien de ce qu'ils devoient aux malades ; ceux-ci presque

abandonnés, & sans secours, mouroient dans l'ordure & la mal-propreté : je ne cessois de me plaindre partout & hautement de ces funestes désordres. Mes plaintes enfin eurent leur effet, je fus logé ; on conjédia tous ceux qui, par délicatesse ou par négligence, manquoient de rendre aux malades les services qui leur étoient nécessaires. La propreté ne fut pas plutôt établie, que la maladie commença à diminuer ; n'ayant plus de place pour enterrer ceux qui mouroient, j'avois béni un nouveau Cimetiere ; il demeura presque entierement inutile. Sur ces entrefaites le Régiment de Bearn eut ordre d'aller à Saint Laurent sur le Var vis-à-vis de Nice, pour faire le siége de cette place ; je fus obligé de l'accompagner & d'abandonner le soin de l'Hôpital à la charité & au zele des Ecclésiastiques que j'avois demandés à M. l'Evêque de Toulon pour m'aider d'abord, & me remplacer ensuite.

Le 31 Mai. Nous arrivames la veille de la Fête-Dieu devant Nice ; en attendant mon équipage, je m'endormis sous un arbre ; à mon réveil je m'apperçus que

ma jambe enfloit considérablement ; faute d'autre linge, je coupai un morceau de ma chemise, je l'humectai un peu de ma salive & l'appliquai sur l'enflure ; un moment après, notre Chirurgien major arriva, je lui montrai ma jambe, & lui demandai d'où venoit l'enflure qui y étoit, il me répondit que j'avois été piqué d'un scorpion, & que pour être bien-tôt guerri, je n'avois qu'à la bassiner avec de l'eau-de-vie camfrée. Quelque bon que pût être le remede qu'il m'indiquoit, je n'en fis point usage, & je me contentai de celui que j'avois d'abord employé. Le lendemain, jour de la Fête, je célébrai la Sainte Messe, malgré la douleur que je ne cessois de ressentir à la jambe : la nuit suivante nous passames le Var, sans tirer un seul coup de fusil, l'ennemi s'étant retiré à notre premiere approche ; de-là nous fumes camper proche Nice, qui se rendit d'elle-même sans attendre d'en être sommée. Nous fumes le lendemain à la Turbie.

Montalban ne tint presque pas ; Ville-franche encore moins ; il fallut faire le siége de la Citadelle dans les

formes ; les attaques furent si vives & si pressées, qu'en moins de huit jours elle fut forcée de capituler. Le repos que j'eus pendant ces siéges me donna le temps de me guérir parfaitement ; je n'ai depuis ressenti ni douleur ni incommodité à la jambe où j'avois été piqué ; je n'ai cependant employé d'autre remede que ma salive ; ce remede quelqu'efficace qu'il ait été pour moi, est, je le sçais, trop simple & trop commun pour être au gré de la Faculté, mais enfin il m'a réussi : ceux qui ne demandent qu'à être effectivement guéris sans vouloir qu'on les amuse par un verbiage stérile & couteux, pourront en faire usage.

Le Régiment de Bearn, & les autres troupes qui étoient aux ordres de M. de Bussy, Maréchal de Camp, eurent à pénétrer au travers de montagnes affreuses & presque inaccessibles, en suivant le chemin de l'Escarelle, par où aucune armée, de mémoire d'hommes, n'avoit jamais passé.

De-là à Lusara se trouve le Pas de l'Evêque, appellé auparavant le Pas du grand Précipice. Un Evêque faisant la

visite de son Diocèse, tomba dans le précipice, sur le bord duquel est pratiqué le sentier étroit qu'il faut suivre, & mourut de sa chute; c'est de cet accident que ce dangereux endroit tire le nom qu'il porte à présent. De Lusara nous fumes à la Roche; où un nommé Pietre fut condamné à mort; c'étoit un malheureux, qui ayant tué le Magistrat de son Village, s'étoit retiré dans notre camp, pour s'y soustraire à la Justice de son pays, & qui pour mériter sa grace de son Souverain, se servoit de l'asyle que nous lui donnions pour nous trahir : je le confessai, & l'assistai au supplice, aucun Prêtre du pays ne voulant lui rendre ce service. Le Curé du Village de Reinsplatz, Village éloigné de deux lieues où se fit cette exécution, s'y trouva, je ne sçais comment; & quand elle fut finie, vint me parler, & me pria d'aller chez lui me rafraîchir lorsque la troupe y passeroit; j'y fus effectivement quelques jours après, à six heures du matin; il me reçut on ne peut mieux. Nous étions à déjeuner ensemble, lorsque plusieurs Compagnies de Grenadiers

arriverent, en disant que le Général François avoit ordonné le pillage de cet endroit, parce que les habitants n'avoient pas voulu se prêter à raccommoder les chemins pour le passage de ses troupes.

J'aurois bien voulu au moins garantir celui chez qui j'étois si bien traité, mais je n'avois point assez de crédit & d'autorité pour me flatter d'y réussir; ainsi je montai sur le champ à cheval, & regagnai le camp; pour peu que j'eusse tardé, j'aurois eu le même sort que le Curé & ses Paroissiens, auxquels on enleva tout ce qu'ils possedoient.

M. de Bussy, dans une autre occasion, informé que plusieurs soldats avoient été en maraude, les fit arrêter, ensuite fit passer aux Aumôniers des Régimens qui étoient sous ses ordres, un Billet, par lequel il leur mandoit de se rendre chez lui; je fus au temps marqué, & avec mes Confreres, nous nous trouvames six; le nombre des patiens excédant celui des Confesseurs, je me chargeai d'en disposer deux, & je fus le dire au Général: après les avoir

diſpoſés de mon mieux, nous conduiſîmes ces malheureux au camp du Régiment de Condé, à une demie-lieue du Quartier Général; nous étions preſque arrivés à l'endroit où devoit ſe faire l'exécution, lorſqu'on vint me dire qu'on accordoit grace à l'un des deux coupables dont je m'étois chargé, & qu'ils n'avoient qu'à tirer au ſort. On leur préſenta un chapeau dans lequel il y avoit deux Billets; le blanc tomba à celui qui étoit à ma droite; loin de s'en réjouir il ſe plaignoit de ſon malheur; il étoit bien diſpoſé à mourir; il en avoit fait tous les frais, & effectivement il étoit plus qu'à demi-mort; auſſi ſa grace lui fut-elle inutile; & quoiqu'on l'eut ſaigné auſſi-tôt qu'elle lui eut été aſſurée, il ne vécut que deux jours. Celui à qui le Billet noir étoit échu auroit aſſurément pris la choſe tout autrement; il ſe tourna devers moi, & me dit; puiſque mon Compagnon a eu ſa grace, pourquoi ne me la donne-t-on pas auſſi »? Je lui répondis que c'étoit une grace en effet qu'on ne pouvoit pas faire à tout le monde: que d'ailleurs étant le plus ancien, c'étoit à lui de

Mort d'un Soldat.

mourir le premier, ſelon le cours ordinaire de la nature; c'étoit une fort mauvaiſe raiſon, ſur-tout vis-à-vis de quelqu'un d'un état où la mort ſe regle le moins ſur le nombre des années; mais il fallut qu'il s'en contentât, & mourir avec les cinq autres qui y avoient été condamnés. On fut enſuite à Saint-Etienne, de Saint-Etienne à Largentiere, dernier poſte de Savoye.

Nous entrames dans la Vallée de Barcelonette, & fumes camper à l'Arche, enſuite à Mont-Dauphin, petite place de France, dans le Dauphiné, ſur une montagne eſcarpée, & preſque environnée de la Durance; Louis XIV. la fit fortifier en 1693.

Briançon. Nous fumes de Mont-Dauphin à Briançon, Ville ancienne de France, capitale du Briançonnois, dans le haut Dauphiné, avec un Château ſur le roc eſcarpé; Lediguieres l'enleva aux Ligueurs en 1590; elle eſt remarquable par la Manne qu'on ceuille dans ſes environs ſur une eſpece de Pin qu'on nomme Meles.

De Briançon nous fumes au Mont-Genevre; mon Domeſtique, qui étoit

Piémontois, y abandonna mes chevaux dans les bois, pour ſe retirer chez lui: ne l'ayant point vu de la journée, ſur le ſoir je me défiai de ſon évaſion; c'eſt pourquoi je me mis moi-même à la recherche de mes chevaux, & je reſtai dans l'inquiétude, ſans les pouvoir trouver, juſqu'à neuf heures du ſoir, qu'on me les ramena; le lendemain mon fugitif fut arrêté à l'Arche, frontiere de France, & conduit au Général, qui ſçachant qu'il étoit mon Domeſtique, eut la bonté de me le faire remettre; pour toute peine je le fis reſter deux jours à la grande Garde du camp, après quoi je lui donnai ſon congé, & le renvoyai pour toujours.

Affaire de l'Aſſiette.

M. le Chevalier de Belliſle, qui commandoit le corps que M. le Maréchal ſon frere avoit détaché pour procurer la diverſion du Roi de Sardaigne, partit d'Ouls le 18 Juillet, à deux heures après minuit, paſſa par le Col de Bourguet, fut joint par M. le Marquis de Villemur, Lieutenant Général, qui étoit venu avec ſa colonne par la Vallée de Queiras, & continua ſa marche par le Col de Caſto-

plane ; les troupes qui gardoient le retranchement de l'Affiete devoient être renforcées de plusieurs bataillons, c'est ce qui le détermina à les attaquer avant qu'elles eussent reçu ce secours. Les ennemis instruits de son dessein, replierent un poste qu'ils avoient sur une hauteur en avant des montagnes qu'ils occupoient ; pour lui il établit son camp sur la pente de ce côteau, où il resta tranquille jusqu'au 19. Un très-grand brouillard élevé dès la veille s'étant dissipé, il envoya reconnoître le revers de la gauche des ennemis, & fit marcher deux compagnies de Grenadiers vers les dix heures du matin pour gagner une poste avancé des ennemis. Deux cent hommes qui y étoient l'abandonnerent avec pécipitation après avoir fait leur décharge. Le Chevalier de Bellisle s'y posta aussi-tôt pour faire les dispositions de l'attaque qu'il avoit résolue. Il ordonna d'abord l'établissement de deux batteries de quatre pieces de canon chacune ; il chargea M. de Villemur de l'attaque de la droite, M. d'Arnaud de celle du centre, & le Comte de Mailly de celle de la gauche. Tous

les ordres étant donnés, les trois divisions se mirent en mouvement à quatre heures après midi; celle du centre étant parvenue à 180 toises d'une redoute qui étoit à sa droite sur la crête du revers de la montagne, essuya un si grand feu de la part des ennemis, qu'impatiente d'en venir aux mains, elle déboucha avant que la division de la droite qui avoit un grand tour à faire, fût à portée d'attaquer. Cette division & celle de la gauche aussi-tôt qu'elle purent, la seconderent avec toute l'ardeur qu'on pouvoit attendre d'elles, malgré la difficulté de grimper au haut des retranchemens où l'on ne pouvoit parvenir que par un rocher d'une espece d'ardoise sur lequel on ne se tenoit qu'avec une peine infinie; mais les trois différentes attaques n'ayant pû commencer ensemble, aucune ne réussit, & aprés avoir retourné plusieurs fois à la charge & avoir donné des marques de la plus grande intrépidité, les troupes furent enfin obligées de se retirer avec une perte considérable, sur-tout en Officiers. M. le Chevalier de Bellisle s'étant mis à la tête de l'attaque du centre fut

renversé de deux coups mortels qu'il reçut dans le moment où il plantoit un drapeau sur le retranchement ennemi. M. d'Arnaud Maréchal de Camp, M. des Grilles, Major général de l'armée, M. le Comte de Gouas, Brigadier & Colonel du Régiment de Bourbonnois & le Marquis de Brienne, Colonel du Régiment d'Artois, furent également tués dans cette sanglante action.

Après qu'on eut battu la retraite, croyant que tout étoit fini, je me rendis sur le lieu où avoit combattu la brigade de la Reine ; je confessai plusieurs soldats & Officiers de cette brigade; tandis que j'attendois M. de Bouloinné ; Chevalier de Saint Louis, & Officier de Bearn, qui étoit plus avancé que les autres du côté de l'ennemi, une balle traversa la corne de mon chapeau ; je n'en attendis pas une seconde ; dans l'instant je fis enlever mon pénitent, & nous nous mimes en lieu de sureté ; quand j'eus fini avec lui & que je le vis tranquille, je rejoignis les drapeaux de mon Régiment.

M. le Marquis de Valence commandoit, comme Brigadier, la Brigade de

la Reine, dont Bearn faisoit partie. Son premier soin fut de rallier toute la troupe, s'il étoit possible; pour cela il fit semblant de prendre avec les drapeaux le chemin du camp; à ce mouvement les soldats dispersés commencerent à se réunir; il me demanda où étoit M. du Bourdet, Major de la premiere Brigade; je lui répondis qu'il étoit au bas de la montagne sur laquelle nous marchions, & qu'il y donnoit ses ordres pour que tout le monde se rendît aux drapeaux. Quoique M. de Valence ne me dit rien, je m'apperçus qu'il auroit bien voulu avoir cet Officier auprès de lui; je fus le chercher; la colonne se trouvant alors formée de tous let débris de l'armée, elle descendit dans la plaine & se présenta encore à l'ennemi: celui-ci persuadé que c'étoit un nouveau renfort qui nous étoit venu, se donna bien garde de nous poursuivre, & se contenta de garder son poste d'où il n'osa sortir: on resta ainsi de part & d'autre jusques vers les dix heures du soir; nous profitames de la nuit pour faire tranquillement & en sureté notre retraite. Nous arrivames vers les onze

heures à notre camp à Ouls ; on établit dans cet endroit un entrepôt pour les Officiers qui avoient été le plus dangereusement blessés. M. Vios, premier Factionnaire de Bearn, y mourut deux heures après avoir été transporté ; je lui rendis les derniers honneurs. J'assistai aussi avec tous les Aumôniers de l'armée à ceux qui furent rendus à M. le Chevalier de Bellisle qu'on avoit enlevé du champ de bataille où il avoit été tué, & qu'on inhuma à Ouls. Tel fut le succès de l'affaire de l'Assiete ; quelque malheureuse qu'elle fut, on ne peut cependant pas disconvenir qu'elle nous ait procuré des avantages très-considérables ; la marche du Chevalier de Bellisle détermina le Roi de Sardaigne à dépêcher un courier à l'armée du Général Schulembourg pour ordonner à ses troupes de revenir en Piémont ; c'est cette retraite des Piémontois qui mit les Autrichiens hors d'état de pousser leurs attaques contre Gênes : la délivrance de cette République étoit pour nous d'une importance extrême. Cependant on perdit tant de monde à l'Assiete, que le fruit qu'on en retira peut

être comparé à la prise d'une Citadelle que Louis XIV. vouloit faire attaquer, quoiqu'elle passât pour imprenable. M. de Vauban, pour le détourner de ce dangereux dessein, lui dit, Sire, vous perdrez peut-être à l'attaque de ce poste mille hommes, dont un seul vaudra mieux que la place. Le lendemain de notre arrivée à Ouls nous en partimes pour nous rendre à Barcelonette, & de-là au camp des Tournous où nous trouvames le Régiment de Guise, dont le Colonel étoit mort de maladie quelques jours auparavant; je fus logé dans l'appartement qu'il occupoit. Le 19 de Septembre les ennemis au nombre de six mille hommes vinrent à l'Arche, & chasserent la grande garde que les François & les Espagnols y avoient établie. M. le Marquis de Villemur instruit de cet accident, marcha avec un pareil nombre d'hommes afin de les attaquer entre les Villages de Meronne, de Sartamusar & la Maison Miane; tandis qu'il rangeoit ses troupes en bataille, je remplis mes poches de pierres pour rendre aux ennemis, s'il étoit possible, celles dont ils nous avoient ac-

Camp de Tournous.

cablés à l'Assiete, lorsque la poudre leur manqua. Et croyant que mon ministere seroit nécessaire dans ces dangereux endroits, je passai la grande garde & me rendis au Village de Sartamussar. M'étant apperçu que l'ennemi se retiroit avec précipitation, je joignis deux Grenadiers Hongrois, & me déchargeai sur eux des pierres que j'avois prises; de ces deux Grenadiers, l'un fut renversé dans le fossé, je saisis l'autre, lui ôtai son fusil & son chapeau, & lui dis, rend toi, je te fais mon prisonnier : je le conduisis ensuite au Général, qui par ce moyen fut assuré de ce qui se passoit dans le camp ennemi. M. le Marquis de Villemur le garda quatre jours, au bout desquels il fut échangé pour un des nôtres. Vers la fin de Septembre j'écrivis à M. l'Archevêque d'Embrun pour lui demander les pouvoirs afin d'être en état d'aider les Curés des environs de notre camp, & sur-tout le Curé des Tournous qui étoit alors à l'extrêmité, & qui effectivement mourut peu de temps après; sa Grandeur m'honora d'une réponse par laquelle elle m'accordoit tout ce que j'avois

j'avois pris la liberté de lui demander.

L'Aumônier du Régiment de Bourbonnois vint à peu près dans ce temps me trouver pour me dire qu'il avoit perdu sa Chapelle à l'affaire de l'Assiete, & me prier de lui prêter celle du Régiment de Bearn, parce qu'il lui falloit dire la Messe au camp un jour que le Marquis de Villemur devoit faire la revue générale des troupes Je lui répondis que je regardois un Aumônier sans Chapelle comme un soldat sans armes en présence de l'ennemi; cependant je consentis à ne point dire la Messe au quartier général, mais au camp, & son Régiment y assista. A la fin d'Octobre toute l'armée fut en cantonnement; le nôtre fut à Barcelonette sous les ordres de M. le Marquis de Mirepoix, Lieutenant Général. Barcelonette est une petite Ville de France au Gouvernement de Dauphiné dans l'Embrunois, capitale de la Vallée qui porte son nom; ellé fut bâtie en 1231, par Rémond Berenger, Comte de Provence. Amédée Comte de Savoye s'en empara en 1388; elle a été cédée à la France par le Traité d'Utrecht. Les semestres ayant Barcelonette.

été diſtribués au Régiment, je partis pour aller le paſſer dans ma famille; Siſteron. je paſſai d'abord par Siſteron : c'eſt une riche & forte Ville de France en Provence, capitale du Bailliage du même nom, avec un Evêché ſuffragant d'Aix; une Sénéchauſſée & une bonne Citadelle; elle eſt ſur la rive droite de la Durance; elle paroît fort peuplée pour ſa Forcalquier. grandeur. De là je fus à Forcalquier capitale d'un petit Comté qui appartient au Roi, & dont il eſt obligé de prendre le titre dans la plupart des déclarations qu'il veut faire recevoir en Provence; cette Ville eſt ſituée ſur une montagne, & n'a d'ailleurs rien de remarquable.

Aix. De Forcalquier je fus à Aix, grande, belle & ancienne Ville de France, capitale de Provence, avec un Parlement créé par Louis XII. en 1501; une Cour des Aydes établie par Henri II. & unie à la Chambre des Comptes; un Hôtel des Monnoyes; une Sénéchauſſée; une Intendance & une Univerſité; elle a été fondée par Sextus Calvinus l'an 630 de Rome, dans un lieu où il y avoit des eaux chaudes; ſon nom Latin *Aquæ*

Sextiæ indique & le lieu où elle a été fondée, & le nom de son Fondateur. Elle est connue dans l'Histoire Romaine par la fameuse bataille qui se donna sous ses murs l'an 652 de Rome, & dans laquelle Marius extermina presqu'entierement la nation des Teutons, en ayant tué 200000, & fait 70000 prisonniers. Il y a au milieu d'Aix un très-beau Cours, orné de fontaines; elle est près de la petite riviere d'Aix, dans une plaine couverte d'oliviers, dont on tire la meilleure huile du Royaume. Il n'y a que cinq lieues d'Aix à Marseille, & le chemin de l'une de ces Villes à l'autre, est peut-être le plus agréable & le plus délicieux de l'univers: il est sous un ciel presque toujours serein, bordé d'orangers & de citroniers qui embeaument l'air du plus doux parfum; la Méditérrannée d'une part, les plus riants côteaux de l'autre, présentent à la vue un spectacle qu'on ne se lasse jamais de voir & d'admirer. Ajoutez aux douceurs de ce climat, l'enjouement de ceux qui y vivent; ce ne sont que bals & que concerts de toutes parts, sur-tout les jours de fetes; les

danſes & les inſtrumens ſemblent l'élément des Provnçeaux ; ils ne reſpirent & ne vivent que pour meſurer leurs pas & régler leurs voix.

Salon. D'Aix je fus à Salon, autre Ville de Provence dans la Viguerie d'Aix ; on y voit dans l'Egliſe des Cordeliers le Tombeau du fameux Noſtradamus : elle eſt ſur un Canal appellé la Foſſe-Craponne, qui communique avec la Nîmes. Durance. De-là je fus à Nîmes ; c'eſt une ancienne, grande, belle & très-floriſſante Ville de France en Languedoc, avec un Evêché ſuffragant de Narbonne ; & qui a été dans ce ſiecle rempli par le célebre M. de Fléchier ; un Préſidial, une Sénéchauſſée, & une Académie Françoiſe érigée en 1682. On y voit pluſieurs monumens antiques, dont les plus fameux, ſont l'Amphithéâtre, le plus entier & le mieux conſervé de ceux qui ſubſiſtent encore dans l'Europe, & ce qu'on appelle dans le pays la Maiſon quarrée, qui paroît avoir été un Prétoire du temps des Romains, & maintenant eſt une Egliſe appartenante aux Auguſtins. Les dehors de Nîmes ſont ornés de prome-

nades les plus belles qu'on puiſſe voir. Il y a dans la plus grande de ces promenades une fontaine d'une élégance & d'un prix ineſtimable. Nîmes a été priſe par les Anglois en 1417 ; preſque tout le peuple avoit embraſſé le Calviniſme, & cette héréſie s'y eſt ſoutenue juſqu'en 1685, que Louis XIV. fit abattre le Temple où ſe faiſoient les exercices de cette Religion Prétendue Reformée, & à la place fit bâtir une Citadelle pour tenir en reſpect les habitans, dont le nombre diminua entrêmement alors. Elle eſt dans une plaine délicieuſe & abondante en vins excellens, en huile, en gibier & en bétail ; on y recueille le vermillon dont ſe compoſe la garance & le kermès.

Au ſortir de Nîmes, je ne trouvai aucune Ville conſidérable avant d'être arrivé à Narbonne, qui eſt une des plus anciennes Villes du Royaume dans le bas Languedoc, fondée l'an 336 de Rome, & capitale d'une grande partie des Gaules, pendant qu'elles ont été ſous la domination des Romains. On voit encore les ruines de pluſieurs Edifices, dont ces Maîtres du Monde l'avoient em- Narbonne

bellie ; elle n'a à présent pour elle que ces ruines & son nom. C'est une Ville mal-propre, mal-bâtie, & qui semble être l'égoût de tous les environs : pour peu qu'il pleuve, les rues sont inondées des torrens qui y fondent de toutes parts en allant se décharger à la Mer. L'Eglise ne s'est point senti à Narbonne de la décadence de cette Ville ; elle y conserve tous ses droits & ses priviléges ; son Archevêque se dit Primat de la Province, & effectivement est le Président né des Etats ; ce second titre, soutenu d'un revenu proportionné à sa dignité, rend l'Archevêque de Narbonne un des plus puissans du Royaume. Elle est sur un Canal tiré de la riviere d'Aude ; on doit sçavoir que Narbonne est dédommagée du côté de la Mer de tout ce qu'elle a à souffrire de la terre. Sa poissonnerie est peut-être la meilleure du Royaume ; on y trouve, & à très-grand marché, tout ce que la Méditernée a de plus fin & de plus délicat.

Carcassonne. De Narbonne je fus à Carcassonne, autre Ville du bas Languedoc, moins ancienne, mais beaucoup plus belle & plus riche que la premiere, avec un

Evêché qui releve de la Métropole dont je viens de parler. Louis VIII. Roi de France la prit ſur les Albigeois en 1226, & Raimond Trincavel céda à Saint Louis en 1247 tous les droits qu'il prétendoit y avoir. Elle eſt ſur L'Aude, qui la diviſe en haute & baſſe; la haute eſt ſur une hauteur, & ſe nomme Cité; elle renferme le Château, qui eſt très-fort, & l'Egliſe Cathédrale; la baſſe eſt preſque quarrée, elle eſt très belle & très-réguliere. Il ſe fait à Carcaſſonne un très-grand commerce de toutes ſortes de Draps qui s'y fabriquent; c'eſt de-là que vient l'aiſance qui regne dans cette Ville. Il m'arriva à Carcaſſonne une avanture que je vais rapporter, parce qu'elle peut être utile à d'autres qui ſe rrouveroient dans le même cas que moi. » Je devois ſouper chez un Officier du Régiment de Bearn, qui réſidoit en cette Ville; j'en avertis l'Hôteſſe. Au retour du ſouper, je demandai à compter, pour être en état de partir le lendemain auſſi-tôt que je le voudrois; je ne comptois payer que pour mon domeſtique & mes chevaux, on exigea que je payaſſe en outre com-

me ſi j'avois effectivement ſoupé à l'Auberge ; je diſputai quelque temps cet article ; mais voyant que je ne gagnois rien, je pris un autre tour, qui ne diminua pas ma dépenſe, mais qui ne laiſſa à l'Hôteſſe aucun fruit de ſon injuſtice ; je dis que puiſque je payois, je voulois ſouper, & qu'on n'avoit qu'à me ſervir ; on le fit avec tant d'abondance, qu'il y avoit à manger pour cinq ou ſix perſonnes ; quand tout fut mis ſur la table, je demandai d'abord ſi tout ce que je voyois étoit pour moi ſeul, on me dit qu'oui, & que j'en pouvois diſpoſer à mon gré ; je déclarai alors que je ne pouvois manger, mais qu'ayant payé, & les choſes m'appartenant, je ne voulois pas qu'il y eut rien de perdu, & qu'ainſi il falloit le donner aux pauvres : j'appellai mon domeſtique, & celui de la maiſon, & leur ordonnai de tout porter à l'Hôpital ; l'Hôteſſe également ſurpriſe & courroucée, s'y oppoſoit de toutes ſes forces ; mais je ſoutins toujours que puiſque de ſon aveu tout étoit à moi, j'en pouvois faire l'uſage que je voudrois, & il lui fallut enfin conſentir à tout perdre pour avoir injuſtement

tement voulu trop gagner. Cette leçon la rendit ſage ; jamais depuis elle n'a fait payer qu'à proportion qu'on avoit dépenſé.

Carcaſſonne à été une fois ſauvée par une ruſe de guerre que je vais rapporter comme on me l'a dit ; ce trait peut être encore plus utile aux Guerriers, que mon avanture aux voyageurs. » Elle étoit aſſiégée & prête à ſe rendre faute de vivres ; le Gouverneur au défaut de force qui lui manquoient, eut recours à l'artifice ; il fit manger à deux cochons autant de bled qu'ils en pouvoient contenir, les fit après mourir de façon à laiſſer croire qu'ils étoient crevés de ce qu'ils avoient trop pris ; après quoi il les fit jetter par les fenêtres dans les foſſés ; les aſſiégeans qui, comptant ſur la famine, attendoient patiemment que leur proye tombât d'elle-même entre leurs mains, ſurpris qu'on eut ainſi jetté deux cochons entiers par les fenêtres, & plus encore de la cauſe apparente de leur mort, crurent qu'ils s'étoient trompés, qu'au lieu de la diſette qu'ils avoient ſuppoſée, la plus grande abondance regnoit dans la place ; déchus de

toutes leurs espérances, ils renoncerent à leur entreprise, leverent le siége, & abandonnerent une Ville prête à se livrer à leur discrétion ».

Ce que j'admire le plus dans cette histoire, ce n'est pas le stratagême du Gouverneur ; il est très-ordinaire, & plusieurs en sont encore capables ; c'est la fidélité & la discrétion des habitans, parmi lesquels il ne se trouva pas un traître qui découvrît à l'ennemi le véritable état des choses. Le luxe n'avoit point encore avili le sentiment, & le plus bas peuple connoissant d'autre mérite que celui de l'or & de l'argent, se piquoit d'honneur & de probité.

De Carcassonne je fus à Agen, sans rien trouver qui fût digne de remarques : après avoir séjourné quelque temps dans cette derniere Ville, je fus prié par M. le Marquis de Valence, de faire un tour à Cuq, qui est une de ses Terres. M. Lascabanes, Subdélégué de l'Intendant d'Auch, devoit y faire tirer à la Milice ; je me mis sur le champ en route : arrivé sur le bord de la Garonne, je la trouvai gélée de façon qu'on ne pouvoit s'exposer à passer sur

la glace ; je la fis rompre par plusieurs Matelots, ausquels pour cela il me fallut bien donner à boire & à manger, outre le prix dont j'étois convenu. La glace rompue, je passai la riviere en bateau, & me rendis au Château, où les gens qui devoient tirer au sort étoient déjà rassemblés : avant que l'opération commençât, je demandai à celui qui en étoit chargé combien il comptoit faire de Miliciens dans cette terre de M. de Valence. Il me répondit qu'il se proposoit d'en faire deux ; je lui dis que ce n'étoit point la coutume, & qu'on n'en avoit jamais pris qu'un ; je lui demandai son Registre, & je vis qu'une Communauté, dont on en tiroit ordinairement un, en étoit exempte cette fois-ci. Je lui remontrai si vivement qu'il n'étoit pas en sa puissance d'exempter les uns de ce qu'ils devoient aux dépens des autres qui ne devoient pas, qu'il fut obligé d'en passer par où je voulois ; de sorte que cette terre de M. de Valence n'en fournit effectivement qu'un comme à l'ordinaire. Le second fut pris de la Communauté qui se flattoit d'en être exemp-

te. Si je ne m'y étois point opposé, cette Terre de M. de Valence seroit peut-être pour toujours demeurée sujette à une charge qui n'étoit rien moins que l'effet de la volonté du Roi, & dont M. l'Intendant n'avoit pas lui-même connoissance: Combien de charges & d'impôts dont le pauvre peuple n'est ainsi accablé que par l'injustice & l'avarice des subalternes.

Agen en Agenois, dit Aquitaine.

Après avoir rendu à M. de Valence le petit service dont je viens de parler, je retournai à Agen pour y passer le reste de mon semestre. Agen est, comme je l'ai dit, ma patrie; c'est une ancienne, riche, & belle Ville de France, Capitale de l'Agenois dans la Guyenne, dit Aquitaine, avec un Evêché suffragant de Bordeaux, dont S. Caprais fut le premier Apôtre, un Présidial, une Sénéchaussée & une Election. Elle prit le parti de la Ligue en 1584, mais elle rentra dans le devoir en 1591. C'est la patrie de Joseph Scaliger; elle est sur la rive droite de la Garonne, dans un beau pays, auprès d'une montagne sur laquelle il y a un bel Hermitage dédié à Saint Vincent, & qui fut la retraite de

Saint Caprais pendant le cours de ſon Apoſtolat dans le pays. Cet Hermitage eſt un lieu de dévotion très-fréquenté ; pluſieurs Princes François & Etrangers y ont été en Pélerinage. Aprés vingt ans de ſtérilité, la Reine Anne d'Autriche y fut avec Monſieur frere unique du Roi, & l'année même elle conçut & donna à la France Louis XIV. qui pendant ſon long regne, a ſi glorieuſement ſoutenu par ſes vertus le nom de Grand que ſes ſuccès lui ont mérité.

Il y a encore à une demie-lieue d'Agen un autre lieu de dévotion : c'eſt une Chapelle dédiée à la Sainte Vierge, ſous le nom de Notre-Dame de bon-Encontre. Cette Chapelle eſt dans l'Egliſe des Peres du tiers-Ordre de Saint François, Province d'Aquitaine ; la Reine Marguerite y fit en 1584 un fameux pélerinage avec M. Fouques, qui étoit alors Evêque d'Agen. C'eſt dans cette Chapelle que j'ai eu le bonheur de dire ma premiere Meſſe le jour de Pâques de l'année 1729 ; accoutumé dès ma plus tendre enfance à prier pour le bonheur & la proſpérité du Royaume, je ne négligeai pas de le faire dans cette oc-

casion : c'est aussi l'année où le Ciel accorda M. le Dauphin aux desirs de toute la France ; je n'ai jamais été à Agen sans aller faire mes dévotions à cette Chapelle. Mon premier soin en arrivant de l'armée, fut d'y aller remercier Dieu de m'avoir conservé dans tous les dangers où j'avois été exposé pendant mes dernieres campagnes. Je suis en effet convaincu que sans une protection particuliere du Ciel, je n'en aurois jamais échappé ; la vie ne sera peut-être pour moi jusqu'à la mort qu'une suite de peines & de fatigues ; la volonté de Dieu soit faite ; tout ce que je demande, c'est de souffrir dans ce monde de façon à ne point mériter de souffrir encore davantage dans l'autre.

Mon semestre fini, je me mis en marche pour me rendre à Luzara en Piemont, où étoit le Régiment ; je traversai l'Agénois, le Languedoc & la Provence, & arrivai sans aucune fâcheuse rencontre dans la basse-Provence. Etant descendu à l'Auberge du Lion d'or à Lorgues, pour y dîner, je rencontrai trois personnes, qui après m'avoir fait différentes questions sur l'en-

Lorgues en Provence.

droit d'où je venois, & ſur celui où j'allois, me propoſerent de prendre le reſte de la journée pour me repoſer; je leur demandai s'il y avoit quelque choſe qui fût digne d'être vû; ils me répondirent qu'il y avoit tout proche un Couvent de Religieuſes, où nous pourrions aller nous promener, & qu'après nous ferions enſemble une collation qu'ils alloient ordonner. Auſſi-tôt il y en eut un qui fut dire à mon domeſtique de déſeller nos chevaux; mais n'ayant point reçu d'ordre de moi, il n'en fit rien; le ſecond fut faire préparer la collation; le troiſieme fut avertir des gens qu'ils avoient poſtés dans un coupe-gorge, de ſe retirer, parce que je ne partirois pas ce jour-là; dès que je les avois vû je m'étois défié de leurs deſſeins. Tandis qu'ils étoient à donner leurs différens ordres, je fis chercher quatre guides; dès qu'ils furent arrivés, je montai à cheval, & fus avec eux juſqu'au-delà du pas du Mercier; c'eſt un coupe-gorge ſitué au bout d'un bois. Mes trois Meſſieurs avec leſquels je devois me promener & collationner, y avoient poſté des gens pour m'y attendre, en

cas que je n'acceptaſſe point leurs propoſitions, mais ſur le conſentement que j'avois paru y donner, ils les avoient fait retirer avant que j'y arrivaſſe, de ſorte que je paſſai ſans aucune difficulté : une fois ſorti de ce dangereux endroit, je donnai un demi Louis à mes guides, & les renvoyai fort contens d'avoir ſi bien gagné leur journée. Un écu eſt plus pour un Payſant de Provence, qu'un Louis pour le commun des Artiſans â Paris.

Arrivé au Régiment, je remis à M. de Timbrune, Colonel de Bearn, Commandeur de l'Ordre de Malthe, & aujourd'hui Maréchal de Camp, l'argenterie que Madame la Marquiſe de Valence ſa mere, m'avoit donnée pour lui porter. Cette argenterie n'étoit pas ce qui me peſoit le moins dans le voyage. Je craignois pour elle preſque autant que pour moi, & ſi j'avois à craindre pour moi, c'étoit ſurtout à cauſe d'elle ; mais enfin j'en fus quitte pour la peur : la peur, il eſt vrai, eſt quelque choſe dans le cours d'un ſi long voyage. Je ne m'en étois chargé que pour obliger une perſonne

à qui je devois infiniment. De quoi ſeroit-on capable en ce monde, ſi on ne pouvoit pas donner au moins quelques marques de ſentiment & de reconnoiſſance ?

Peu de temps après mon arrivée, la paix fut publiée, & notre Régiment eut ordre d'aller à Toulon ; pour nous y rendre, nous paſſames d'abord par Nice ; ancienne, belle & conſidérable Ville, capitale du Comté qui porte ſon nom, aux confins de la France & de l'Italie. Elle a une bonne Citadelle, un Evêché ſuffragant d'Embrun, & un Sénat qui eſt comme démocratique ; les habitans ſe donnerent à Amée VII. Comte de Savoye en 1385, & depuis elle a toujours demeuré aux Princes de cette Maiſon. François I. l'aſſiégea par terre en 1543, tandis que les Turcs l'attaquoient du côté de la Mer. Barberouſſe n'ayant pû forcer la Citadelle, s'en vengea ſur la Ville, & la ſaccagea. Le Maréchal de Catinat la prit en 1691. Elle fut rendue au Duc de Savoye en 1696. Le Duc de Berwich la prit encore en 1706. Elle fut une ſeconde fois rendue par le Traité d'Utrecht. Les Nice.

François la prirent deux fois dans le cours de la guerre de 1740 : mais elle ne leur eſt point encore reſtée. Toutes ces priſes & repriſes l'ont conſidérablement diminuée ; elle n'eſt plus, à beaucoup près, ce qu'elle a été autrefois ; cependant elle n'eſt rien moins que mépriſable ; elle eſt agréablement ſituée ſur le bord de la Mer, à une lieue de l'embouchure du Var. De Nice nous fumes à Antibes, où nous eumes ſéjour ; on y tint Conſeil de guerre, dans lequel deux déſerteurs furent condamnés à avoir la tête caſſée : j'étois alors fort incommodé, & l'on me propoſa de les laiſſer exhorter par des Capucins ; mais je ne m'étois encore diſpenſé d'aucun de mes devoirs quand j'avois été en état de les remplir ; je ne voulus pas commencer alors que je me ſentois encore aſſez de forces. Tandis que j'étois le plus occupé à inſpirer à ces malheureux les ſentimens de pénitence & de réſignation dont ils avoient beſoin, Meſſieurs les Pénitens, pleins d'un ſaint zele d'augmenter la liſte de leurs Confreres, vinrent pour les faire entrer dans leurs corps ; c'étoit une cé-

rémonie qui ne pouvoit que nous distraire dans un temps où tous les momens ne peuvent assez se ménager ; eh ! Messieurs, leur dis-je, votre habit est-il un plus sûr passe port pour l'autre monde, que les actes de foi d'espérance & de charité que je leur fais faire, conformément aux préceptes de Dieu & de l'Eglise ? dispensez-les d'une inutile cérémonie ; peu importe qu'ils meurent sous l'habit de Pénitens, pourvu qu'ils en ayent les sentimens.

N'ayant rien à me répondre, ils se retirerent, & ne parurent qu'après que l'exécution fut faite, pour enterrer les corps, & partager avec moi le soin de leur donner la sépulture.

Antibes est une ancienne Ville maritime de France, dans la Provence, avec un Port & un Château fortifié à un quart de lieue. Ce Château, à cause de sa figure, s'appelle le Fort quarré. Les environs d'Antibes sont très-fertiles en fruits excellens, son nom vient, à ce qu'on dit, de ce qu'elle est à l'opposite de Nice : l'étimologie peut être vraie, mais elle est un peu Antibes.

trop recherchée, pour être vraiſemblable. J'ai dit que les ennemis, dans le cours de leurs incurſions en Provence, avoient fait le ſiége d'Antibes ; je dois ici ajouter que le défaut de canon, & plus encore la belle défenſe du Gouverneur & de ſa garniſon, les firent échouer dans cette entrepriſe, qui étoit pour eux de la derniere importance. La priſe de cette Ville ouvroit l'entrée à tous les ſecours qu'ils attendoient par mer, & avec ces ſecours ils pouvoient ſe promettre les plus heureux ſuccès. D'Antibes, nous fumes à Toulon, ſans avoir rien trouvé ſur la route que je n'euſſe déjà vu, s'il méritoit de l'être. Le jour même de mon arrivée, j'eus l'honneur d'aller ſaluer Monſeigneur l'Evêque, qui me combla de politeſſe, & m'accorda tous les pouvoirs dont je pouvois avoir beſoin pour exercer mon miniſtere dans toute l'étendue de ſon Diocèſe. Mais je ne pus ſi-tôt en faire uſage, je tombai malade d'une diſſenterie cauſée par l'excès de la fatigue que j'avois eſſuyée dans le cours de mon voyage d'Agen

Maladie.

en Piemont; j'avois fait près de 150 lieues en onze jours dans le temps des plus grandes chaleurs.

Les Médecins & les Chirurgiens ne manquerent pas de m'ordonner, selon leur coutume, plusieurs médecines, sur-tout force lavemens; moi qui ai toujours été persuadé qu'on pouvoit bien mourir, & encore mieux vivre sans tout cela, je n'en fis rien, & je crois que je fis bien; la preuve est qu'enfin je me suis guéri. Voici le remede dont je me suis servi; il s'agissoit de me rafraîchir les intestins, je mouillai moi-même une serviette, l'étendis sur une chaise, & m'assis dessus, la fraîcheur & l'humidité pénétrant insensiblement, tempérerent dès la premiere fois l'ardeur qui me brûloit les entrailles; je répétai ensuite cet innocent remede avec tant de succès, qu'en moins de huit jours, je fus parfaitement rétabli.

Pendant le cours de cette maladie, un nommé du Cournau, qui avoit été mon Domestique, vint me trouver & me dire que son Maître M. de la Serre, Capitaine au Régiment, l'accusoit d'a-

Un Gobelet d'argent volé à un Officier de Bearn.

voir dérobé un gobelet d'argent, & vouloit le faire mettre en priſon. Je n'avois eu qu'à me louer de ſa fidélité, tout le temps qu'il avoit été à mon ſervice, & c'étoit une forte préſomption pour moi en ſa faveur; je ne laiſſai pas de lui ordonner de me dire la vérité; aſſuré par tout ce qu'il me dit, & plus encore par la maniere dont il me le dit, qu'il étoit parfaitement innocent, je lui conſeillai de ſe mettre lui-même en priſon, & lui promis de m'intéreſſer pour lui dès que je ſerois en état d'agir.

Cette affaire me donna plus de peine & plus d'embarras qu'aucune des miennes; mais enfin je vins à bout de découvrir la vérité: le voleur étoit celui-là même qui preſſoit le plus M. de la Serre à faire pendre ſon domeſtique. Convaincu du crime il n'eut d'autre parti à prendre que de ſe retirer pour toujours, & la retraite du coupable fut incontinent ſuivie de la délivrance entiere de l'innocent auquel on donna encore les certificats les plus honorables.

Combien, ſur-tout parmi les troupes, ne périt-il pas de malheureux condam-

nés ſur des dépoſitions reſpectables en elles-mêmes, mais qui cependant en bien des cas meriteroient d'être ſérieuſement examinées !

Madame la Prieure des Bernardines chez qui j'allois ordinairement dire la Meſſe, m'envoya un jour prier d'aller lui parler. Je fus incontinent la demander ; dès qu'elle me vit elle commença par me dire qu'elle étoit bien fachée, mais qu'elle ne pouvoit plus me donner d'Ornement, parce que M. l'Evêque le lui avoit défendu. Je ne m'attendois à rien moins qu'à cette défenſe, & ne ſçachant d'où elle pouvoit venir, je fus tout de ſuite trouver celui qui l'avoit donnée, & lui en demander la raiſon. M. l'Evêque ne démentit point les ſentimens d'eſtime & d'amitié qu'il m'avoit auparavant en toute occaſion témoignée ; il me dit qu'il n'avoit point fait cette défenſe à cauſe de moi, mais à cauſe des jeunes Officiers, qui ſous prétexte d'aller à ma Meſſe, s'aſſembloient autour de la grille, où au lieu de s'occuper du Sacrifice, ils ne s'amuſoient qu'à conſidérer les Religieuſes & les Penſionnaires qui étoient

dans le Chœur, ce qui en soi étoit un vrai scandale pour le dehors, & pouvoit dans l'intérieur du Monastere avoir encore d'autres suites aussi funestes. Il m'ajouta que cette défense me regardoit si peu personnellement, que je pouvois toujours dire la Messe dans ce Monastere quand je voudrois le faire en particulier, & non point avec les drapeaux lorsqu'on viendroit de faire l'exercice. Pour me donner là-dessus toutes les assurances imaginables, il ordonna à son Sécretaire de m'accompagner & de dire à Madame la Prieure de me donner des Ornemens ce jour-là même & tous les autres où j'en demanderois. En conséquence de cet ordre tout le temps que le Régiment a demeuré à Toulon, je me suis contenté de dire la Messe dans cette Communauté les jours ouvriers; les Fêtes & les Dimanches j'ai été la célebrer dans l'Eglise des R. P. Minimes.

M. le Marquis de Villemur étant venu en cette Ville, exécuta l'ordre que la Cour avoit donné de réformer le deuxieme Bataillon de notre Régiment; ce Bataillon n'étoit pas d'ancienne date, n'ayant

n'ayant été créé qu'après la bataille de Raucoux, & mis ſur pied à Abbeville en Picardie.

Pendant le long ſéjour que j'ai fait à Toulon, j'ai obſervé à loiſir tout ce qu'il y a de plus beau & de plus remarquable; c'eſt une ancienne Ville de France en Provence, mais ſon antiquité eſt, ſans contredit, ce qu'elle a de moins intéreſſant. Ce qu'on y a fait pour l'embellir & l'augmenter ſous Louis XIV. l'a rendue une des plus conſidérables Villes du Royaume. Son Port que la nature & l'art ont à l'envi perfectionné, eſt un des plus ſûrs & des meilleurs de l'Europe; c'eſt le ſecond Département de la Marine du Roi. Elle eſt fort riche & fort peuplée; on y voit auſſi quantité de bâtimens ſuperbes; elle n'eſt pas extrêmement forte du côté de la terre. Elle l'eſt cependant aſſez pour n'avoir rien à craindre d'une inſulte. Le Duc de Savoye & le Prince Eugene l'ayant attaquée dans les formes en 1707, furent obligés de lever le ſiége avec une perte conſidérable. Elle eſt dans une des plus heureuſes ſituations qu'on puiſſe imaginer: elle a la Toulon.

Méditerranée au Midi, du côté du Nord elle eſt environnée par une chaîne de montagnes fort élevées.

Nous partîmes de cette Ville le 7 Mars 1749, pour aller à Valence en Dauphiné, où nous eumes ſéjour. Valence est une des plus anciennes Villes de France, capitale du Valentinois en Dauphiné, avec un Evêché ſuffragant de Vienne. Une Univerſité qui y a été transférée de Grenoble par Louis XI. une Citadelle & une Abbaye de Chanoines Réguliers ſous la Regle de Saint Auguſtin, dédiée à Saint Ruf, & qui eſt Chef-d'Ordre. La Cathédrale eſt une des plus belles du Royaume; il s'eſt tenu à Valence pluſieurs Conciles, en 374, en 584, & en 855. Elle eſt entourée de bonnes murailles, & ſituée très-avantageuſement ſur la rive gauche du Rhône, dans un canton des plus beaux & des plus fertiles; auſſi eſt-elle remplie d'un peuple nombreux, qui dans l'aiſance & la gaieté ſçait jouir de tous les agrémens de la ſociété.

Valence.

De Valence nous fumes à Lyon, où nous eumes encore ſéjour. Lyon eſt une ancienne, grande, belle, riche, & la

Lyon.

plus considérable Ville du Royaume, après Paris, & capitale du Lionnois. Elle a été fondée par le Consul Lucius Minucius Plancus, quatre ans avant Jesus-Christ : elle a été sous les Empereurs Romains, capitale d'une partie des Gaules. Plusieurs de ces Princes y ont demeuré, & se sont fait un plaisir de l'orner de monumens, dont on ne voit à présent que des restes encore peu considérables. Sous la décadence de la Maison de Charlemagne, l'Archevêque & le Chapitre de Lyon avoient usurpé la propriété de cette Ville ; elle n'a été réunie à la Couronne que sous le regne de Philippe le Bel. L'Archevêque de Lyon a encore le titre de Comte, ainsi que tous les Chanoines de son Chapitre, qui sont obligés de faire preuve de seize quartiers de Noblesse ; c'est tout ce qui leur est resté de leur ancienne domination. Si l'Archevêque de Lyon a perdu tous les droits qu'il avoit sur le temporel de la Ville, il a conservé toutes ses prérogatives dans l'Ordre Ecclésiastique ; il est encore Primat du Royaume, & sa jurisdiction en cette qualité est reconnue dans plu-

ſieurs Métropoles. Il y a à Lyon une Académie des Sciences & des Belles-Lettres établie en 1700 ; une Académie des Beaux Arts établie en 1736 ; une Bibliotheque publique, une Cour des Aydes, un Hôtel des Monnoyes, un Préſidial, une Généralité, & un Tribunal du Commerce annexé au Conſulat, dont l'objet eſt la ſureté & la conſervation des quatre célebres Foires de cette Ville. On y compte ordinairement cent cinquante mille habitans. Entre les Edifices publics, on remarque l'Egliſe Primatiale, dans laquelle il s'eſt tenu deux Conciles Généraux, l'un en 1244, & l'autre en 1274, & qui conſerve ſans aucune altération les uſages anciens ; il n'y a ni Images, ni Statues, ni Chandeliers ſur l'Autel, point de Livres pour chanter au Chœur, point d'Orgues, point de Muſique ; tout s'y fait avec une grandeur & une ſimplicité qui inſpite plus de reſpect & de piété, que la fauſſe magnificence qu'on a prétendu introduire ailleurs. L'art paroît dans cette Egliſe n'avoir été employé qu'à la compoſition de l'Horloge qu'on y voit ; c'eſt un chef-d'œuvre inférieur

cependant à celui de Strasbourg en ce genre. Après l'Eglise Primatiale, l'Eglise Collégiale de S. Nisier, & celle des soi-disant Jésuites, méritent d'être vûes. Le grand College qu'ils avoient encore dans cette Ville est très-beau ; mais rien n'approche du Vaisseau de leur Bibliothéque ; c'est peut-être le mieux situé, le plus vaste & le mieux entendu qu'on puisse trouver. La Place de Louis le Grand, ou de Belle-Cour, est une des plus superbes de l'Europe. L'Hôtel-de-Ville est d'une étendue & d'une régularité qu'on ne peut se lasser d'admirer ; l'Architecture semble y avoir épuisé toutes ses richesses ; on ne peut rien voir de plus achevé en ce genre. Les Quais qu'on a construits sur les bords du Rhône, sont dignes du fleuve qu'ils resserent, & de la Ville qu'ils embellissent ; c'est un ouvrage, par sa magnificence & sa solidité, digne des Romains aux plus beaux jours de leur grandeur & de leur puissance : tant de beaux Edifices, tant de superbes monumens ne peuvent être que le fruit de l'industrie & du commerce ; c'est sur-tout de ce côté-là que brillent les Lionnois ; le com-

merce eſt leur élément ; nés pour le commerce, ils ſemblent ne vivre que par lui & pour lui, auſſi ſont-ils les plus grands Négocians du Royaume ; mais l'habileté dans eux n'eſt point contraire à la probité, & s'il eſt preſque impoſſible de les tromper, ils ſont incapables de tromper ; ils ſont trop inſtruits & trop intéreſſés tout enſemble, pour ignorer que la probité eſt le fondement du commerce, & que ſans ce fondement, plus il s'éleve, moins il eſt ſolide & aſſuré. Rien dans l'univers n'approche de leurs étoffes d'or & de ſoye ; leurs Manufactures ſont les mieux dirigées, & leurs ouvriers les plus adroits & les plus laborieux qu'on connoiſſe. La ſituation de cette Ville eſt la plus avantageuſe, conformément au goût & au génie de ſes habitans ; au confluent de la Saone & du Rhône, elle eſt à portée de recevoir les denrées & les Marchandiſes des Provinces circonvoiſines, & de faire diſtribuer les ſiennes dans toutes les parties de l'Univers. Lyon a été la patrie de pluſieurs grands hommes, de Pierre Perrin, de Joſeph Vivien, du P. Sébaſtien, Carme, du Pere

Ménétrier, Jésuite, de Jacob Spond, &c. Mais ce qui met le comble à sa gloire, c'est d'avoir donné naissance à Marc-Aurele, cet incomparable Empereur, dans lequel la nature & la philosophie montrerent à l'Univers tout ce qu'elles pouvoient faire pour le bonheur des hommes & la gloire de l'humanité.

A Lyon nous eumes ordre de nous rendre à Dole, autrefois capitale, & à présent seconde Ville de Franche-Comté, & qui d'ailleurs n'a rien de remarquable que sa prise par Louis XIV. dans le temps du Carnaval, & son College, dont les Jésuites ont la direction. Le Régiment de Santerre vint nous joindre en cet endroit pour être incorporé avec nous. Pendant que nous y demeurames, je fus voir M. l'Archévêque de Besançon. Besançon est une ancienne Ville de France très-grande & très-forte, capitale de la Franche-Comté, avec un Archevêché, dont l'Archévêque prend le titre de Prince du Saint Empire; un Parlement, une Université, une Généralité, un Hôtel des Monnoyes & une Intendance. Elle est divisée en haute & basse Ville. Louis XIV. s'en rendit

Dole.

Besançon.

maître en 1674. Sa Citadelle, ſituée ſur un Roc eſt preſque imprénable. Céſar parle de cette Ville dans ſes Commentaires; elle étoit de ſon temps une des plus grandes & des plus fortes places qu'il y eut dans les Gaules. Tandis que les Romains en ont été les maîtres, ils y ont conſtruit des monumens dont on voit encore les reſtes. Beſançon eſt la patrie du fameux Cardinal de Granvelle, un des principaux Miniſtres de Charles V. & de Philippe II.

A peine étois-je retourné à Dole que l'ordre vint d'en ſortir, & d'aller en garniſon à Belliſle en mer. De Dole nous primes notre route par quantité de Bourgs & de Villages, dont aucun ne mérite d'être connu : nous paſſames par la Charité, qui eſt une petite Ville mal-bâtie, mal-pavée, & qui n'a rien de conſidérable que ſon Prieuré de Bénédictins, & ſon Pont ſur la Loire, & arrivames à Bourges où nous eumes enfin ſéjour. Etant allé à l'Hôtel-de-Ville voir faire les billets de logement pour les ſoldats, je demandai à un Magiſtrat, pourquoi quand on vouloit ſe moquer d'un homme qu'on voyoit

La Charité.

aſſis

aſſis dans un fauteuil on lui diſoit qu'il repréſentoit les Armes de Bourges ; il me répondit qu'un Maire de cette Ville, homme de condition, comme ils le ſont tous, s'appelloit Aſne, que cet homme répréſenté dans un fauteuil fait le fond des Armes de la Ville, & que tel eſt le fondement de la raillerie en queſtion. N'ayant rien à faire dans Bourges tout le reſte du jour, je m'occupai à viſiter ce qu'il y avoit de plus curieux. C'eſt une ancienne & grande Ville de France, capitale du Berri ſur les rivieres, ou plutôt les ruiſſeaux d'Auron & d'Yevre preſque au centre du Royaume; elle eſt le ſiege d'un Archévêché dont l'Archevêque prend le titre de Patriarche des Aquitaines, & jouit effectivement des droits de Primatie par rapport à Albi; elle a une Généralité, une Intendance, & un Hôtel des Monnoyes, & une Univerſité célebre pour le Droit. Le fameux Cujas y a long-temps enſeigné : l'Egliſe Cathédrale dédiée à Saint Etienne, eſt ſans contredit, une des plus belles du Royaume : c'eſt un des plus hardi monument de l'Architecture Gothique. Cette Egliſe ayant été volée, eſt

Bourges.

depuis gardée par des dogues qu'on enchaîne le jour, & qu'on lâche la nuit. La Pragmatique Sanction fut faite à Bourges en 1438. Comme il n'y a aucun commerce dans cette Ville, elle est très-mal peuplée ; on ne voit dans les rues que quelques Prêtres, quelques Moines & quelques Nobles qui y promenent leur oisiveté sans aucun avantage ni pour eux-mêmes, ni pour leur patrie. Louis XI. qui étoit né à Bourges accorda aux Maires & aux Echevins les privileges de la Noblesse ; il auroit bien mieux fait d'exciter parmi eux l'amour du travail & l'industrie ; la Ville auroit moins de noblesse en peintures & plus de richesses en effet. C'est la patrie des d'Orléans, de l'Abbé des Champs, & sur-tout de l'immortel Bourdaloue, dont le nom vivra tant que la Religion & le vrai goût de l'éloquence chrétienne subsisteront. De Bourges nous fumes à Saumur ; je profitai du séjour qu'on nous y donna pour aller à Fontevrault, qui n'est éloigné que de trois lieues. Je louai une Chaise, me fis accompagner du fils de l'Hôtesse chez qui je logeai, & j'arrivai à la Ville où est

cette Abbaye, vers les neuf heures du matin. Après m'être un peu reposé, je me fis conduire chez M. l'Aumônier des Dames de France ; je lui exposai le sujet de mon voyage ; il me conduisit à Madame de Luzi, Secretaire de Madame l'Abbesse ; je lui présentai mon Brevet d'Aumônier ; elle le porta à l'Abbesse qui le fit voir aux Dames de France ; celui qui étoit chargé de leur dire la Messe à la Chapelle de leurs Altesses Royales, se trouvant indisposé, j'eus l'honneur de le faire à sa place. Après la Messe, je fus dîner chez Messieurs les Aumôniers ; ils firent tout ce qu'ils purent pour me retenir, mais je leur représentai que la chose m'étoit impossible ; & après avoir vû ce qu'il y a de plus curieux dans la Ville de Fontevrault & dans l'Abbaye, je m'en retournai à Saumur le même jour que j'en étois parti. Fontevrault est une Fontevrault. très-petite Ville de France en Anjou, qui n'est connue que par la célébre Abbaye que le bienheureux Robert d'Arbrescel fonda dans le douzieme siecle. Plusieurs Princesses y ont été Abbesses ; les Dames de France y étoient élevées

dans le temps que j'y fus, & aujourd'hui Madame de Valence y eſt Abbeſſe. De retour à Saumur il fallut me remettre en route pour Nantes ; mais avant de quitter Saumur j'eus le temps d'y faire ces remarques. C'eſt une Ville aſſez conſidérable de France, en Anjou, capitale du Saumurois. Pendant les troubles elle fut cédée pour place de ſureté aux Huguenots : ils y avoient un Prêche célebre, & y étoient dans un état plus floriſſant que les Catholiques ; lorſque la révocation de l'Edit de Nantes changea la face de leurs affaires dans toute l'étendue du Royaume. La ruine des Huguenots fit dans le temps un tort conſidérable à Saumur ; le nombre de ſes habitans diminua extrêmement ; cependant ſon heureuſe ſituation lui a donné moyen de ſe relever. Elle eſt ſur le bord de la Loire, & forme ſur cette riviere un paſſage important. Il s'y eſt tenu divers Conciles Provinciaux dans les ſiecles où ces ſortes d'aſſemblées étoient d'uſage.

Saumur.

A Saumur je m'embarquai ſur la Loire avec le détachemnt qui conduiſoit les équipages. Il n'y a qu'à deſcen-

dre la riviere, rien n'eſt ſi aiſé; auſſi cette partie de ma route fut-elle la plus commode & la plus douce. Nous mimes pied à terre auprès d'une allée de meuriers blancs, où l'on établit un poſte; mon premier ſoin fut de recommander aux ſoldats qui y furent placés, de ne faire aucun tort ni aux arbres ni aux feuilles, & pour les déterminer à m'accorder ce que je déſirois, je promis de reconnoître leur déférence pour moi en cette occaſion. Tous les hommes, & ſur-tout les ſoldats, ne ſe conduiſent que par intérêt; c'eſt un mal qu'on ne puiſſe donner des récompenſes dans la ſociété civile à ceux qui ſont leur devoir, comme on inflige des peines à ceux qui y manquent. Ayant reçu mon billet de logement, je me rendis chez M. Duchemin, un des premiers négociants de la Ville. Une Femme-de-Chambre vint me recevoir, & me demanda ce que je voulois, je lui répondis que j'étois un Aumônier d'armée, à la ſuite du Régiment qui étoit arrivé dans la Ville, & que je venois prendre mon logement dans la maiſon, en vertu du billet qu'on m'avoit donné;

elle me répliqua qu'elle alloit faire ſon rapport à ſa Maîtreſſe ; celle-ci me fit dire qu'elle n'avoit point coutume de loger perſonne , & qu'ainſi j'euſſe la bonté de me pourvoir d'un autre billet. Loin de me rendre à cet ordre, je fis entrer tout mon équipage dans le ſallon , & proteſtai que je ne ſortirois point qu'on ne m'eût procuré un billet qui m'accommodât mieux que celui dont j'étois pourvu. Ce que j'avois dit & fait lui ayant été reporté, elle ſe détermina enfin à me recevoir, & me fit dire que je pouvois entrer. On me conduiſit dans un appartement des plus propres , & comme pour me dédommager de la mauvaiſe réception qu'elle m'avoit faite, elle m'envoya des rafraîchiſſemens, & me fit dire qu'elle me prioit à dîner avec elle. L'heure du dîné étant venue , je me mis , ſans façon , à table. M. ſon époux m'y fit l'accueil le plus gracieux ; pour elle pendant tout le repas elle me parut extrêmement inquiete ; je pris à la fin la liberté de lui demander quel étoit le ſujet de l'inquiétude qui paroiſſoit ſur ſon viſage : elle me répondit qu'elle

avoit quantité de vers à ſoye, qu'elle craignoit qu'ils ne mouruſſent faute de vivres, les ſoldats n'ayant pû s'empêcher de ravager les meûriers : je lui répondis qu'elle ſeroit bien-tôt tranquille ſi elle vouloit me donner pour quelques temps quatre de ſes gens avec des ſacs ou des corbeilles. Mon offre acceptée & les perſonnes que j'avois demandées étant prêtes, je fus chez le propriétaire des meûriers où le corps de garde avoit été établi; j'achetai de lui autant de fueilles qu'il étoit néceſſaire; l'argent donné; les fueilles furent bien-tôt cueillies & emportées. Je donnai encore aux ſoldats ce que je leur avois promis s'ils étoient fideles à ce que je leur avois recommandé par rapport aux arbres auprès deſquels ils étoient poſtés. De retour à mon appartement, la Dame vint me remercier de la peine que je m'étois donnée, me pria de ne prendre point d'autre table que la ſienne tout le temps que je reſterois dans la Ville; m'offrit même d'aller à une de ſes maiſons de campagne lorſque je m'ennuirois à Belliſle. Ainſi un peu de fermeté d'abord, une petite attention après, me procu-

rerent tous les agrémens possibles dans une maison où d'autres rebutés de la premiere réception, n'auroient resté que malgré eux.

Nantes. Nantes est une ancienne Ville de France, la seconde de la Bretagne pour le rang, mais l'emportant extrêmement sur Rennes, qui est la premiere par le nombre & la richesse de ses habitans; elle a un riche Evêché suffragant de Tours, une Chambre des Comptes pour la Province, un Présidial, un Hôtel des Monnoyes, & une Université dont la Faculté de Droit a été transférée à Rennes, où reside le Parlement: point éloignée de la Mer, sur le bord de la Loire, elle est l'entrepôt d'une grande partie de ce qui sort du Royaume & de ce qui y vient, sur-tout des Indes & des Isles commerçantes, par son heureuse situation: peuplée par le grand nombre d'étrangers que son commerce attire, elle ne fait que s'augmenter & s'embellir tous les jours. Les bâtimens de la Fosse, & sur-tout ceux dont on vient récemment de couvrir une Isle, feroient honneur aux plus beaux quartiers de Paris. On voit dans l'Eglise des Peres

Carmes les tombeaux des derniers Ducs de la Province, enrichis d'ornemens & de ſtatues qui ne ſont point à mépriſer. Les Marchands de Nantes ont avec ceux de Bilbao une ſociété appellée la Contraction, & un Tribunal réciproque en forme de Juriſdiction Conſulaire. C'eſt dans cette Ville que Henri IV. l'an 1598, donna en faveur des Huguenots le fameux Edit, appellé de Nantes, & révoqué par Louis XIV. en 1685.

De Nantes nous fumes à Maletroit, petite Ville, & Vilaine, Ville de Bretagne dans le Diocèſe de Vannes, avec titre de Baronie; elle eſt ſituée ſur une riviere digne d'elle, appellée Ouſte. Perſuadés que nous n'aurions aucun beſoin de chevaux & de ſelles dans une Iſle, Meſſieurs les Officiers & moi les avions vendus; l'embarras fut de trouver des chevaux pour aller à Vannes; Meſſieurs les Magiſtrats furent chargés de le faire, mais la plûpart de ceux qu'ils nous fournirent étoient enharnachés à faire pitié; celui qui me fut deſtiné étoit un jeune poulain de trois ans, qui n'avoit pour ſelle qu'une méchante

houbarde, avec des cordes pendantes pour étriers : obligé de confeſſer un ſoldat qui reſta malade à l'Hôpital, je ne pus partir qu'avec l'arriere-garde : étant enfin monté à cheval, je fus aſſez tranquillement juſqu'au bout du Fauxbourg, ſi on peut ainſi appeller quatre ou cinq maſures éparſes ſans ordre & ſans ſuite à la porte de cette bicoque. Mais une fois rendu à ce terme, voilà mon cheval qui refuſe d'aller plus loin; je m'eſcrime vainement de deux bons éperons dont j'avois fait l'emplette pour ſon ſervice ; il ſaute en arriere, il ſe cabre, il me renverſe, & comme pour ſe venger de la violence que j'avois voulu lui faire, il me deſſert un grand coup de pied ſur la tête : dans l'inſtant je fus inondé de ſang; une bonne vieille, à cette vue touchée de compaſſion, me fait entrer chez elle, fut enſuite chercher une certaine quantité de *luna campana*, l'écraſa dans un linge, & l'appliqua ſur ma bleſſure ; je fus ſoulagé en moins de trois quarts d'heure. Inſtruit que le cheval qu'on m'avoit donné en uſoit de même avec tous les étrangers qui le montoient, & qu'une fois délivré de

ſes cavaliers, il ſe retiroit tranquillement à ſon écurie; je me rendis chez le Maire de la Ville, & lui demandai de me faire livrer le même cheval. Je n'étois point aſſez effrayé de mon accident pour vouloir en payer un ſecond. Il me fit d'abord quelques difficultés; mais enfin il y conſentit. Le Capitaine des Grenadiers en partant le matin de chez ſon frere, l'avoit pris pour guide; cela avoit mis cet illuſtre Maire en telle fureur, qu'il s'en étoit peu fallu qu'il n'eut fait ſonner le tocſin contre notre arriere garde; il me dit lui-même que la penſée lui en étoit venue, & qu'il avoit eu grande envie de la ſuivre. Je me contentai de lui dire qu'il avoit très-bien fait de n'en rien faire, parce que ſurement s'il étoit arrivé quelque malheur, ce ſeroit ſur lui qu'il auroit d'abord tombé. Mon cheval venu, pour n'être pas dans le cas de faire une ſeconde chûte, peut-être encore plus funeſte que la premiere, je pris un guide, auquel je le donnai à conduire par la bride, marchai à pied trois quarts de lieue, juſqu'à ce que j'euſſe rejoint ſon Maître, qui étoit avec mon équipage. Je

montai alors deſſus ; comme il n'avoit jamais été ſi loin, & qu'il ſe trouvoit dans un pays perdu, je m'en rendis ſi bien le maître, que j'atteignis le Régiment avant qu'il fut à ſon logement.

Nous n'avions point ſéjour à Vannes ; ſans perdre de temps, en y arrivant, je fus chez M. de Fumel, aujourd'hui Evêque de Lodeve, & qui alors, en qualité de Grand-Vicaire, régiſſoit le Diocèſe de Vannes pendant l'abſence de l'Evêque : je lui demandai les pouvoirs néceſſaires pour l'exercice de mon miniſtere dans l'Iſle où nous allions. En ayant été libéralement pourvu, j'employai le peu de temps que nous avions à paſſer dans la Ville, pour voir tout ce qu'il y avoit : cette Ville eſt ſi petite, que j'eus bien-tôt fait. Elle eſt fort ancienne, puiſque Céſar en parle ; ſi cependant c'eſt cette Ville de Vannes dont il eut tant de peines à ſe rendre maître : il paroît que la Ville de Vannes du temps de ce fameux Conquérant, non-ſeulement étoit plus conſidérable, mais encore beaucoup plus proche de la grande Mer que celle qui ſubſiſte actuellement. Quoi qu'il en ſoit,

Vannes.

la Vannes de nos jours eſt une aſſez bonne Ville ; c'eſt la capitale de la baſſe-Bretagne. Elle n'eſt pas ſans commerce, ce qui la rend aſſez peuplée pour ſa grandeur ; c'eſt le Siége d'un Evêché ſuffragant de Tours, dont Saint Paterne paſſe pour le premier Evêque. Elle a un Préſidial, une Amirauté, une Maîtriſe des Eaux & Forêts, & une Juriſdiction Conſulaire. Son Port eſt extrêmement petit ſur un ruiſſeau, où quand la mer eſt baſſe, à peine reſte-t'il en certain temps un filet d'eau ; il eſt même preſqu'entierement comblé, & ſi l'on n'y prend garde, il deviendra en peu totalement impraticable. D'ailleurs ſa ſituation eſt aſſez avantageuſe, outre qu'elle n'eſt pas loin de la grande Mer ; elle a preſqu'à ſa porte un bras qui s'appelle le Merbihan, ce qui veut dire en langue du pays, la petite Mer. On recueille dans les environs beaucoup plus de froment qu'il ne peut s'en conſommer dans le pays ; elle en fait avec les Etrangers un commerce fort lucratif, & qui le deviendroit encore bien davantage, ſi les habitans, ou plus laborieux, ou moins adonnés aux courſes

ſur mer, s'appliquoient davantage à la culture de leurs terres.

On a récemment ouvert auprès de Vannes une Mine plus abondante, & moins funeſte à l'eſpece humaine, que toutes celles du Pérou & du Potoſi, je veux parler des Salines qu'on a pratiquées dans des champs incultes & ſtériles qui l'environnoient du côté de la mer. On fait dans ces Salines un Sel qui ne le cede gueres au meilleur de l'Europe. Le produit de celles que M. Fagon, un de ſes derniers Evêques, a fait faire au profit de ſon Chapitre, eſt la meilleure partie du revenu des Chanoines. Ce produit n'eſt pas, à la vérité, le même dans toutes les années; dans celles qui ſont exceſſivement pluvieuſe, il n'eſt preſque rien; mais une bonne année, une année de ſéchereſſe dédommage avec uſure de deux mauvaiſes. Ce qu'il y a encore de plus avantageux par rapport à ces Salines, c'eſt qu'aucun de ceux qui y travaillent n'y périt, & qu'au contraire ils ſont les premiers à en retirer de quoi prolonger leurs jours, au lieu que les Mines d'or & d'argent dévorent les malheureux qui ſont condamnés à

les faire valoir, & qu'en paroiſſant enrichir la terre, elles la dépeuplent effectivement.

Le lendemain nous partimes pour aller à Aurai, petite Ville & Port de Mer dans la baſſe Bretagne. Elle eſt fameuſe dans l'hiſtoire du pays, par la bataille qui ſe donna ſous ſes murs le 24 Septembre 1364, & dans laquelle la mort de Charles de Blois, un des prétendans à la Duché de Bretagne, mit fin à la guerre civile qui déſoloit cette malheureuſe Province. Aurai.

Le 5 Juin, jour de la Fête-Dieu, après que j'eus dis la Meſſe au Régiment, nous nous embarquames pour Belliſle en mer; le vent étoit favorable, la traverſée fut des plus heureuſes; nous arrivames à dix heures & demi du matin, nous relevames un Régiment Suiſſe qui y étoit en garniſon.

Belliſle eſt une Iſle de France à ſix lieues de la côte de Bretagne, dans le Diocèſe de Vannes; elle a environ ſix lieues de long ſur deux de large: elle appartenoit aux deſcendans de M. Fouquet, Surintendant des Finances ſous Belliſle.

Louis XIV. mais ils l'ont échangée avec le Roi pour le Comté de Gisors, érigé en Duché en 1742, en faveur du Maréchal de Bellisle : il y a ordinairement garnison ; le Palais en est le lieu le plus considérable ; elle est presque de toutes parts environnée de rochers escarpés ; il y a de bonnes Salines sur les côtes, & au milieu, des terres fertiles & agréables ; elle est défendue par une bonne Citadelle.

Le 4 de Juillet suivant, je reçus un Brevet en date du 3 Mai, par lequel j'étois pourvu de la Charge d'Aumônier des Châteaux & Forts de Porquerolle une des Isles d'Hieres. Ayant pris congé de Messieurs les Officiers qui me donnerent les témoignages les plus flatteurs de leur estime & de leur attachement, je m'embarquai dans un bateau de

La Rochelle. Chasse-Marée, & le lendemain à la pointe du jour je me trouvai à la Rochelle ; c'est une grande & belle Ville maritime de France, capitale du pays d'Aunis, avec un Port des plus surs & des plus commodes sur l'Océan ; un Evêché qu'on y a transféré de Maillesais en 1649. un College pour les Humanités,

Humanités ; une Académie Litteraire ; une Ecole pour la Médecine, l'Anatomie & la Botanique ; une Généralité ; une Intendance, un Préſidial & un Hôtel des Monnoyes. Les Calviniſtes s'en emparerent en 1557, & y triomphe-rent pendant près d'un ſiecle de tous les efforts qu'on fit pour les en chaſſer ; enfin cet azyle & ce rampart de tous les mécontens du Royaume, tomba ſur les coups que lui porta le génie ſupérieur du grand Richelieu. Pour venir à bout de cette entrepriſe la plus utile & la plus glorieuſe de ſon Miniſtere, il eut à combattre contre toutes les paſſions des hommes & la violence des élémens : rival d'Alexandre, il captiva par une digue l'Océan devant la Rochelle, comme le Héros Macédonien avoit arrêté la Méditérannée devant Tyr, la Mer ſubjuguée, ſans formes d'attaques ſouvent incertaines, toujours meurtrieres. Comptant de repouſſer les ſecours & les ſorties, il laiſſa tranquillement la famine agir pour lui. Les ravages qu'elle fit dans la Ville épuiſerent les forces des habitans & dompterent leur obſtination : pouvant à peine ſe ſoutenir &

n'étant plus que des squelettes, animés d'un souffle de vie, ils ouvrirent enfin leurs portes, & se livrerent à discrétion après un siége de treize mois. Ce qu'ils avoient souffert étoit au-dessus des plus cruels supplices ausquels on auroit pu les condamner; quelques coupables qu'ils fussent, on les crut assez malheureux d'avoir vécu pour n'être pas indignes de vivre encore; mais en leur laissant la vie, on les priva de tous leurs privileges; les fortifications de leur Ville qui les avoient fait tant de fois braver la force & la colere de leur Souverain, furent rasées: la Rochelle se ressentit pendant quelque temps de ce terrible désastre, mais à présent il n'en reste que le souvenir. Quoique moins forte qu'elle l'a été, elle ne laisse pas de l'être encore assez pour ne pas craindre un coup de main; ce qu'elle a perdu en force, elle l'a gagné en agrément: ses rues sont bien mieux qu'elles n'ont jamais été; ses maisons presque toutes neuves sont d'un goût excellent soutenues sur des arcades & des portiques; la place du Château est une des plus belles dn Royaume; le

nombre & la richeſſe de ſes habitans ſont plus conſidérables que jamais ; ſon commerce eſt des plus étendus & des plus floriſſans ; il conſiſte en vins, eau-de-vie, ſel, papier, toile, ſerge & autres marchandiſes qu'elle tire de France, à la place deſquelles elle reçoit preſque toutes les denrées & les productions des différentes parties de l'Univers, ſur-tout de l'Amérique, & en particulier des Iſles.

Je pris à la Rochelle la diligence pour me rendre à Bordeaux ; je rencontrai ſur la route un Prêtre qui mandioit ; un Prêtre réduit à mandier ne paroît pas devoir être un ſujet accompli ; je l'interrogeai ſur l'endroit d'où il venoit & celui où il alloit en cet équipage ; il me répondit qu'il avoit été Aumônier ſur un Vaiſſeau de guerre aux ordres de M. de la Luzerne, qu'ayant été remercié, il étoit obligé de mandier pour ſe retirer chez lui : touché de ſon malheur, je lui dis de venir me trouver à l'endroit où la diligence s'arrêteroit à Rochefort, il n'y arriva que deux heures après nous ; je le fis rafraîchir d'abord, enſuite ſouper à ma ta-

ble, & je payai pour lui & pour moi; je voulus même qu'il couchât dans la même chambre que moi. Je pensai en être la dupe, tant il est vrai qu'il faut toujours être en garde contre sa compassion, même si l'on ne connoît ceux qui en sont l'objet, de quelque habit qu'ils pussent être revêtus. Au milieu de la nuit ce prétendu Prêtre se leva tout doucement, vint à mon lit portant par-tout ses mains pour tâcher de tomber sur ma culotte; je l'entendis & le sentis; cependant feignant de ne me pas appercevoir de son dessein, je lui dis qu'il se trompoit; que ce n'étoit point son lit qu'il touchoit, & qu'il allât d'un autre côté que je lui marquai où il le trouveroit: dès qu'il s'y fut rendu je me levai, m'habillai, & portant avec moi tout ce qui m'appartenoit, je sortis de la chambre où j'enfermai le dangereux noctambule, & fus demander à l'Hôte un autre lit où je passai la nuit: le lendemain matin je partis avant qu'il fut levé, & je n'en ai jamais depuis entendu parler.

Rochefort. Rochefort est une belle & considérable Ville de France dans le pays d'Au-

nis avec un Port assez commode sur la Charante; Louis XIV. l'a fait bâtir en 1664; & y a établi un département de la Marine : on y voit un Hôpital magnifique, plusieurs Magasins admirablement bien entendus & bien fournis : elle est à une lieue & demi de la grande Mer; l'entrée de la riviere est défendue par plusieurs Forts qui la rendent inaccessible aux Vaisseaux qui voudroient en approcher.

De Rochefort je fus à Saintes; c'est une ancienne & considérable Ville de France, capitale de la Saintonge, avec un Evêché suffragant de Bordeaux, un Présidial & une Election; on y voit de très-beaux monumens, dont les plus curieux sont un Amphithéâtre, des Aqueducs, & un Arc de Triomphe élévé sur le Pont qu'elle a sur la Charante; il s'y est tenu plusieurs Conciles particuliers qui n'ont d'ailleurs rien de plus remarquables que leurs dates. Elle est située sur une éminence qui borde la riviere. Saint Louis acheva de ruiner auprès de Saintes l'armée Angloise qu'il avoit battue à Taillebourg. Saintes.

De Saintes nous fumes enfin à Bor- Bordeaux.

deaux, Ville ancienne grande & belle, & l'une des principales de la France, capitale de la Guyenne & du Bourdelois, avec un Archevêché, dont l'Archevêque prend le titre de Primat des Aquitaines, une Université, une Académie des Sciences & des Arts, un Parlement établi par Louis XI. en 1462, une Cour des Aydes, une Généralité, une Amirauté, une Intendance, une Sénéchaussée, & une Cour des Monnoyes; son Port est des plus vastes & des plus commodes du Royaume. Cette Ville ayant de tout temps été sujette à de fréquentes révoltes, Louis XIV. y a fait faire sous la direction du Maréchal de Vauban une Forteresse appellée le Château Trompette. Le commerce de Bordeaux est très-considérable surtout en vins qui deviennent excellens quand ils ont passé la Mer. Les Anglois & les autres peuples du Nord viennent tous les ans en prendre pour des sommes immenses; elle est sur la Garonne, & s'élevant en Amphithéâtre, présente une espece d'arc dont la riviere est la corde; le Port vient tout recemment d'être embelli d'une vaste

Place, au milieu de laquelle on a élevé une Statue Equeſtre à Louis XV. Les beaux Edifices qui la bordent d'une part, & la riviere de l'autre couverte de Vaiſſeaux venant de toutes les parties du monde, & ornés de leurs différens pavillons, forment, de quelque part qu'on la regarde, un ſpectacle qui toujours changeant & toujours le même, fait ſans ceſſe un nouveau plaiſir.

De Bordeaux je fus en droiture à Porquerele, & j'y arrivai le 18 de Juillet; après avoir été inſtallé par M. Portalis fils, Commiſſaire des Guerres, je me rendis à la Chappelle du Château, où je ne trouvai en tout & pour tout que les murailles; j'écrivis à M. de la Tour, Intendant de Provence, pour qu'il eût la bonté de me faire donner des Vaſes Sacrés & des Ornemens; en attendant ſa réponſe, pour me mettre en état de remplir mes fonctions, j'en louai des Peres Cordeliers de la Ville d'Hieres; les habitans de cet endroit étoient preſque devenus Anglois par le commerce qu'ils avoient eu avec ceux de cette nation, qui pendant la guerre avoient croiſé devant eux, & ſouvent

descendu sur leur terre pour y faire de l'eau; le peu de religion qu'ils avoient approchoit bien plus de l'Anglicanne, que de la Catholique; mon premier soin fut d'en faire de fideles enfans de l'Eglise, pour les rendre ensuite de bons François; je me donnai tant de peine pour les instruire, les gagner & les rendre tels qu'ils devoient être, & comme Citoyens, comme Chétiens, que j'en tombai malade; il me prit un crachement de sang qui me dura quatre mois, & dont je ne gueris totalement qu'en changeant d'air. Ne recevant aucune réponse de M. de la Tour, je lui écrivis une seconde fois; il me répondit enfin qu'il avoit écrit à la Cour & exposé mes demandes; qu'on ne lui avoit point répondu, & que si je voulois obtenir quelque chose, il falloit que j'écrivisse moi-même: je le fis, je m'adressai à M. Boyer, ancien Evêque de Mirepoix, & chargé de la feuille des Bénéfices: sa réponse fut accompagnée de tout ce que j'avois demandé. L'Autel fourni des Ornemens & des Vases nécessaires, je pensai à procurer au Prêtre qui le déservoit, une subsistance suffisante; il n'avoit

n'avoit que 180 livres par an, ce n'étoit que 10 ſols par jour; je m'adreſſai à M. le Comte d'Argenſon, alors Miniſtre de la Guerre : ſur l'expoſé que je lui fis de mon état, il ajouta 130 livres au premier apointement qui m'étoit aſſigné, ainſi je jouis de 310 livres : ayant auſſi écrit à M. le Cardinal de Soubiſe, Grand-Aumônier de France, pour avoir les pouvoirs, Son Eminence me fit répondre que les pouvoirs des Aumôniers dans des poſtes fixes ne dépendoient pas de lui, mais de l'Ordinaire, & qu'ainſi j'euſſe à m'adreſſer à l'Evêque dans le Diocèſe duquel je me trouvois; en conſéquence j'écrivis à M. l'Evêque de Toulon, dont j'avois l'honneur d'être connu, & qui m'accorda avec toute la politeſſe poſſible tout ce que je lui avois demandé; il ajouta la permiſſion de bénir un nouveau Cimetiere pour la garniſon, ce que je fis en préſence de Meſſieurs les Officiers & Soldats avec toute la ſolemnité dont une pareille cérémonie eſt ſuceptible. Sa Grandeur, peu de temps après, me pria de me tranſporter au Château de Brigançon, pour examiner ſi les plaintes

qu'on y faiſoit de l'Aumônier de ce poſte étoient réellement fondées ; je m'y rendis, & ayant tout vu & tout entendu, convaincu & inſtruit autant qu'il étoit poſſible de la vérité des choſes, j'eus l'honneur de lui répondre que pour faire ceſſer les plaintes & le ſcandale, il n'y avoit d'autre parti à prendre que de retirer cet Aumônier de ſon poſte, & qu'il ſeroit même à propos de s'aſſurer de ſa perſonne, & de le mettre en lieu de ſureté, ce qui fut incontinent exécuté dans tous les points. Sa Grandeur m'avoit prié de ne laiſſer à aucun Prêtre étranger dire la Meſſe dans la Chapelle dont j'étois chargé. En conſéquence un Vaiſſeau rempli de R. Peres Carmes, Provinciaux, ex-Provinciaux, Cuſtodes & Diffiniteurs, qui alloient à Rome au Chapitre général de leur Ordre, ayant relâché à Porquerolles le Dimanche des Rameaux, je ne voulus jamais permettre qu'aucun dît la Meſſe, quelques inſtances qu'ils me fiſſent, par eux-mêmes, & par d'autres ; de ſorte qu'ils furent obligés d'aſſiſter à la bénédiction que je fis des lauriers, d'en recevoir de ma main, & d'enten-

dre ma Messe. Au sortir de l'Eglise, je leur donnai à manger, ce que je continuai de faire pendant tout le temps qu'ils resterent dans l'Isle : j'en écrivis au Prélat, au sujet du refus que je leur avois fait : au lieu de me condamner, il loua la conduite que j'avois tenue, me pria de continuer, parce que si je me relâchois, je serois en danger de laisser profaner les Saints Mysteres par des Prêtres interdits, des Moines échappés & apostats, peut-être encore par des hommes qui n'auroient pas même de caractere, ce qui n'étoit que trop souvent arrivé.

Ma santé ne se rétablissant point, au contraire devenant de jour en jour plus mauvaise, je crus que l'air de la mer ne me valoit rien, & que tandis que je le respirois, mon crachement de sang ne s'arrêteroit jamais. Je convins avec l'Aumônier du Château d'Entrevaux de changer de poste ; il falloit pour cela l'agrément de la Cour ; je l'obtins, je quittai donc Porquerolles, & passai à Entrevaux, où j'arrivai le premier Octobre 1750. Entrevaux est dans le Diocèse de Glandeve : m'étant présenté

pour avoir les pouvoirs, on ne me les accorda qu'après que j'eus produit le Certificat de l'Evêque du dernier Diocèse où j'avois demeuré ; mais ce Certificat m'étoit trop honorable pour que l'on me refusât, quand je pus le montrer.

Muni des pouvoirs néceſſaires pour remplir mes fonctions, je ne tardai pas d'en faire uſage ; un Chanoine de Forcalquier, nommé Jouval, détenu priſonnier au Château d'Entrevaux par une Lettre de Cachet que ſon Evêque avoit obtenue, ſe démit de ſon Canonicat en faveur du fils d'un Notaire de ſon pays, à condition que celui-ci obtiendroit ſon rappel ; mais n'ayant point réuſſi dans ce qu'il déſiroit, le chagrin s'empara tellement de lui, qu'il en tomba malade ; & bien-tôt réduit à l'extrêmité, il demanda les Sacremens que je lui adminiſtrai, & mourut peu après ; rien ne lui manquoit que la liberté, mais ſans elle qu'eſt ce que tous les autres biens, il ne put ſurvivre à ſa perte dès qu'il ſe vit ſans eſpoir de la recouvrer.

M. l'Evêque de Glandeve étant venu

à mourir, laissa vacant un Bénéfice d'environ 5000 livres, dans le Diocèse d'Auch ; il étoit trop bon pour n'être pas recherché, mais sur l'avis que je me hâtai d'en donner à M. l'Archevêque, & à M. Denoé, son Grand-Vicaire, celui-ci en fut pourvu par sa Grandeur même ; avant de l'avoir obtenu, il me remercia de mon attention par une Lettre pleine d'égards & de politesses ; je mandai aussi à M. l'Evêque de Grasse la nouvelle de la mort de M. de Glandeve, avec lequel je le sçavois être extrêmement lié, & voici la réponse qu'il me fit.

Lettre de M. l'Evêque de Grasse.

» J'ai été, mon Révérend Pere, vivement touché de la mort de l'Evêque de Glandeve, c'étoit mon ancien ami, rempli d'honneur & de religion, & qui auroit fait un bien infini dans son Diocèse : nous devons espérer qu'il sera dignement remplacé, & que son successeur aura pour vous la même estime & la même amitié, dès qu'il aura connu votre mérite ; je voudrois pouvoir vous être bon à quelque chose ; si l'occasion s'en présentoit, je vous donnerois des preuves de ma bonne vo-

lonté. Je ſuis, mon Révérend Pere, avec bien de l'eſtime & conſidération, votre très-humble & obéiſſant ſerviteur, Charles-Albert, Evêque de Graſſe ».

Ma ſanté ne ſe rétabliſſant point à Entrevaux, comme je m'en étois flatté, je demandai à M. le Comte d'Argenſon la permiſſion d'aller paſſer quelque temps dans ma famille, & de prendre les Eaux de Barege; l'ayant obtenue, je mis M. Bonnet, Chanoine du Chapitre de Glandeve, pour remplir mes fonctions, ſelon une convention que nous fimes enſemble : je fus d'abord dans ma famille, & enſuite à Barege; M. le Marquis de Paulmy y vint tandis que j'y étois. Il parcouroit toute la Provence & le Languedoc par l'ordre de M. ſon oncle, pour voir l'état de toutes les places.

J'eus l'honneur de lui faire ma révérence, de lui montrer la permiſſion de M. ſon oncle, & lui demandai en même temps ſon agrément pour prendre encore les Eaux à la derniere ſaiſon, celles de la premiere ne m'ayant point procuré le ſoulagement que j'en attendois : il eut la bonté de m'accorder ce

que je lui demandois, en me recommandant de lui écrire dans la ſuite quel ſeroit l'état de ma ſanté. Je ne manquai pas d'obéir à ſes ordres.

Le 3 Août il y eut un tremblement de terre à Barege, & aux environs; il dura cinq minutes, fut très-ſenſible, mais il fit plus de peur que de dommage. Le 22 Septembre j'écrivis à M. de Paulmy, conformément à ſes ordres, pour lui mander l'effet des Eaux par rapport à ma ſanté, quoiqu'elle ne fut gueres meilleure que lorſque j'étois venu. Sans attendre la réponſe, je me mis en route pour retourner à Entrevaux; ce fut en cet endroit que je reçus la Lettre que M. de Paulmy m'avoit fait adreſſer à Auch; par cette Lettre ce Miniſtre me faiſoit ſçavoir qu'on le preſſoit de toutes parts de nommer quelqu'un à ma place; qu'il ne pourroit s'empêcher de le faire, ſi je n'allois moi-même la remplir, ou ſi je ne la faiſois remplir à mes frais par quelque Eccléſiaſtique approuvé de Monſeigneur l'Evêque. A cette Lettre, j'eus l'honneur de répondre que j'étois de retour à mon poſte, & que pendant mon abſence j'avois mis & payé un Prê-

tre, dont j'avois un certificat en bonne forme. J'ai sçu toutes les instances qu'on avoit faites à ce Ministre pour obtenir le pauvre Bénéfice qu'on voyoit à regret entre mes mains. Il faut que l'envie soit bien malheureuse pour s'attacher à de si pauvres objets.

De retour à Entrevaux, j'eus l'honneur d'aller saluer M. de Cambis, Lieutenant de Roi de la Place, & M. de Belloi, successeur de M. de Castelane dans l'Evêché de Glandeve. Ce nouveau Prélat fut fort surpris de me voir ; on lui avoit dit que j'étois mort, & qu'on songeoit à nommer un autre à ma place : il me continua tous les pouvoirs que j'avois reçus de son prédécesseur ; il me pria une autre fois de lui aider à faire les Saintes Huiles le Jeudi Saint ; & après la cérémonie, me retint à dîner avec lui : enfin en toutes les occasions il n'a cessé de me donner les marques les plus flateuses de son estime & de son affection.

Bains de Digne.

Ma santé m'inquiétant toujours, je voulus essayer des Bains de Digne, à la portée desquels je me trouvois ; j'en demandai & obtins la permission

au Lieutenant du Roi de la Place, & m'y rendis le 12 Septembre : je les pris tout le temps qu'on m'avoit prescrit, & n'en ayant reçu aucun soulagement, je m'en retournai comme j'étois venu. Voici la forme de ces Bains, la maniere de les prendre, & l'effet qu'on en peut attendre. Il y a cinq Bains différends, le premier est Bain tempéré, qu'on appelle le Bain tiéde : le second, est le Bain de Saint Gilles, pratiqué dans un creux de roche, dont il sort une eau douce, moëlleuse, & propre à tempérer l'âcreté des humeurs : le troisieme, est celui de la Douche, construit sous une voûte toute en pierres de taille rousses : il y a là un beau bassin, & deux tuyaux tombent de la hauteur de quatre pieds, & de la grosseur du bras d'un homme.

Le quatrieme Bassin, dit de Saint-Jean, est aussi construit moitié roche & moitié maçonnerie ; il y a un Bassin d'eau excellente pour toutes sortes de blessures & de douleurs aigues, & difficile à supporter.

Enfin le cinquieme contient les Etuves qui sont creusées dans la roche

ferme, de la grandeur de cinq ou ſix toiſes ; il y fait un chaud exceſſif ; dès qu'on y entre on tranſpire, & on y ſue à groſſe goute, ce qui eſt très-ſalutaire pour toutes ſortes de rhumatiſmes, & beaucoup d'autres infirmités, excepté la goute & la maladie qui attaque la vie juſques dans ſes principes.

De retour une ſeconde fois à Entrevaux, & me ſentant plus mal que jamais, j'eus encore l'honneur d'écrire au Miniſtre pour obtenir mon congé. M. le Marquis de Paulmy m'accorda la permiſſion de retourner aux Eaux de Barege ; je fis en conſéquence mes arrangemens, je me munis d'un certificat des Officiers de la garniſon, & d'une atteſtation de M. l'Evêque de Glandeves, qui non-content de me la faire expédier dans la forme la plus honorable, me retint encore à dîner avec lui ; tout étant prêt, je partis pour Barege ; ma ſanté ne s'y rétabliſſant point encore, je réſolus de faire un tour à Paris, & j'arrivai à cette fameuſe capitale du Royaume vers la fin d'Octobre de l'année 1755. Mon premier ſoin fut d'aller trouver M. le Marquis de Paul-

my, & de lui faire voir moi même le triste état où j'étois réduit : ma présence suffit pour le convaincre de mes infirmités ; il me permit de me démettre de mon emploi d'Aumônier du Château d'Entrevaux , & à ma sollicitation , il en pourvut M. Tournatoris , à condition que sur les appointemens attachés à son Office , il me payeroit , ma vie durant , 180 livres par chaque année, pour m'aider à me procurer les secours que mes infirmités pourroient exiger : telles sont les expressions du Brevet qui lui fut expédié en date du 15 Février 1756.

Cette affaire heureusement terminée , trop foible & trop malade pour voir avec plaisir les chefs-d'œuvre & les monumens dont Paris & ses environs sont embellis , je ne songeai qu'à rentrer dans ma solitude. Je me rendis le plutôt qu'il me fut possible à Toulouse : le Monastere que les Religieux de mon Ordre ont dans cette Ville , est le premier de la Province ; j'y fus reconnu pour un enfant de la Maison , & reçu en cette qualité avec toute la tendresse & toute la charité que je pouvois

défirer ; on m'y honnora de la charge de Difcret ; le loifir & le repos que je goûtai dans ce doux azyle rétablirent infenfiblement ma fanté. Au bout d'onze mois un emploi confidérable étant venu à vaquer à Rome, on me choifit pour le remplir, & mes forces étant affez bien revenues pour foutenir les fatigues du voyage, je l'acceptai avec empreffement : c'étoit une nouvelle occafion pour moi de voir & de m'inftruire ; ce feul efpoir étoit plus que fuffifant pour fuppléer à ce qui m'auroit pu manquer du côté de la fanté.

Les ordres étant expédiés & tout étant prêt pour mon voyage, je me rendis à Antibes le 23 Mai 1757 : le lendemain matin un Courier du Cabinet du Roi de Naples qui revenoit d'Efpagne, me reçut dans la Chaloupe qui devoit le tranfporter à Gênes : étant à la hauteur de Ville-Franche dans le Comté de Nice, le vent devint fi contraire que nous fumes obligés de relâcher dans le Port de cette Ville : la mer ne fe calmant point, je confeillai au Courier de continuer fa route par terre, & il prit effectivement ce parti :

pour moi je fus forcé d'attendre que le temps devint favorable pour me rembarquer ; dans cet intervalle je fis marché avec un nommé Janvier, Capitaine de Pinque, natif de Sorento dans le Royaume de Naples, pour qu'il me transportât à Rome. Il mit enfin à la voile le 28, ayant à bord vingt hommes d'équipages & trois passagers, sçavoir un Aumônier d'armée d'Espagne, un ancien Officier François du Régiment de la Couronne, & moi; à la hauteur de Monaco le Capitaine Janvier mit sa Chaloupe en mer avec huit hommes pour aller porter au Receveur du Prince de Monaco quinze livres pour l'acquit de certains droits qui lui étoient dus. Cette Chaloupe étoit à peine éloignée de demi-lieue, que le vent & la mer étant tout à coup devenus contraires, nous fumes obligés de retourner vers le Port de cette Ville. Le Pinque faute d'un nombre suffisant d'hommes pour manœuvrer, fut poussé par un coup de vent contre des rochers, & le choc fut si violent qu'il en vola des éclats de pierre; heureusement notre Pinque étoit nouvellement construit, & il fut peu

endommagé ; cependant nous ne nous ſerions jamais tiré du dang.r, ſi nous n'avions été fort à propos ſecourus par des Chaloupes : enfin ayant gagné le Port nous y reſtames juſqu à ce que le Pinque fut racommodé, & la tempête appaiſée nous nous remimes alors en mer pour Rome ; mais à la hauteur de cette Ville nous fumes accueillis d'un nouvel orage, dont la violence nous porta, malgré nous, juſques dans un canton du Royaume de Naples qu'on appelle le pays d'Alexandrie : nous étions alors à la vue de Sorinte, & nous y entrames à midi ; M. le Commiſſaire de Marine nous l'ayant auparavant permis, je louai avec un Officier François une Chaloupe pour aller à Caſtelmare ; nous apperçumes ſur la côte quantité de ruines, nous demandames aux Matelots ce que c'étoit, ils nous répondirent qu'il y avoit eu la veille un tremblement de terre qui avoit renverſé une belle Abbaye, dont pluſieurs Religieux étoient demeurés enſevelis ſous les ruines. Arrivés à Caſtelmare, j'y pris quelques rafraîchiſſemens à la hâte, & ſuivant ma coutume ordinaire, j'y fus

tout de ſuite demander à voir ce qu'il y a de plus beau & de plus curieux. C'eſt une Ville aſſez conſidérable du Royaume de Naples, avec un Evêché ſuffragant de Salerne, & un bon Port; d'ailleurs elle n'a rien de fort remarquable. A Caſtelmare nous primes une chaiſe pour aller coucher à Naples : ſur le chemin nous nous arrêtames environ un quart-d'heure au pied du Mont Veſuve ; c'eſt une montagne d'Italie au Royaume de Naples dans la Terre du Labour, fameuſe par les tremblemens de terre qu'elle a ſouvent excités par les feux & les flâmes qui en ſortent ordinairement, & par les pierres & les cendres dont elle a couvert & couvre encore de temps en temps tous ſes environs.

Le Mont Veſuve.

Pline le Naturaliſte voulant obſerver de plus près ce phénomene, fut autrefois conſumé ſur cette montagne par les flâmes qu'elle vomit dans le moment : dans ces derniers temps, un Etranger bravant la nature, & inſultant à la crainte religieuſe des habitans, y a monté avec un Domeſtique pour y manger une fricaſſée qu'il comptoit faire

cuire au feu de ce volcan ; on ne sçait ni comment, ni par qui, mais il a été si bien régalé qu'on n'a jamais depuis entendu parler de lui ni de son compagnon.

Nous arrivames à Naples vers les dix heures du soir ; le lendemain je fus à Portici, Maison de campagne du Roi de Naples, pour saluer M. le Marquis d'Ossun, & lui demander un passeport ; il me donna un de ses Gentilshommes qui me conduisit chez M. le Marquis Tanucci, premier Ministre du Royaume, qui m'en expédia lui-même un, par lequel il m'étoit permis d'aller à Rome par terre, ou par mer, comje le jugerois à propos : j'eus ensuite l'honneur d'être admis à baiser la main du Roi, & de la Reine. Ces devoirs remplis, je me mis à voir Portici ; c'est une Maison de campagne du Roi de Naples, à une lieue & demie de la Capitale, dans une situation charmante, sur le bord de la mer près du Mont Vesuve : le voisinage de cette terrible montagne n'est pas toujours ce qu'elle a de plus gracieux, & je crois que quand elle seroit plus éloignée, on n'en

seroit

ſeroit nullement fâché à Portici ; on y perdroit un point de vue des plus ſinguliers qui ſoient dans l'univers, mais on y auroit ſouvent moins d'allarmes ; on y ſeroit plus en ſureté. Or, ſelon moi, point de plaiſirs, point de biens où l'on eſt toujours dans l'inquiétude : d'ailleurs l'art & la nature ſe ſont réunis pour faire de Portici un lieu des plus délicieux ; l'air qu'on y reſpire eſt excellent, la terre qu'on y habite d'une fertilité incroyable, la mer qu'on a ſous les yeux abonde en poiſſons les plus délicats, le Palais eſt des plus beaux & des mieux entendu : il eſt orné, ainſi que tous les jardins, d'un nombre prodigieux de belles ſtatues & de monumens antiques tirés des ruines de la Ville d'Herculane qui n'étoit pas loin de-là, & qui vient d'être découverte après avoir été enſevelie pendant plus de 1500 ans ſous les cendres dont l'irruption du Mont Veſuve l'avoit couverte du temps de l'Empereur Tite.

On voit encore auprès ſur un rocher un autre ſuperbe Palais bâti par les ordres de Son A. S. M. le Prince d'Elbeuf. On deſcend des deux côtés de ce

Palais par un escalier de marbre blanc, dont la matiere est infiniment au-dessous de l'ouvrage ; c'est un des morceaux d'architecture les plus hardis & les plus délicats ; ce Palais est aussi orné d'une foule d'antiques tirées de la même Ville d'Herculane ; c'est cet auguste Prince, qui le premier a découvert cette précieuse mine, dans laquelle la nature avoit caché tant de chef-d'œuvres de l'art qu'on a déjà tirés & qu'on tire encore tous les jours. S. A. a depuis cédé cette superbe Maison à S. M. le Roi de Naples.

Naples. De retour à Naples je m'occupai à voir ce qu'il y a de plus beau & de plus curieux ; le jour de la Sainte Trinité je fus dire la Messe à Sainte Claire ; le Jeudi d'ensuite, jour de la Fête-Dieu, je la dis au même Couvent & à la Chapelle où sont les tombeaux des Rois & de la Famille Royale : cette Chapelle est une des plus belles & des plus riches qu'on puisse voir, on tient qu'elle seule a coûté plus de 2000000. On ne reçoit dans ce Couvent que des Princesses, & des Duchesses pour Religieuses. Naples est une grande, riche

& très-commerçante Ville de l'Italie, une des plus belles du monde, & capitale du Royaume auquel elle donne ſon nom, avec un Archevêché, une Univerſité, quatre Châteaux & une Abbaye; elle eſt également magnifique par-tout, ſes Egliſes d'une beauté & d'une richeſſe inconcevable; ſes Palais nombreux & ſuperbes, ſur-tout celui du Roi, ſes rues larges, droites, & propres: malgré le nombre exceſſif de ſes Maiſons Religieuſes de l'un & de l'autre ſexe, elle eſt très-peuplée, on y compte juſqu'à 300000 habitans: quelque peuplée qu'elle ſoit, les environs ſont ſi bons & ſi fertiles, que les vivres y ſont à un auſſi bas prix qu'ils peuvent l'être dans les moindres Villes; elle eſt dans une ſituation charmante ſur le bord de la mer d'où elle s'éleve en amphithéâtre. Les Napolitains ſont fort remuants & fort difficiles à conduire; leurs fréquentes révoltes, ſont la preuve de leur indocilité. Ils ont beaucoup de dévotion, ils en ont une ſinguliere pour Saint Janvier patron de leur Ville; ils prétendent que le ſang de ce Saint Martyr enfermé dans une phio-

le, se liquefie & bouillonne toutes les fois qu'on l'approche de son chef, qu'on garde dans la Cathédrale. Il y a dans Naples d'excellentes Manufactures de Draps, d'Etofes de toutes sortes; celles de soye sont sur-tout fort estimées.

Après cinq jours de séjour dans cette Ville, je m'embarquai pour Rome. Arrivés à l'embouchure du Tibre, nous fumes obligés de retourner sur nos pas près d'une lieue; le temps étant devenu favorable, nous entrames dans le Canal, & fumes à une demi-lieue de-là, où nous mimes pied a terre dans une méchante Auberge d'un Village du Diocèse d'Ostie; nous y fimes un souper tel qu'il se peut faire dans un lieu où l'on ne trouve presque jamais rien; le souper fait, nous nous mimes en route, & marchames toute la nuit; le jour venu, un Gentilhomme Romain, avec qui j'étois venu de Naples, me fit venir une chaise dans laquelle je fus conduit à mon Couvent des Miracles.

Mon premier soin en arrivant dans cette Capitale du Monde Chrétien, fut d'aller rendre mes hommages au Saint Pere Benoît XIV. qui occupoit alors

avec tant de gloire le Thrône de Saint Pierre, me reçut avec une charité digne du ſucceſſeur du Chef des Apôtres; j'eus l'honneur de baiſer la main à Sa Sainteté, parce qu'elle avoit alors une fluxion au pied. Je me rendis enſuite chez notre R. P. Général, qui me fit l'accueil le plus favorable. Le lendemain je fus chez M. Deroſſi Vice-Gérent, & aujourd'hui Cardinal; il me donna la permiſſion de confeſſer les malades de l'Hôpital des Incurables, que je ſervois ſouvent à table.

Pour me faire tout à tout, ſelon l'eſprit de l'Evangile, je réſolus d'apprendre l'Italien le mieux qu'il me ſeroit poſſible; j'en avois quelque teinture, depuis mon ſéjour dans l'Iſle de Corſe; il ne s'agiſſoit que de me perfectionner, ſur-tout pour la prononciation: je pris un maître, à l'aide duquel je fis en peu de ſi grands progrès, que je fus en état d'entretenir quelques converſations; ce qui me procura la connoiſſance de pluſieurs Romains, & ſur-tout de pluſieurs perſonnes de la Maiſon du Roi Jacques; je gagnai ſi bien la confiance d'un grand nombre,

qu'ils me firent l'honneur de me prendre pour leur confesseur ; ma facilité à parler Italien me donnoit moyen de m'insinuer par-tout où il pouvoit se trouver quelque chose à voir & à connoître. Etant un jour entré chez un Fleuriste, j'apperçus dans son Jardin un Basilic d'une grandeur extraordinaire, & qui répandoit une odeur excellente ; je demandai au Maître de quel prix il étoit ; le marché fait, & l'argent donné, je le fis transporter au Couvent & placer sur la fenêtre de la chambre que j'y occupois.

Une Princesse Romaine venant quelque jours après entendre le Messe dans l'Eglise de nos P. P. frappée de la bonne odeur & de la grandeur de ce Basilic, envoya un de ses Pages me demander d'où je tenois une si belle plante, afin d'en avoir une pareille, s'il lui étoit possible ; je dis à ce Page que sa Maîtresse seroit satisfaite, & sans autre réponse je fis sur le champ porter mon Basilic à l'Hôtel de cette Princesse, & placer sur le balcon de son appartement ; au sortir de la Messe elle fut fort étonnée de ne plus le voir où elle

l'avoit apperçu auparavant ; elle crut que dans la crainte qu'il ne me fût demandé, je l'avois fait ôter. En arrivant à son Hôtel (dit Palais) elle ne put s'empêcher d'en parler au Prince son époux, & de se plaindre que son Page eut été la cause du déplacement du Basilic ; mais elle fut agréablement surprise quand son Ecuyer lui dit que tandis qu'elle étoit à la Messe, on avoit apporté un vase qu'on avoit placé sur la fenêtre de son appartement, & qu'elle apperçut que c'étoit le Basilic dont l'odeur & la vue lui avoient donné si grande envie d'en avoir un semblable.

Charmée de mon attention & de ma politesse, elle m'en fit faire des remercimens, en m'envoyant plusieurs présents, bien supérieurs à celui que j'avois eu le premier l'honneur de lui faire ; peu de jours après elle me fit prier à dîner, & me fit dire qu'elle m'enverroit pour cela son carosse ; je ne manquai pas d'accepter l'offre, & de me rendre à l'invitation ; arrivé au Palais ; elle renouvella elle-même tous les remercimens qu'elle m'avoit fait faire, après le dîner elle me conduisit dans tous les

appartemens de ſon Palais ; elle me fit promettre de revenir, & me dit que ſon caroſſe étoit à mon ſervice, toutes les fois que j'en aurois beſoin pour aller en ville, où en campagne : elle pouſſa la reconnoiſſance juſqu'à m'offrir d'aller paſſer à une de ſes maiſons de plaiſance autant de temps que je le jugerois à propos. M. ſon Epoux ne me combla pas moins de politeſſes. Ainſi une légere attention m'ouvrit une entrée libre dans la maiſon de cette Princeſſe pour tout le temps que je paſſai à Rome ; tant il eſt vrai que s'il faut ſouvent bien peu pour exciter la colere des Grands, il ne faut pas quelquefois davantage pour mériter leur faveur, & que tout dépend du moment & de la diſpoſition où ils ſe trouvent.

Le dernier jour de l'an je fus dire la Meſſe aux Dames Religieuſes de Saint Silveſtre, je la célébrai au grand Autel, & en conſéquence on me fit préſent d'une couronne de rubans de différentes couleurs On ne fit point le même honneur au R. P. Gardien avec qui j'étois venu ; le grand Autel étoit occupé quand il arriva ; il n'avoit pas voulu

voulu attendre qu'il fût libre, & s'étoit hâté de dire ſa Meſſe au premier petit Autel qui ſe trouva vacant, ce qui le priva de la couronne attachée à ceux qui célebrent à l'Autel privilégié; heureux ceux à qui l'impatience ne fait encore perdre que des rubans; le R. P. Gardien ne laiſſa pas d'être ſenſible à la petite préférence qu'on ſembloit m'avoir donnée; pauvre humanité, de quelles foibleſſes n'eſt-tu pas capable?

Le 17 du mois de Janvier de l'an 1758, je me rendis à l'Egliſe de Saint Pierre pour aſſiſter à l'anniverſaire de la Reine, épouſe de Jacques III. Roi d'Angleterre; j'eus l'honneur d'y voir officier Son Eminence Monſeigneur le Cardinal d'Yorck, fils de cette Princeſſe; cette faveur me fut procurée par le Major-d'homme, & je puis me vanter d'être le premier Religieux de Miracoli qui ait jamais aſſiſté à cette cérémonie; point de hauteur, & beaucoup de politeſſe avec tout le monde, ſans flatterie cependant, & ſans baſſeſſe, ſont deux clefs qui ouvrent bien des portes; mais il faut avoir eu une éducation propre à ſçavoir s'en ſervir,

& c'eſt ce qui manque à bien des gens, reſpectables d'ailleurs par leur mérite & par leur profeſſion.

La bénédiction des Cierges pour la ſacrée Congrégation des Cardinaux, le jour de la Purification, eſt une des plus belles cérémonies qui ſe faſſe à Rome, je voulus y aſſiſter, perſuadé qu'il convient à un Etranger un peu cultivé; de voir tout ce qui mérite d'être vu dans une Ville. Pour arriver à l'endroit où elle devoit ſe faire, il y avoit trois gardes à paſſer; les deux premieres ne m'arrêterent pas; j'étois à la troiſieme, & c'étoit la plus difficile à franchir, elle ne laiſſoit entrer que les Cardinaux, les Princes, & les Généraux; un Seigneur de la Cour du Saint Pere que j'avois l'honneur de connoître, me vint lui-même chercher dans la foule, me fit entrer, me plaça avec mon Compagnon auprès du Général des Capucins, & me dit de ſuivre ſa Révérence quand elle iroit prendre un Cierge de la main du Cardinal Vicaire, qui faiſoit la fonction en l'abſence du Saint Pere: je ne manquai à aucun de ces points, & m'étant préſenté au rang

qu'on m'avoit donné, j'eus un cierge, ce qui me fit regarder comme un Général; l'embarras étoit de ſçavoir de quel Ordre, ceux de mon habit n'en ayant point de particulier. On me prit pour tout ce qu'on voulut; j'eus l'honneur d'avoir un cierge, & de voir à mon aiſe cette cérémonie, qui aſſurément mérite d'être vue, tant pour la magnificence avec laquelle elle ſe fait, qu'à cauſe de la qualité & de la diſtinction de ceux qui y aſſiſtent.

Le Général des Jéſuites étant venu à mourir, un de ſes Secretaires me pria d'aſſiſter à ſes obſeques; elles ſe firent avec une pompe & une magnificence dignes de la Compagnie dont il avoit été Chef. Au reſte, cette pompe & cette magnificence n'eſt point particuliere aux obſeques du Général de cet Ordre, on ne fait pour lui que ce qu'on fait pour tous les autres Généraux; ces Meſſieurs jouiſſent à Rome du rang & des honneurs de Cardinaux.

Au Carnaval il ſe fait une courſe dans la rue du Cours, ſur laquelle donne notre Couvent; on me dit que la Maiſon étoit alors ſi pleine d'Etrangers,

que je ne ſerois pas maître de ma chambre ; cela ne m'accommodoit point ; je réſolus de mettre ſi bonne garde chez moi, que je puſſe refuſer ou admettre qui bon me ſembleroit : je demandai deux Grenadiers au Gouverneur, & j'en plaçai un à la porte de ma chambre, & l'autre à la porte du Couvent, par ce moyen je reſtai ſi bien le maître, qu'il n'y entra effectivement que ceux auquel j'avois fait donner une carte où étoit empreint le cachet de mes armes.

Le 11 de Mars, jour de Sainte Françoiſe, j'entrai dans le Couvent des Dames Religieuſes de cet Ordre, pour y dire la Meſſe à l'autel qui eſt dreſſé dans la chambre où la Sainte a fait ſon Noviciat. Cette faveur me fut accordée par la Prieure elle-même, à qui je m'étois adreſſé pour l'obtenir ; aucun autre Religieux ne l'avoit encore eue devant moi, elle n'eſt réſervée qu'aux Jéſuites, qui ſeuls ont droit d'entrer en cette Maiſon, quand la dévotion leur inſpire d'y aller célébrer les Saints Myſteres.

Les affaires qui m'avoient fait dépu-

tèr à Rome, étant heureusement finies, je ne pensai plus qu'à mon retour : je me rendis d'abord au Palais Pontifical, pour prendre congé du Saint Pere, & lui demander sa Bénédiction Apostolique ; Sa Sainteté me fit présent de quantité de Chapelets & de Médailles, qu'elle avoit bénis ; je fus ensuite chez le Général des R. P. Cordeliers, qui l'est aussi du troisieme Ordre d'Aquitaine en France ; je lui demandai, & il me donna une Patente pour mon retour en France, que j'insere ici en Latin, & en François, pour des raisons dont la connoissance n'appartient qu'à ceux qui me fournissent ces raisons mêmes.

Frater Clemens de Panormo, Lector Jubilatus Catholicæ majestatis in regali Matritensi Congressu pro Immaculata Conceptionè Theologiæ & totius ordinis Sancti patris nostri Francisci, Minister generalis Visitator ac reformator Apostolicus & servus.

Dilecto nobis in Christo Reverendo Patri Fr. Joanni-Baptistæ de Singlande, nostræ Provinciæ Aquitaniæ Tertii Ordinis sacerdoti, & alumno & nostri Conventus Sanctæ Mariæ Miraculorum de urbe, discreto, salutem & Seraphicam benedictionem.

Quum legitima fretus licentia ad hanc almam urbem & Conventum nostrum Sanctæ Mariæ Miraculorum ibidem de familia commoraturus jam pridem accesseris, nuncque ad tempus Provinciarum regredi cupiens pro facultate ad hoc requisita, nobis supplicaveris harum virtuti annexo salutaris obedientiæ, meritò præfectam licentiam tibi concedimus, quatenus ut memoratam tuam Provinciam te conferre possis & valeas, Superiori tuo provinciali, cujus erit tibi

Frere Clement de Panormo, Lecteur Jubilé en Théologie de Sa Majesté Catholique dans la Congrégation Royale de Madrid, pour l'Immaculée Conception, & Ministre Général de tout l'Ordre de notre Pere Saint François, Visiteur & Réformateur Apostolique, & serviteur :

A notre bien aimé en Jesus-Christ le R. P. Frere Jean Baptiste de Singlande, Prêtre & Clerc du Tiers-Ordre de Saint François, de notre Province d'Aquitaine, & Discret de notre Couvent de Sainte Marie des Miracles de Rome : Salut & Bénédiction Séraphique. Etant venu depuis longtemps avec permission légitime pour rester de famille dans cette illustre Ville & Couvent de Notre-Dame des Miracles ; maintenant que vous souhaitez de retourner dans votre Province, selon la demande que vous nous en avez faite, Nous vous accordons par les Présentes, & par les mérites de la sainte obéissance, ladite permission, afin que vous puissiez vous rendre dans votre Province, où vous vous présenterez à votre Supérieur Ma-

de mansione paternè providere te præsentaturus, cujus benignitati cæterumque Christi fidelium quibuscum in via hospitandum erit charitati te probatæ & exemplaris vitæ religiosum summopere in visceribus Christi commendamus. Vale, & Deum pro nobis exorare memento.

Datum Romæ, ex hoc nostro Stracelitico Conventu, die 24 Aprilis 1758.

Fr. Clemens de Panormo, de Mandato Reverendissimi in Christo Patris.

Fr. Petrus Avarez, Secretarius Generalis Ordinis.

jeur, qui a le droit de vous colloquer ou placer; Nous vous recommandons par les entrailles de Jesus-Christ, à la bienveillance du Supérieur, & à la charité des autres Fideles chez qui vous logerez dans votre route, comme étant un Religieux d'une vie exemplaire. Adieu, souvenez-vous de prier Dieu, pour nous.

Donné à Rome, dans notre Couvent Daraseli le 24 Avril 1758. *Signé*, F. Clement de Panormo. Par ordre du Révérendissime Pere en Jesus-Christ, Frere Pierre Alvaro, Secretaire Général de l'Ordre.

Muni de cette Patente, je fus enfin chez son Eminence Monseigneur le Cardinal de Rochechouard, alors Ambassadeur de France auprès de Sa Sainteté, & dont j'obtins un Passeport nécessaire pour m'en retourner. Ayant rempli tous ces devoirs, je partis de Rome après un séjour d'un peu moins d'un an; c'étoit beaucoup plus qu'il ne m'en auroit fallu pour voir cette Ville, aussi n'y a-t'il rien que je n'aye vu & revu plusieurs fois.

Rome. Tout le monde connoît l'antiquité de Rome, la rapidité de ses premieres conquêtes & l'étendue de l'Empire qu'elle vint à bout de fonder dans les trois parties de l'Univers alors connu. Elle n'est plus pour la force & la puissance ce qu'elle a été autrefois, mais ce qu'elle a perdu par rapport au temporel, elle l'a regagné avec usure par la jurisdiction que ses Souverains ont dans tout le monde pour le spirituel. C'est le centre de la Religion; c'est-là qu'elle triomphe, & qu'elle domine avec une pompe & une magnificence vraiment capables de lui gagner l'estime & le respect des peuples. Tous les Temples y

ſont d'une richeſſe & d'une beauté ſans égale : l'Egliſe de Saint Pierre eſt le plus vaſte, & le plus parfait bâtiment qui exiſte dans le monde; peut-être en a-t-il été autrefois de plus régulier, mais aucun n'a été ſi grand, & malgré les défauts que les connoiſſeurs y découvrent, ſi auguſte & ſi ſuperbe : les ornemens du dedans répondent à la bâtiſſe qu'on admire au-dehors ; il n'eſt pas une Chapelle qui ne ſoit d'une richeſſe pour la matiere, & d'une délicateſſe pour l'ouvrage, ſupérieure à tout ce qu'on en peut dire, ce ne ſont par-tout que Statues, & que Peintures achevées : la deſcription ſeule de cette Egliſe demanderoit un volume entier. La Baſilique de Saint Jean-de-Latran, quoique infiniment moins belle, ne laiſſe pas d'être par ſon antiquité & ſa richeſſe, digne de l'attention des Etrangers ; c'eſt la Cathédrale de Rome ; c'eſt ſur le Maître-Autel de cette Egliſe qu'eſt inſtalé le nouveau Pape, & qu'il reçoit l'adoration de ceux qui étoient auparavant ſes Confreres.

Les Egliſes de Saint Paul, de Sainte Marie-Majeure, du College Romain,

& du Jesus, sont admirables : dans la derniere est la Chapelle de S. Ignace, la plus riche sans contredit de l'univers : on dit qu'elle vaut plus de trente millions ; la Chasuble dont est revêtue la Statue de ce fameux Fondateur, est toute étincelante des pierreries les plus précieuses.

Quoique les monumens de la Religion soient les plus magnifiques dans cette Capitale du Monde Chrétien, ils ne sont pourtant pas les seuls dignes de la curiosité & de l'admiration des Etrangers. Le Palais du Vatican où le Pape réside ordinairement, & où est la fameuse Bibliothéque connue sous le nom du lieu qu'elle occupe ; le Palais Monte-Cavallo, le Palais Farnèze, où loge l'Ambassadeur de France, le Palais Borgese, le Palais du Grand-Duc, celui de l'Ambassadeur d'Espagne, le grand Hôpital du Saint-Esprit, le Capitole & tant d'autres édifices publics & particuliers, suffiroient seuls pour faire une belle Ville ; le Péristile qui est devant Saint Pierre, la Place du Peuple, la Place Savone sont des plus belles de l'Europe. A l'égard des Monumens antiques au-

cune Ville dans l'Univers n'en renferme un ſi grand nombre & de ſi curieux ; on ne voit par-tout que Statues, que Colonnes, qu'Arcs de triomphes. Les plus précieux de ces Monumens ſont le Coliſée, ou les reſtes du Théâtre de Marcellus, la Rotonde, autrefois le Panthéon, bâtie par Agrippa, la Colonne de Trajan; enfin ces Obéliſques taillés d'abord par les Egygtiens dans le fond de leur pays, enſuite tranſportés à Rome comme les plus rares & les plus ſuperbes Monumens dont les Romains, maîtres de l'Univers, puiſſent orner leur ſéjour & le Siege de leur Empire ; enfin tirés par Sixte V. des décombres où ils étoient enſevelis & relevés dans l'état où on les voit à préſent. Rome eſt pour l'enceinte au moins égale à Paris, mais elle n'en approche pas pour le nombre des habitans ; à peine en compte-t-on 150000, encore le plus grand nombre eſt-il compoſé de Moines, & de Prêtres étrangers. Les Moines & les Prêtres ſemblent être les ſeuls citoyens de cette Ville ; on ne rencontre qu'eux dans les rues ; les rues ne ſont bordées que de quelques Palais de Cardinaux & d'une

longue file de Monasteres des deux sexes ; on ne voit presque nulle part de Boutiques ni d'Artisans, il n'y a presque aucun commerce ; aussi à l'exception de quelques Prêtres & de quelques Moines qui absorbent tous les biens de l'Etat Ecclésiastique, le reste du peuple Romain, jadis si fier & si puissant, est-il dans une pauvreté & dans une misere qui font compassion ; son seul revenu est son extrême frugalité.

Viterbe. De Rome je fus d'abord à Viterbe ; c'est une ancienne & belle Ville d'Italie dans l'Etat de l'Eglise, capitale du pays qu'on appelle le Patrimoine de Saint Pierre, avec un Evêché suffragant du Pape, érigé en 1192, plus de 400 ans après que la Ville eut été fondée par Didier, dernier Roi des Lombards ; il y a un très-grand nombre de Palais, d'Eglises, & de Fontaines qui méritent d'être vues ; elle est au pied d'une haute montagne dans un terrain arrosé de plusieurs ruisseaux, & abondant en tout ce qui est nécessaire à la vie, mais surtout en vins excellents ; il y a auprès de Viterbe une Fontaine dont les eaux sont si chaudes qu'elles cuisent les vian-

des & les consument si on les y laisse trop long-temps.

De Viterbe je me rendis à Sienne, grande, ancienne & célebre Ville d'Italie dans la Toscanne, capitale du Siennois, avec une fameuse Université, un Archevêché dont la Cathédrale est un ouvrage achevé : toutes les Eglises en général y sont comme dans toute l'Italie fort riches & fort belles ; on voit sur la grande place une Fontaine magnifique ; cette Ville est connue dans l'Histoire Ecclésiastique par la Sainte Catherine qui porte son nom, & dans l'Histoire de France, par le long siege que le fameux Blaise-Mont-Luc y soutint contre les Espagnols ; & dont la description est si bien faite dans ses Mémoires, Sienne est sur une colline dans un pays très-fertile, cependant cette Ville ne paroît pas riche. Sienne.

De Sienne je fus à Florence, où je séjournai, & je vis tout ce qu'il y a de plus curieux. Florence est une ancienne, grande, forte & célebre Ville d'Italie, capitale de la Toscanne, avec un Archevêché érigé par Martin V. une Uuiversité, uue célebre Académie & Florence.

une bonne Citadelle ; elle eſt ſi belle que le Duc Albert de Saxe diſoit qu'on ne devoit la laiſſer voir aux Etrangers que les Fêtes & les Dimanches ; on y compte 152 Egliſes, 17 Places, 160 Statues publiques, un grand nombre de Palais, dont le plus eſtimé eſt le Palais Pilly où demeure le Grand-Duc ; c'eſt là qu'on voit la fameuſe Vénus de Médicis, le plus beau corps de femme qui ſoit ſorti de la main des hommes, & le plus bel ouvrage du monde : il y a auſſi de riches Bibliothéques, ſur-tout celle de Saint Laurent. Les Florentins paſſent pour les plus ſpirituels de l'Italie, ils ont ſur-tout un talent merveilleux pour les négociations ; c'eſt l'endroit où la langue Italienne eſt la plus pure & la plus exacte pour le ſtyle, & pour l'expreſſion. Florence eſt ſur l'Arno qui la partage en deux dans une plaine délicieuſe entourée de côteaux agréables : elle avoit été pendant long-temps une puiſſante République, qui, quoique toujours agitée, toujours déchirée, par des factions & des diſſentions domeſtiques, ne laiſſe pas de ſe ſoutenir & de s'étendre ; elle étoit même beaucoup

plus

plus peuplée qu'elle n'a été ſous la domination des Médicis, quoique ces Princes, les protecteurs des Arts & des Sciences, n'ayent rien négligé pour l'enrichir & l'embellir autant que leur puiſſance le leur permettoit. Poſſédée actuellement par un Prince qui ne réſide plus dans ſes murs, elle ſe ſent déjà de cette abſence, & s'en ſentira encore davantage ſi elle dure. Il s'eſt tenu à Florence un fameux Concile pour la réconciliation des Grecs en 1439.

De Florence je paſſai par Piſe, où je fis encore un petit ſéjour; c'eſt une ancienne, grande, & forte Ville de Toſcanne, capitale du Piſan, avec une célebre Univerſité, un Archevêché, & trois Forts; elle a été autrefois une des plus puiſſantes Républiques d'Italie, le diſputant en forces ſur Mer à Gênes & à Veniſe: les Florentins la ſoumirent au commencement du quinzieme ſiecle; à la fin elle jouit encore quelques jours de la liberté que Charles VIII. lui avoit procurée à ſon paſſage en Italie; elle fit les derniers efforts pour la ſoutenir, mais enfin elle fut obligée après un ſiége ſuſpendu & repris à plu- Piſe.

ſieurs fois, de céder à la famine, & de rentrer ſous le joug des Florentins. Depuis elle n'a fait que décheoir ; à peine y compte-t-on à préſent 16 à 18000 habitans. La Cathédrale eſt magnifique ; c'eſt au côté droit du Chœur qu'eſt cette fameuſe Tour, qui ſenſiblement panchée & menaçant ruine à tout moment, ſe ſoutient depuis tant de ſiecles ; au grand étonnement de ceux qui la voyent pour la premiere fois : c'eſt encore à Piſe qu'eſt la Maiſon Chef-d'Ordre des Chevaliers de Saint Etienne, & qu'on conſtruit les Galeres du Grand-Duc ; elle eſt ſéparée en deux par l'Arno qu'on paſſe ſur trois Ponts, dont l'un eſt de marbre blanc ; il ſe donne tous les ans ſur ce Pont entre les habitans des deux parties de la Ville, un combat de maſſue fort ſingulier ; je crains bien qu'on n'en puiſſe dire ce qu'un Ambaſſadeur Turc diſoit d'un Tournois auquel il aſſiſtoit à Paris ; ſi c'eſt tout de bon, ce n'eſt pas aſſez ; mais ſi c'eſt un jeu, c'eſt trop.

De Piſe je paſſai par Livourne, dont j'ai déjà parlé, & je me rendis à Gê-

nes, où je descendis à l'Hôtel de la Couronne; ayant pris quelques momens de repos, je liai conversation avec le Maître de la maison que j'eus bien-tôt reconnu pour un homme instruit, & un homme de tête. Après différentes questions, je vins à lui demander comment les Génois avoient fait pour se délivrer des troupes Autrichiennes qui étoient dans leur Ville; vous ne pourriez, me répondit mon Hôte, vous adresser à personne qui fut plus en état que moi, de vous mettre au fait de cet événement; j'ai été un des premiers à briser le joug sous lequel ma patrie étoit opprimée, & là-dessus il me fit le détail de tout ce qui s'étoit passé dans cette occasion. Ce détail m'a paru si bien circonstancié & si vrai, que j'ai cru faire plaisir au lecteur en l'inserant tout entier dans ces mémoires. Les François & les Espagnols ayant été obligés de se retirer de l'Italie, les Autrichiens étoient entrés dans Gênes comme dans une Ville de conquête, & ils usoient du droit de la victoire; les Génois ayant épuisé leurs ressources & donné tout l'argent de leur Banque de Saint-

Révolte de Gênes.

George pour payer ſeize millions, demanderent grace pour les huit autres: mais on leur ſignifia le 30 Décembre 1746, de la part de l'Impératrice Reine, que non-ſeulement il les falloit donner, mais qu'il falloit payer encore autant pour l'entretien des neuf Régimens repandus dans le Fauxbourg de Saint Pierre des Arenes, de Piſagno, & dans les Villages circonvoiſins. A la publication de ces ordres, le déſeſpoir ſaiſit tous les habitans; leur malheur étoit au comble, leur commerce ruiné, leur crédit perdu, leur Banque épuiſée, toutes les terres ravagées, les belles maiſons de campagne qui embelliſſoient les dehors de Gênes, pillées, les habitans traités en eſclaves par les ſoldats: ils n'avoient plus à perdre que la vie, & il n'y avoit point de Génois qui ne parût enfin réſolu à la ſacrifier plutôt que de ſouffrir plus long-temps un traitement ſi honteux & ſi rude.

Gênes captive comptoit encore parmi ſes diſgraces la perte du Royaume de Corſe, ſi long-temps ſoulevé contre elle, & dont les mécontens ſeroient ſans doute appuyés pour jamais par ſes

vainqueurs. La Corſe, qui ſe diſoit opprimée par Gênes, comme Gênes par les Autrichiens, jouiſſoit dans ce cahos de révolutions, de l'infortune de ſes Maîtres. Ce ſurcroit d'afflictions n'étoit que pour le Sénat : en perdant la Corſe, il ne perdoit qu'un fantôme d'autorité, mais le reſte des Gênois étoit en proye aux afflictions réelles qu'entraîne la miſere. Quelques Sénateurs fomentoient ſourdement & avec habileté les réſolutions déſeſpérées que les habitans s'embloient diſpoſés à prendre; ils avoient beſoin d'uſer de la plus grande circonſpection; car il étoit vraiſemblable qu'un ſoulevement téméraire & mal-ſoutenu, ne produiroit que la deſtruction du Sénat & de la Ville. Les émiſſaire des Sénateurs, ſe contentoient de dire aux plus accrédités du peuple : » Juſqu'à quand attendrez-vous que les Autrichiens viennent vous égorger entre les bras de vos femmes & de vos enfans, pour vous arracher le peu de nourriture qui vous reſte? leurs troupes ſont diſperſées hors de l'enceinte de vos murs : il n'y a dans la Ville que ceux qui veillent à la garde des portes; vous êtes ici plus de qua-

rante mille hommes capables d'un coup de main : ne vaut-il pas mieux mourir que d'être les ſpectateurs des ruines de votre patrie ? » Mille diſcours pareils animoient le peuple ; mais il n'oſoit encore remuer, & perſonne n'oſoit arborer l'étendart de la liberté.

Les Autrichiens tiroient de l'Arſenal de Gênes des canons & des mortiers, pour l'expédition de Provence, & ils faiſoient ſervir les habitans à ce travail : le peuple murmuroit, mais il obéiſſoit. Un Capitaine Autrichien ayant rudement frappé un habitant, qui ne s'empreſſoit pas aſſez, ce coup fut un ſignal auquel le peuple s'aſſembla, s'émut & s'arma en un moment, de tout ce qu'il put trouver, pierres, bâtons, épées, fuſils, inſtrumens de toutes eſpeces. Le peuple qui n'avoit pas eu ſeulement la penſée de défendre ſa Ville quand les ennemis en étoient encore éloignés, la défendit quand les Autrichiens en étoient les maîtres.

Le Marquis de Botta qui étoit à Saint Pierre des Arènes, crut que cette émeute du peuple ſe ralentiroit d'elle-même, & que la crainte reprendroit

bien-tôt la place de cette fureur passagere. Le lendemain il se contenta de renforcer les gardes des portes, & d'envoyer quelques détachemens dans les rues : le peuple attroupé en plus grand nombre que la veille, courut au Palais du Doge demander les armes qui sont dans ce Palais : le Doge ne répondit rien : les Domestiques indiquerent un autre magasin ; on y court, on l'enfonce, on s'arme ; une centaine d'Officiers se distribuent dans la populace ; on se barricade dans les rues ; & l'ordre qu'on tâche de mettre, autant qu'on le peut, dans ce bouleversement subit & furieux, n'en rallentit point l'ardeur.

Il semble que dans cette journée, & dans les suivantes, la consternation qui avoit si long-temps abatu l'esprit des Génois, eut passé dans les Allemans. Le Marquis de Botta, qui étoit dans Saint-Pierre des Arènes avec quelques Régimens, ne tenta pas de combattre le peuple avec ses troupes régulieres ; il laissa les soulevés se rendre maîtres de la porte Saint-Thomas & de la porte Saint-Michel. Le Sénat, qui ne sçavoit encore si le peuple soutiendroit ce qu'il

avoit ſi bien commencé, envoya une députation au Général Autrichien dans Saint-Pierre des Arènes. Le Marquis de Botta négocia alors qu'il falloit combattre. Il dit aux Sénateurs qu'ils armaſſent les troupes Génoiſes qu'il avoit laiſſées dans la Ville, & qu'ils ſe joigniſſent aux Autrichiens pour tomber ſur les rebelles au ſignal qu'il feroit. Quelques Sénateurs dévoués à l'ennemi, promirent d'exécuter ce qu'il ordonnoit : mais on ne devoit pas s'attendre que le Sénat de Gênes ſe joignît aux oppreſſeurs de la patrie, pour achever ſa perte.

Les Allemans comptant ſur les intelligences qu'ils avoient dans la Ville, s'avancerent vers la porte de Biſagno, par le Fauxbourg qui porte ce nom : mais ils y furent rèçus par des ſalves de canon & de mouſqueterie : le peuple de Gênes compoſoit une armée. On battoit la caiſſe au nom du peuple, & on ordonnoit, ſous peine de la vie, à tous les citoyens de ſortir en armes hors de leurs maiſons, & de ſe ranger ſous les drapeaux de leurs quartiers : les Allemans furent attaqués à la fois, dans le

le Fauxbourg de Bisagno, & dans celui de Saint-Pierre des Arènes. Le tocsin sonnoit en même-temps dans tous les Villages des Vallées : les Paysans s'assemblerent au nombre de vingt mille : un Prince Doria, à la tête du peuple, attaqua le Marquis de Botta dans Saint-Pierre des Arènes ; le Général & ses neuf Régimens s'enfuirent de tous côtés : ils laisserent quatre mille prisonniers, & près de mille morts, tous leurs magasins, tous leurs équipages ; & se retirerent en désordre au poste de la Bocheta, poursuivis, sans cesse par des Paysans, & forcés enfin d'abandonner ce poste & de fuir jusqu'à Gavi. C'est ainsi que les Autrichiens perdirent Gênes, pour avoir trop méprisé & accablé le peuple, & pour avoir eu la simplicité de croire que le Sénat se joindroit à eux contre les habitans qui défendoient ce même Sénat.

Ces fautes n'étoient peut-être point irréparables s'ils n'avoient pas encore donné le temps aux Génois de recevoir les secours qui leur vinrent de la France ; mais ces secours une fois arrivés, tous leurs efforts n'ont depuis abouti

qu'à augmenter leur perte. Inſtruit autant que je pouvois l'être d'un trait ſi intéreſſant, je me mis à parcourir la Ville; c'eſt une des plus anciennes, des plus riches, & des plus belles d'Italie; les Egliſes y ſont magnifiques, les Palais nombreux & élegans, ſur-tout ceux du Doge, & des Princes de la Maiſon de Doria, qui ſans être joints, ſemblent cependant faire un long continu, n'étant ſéparés par aucun bâtiment intermidiaire. Le marbre aux environs de Gênes eſt ſi commun, que preſque tous les édifices, même particuliers, en ſont bâtis; auſſi cette Ville eſt-elle appellée la ſuperbe en Italie. Il s'y fait un commerce conſidérable, ſur-tout en damas, & en velours fort eſtimés: Louis XIV. la fit bombarder en 1684, & lui cauſa un dommage ineſtimable pour le temps, mais qui a été bien-tôt réparé, par l'argent que ſon commerce & ſes Manufactures lui attirent journellement.

Deſcription de Gênes.

La Banque de la République, connue ſous le nom de la Banque Saint-Georges, eſt ſans contredit une des plus ſures de l'Europe. Cette Ville a un très-beau Port ſur la Méditerranée; elle eſt

partie dans une plaine, partie ſur des côteaux : dans cette heureuſe ſituation elle s'éleve comme par dégrés, & forme une eſpece d'amphithéâtre, qui vû de la Mer, préſente le plus beau coup d'œil qu'on puiſſe imaginer.

Peu contant d'avoir vu ce que cette Ville préſente au-dehors de plus admirable, avant d'en ſortir, je voulus avoir l'honneur de faire ma révérence au Doge, qui eſt plutôt le repréſentant, que le Souverain de la République : il me reçut avec cette nobleſſe & cette bonté dont les Princes ſçavent ſi bien, quand ils veulent, relever leur moindres actions : il ordonna a un Officier de ſes gardes de me conduire dans tous les appartemens de ſon Palais, & de m'en faire voir tout l'ordre & toute la magnificence : ce qu'on en peut dire de moins, c'eſt qu'en toutes ſes parties il eſt vraiment digne de celui qui l'habite.

De Gênes je me rendis par mer au Port de Cette, où je fus loger au Couvent que les Peres du Tiers-Ordre d'Aquitaine ont dans cette Ville ; j'y demeurai trois jours ; pendant ce temps, incapable de vivre ſans être bon à quelque choſe, je

fus à l'Hôpital viſiter les ſoldats qui y étoient confondus avec les bourgeois malades : je vis avec douleur qu'ils y étoient dans un état affreux, manquant ſur-tout des ſecours ſpirituels : le Curé de Cette étoit à Toulouſe à la ſuite d'un procès qu'il ſoutenoit contre ſon Evêque : les Prêtres qu'il avoit laiſſés pour le remplacer ſe trouvoient aſſez occupés du ſoin des habitans dont ils étoient chargés ; les Peres du troiſieme Ordre d'Aquitaine qui auroient pu les ſoulager, manquoient des pouvoirs néceſſaires pour le faire. Touché de l'abandon dans leſquels je voyois des hommes que leur ſervice & leur profeſſion m'ont toujours rendu chers, je pris le parti de m'offrir pour être gratis leur Aumônier : je compoſai à cet effet un placet, & je le préſentai à M. de Saint-Cyr Deſtrancour, Lieutenant du Roi au Gouvernement de Cette, & il daigna l'agréer & le ſigner. Muni de ſon approbation, je fus à Toulouſe, & j'obtins de mes Supérieurs la permiſſion de faire un voyage à Paris ; ma route fut de paſſer par Cîteaux, célebre Abbaye de Bourgogne dans le Diocèſe de Châlons, Chef-

d'Ordre des Bernardins, & une des plus riches du Monde Chrétien ; c'eſt-là où ſe retira Saint Bernard, & où il ſe forma aux vertus religieuſes ſous Saint Robert de Moleſme, juſqu'à ce qu'il alla lui-même avec un nouvel eſſain de ſes freres fonder l'Abbaye de Clairvaux, où il finit ſes jours, après avoir été l'oracle de l'Egliſe, & le conſeil des Souverains de ſon temps. Au reſte, dans l'Abbaye de Cîteaux fondée en 1098, les richeſſes n'ont point encore étouffé l'eſprit d'ordre & de régularité ; l'exemple que les Supérieurs y donnent fait aimer & reſpecter la regle aux inférieurs. L'Egliſe eſt magnifique ; le Monaſtere qu'on bâtit à préſent eſt peut-être trop ſuperbe pour des hommes qui font profeſſion d'humilité ; mais enfin cette magnificence eſt plus pour les Etrangers qui la voyent en paſſant, que pour les Religieux qui y ſont renfermés.

Je paſſai par Rheims, Ville de Champagne, & qui diſpute à Troyes l'honneur d'être la capitale de cette Province, Rheims eſt une des plus anciennes, des plus grandes, & des plus célebres Villes du Royaume, avec un Archevê- Rheims.

ché, dont l'Archevêque est le premier Duc & Pair Ecclésiastique de France, Légat né du Saint Siége dans la Gaule Belgique, & a le droit de sacrer nos Rois. Il y a dans cette Ville un Présidial, un Hôtel des Monnoyes, une Université, & cinq Abbayes, dont la plus fameuse est celle de Saint Remy, où l'on conserve la Sainte Ampoule auprès du riche tombeau de ce Saint Archevêque. On voit à Rheims plusieurs Arcs de Triomphe, restes des Momumens que les Romains y avoient élevés. La Cathédrale, ouvrage du douzieme siecle, est peut-être ce qu'on a de plus achevé dans le goût gothique; son portail sur-tout fait l'admiration de tous les connoisseurs; elle est dans une plaine sur une petite riviere, nommée de Vesle, entourée de côteaux qui produisent des vins délicieux: au reste ses vins font toute sa richesse; il n'y a d'ailleurs aucun autre commerce. Au sacre de nos Rois, la Noblesse étrangere & du Royaume qui y abonde alors, y répand une quantité prodigieuse d'argent; dans les autres temps les especes y sont aussi rares qu'en Gascogne, les vivres coûtent

moins à proportion : qu'importe qu'on ait plus où moins de ces biens qui ne le ſont qu'en idée & qu'en repréſentation, pourvu qu'on ne manque pas des ſeuls biens réels, des biens qui paſſent dans notre ſubſtance.

De Rheims je me rendis à Paris, où j'arrivai pour la ſeconde fois au mois de Novembre. Mon premier ſoin fut de tâcher de remplir l'objet de mon voyage : je fus à Verſailles préſenter à M. le Maréchal de Belliſle le placet par lequel je demandois à être employé en qualité d'Aumônier auprès des Meſſieurs de la garniſon de Cette ; quoique je propoſaſſe de m'acquitter ſans appointement & ſans retribution des fonctions de mon miniſtere ; M. le Maréchal me répondit qu'il en écriroit à M. de Saint-Priez, Intendant du Languedoc, pour être par lui informé ſi l'état des choſes étoit tel que je le diſois, & ſi effectivement un Aumônier pour les ſoldats de la garniſon de Cette, étoit auſſi néceſſaire que je le prétendois. J'avois apporté de Rome des fleurs de nouveau goût, & quantité de Chapelets bénis par le Saint Pere, & qui avoient touché aux Reli-

ques les plus précieuſes de cette Ville, la mere des Martyrs, & la capitale du Monde Chrétien ; je crus que c'étoit un préſent digne de la piété de Madame Sophie & de Madame Louiſe, auſquelles j'avois eu l'honneur de dire la Meſſe dix ans auparavant à l'Abbaye de Fontevrault ; je pris la liberté de le leur offrir, & elles daignerent l'accepter.

Quelques jours après, en attendant la réponſe de M. de Saint-Priez, je fus à l'Abbaye de Jouare en Brie, pour y rendre mes derniers devoirs à feue Madame l'Abbeſſe de Fontevrault, qui étoit inhumée depuis quelques temps dans l'Egliſe de ce Monaſtere : elle y étoit allée pour voir Madame de Montmorin, ſa ſœur, Abbeſſe de cette Abbaye ; elle y trouva la fin de ſa carriere, aſſez longue pour elle par les vertus qu'elle n'avoit ceſſé de pratiquer, mais trop courte pour ceux qui avoient l'avantage de la connoître.

Quelque triſte que fut le ſujet de mon voyage pour Madame l'Abbeſſe de Jouare, je crus qu'il étoit de mon devoir de le lui faire connoître ; ſenſi-

ble à mon attachement pour Madame ſa ſœur, & à mon ſouvenir, elle me combla de politeſſes.

De Jouare, je me rendis à l'Abbaye du Pont aux Dames. Madame de Fontenilles, qui en eſt Abbeſſe, me reçut avec la nobleſſe & la grandeur propres de ſa Maiſon. De cette Abbaye je fus chez M. l Evêque de Meaux, qui m'honora encore de l'accueil le plus favorable. Je profitai, à mon ordinaire, du peu de ſéjour que je fis à Meaux, pour y voir tout ce qui peut intéreſſer la curioſité des Etrangers. C'eſt une ancienne Ville de France, capitale de la Brie, avec un Evêché, ſuffragant de Paris; un Bailliage, un Préſidial, une Election, une Prevôté, & titre de Comté. Ses Egliſes n'ont rien de remarquable : le Chœur ſeul de la Cathédrale mérite d'être vu; il paſſe avec raiſon pour un chef-d'œuvre. Cette Ville a été en différens temps le ſéjour de deux hommes célebres, dont l'un l'a infectée de ſes erreurs; l'autre l'a éclairée de ſes lumieres. C'eſt à Meaux que Calvin a jetté les premiers fondemens de ſon héréſie. C'eſt à Meaux que Boſ-

ſuet a mis le comble à ſa gloire, ou plutôt à la gloire de la France, & de la religion, par les Ecrits immortels qu'il y a compoſés. La Ville de Meaux eſt ſur la Marne, dans un pays fertile en bleds & en pâturages.

De retour à Paris, & n'ayant rien de mieux à faire, je réſolus de voir cette Ville & ſes environs. La maladie dont j'étois accablé à mon premier voyage, ne m'avoit pas permis de ſuivre alors mon goût & mon penchant à cet égard. Je commençai par voir Verſailles où je me trouvois.

Ce n'étoit autrefois qu'un petit Village à quatre lieues de Paris, & qui n'eſt devenu Ville que depuis Louis XIV. Il y a à Verſailles un Bailliage Royal, & une Prevôté, un nombre conſidérable d'Hôtels de Princes & de Seigneurs attachés à la Cour; mais tout eſt effacé par le vaſte & ſuperbe Château où nos Souverains font ordinairement leur réſidence, ſans parler des différens appartemens qu'on y voit tous meublés plus richement les uns que les autres: la grande Gallerie eſt en ce genre le morceau le plus beau de l'Univers;

la Chapelle paſſe également pour un chef-d'œuvre aux yeux des connoiſſeurs.

Les Jardins pour la ſymétrie, les Eaux, & les Statues dont ils ſont remplis, répondent aux bâtimens : il faut avoir vu ce prodigieux enſemble pour en avoir l'idée ; tout eſt digne du Monarque qui habite ce ſomptueux ſéjour ; tout dès-lors eſt au-deſſus de tout ce qu'on en pourroit dire. On arrive à Verſailles par trois grandes Avenues, dont l'une eſt ſur le chemin ordinaire de Paris, l'autre vient de Sceaux, & la troiſieme de Saint Cloud.

De Verſailles je fus d'abord à Saint-Cyr ; c'eſt un Village qui n'eſt qu'à une petite lieue dans le Diocèſe de Chartres. Il y a une fameuſe Communauté, fondée par Louis XIV. dont les Religieuſes s'obligent par un quatrieme vœu, de veiller à l'éducation des 250 Demoiſelles qui y ſont élevées aux dépens de Sa Majeſté ; les Demoiſelles pour y être reçues doivent faire preuve de quatre quartiers de nobleſſe du côté paternel ; elles ne doivent point être âgées de moins de ſept ans, ni de plus de douze ; elles n'y peuvent reſter que juſqu'à 20 ans, trois mois : la Maiſon eſt magnifi- Saint-Cyr.

que ; elle a été bâtie ſur le deſſein de Manſard, & achevée en 1686. Ayant dit la Meſſe à la Chapelle, je fus invité à dîner par Meſſieurs les Lazariſtes, qui en ſont les Aumôniers ; ils me firent pendant & après le repas toutes les politeſſes imaginables ; ils me conduiſirent, & me firent voir tout ce qui mérite d'être vu, & en particulier le Tombeau de Madame de Maintenon, qui a le plus contribué à l'établiſſement de Saint-Cyr. Cette Chapelle où j'ai dit la Meſſe, eſt auſſi-bien décorée que celle de Francfort où l'on fait l'élection des Rois des Romains.

Trianon. Au retour de Saint-Cyr, je fus voir Trianon, & la Ménagerie ; Trianon n'eſt qu'un petit Château, à peu de diſtance de Verſailles, mais joli & agréablement meublé, dans la cour de la Ménagerie ſont différentes loges pour toutes ſortes d'animaux étrangers qu'on peut amener & nourrir en France.

Le lendemain je fus voir Marly ; c'eſt un Château où tout eſt d'un goût & d'une élégance admirable ; il eſt très-petit en lui-même, mais il eſt au milieu du plus délicieux Jardin qui ſoit dans l'Europe. Les eaux en ſont charmantes,

les Statues sans nombre & des plus habiles Artistes qui ayent été parmi les Anciens & les Modernes. Mais ce qu'il y a de plus surprenant parmi tant de chef-d'œuvres, c'est la fameuse Machine, dite de Marly, imaginée d'abord, & exécutée pour fournir de l'eau à Versailles; cette eau est conduite depuis la Montagne de Picardie jusqu'au Réservoir, par un Aqueduc. Cet Aqueduc est de 500 toises de longueur, & il en a 14 à 15 dans sa plus grande hauteur, il a 14 pieds d'empatement, ce qui revient à six pieds en haut, dont le Canal en occupe trois sur sept de largeur; il doit donner 6048 pouces d'eau. Quant à la Machine, il a fallu des forêts entieres pour faire la Digue & les Galleries de charpente qui sont depuis la riviere le long de la colline, jusqu'au haut de la Tour de pierre. Sous ces Galleries sont par intervalle, sur le terrein de la côte, des Réservoirs, les uns supérieurs aux autres : le plus bas ayant reçu immédiatement l'eau de la riviere, contient son corps de pompes qui la repousse par des tuyaux couchés le long de la colline, dans les Réservoirs supérieurs, & ainsi

Machine de Marly.

par repriſes, juſqu'au Réſervoir qui eſt ſur la Tour de Pierre. Les corps des pompes ont quatre pouces de diametre, & quelques-uns ſix, & les piſtons par leurs jeux de quatre pieds, après avoir épuiſé l'eau, la refoulent & la forcent à monter dans le Réſervoir ſupérieur. Tous ces mouvemens ſe font par le moyen de cent balanciers, verticalement poſés, qui ſont joints l'un à l'autre par des tirans auſquels d'autres eſpeces de balanciers ſervent de ſupports. Ainſi lorſque la partie eſt ſupérieure, le balancier ſe panche vers la riviere, &, leurs parties inférieures remontant vers le haut de la colline, tirent les piſtons, & puiſent de l'eau dans le corps des pompes, d'où ils la refoulent, lorſque la partie ſupérieure des balanciers vient à remonter verticalement, & qu'elle s'incline vers le haut de la colline.

Le premier mobile de cette Machine eſt un bras de la riviere de Seine, que l'on a barré par une Digue. Cette Digue eſt ouverte par deux endroits par leſquels l'eau étant retenue, & plus élevée, & coulant avec rapidité, fait tourner dans chaque pertuis, une roue

de trente pieds de diamettre, & de cinq à ſix pieds de longueur d'aîle. Les extrêmités des aîles de chaque roue ſortent hors de leurs appuis, & ſont tournées en manivelles. La manivelle qui eſt du côté de la montagne, puiſe & refoule l'eau dans les premiers corps des pompes, & l'autre manivelle ſert à faire mouvoir le balancier. Il y a treize roues, neuf deſquelles agiſſent ordinairement, & font ce que feroient également les treize toutes enſemble. Elles fourniſſent deux cent pouces d'eau à Verſailles, en faiſant mouvoir 2500 pieces de bois verticales, dont il n'y en a que 1000 qui ſoient véritablement des balanciers, les autres pieces ne ſervant que de ſupports à leurs tirans, & toutes ces pieces ne ſervent qu'à faire mouvoir les 1000 balanciers ou leviers, qui à chaque tour de roue s'inclinent d'un côté & d'autre, & après avoir retiré les piſtons des corps de pompes, qui reçoivent une colonne d'eau de quatre pieds de hauteur, de quatre pouces de diamettre, la refoule auſſi-tôt : treize balanciers ſont de front, & par le moyen de 62 autres qui ſont le long de la colinne, ils

servent à puiser l'eau du plus haut Réservoir, dans les corps des pompes, & à la refouler, ainsi qu'à forcer les pistons, à remonter dans les tuyaux verticalement posés dans la Tour de Pierre, & enfin à dégorger dans le Réservoir qui est au plus haut étage, d'où l'eau descendant dans d'autres tuyaux enterrés, la fait sortir par d'autres tuyaux à plomb, dans les plus hauts Réservoirs du Château de Versailles, d'où elle est ensuite distribuée.

Ce qui doit donner une haute idée de cette Machine, c'est qu'elle éleve l'eau qu'elle fournit à Versailles, près de 62 toises de haut.

Ayant observé ce qu'il y avoit de plus curieux à Versailles & dans les Châteaux des environs, la réponse de M. de Saint-Priez n'étant pas encore prête de venir, je retournai à Paris, d'où je fis de petites excursions de côtés & d'autres pour contenter ma passion ordinaire de voir & de m'instruire.

La Machine de Marly m'avoit donné du goût pour tout ce qui pouvoit en approcher. Sur ce qu'on me dit du Puits de Bicêtre, je résolus de voir moi-même

me ce qui en étoit, & je me transportai à ce Château, qui sert maintenant d'Hôpital, & dans lequel on renferme ceux qui par, ou le défaut de leur raison, ou le déréglement de leur conduite, méritent d'être reserrés. Sans m'arrêter à visiter les tristes réduits où l'humanité est si malheureusement dégradée, je fus droit au Puits qui étoit l'objet de mon voyage.

Ce Puits fait par M. de Bosfrand, Archirecte du Roi, a 34 toises & demie de profondeur; quinze pieds de diamettre, quarante-cinq pieds de circonférence. Un sceau pese vuide douze cent; & plein, deux mille sept cent quatre-vingt-quatre. Il tient trois muids ou environ; il monte en cinq minutes, sans forcer les chevaux; on tire par jour cinq cent muids; un cable dure trois mois ou environ; la maçonnerie a été élevée en onze jours & onze nuits. On donne quatorze cent livres par an à un cordier de Paris par abonnement, pour fournir les cables, & il est responsable des événemens. Puits de Bicêtre.

Huit chevaux sont employés uniquement à tirer les sceaux; sçavoir, quatre

pendant trois heures, qui ſont relevés par les quatre autres, qui travaillent pendant le même temps, & ainſi alternativement & continuellement Fêtes & Dimanches, depuis ſix heures du matin, juſqu'à ſept du ſoir, excepté les nuits.

Le Réſervoir a ſoixante-quatre pieds en quarré, neuf pieds de profondeur.

Il contient quatre mille cinq cent muids.

Après avoir vu les différends Palais où nos auguſtes Monarques étalent leur grandeur & leur puiſſance pendant leur vie, je voulus voir les Tombeaux où leurs cendres ſe confondent avec la pouſſiere après leur mort.

Saint-Denis. Je fus à Saint-Denis, petite Ville de l'Iſle de France, à deux lieues de Paris, & qui n'a rien de remarquable que l'Abbaye qui lui donne ſon nom, & dont l'Egliſe eſt la ſépulture ordinaire de nos Rois. Les Tombeaux qu'on y voit, ſur-tout de François I & de Louis XII. ſont ornés de quantité de figures & de ſtatues d'un goût excellent. Il y a dans cette Egliſe quelques grands Capitaines enterrés avec nos Rois, les

deux plus célebres ſont le Maréchal de Turenne ſous Louis XIV. dans une Chapelle particuliere, & le Connétable du Gueſclin ſous Charles V. dans la Chapelle & aux pieds de ce Roi. Rien n'approche des honneurs qui furent rendus à ce Héros après ſa mort; le Château de Randan qu'il aſſiégeoit ne s'étant rendu qu'après ſon trépas, les ennemis ne voulurent remettre leurs clefs qu'à lui, & les dépoſerent ſur ſon cerceuil. Charles V. ſon Prince le fit inhumer dans un tombeau qu'il fit faire exprès au pieds de celui qu'il s'étoit préparé à lui-même. Tous les Officiers François refuſerent unanimement de lui ſuccéder, ne ſe ſentant pas en état de le remplacer; il fallut des ordres exprès & réitérés pour faire accepter l'épée de Connétable à Olivier Cliſſon, qui avoit été ſon frere d'Armes les dernieres années de ſa vie. Comme ſi tout cela n'avoit point encore ſuffi à l'eſtime & à la reconnoiſſance qu'on croyoit devoir à ce grand homme, dix ans après ſa mort, ſous le nouveau Roi Charles VI. on lui fit à Saint Denis un ſervice ſolemnel auquel aſſiſta le Roi avec tous les

Princes de ſon Sang, tous les Seigneurs de ſa Cour, tous les Officiers Généraux de ſes armées, & qui fut ſuivi d'une Oraiſon funebre faite par un Evêque député pour cela par le Clergé de France. Cette Oraiſon funebre eſt la premiere qu'on ſçache avoir été faite dans le Royaume.

Les beaux ſiecles pour la vertu que ceux où l'on ſçavoit ſi bien l'honnorer !

Outre les Tombeaux on voit à Saint-Denis un des plus riches Tréſors de l'Europe ; cependant tout riche qu'il eſt en lui même, il ne l'eſt pas autant qu'il le paroît à la multitude, qui, incapable de diſcerner la réalité de l'apparence, n'en juge que ſur le rapport de ſes yeux éblouis, & ſur l'explication fabuleuſe que les Sacriſtains donnent des différentes pieces qu'ils étalent.

De retour à Paris je réſolus de ne plus ſortir de cette Ville que je ne l'euſſe toute parcourue, & que je n'euſſe été par-tout où mon état me permettoit d'entrer.

Deſcription de Paris.

Paris, dans l'Iſle de France, & capitale du Royaume, paſſe pour la plus belle, la plus riche, la plus peuplée, &

la plus flouriſſante Ville de l'Europe; elle étoit déjà conſidérable ſous Jules-César; Julien l'Apoſtat y avoit des Bains, dont les reſtes portent encore ſon nom; elle étoit d'abord renfermée dans l'Iſle où eſt la Cathédrale & le Palais; mais depuis qu'elle eſt devenue la capitale de la Monarchie, & le ſéjour ordinaire des Rois, elle n'a fait que s'étendre, ſe peupler & s'embellir : elle ne le cede actuellement à aucune Ville de l'Univers, ſoit pour le nombre prodigieux de ſes ſuperbes bâtimens, ſoit pour l'ordre & la ſageſſe qui regnent dans ſa police & ſon gouvernement, ſoit par rapport aux Arts & aux Sciences qu'on y cultive avec un ſuccès ſupérieur à celui qu'ont eu les Anciens en bien des points, ſoit par l'aiſance & la facilité avec laquelle on s'y procure tous les agrémens de la vie & de la ſociété, ſoit enfin par le prodigieux commerce que l'induſtrie de ſes habitans y fait fleurir, aux dépens de toutes les nations étrangeres, qui en cela lui payent un tribut d'autant plus flatteur qu'il n'eſt fondé que ſur la ſupériorité des talens.

On compte sept à huit cent mille habitans dans cette superbe Ville ; elle possede la plus célebre Université du monde, fondée, à ce qu'on prétend, par Charlemagne, & devenue dans la suite l'Ecole de toutes les Sciences, dans laqu'elle se sont formés tous les plus sçavans hommes des derniers siecles ; elle a de plus un College Royal fondé par François I. dans lequel on enseigne les Langues : son Ecole de Théologie connue sous le nom de Sorbonne, est sans contredit la plus fameuse de l'Univers, & c'est avec justice qu'un de nos plus célebres Historiens l'appelle le Concile toujours assemblé des Gaules. Outre tous ses Colleges elle a nombre d'Académies où les plus beaux génies se trouvent réunis, s'éclairent mutuellement de leurs lumieres, & brillent tous ensemble à l'envi les uns des autres. La premiere de ces Académies est l'Académie Françoise fondée sous Louis XIII. & qui a depuis servi de modele à toutes celles qui ont été établies ailleurs ; les autres moins anciennes, mais certainement aussi belles & aussi utiles, sont l'Académie des Sciences, l'Académie des Ins-

criptions & des Belles-Lettres, l'Académie de Peinture, de Sculpture, d'Architecture, & de Chirurgie. Cette derniere, la meilleure en ce genre qu'il y ait dans le monde, eſt en poſſeſſion de donner les plus habiles Chirurgiens à tous les Princes de l'Europe : les Maîtres qu'elle a formés d'abord, & qui l'ont enſuite régie, ont porté l'anatomie & la connoiſſance du corps humain au dernier point de perfection où il ſoit poſſible d'arriver.

Il y a auſſi tous les autres ſecours pour ſe perfectionner dans quelque genre que ce ſoit : il n'eſt point de Ville où l'on trouve autant de Bibliothéques publiques & d'auſſi bien fournies ; les principales ſont celles de Saint Victor, de Sainte Genevieve, de Saint Germain des Prez, du College Mazarin, & ſurtout celle du Roi, qui ſeule vaut mieux que toutes les autres enſemble. Il y a auſſi pour la Botanique un Jardin qu'on appelle le Jardin du Roi, où l'on trouve toutes les plantes les plus rares & les plus précieuſes ; ce Jardin eſt accompagné d'un Cabinet enrichi d'une infinité de curioſités qu'on y a ramaſſées de tou-

tes les parties de l'Univers. De toutes les Manufactures qui sont à Paris, la plus célebre, sans contredit, est celle des Gobelins ; les Tapisseries qui en sortent, sont pour le dessein, pour le coloris, pour la délicatesse de l'ouvrage, ce qu'on peut voir de plus achevé ; ce sont aussi les plus riches présens que nos Souverains puissent faire, & dont les Princes étrangers soient les plus flattés. Les infirmités & les miseres ne sont pas plus abandonnées que les talens & les arts. Il y a une quantité prodigieuse d'Hôpitaux bien rentés, bien entretenus, dont les principaux sont l'Hôtel-Dieu, l'Hôpital des Incurables, l'Hôpital Général, qui seul en comprend plusieurs autres, tels que la Charité, la Salpétriere, l'Hôpital des Enfans-Trouvés & les Petites Maisons. Les Palais les plus remarquables sont le Louvre & sa belle Gallerie, au bout duquel est le Château des Thuilleries & le Jardin de même nom, le plus régulier & le plus beau de l'Europe ; le Palais Royal, le Luxembourg, le Palais Bourbon, les Invalides, sans compter une infinité d'Hôtels particuliers, dont plusieurs,

comme

comme l'Hôtel de Soubiſe & de Bouillon, pourroient être habités par des Souverains ; il y a auſſi quantité de Places entourées des plus beaux bâtimens, telles ſont la Place Royale où eſt le Statue de Louis XIII. la Place des Victoires, où Louis XIV. revêtu des habits de ſon couronnement, paroît encore couronné par les mains de la Victoire ; la Place de Vendôme, où eſt la Statue équeſtre de ce même Roi ; la Place de Louis XV. qui n'eſt pas encore finie, & qui, quand elle ſera achevée, ſera digne du Monarque dont la Statue l'embellit & ne cédera à aucune de l'Univers. Les Monumens ſacrés ne répondent pas tout-à-fait aux profanes, & il n'eſt dans cette Ville aucun Temple, qui par ſa grandeur & ſa majeſté ſoit digne d'elle ; ce n'eſt pas qu'il n'y ait de très belles Egliſes ; la Cathédrale eſt aſſurément un très-beau morceau, le Chœur ſur tout, avec les Ornemens qu'on y a ajoutés, mérite l'eſtime des Etrangers & des Connoiſſeurs ; le Dôme de l'Egliſe des Invalides ne le cede qu'à celui de Saint Pierre de Rome ; l'Egliſe & le Dôme du Val de-Grace ſont encore d'une gran-

de beauté : s'il y a quelques défaut dans l'Eglise de Saint Sulpice, on ne peut nier qu'elle ne soit au moins fort riche & bien ornée ; le bas de son portail est d'une noblesse & d'une majesté qu'on ne peut se lasser de voir & d'admirer : le portail de Saint Gervais passe pour le morceau d'Architecture le plus parfait en tout point qui soit actuellement dans l'Europe : faut-il qu'un pareil chef-d'œuvre soit sans place, d'où on puisse le contempler dans son entier ? Il y a dans différentes Eglises nombre de Tombeaux & de Monumens précieux : le plus beau, sans comparaison, est le Mausolée du fameux Cardinal de Richelieu dans le Chœur de l'Eglise de la Sorbonne, qu'il avoit fait bâtir : il n'est rien sorti de la main des Modernes qui m'ait autant frappé ; à peine ai-je vu à Rome quelque chose qui en approche. L'Evêché de Paris, dont Saint-Denis fut au milieu du trosieme siecle le premier Evêque, a été érigé en Archevêché en 1622, & en Duché-Pairie en 1674. Son Parlement fondé avec la Monarchie, est le plus ancien du Royaume, & celui dont le ressort est le plus

étendu. Outre cette auguste Compagnie le soutien de nos loix & la garde de nos Rois, il y a une Chambre des Comptes, une Cour des Aydes, une Chambre des Monnoyes, un Hôtel des Monnoyes, une Chambre du Trésor, une Jurisdiction appellée la Table de Marbre du Palais, une autre appellée le Châtelet. Cette Ville est dans un bassin dominé par différens côteaux couverts de Palais & de Châteaux sur la Seine qui la traverse dans toute sa longueur, & sur laquelle elle a différens ponts dont les deux plus beaux sont le Pont-Royal & le Pont-Neuf; c'est au milieu de ce dernier vis-à-vis la Place Dauphine qu'est la Statue de Henri IV. Ce Prince incomparable, dont le nom sera à jamais les délices, non-seulement des François, mais encore de tous les hommes qui s'intéressent à la gloire & au bonheur de leurs semblables : Paris est depuis peu environné d'un vaste Boulevard, planté d'arbres qui forment la plus longue & la plus agréable promenade qu'il soit possible de voir en Europe.

Arriva enfin la réponse qu'on atten-

doit ; M. le Vicomte de Saint-Priez convenoit de la nécessité d'établir à Cette un Aumônier pour les troupes ; il ajoutoit que les Peres d'Aquitaine avoient plusieurs fois tenté de s'y établir en cette qualité, mais qu'ils n'avoient jamais pu y réussir, faute d'approbation de la part de Monseigneur l'Evêque d'Agde : il proposoit en même-temps un certain Pere Délas, qu'il croyoit en état de remplir cette fonction. Cette réponse venue, on observa à la Cour que ce Pere Délas n'avoit jamais été employé auprès des troupes ; en conséquence la préférence me fut donnée, à raison des longs services que j'avois rendus pendant tout le temps que j'avois été Aumônier dans le Régiment de Bearn, & ailleurs en poste fixe. La seule chose qui me manquoit, c'étoit l'approbation de Monseigneur l'Evêque : on me dit que si-tôt que je l'aurois obtenue, on me mettroit en possession de l'emploi que je sollicitois : j'eus donc l'honneur d'écrire à M. l'Evêque d'Agde, & de lui envoyer en même-temps les Certificats qui attestoient la bonne conduite que j'avois tenue par-tout où j'avois

été. M. l'Evêque d'Agde étant venu à mourir ſur ces entrefaites, ma Lettre & mes papiers tomberent entre les mains des Vicaires Généraux du Diocèſe : leur réponſe fut qu'ils ne pouvoient refuſer leur approbation à un Religieux muni de Certificats auſſi honorables ; que cependant, pour me l'accorder encore plus aiſément, ils déſireroient être inſtruits de ce que j'avois fait, & où j'avois été pendant les dernieres années ſur leſquelles mes papiers ne s'étendoient pas : je ſentis d'où leur venoit cette difficulté, & qui la leur avoit ſuggérée; c'étoit le R. P. Auguſtin de Montpeſat, Capucin, alors Gardien d'Agde, qui d'accord avec celui de Cette, dit Tierſere, avoient agi pour ſuborner les plus éclairés : je n'eus pour la lever qu'à leur envoyer le Certificat, ou Patente, que j'avois pris du Général en ſortant de Rome, au ſujet du voyage que j'y avois fait : cette piece reçue, l'approbation me fut accordée ſur le champ; M. de Saint-Cyr d'Eſtrancourt, Lieutenant du Roi, de Cette, me l'envoya avec la Lettre qui ſuit.

A Cette, ce 19 Mars 1759.

» Je vous envoye, mon Révérend Pere, la réponse de Messieurs les Vicaires Généraux du Diocèse d'Agde, sur l'envoi que je leur ai fait des derniers papiers que j'ai reçus de vous : elle est des plus satisfaisante pour vous, & pour moi, qui désire ardemment de vous avoir ici pour Aumônier de ma garnison ; ainsi vous pouvez prendre vos arrangemens pour y venir faire faire le devoir Pascal à nos soldats, & me procurer le plaisir de vous assurer de bouche, du sincere attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, mon Révérend Pere, votre très-humble & obéissant serviteur, DE SAINT-CYR D'ESTRANCOURT, Lieutenant de Roi, de Cette ».

Avec cette approbation, je n'eus qu'à me présenter à M. le Maréchal de Bellisle, & j'obtins sur le champ tout ce que j'étois venu lui demander.

Avant que je sortisse de Paris, M. de Saint Simon de Sandricourt, ayant été nommé à l'Evêché d'Agde, j'eus l'honneur d'aller lui rendre mes devoirs, & il confirma tout ce que Messieurs ses Grands-Vicaires avoient fait en ma faveur.

Tout étant ainſi diſpoſé, je me mis en chemin pour me rendre au lieu où l'on vouloit bien m'employer : je paſſai par Orléans ; c'eſt une ancienne, grande & belle Ville de France dans l'Orléannois, dont elle eſt la capitale, avec une Univerſité célebre pour le Droit, un titre de Duché, qui eſt ordinairement donné aux Princes de France, un Préſidial, un Bailliage, une Généralité, une Intendance, un Hôtel des Monnoyes, & un Evêché, dont l'Evêque, à ſon inſtellation, a le droit de délivrer les priſonniers. La Cathédrale eſt une des plus belles du Royaume, ſous l'invocation de Sainte Croix ; notre Seigneur en eſt le premier Chanoine, & eſt mis à la tête de toutes les diſtributions pour une double portion, qui eſt donnée à l'Hôtel-Dieu : la Ville d'Orléans eſt le plus grand paſſage de France, étant l'endroit par où les Provinces du Nord & du Midi ſe communiquent le plus ordinairement : elle eſt très-commerçante, ſur-tout en vins qui croiſſent dans ſes environs, & qui ſont aſſez eſtimés, & en ſucre qu'on y raffine parfaitement : elle eſt dans une ſitua-

Deſcription d'Orléans.

tion charmante ſur le bord de la Loire ; le pont qu'on vient de conſtruire ſur cette riviere, eſt le plus beau que j'aye vu ; je ne crois pas que parmi les monumens ſans nombre qui ont été érigés pour l'utilité publique dans ce ſiecle, il y en ait aucun qu'on puiſſe lui comparer.

Orléans eſt fameuſe dans l'Hiſtoire par les deux ſiéges qu'elle a ſoutenus ; le premier contre les Anglois, qui repouſſés par la valeur & l'intrépidité plus qu'humaine de l'immortelle Jeanne d'Arc, connue ſous le nom de la Pucelle d'Orléans, virent toutes leurs forces juſqu'alors victorieuſes, échouer contre les remparts de cette Ville, qui dans ces malheureux temps ſe trouvoient les derniers du Royaume. Le deuxieme ſiége d'Orléans eſt celui que les Catholiques formerent ſous la conduite du grand Duc de Guiſe, après la bataille de Dreux, qui n'eut rien de diſtingué que la mort de ce fameux Capitaine tué en trahiſon en revenant de la tranchée à ſon quartier.

Il y a aux environs d'Orléans une riviere des plus ſingulieres du monde,

elle n'a pas deux lieues de cours; elle porte bateau dès ſa ſource : l'endroit où elle commence eſt un des plus beaux & des plus agréables qu'on puiſſe imaginer : le peu de terrain qu'elle parcourt eſt couvert de vignes & de maiſons qui préſentent le plus délicieux payſage ; le nom de cette riviere unique eſt le Loiret : pluſieurs curieux ont tâché de découvrir d'où vient la quantité d'eau qui la forme en un ſi petit eſpace : ils ont cru que c'étoit une partie de la Loire qui ſe perdoit en quelqu'endroit plus haut & qui reparoiſſoit alors; mais cela n'eſt nullement vraiſemblable. Le Loiret n'eſt point de même couleur que la Loire, il n'eſt point ſujet à ſes crues; d'ailleurs on ne voit aucun endroit où la Loire faſſe une perte aſſez conſidérable de ſes eaux pour former le Loiret : il faut que ce ſoit quelque riviere ſouterraine, comme il y en a une infinité d'autres qui vont ſe rendre à la mer, & dans les fleuves, ſans qu'on ſçache d'où elles viennent.

D'Orléans je fus par des chemins de traverſe à Lyon. Je m'embarquai ſur le Rhône, & je fus d'abord à Valence,

où je demeurai un jour entier : de Valence je pris encore la route d'eau, & redefcendis à Avignon : me fouvenant de l'avanture qui m'y étoit arrivée, je me donnai bien de garde de me joindre à qui que ce fût ; je voulus fouper en particulier dans ma chambre, fous prétexte des prieres que j'avois à réciter, & parlà j'évitai de me trouver dans la compagnie de deux Chevaliers d'induftrie qui affurément n'étoient point pour faire honneur.

Ma précaution ne fut point de trop, étant parti de grand matin d'Avignon, je fus joint à Villeneuve lès-Avignon, par quelqu'un qui me dit qu'on avoit perdu à l'Auberge une grande falliere d'argent ; que le premier foupçon étoit tombé fur moi, mais que la Servante qui m'avoit fervi, m'avoit parfaitement juftifié, en proteftant qu'on n'avoit mis fur ma table qu'une petite falliere qu'elle avoit elle-même emportée. Si j'avois mangé avec les autres je n'aurois pu prouver mon innocence qu'en fubiffant un examen & des recherches toujours humiliantes pour un homme de mon état.

Arrivé à Montpellier j'eus d'abord l'honneur d'aller rendre mes devoirs à M. le Vicomte de Saint-Priez, Intendant du Languedoc, & de lui préſenter les ordres par leſquels j'étois établi en qualité d'Aumônier de la garniſon de Cette: il me reçut avec ſa politeſſe ordinaire, & confirma tout ce qui avoit été réglé en ma faveur; ainſi muni de tout ce qui m'étoit néceſſaire pour entrer en poſſeſſion de mon emploi, je ne penſai plus qu'à me rendre à Cette où je devois l'occuper. Avant de ſortir de Montpellier je ne manquai pas de voir à mon ordinaire tout ce qui mérite d'être vu.

Deſcription de Montpellier.

C'eſt une des plus belles Villes de France & la plus conſidérable du Languedoc après Toulouſe, avec une Citadelle, un Evêché ſuffragant de Narbonne qui y fut transféré de Maguelonne en 1536, par le Pape Paul V. une Univerſité fameuſe pour la Médecine, une Société Royale des Sciences érigée en 1706, une Cour des Aydes & des Comptes, un Préſidial, une Généralité, une Sénéchauſſée, une Intendance & un Hôtel des Monnoyes; les rues ſont bordées de ſuperbes édifices tant

publiques que particuliers. Quoique le terrein qui l'entoure ne ſoit pas des meilleurs, il eſt cependant couvert de vignes & d'Oliviers dont on fait d'aſſez bon vin & d'aſſez bonne huile ; elle eſt très-commerçante, ſur tout en verd de gris qui ne ſe fait qu'à Montpellier ou aux environs. Le Jardin des Plantes de cette Ville eſt peut-être le meilleur de l'Europe ; la connoiſſance des Plantes & des Simples n'eſt pas ce qui contribue le moins à la réputation de ſon Ecole de Médecine. L'air qu'on y reſpire eſt encore excellent : auſſi-bien des malades n'ont qu'à le prendre pour être guéris, ſans avoir quelque beſoin d'autre remede : elle eſt a deux lieues de la mer, point loin de Frontignan, où l'on fait ce vin muſcat ſi eſtimé dans toute l'Europe, proche la riviere de Letz, partie ſur une colline, partie dans un vallon, coupé par le Verdançon qui paſſe dans pluſieurs endroits de la Ville par des canaux ſouterreins.

Les Calviniſtes s'emparerent de Montpellier ſous Henri III. & n'en furent chaſſés que ſous Louis XIII. après un ſiége des plus longs & des plus meurtriers en 1622.

De Montpellier je me rendis enfin à Cette ; je fus descendre, comme je le devois, au Couvent que mon Ordre a dans cette Ville, comptant y être reçu avec la cordialité & les égards que j'avois éprouvés de la part de tous les Supérieurs Majeurs. Pour premier compliment, on me demanda en quelle qualité je venois ; je dis que j'avois l'emploi d'Aumônier de la garnison : combien répliqua un Religieux, vaut cet emploi ? Je le fais gratuitement, répondis-je, & je n'en retire rien, que l'honneur dêtre utile à l'Etat & à la Religion. Ce n'est point pour l'Ordre que vous venez ici, reprit le Frere Quêteur : que ceux qui vous employent vous logent comme ils voudront, & puisque vous n'êtes utile qu'au Roi & non à la Religion, il n'y a point de chambre pour vous dans la Maison, & là-dessus on me renvoya. La peine de me loger n'étoit pas la seule cause d'une pareille expulsion ; on avoit regret que je l'eusse emporté sur le Pere Gardien qui avoit été proposé pour l'emploi que j'avois obtenu ; cette préférence l'avoit aigri contre moi ainsi que tous ses inférieurs, qui, quoiqu'il fut

Arrivée à Cette.

absent, crurent lui faire la cour en me maltraitant ainsi; tant il est vrai que la jalousie & la flatterie dominent dans les Cloîtres comme dans le monde, & que toute la différence qu'il y a ne vient que des motifs qui sont encore plus bas & plus frivoles.

Messieurs de l'Etat Major & Messieurs les Officiers de la garnison instruits, de l'étrange façon dont ces Religieux m'avoient traité, se crurent obligés à m'en dédommager; ils m'accuillirent & me reçurent en qualité d'Aumônier, non seulement avec les cérémonies ordinaires, mais encore avec des égards & des attentions plus flatteuses que je n'aurois osé le désirer; ils me procurerent eux-mêmes un logement dans la Ville. Craignant encore que je ne trouvasse pas toujours un Autel pour dire la Messe chez ceux qui m'avoient refusé une chambre pour coucher, ils écrivirent à M. l'Evêque d'Agde pour m'obtenir la permission de faire mes fonctions dans la Chapelle des Pénitens : cette grace leur ayant été sur le champ accordée, je m'adressai de mon côté à M. de Bozai qui se trouvoit alors à Cette, pour

avoir la permiſſion de faire tranſporter un Confeſſional de la Paroiſſe ; cette permiſſion étant encore venue, je fis moi-même enlever le Confeſſional & placer dans la Chapelle, où je me ſuis toujours depuis acquité des devoirs de mon miniſtere. Peu de temps après un Bâtiment Napolitain s'étant briſé à l'entrée du Port, l'équipage qui s'étoit ſauvé, ſçachant que j'entendois l'Italien, s'adreſſa à moi pour que je le confeſſaſſe : il me fallut demander les pouvoirs qui me manquoient pour cela : les ayant ſans peine obtenus, au défaut des ſecours temporels que je n'étois pas en état de procurer à ces malheureux infortunés, je leur donnai tous les ſpirituels dont ils avoient beſoin. Le Curé de la Ville étant banni par ordre du Parlement de Toulouſe, & les Prêtres chargés du ſoin de la Paroiſſe ne pouvant ſuffire à tout, on s'adreſſa à moi au temps de Pâques, avec tant de confiance & d'empreſſement, que je ne pus me refuſer aux inſtances qu'on ne ceſſa de me faire juſqu'à ce que j'euſſe écrit à Meſſieurs les Grand-Vicaires, pour les prier d'étendre en faveur des habitans

les pouvoirs dont ils m'avoient honoré, pour entendre la confeſſion des ſoldats & des Italiens.

Voici la réponſe qui me fut faite.

» J'ai reçu, mon Révérend Pere, la Lettre que vous m'écrivez, pour me faire part de votre diſpoſition à vous prêter aux beſoins ſpirituels des Citoyens de la Ville de Cette; j'en ai fait part à Meſſieurs mes Confreres, qui déjà informés de votre bonne conduite, & de l'union avec laquelle vous vivez avec Meſſieurs les Prêtres de la Paroiſſe, eſperent que vous continuerez d'entretenir cette concorde vraiment néceſſaire pour le ſuccès de votre miniſtere : je vous accorde volontiers le pouvoir d'entendre les confeſſions des habitans de Cette, & je ſouhaite que le Seigneur donne ſa bénédiction aux avis ſages & charitables que vous leur donnerez pour leur ſalut, & ſur-tout pour le maintien exact de la charité qui devroit régner entre eux, & qui malheureuſement dans ces derniers temps a ſouffert les plus affreux dommages. Tenez ferme, je vous prie, ſur ce point dont l'importance ne vous eſt pas inconnue.

Je

Je ſuis, mon Révérend Pere, avec un parfait attachement, votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur. *Signé* GOHIN, Vicaire Général. A Agde ce 19 Mars 1760 ».

La garniſon de Cette eſt obligée d'envoyer un détachement à Frontignan; cette Ville eſt du Diocèſe de Montpellier; pour que les ſoldats qui y alloient ne fuſſent pas dépourvus des ſecours ſpirituels dont ils pouvoient avoir beſoin, j'écrivis à M. l'Evêque de Montpellier, & lui demandai les pouvoirs néceſſaires pour remplir auprès d'eux mon miniſtere. Voici la réponſe dont ſa Grandeur m'honora.

» Je conſens, mon Révérend Pere, que vous confeſſiez les ſoldats qui ſont détachés à Frontignan, & aux Bains de Balaruc, & je ſouhaite qu'ils entrent dans les diſpoſitions néceſſaires pour profiter de la charité avec laquelle vous voulez bien les mettre en état de recevoir la grace du Sacrement de Pénitence. Je ſuis dans l'union de vos ſaints Sacrifices, mon R. P. votre très-humble ſerviteur J. Evêque de Montpellier.

Muni ainſi de tous les pouvoirs néceſſaires pour m'acquitter de mes devoirs par-tout où les ſoldats en auroient beſoin, je m'appliquai à les remplir avec tout le ſoin dont j'étois capable. M. de Saint-Simon de Sandricourt ayant nommé un Curé en place de celui qui avoit été banni hors du Royaume par Arrêt du Parlement de Toulouſe, publia de ſi ſages Ordonnances pour faire ceſſer les troubles & les diſcordes qui avoient ſi long-temps régné parmi les habitans de Cette, qu'en moins de ſix mois tous les eſprits furent heureuſemeut conciliés, & la paix parfaitement rétablie. Les Prêtres ſuffiſant alors pour entretenir le bien qui étoit ſi avancé, je crus devoir me borner au ſoin du troupeau dont j'étois particulierement chargé, & je réſolus de me fixer au Fort de Richelieu, où je ſerois plus tranquile & plus à portée du Militaire auquél j'étois conſacré. Je demandai à M. le Maréchal de Thomond la permiſſion de m'établir au Pavillon du Fort de Richelieu; cette permiſſion me fut ſur le champ accordée, & remiſe par M. de Saint-Cyr d'Eſtrancourt, Lieutenant de Roi, qui me l'ap-

porta lui-même à la Sacriſtie, au moment que j'allois dire la Meſſe. Il n'y avoit que quatre jours que j'étois établi à ce nouveau logement, lorſqu'un nommé Olivier, Milicien du bataillon d'Aix, tomba du haut des ramparts, & ſe fit une dangereuſe bleſſure à la tête, entre onze heures du ſoir & minuit : appellé auprès de lui, je commençai par le confeſſer, lui coupai les cheveux, & lui baſſinai la tête avec de l'eau de-vie, je le fis après tranſporter à l'Hôpital : on fit long temps difficulté d'ouvrir, ſous prétexte qu'il étoit trop tard ; mais convaincu que la néceſſité n'eſt point ſujette aux heures, & qu'un Hôpital établi pour ſubvenir aux infirmités humaines, doit être ouvert à tous les momens où l'on a beſoin d'un preſſant ſecours ; j'inſiſtai ſi fort, qu'on fut obligé de ſe rendre, & de recevoir le malheureux pour qui je ne ceſſois point d'importuner. Cette violence que j'avois fait à la pareſſe des Sœurs chargées de l'Hôpital, les anima contre moi, au point que quelque temps après elles en vinrent juſqu'à m'inſulter en préſence de toutes les perſonnes qui ſe

trouvoient à l'Hôpital. Quelque porté que je fusse à pardonner cette injure, comme une infinité d'autres plus atroces encore, & dont je ne me suis vengé que par l'oubli & le mépris, je crus qu'il étoit de l'honneur de mon Ministere d'exiger une réparation authentique, d'autant qu'une de ces Sœurs m'accusoit d'avoir cherché à faire tort à sa réputation : j'en fis ma plainte au Commandant du Fort Richelieu ; il se donna la peine de faire toutes les informations nécessaires pour s'instruire du fait dont il étoit question ; & mon innocence ayant été pleinement reconnue, il condamna la Sœur Colombe, à me faire publiquement satisfaction.

J'écrivis alors au Curé, qui par sa place est premier Directeur de l'Hôpital, pour lui demander comment & à quelle heure il jugeoit à propos de me faire faire la réparation qui m'étoit dûe : il me répondit qu'il croyoit que cette cérémonie devoit se faire à l'Hôpital, à deux heures après-dîné, n'ayant, ni avant, ni après d'autre temps à me donner. Tout le monde nécessaire s'étant trouvé à l'heure marquée, la Sœur

Colombe convint qu'elle m'avoit injuſtement accuſé, & m'en demanda pardon : comme le chagrin qu'elle avoit contre moi avoit éclaté à l'occaſion du ſoldat pour lequel j'avois fait ouvrir la porte de l'Hôpital à minuit, j'en pris occaſion de lui expliquer, à elle & à ſes compagnes, l'Evangile des Vierges folles dont les lampes ne ſe trouverent point allumées au moment où l'Epoux arriva ; je leur fis l'application de cette Parabole, & en punition de leur négligence, je les condamnai à entretenir pendant huit jours une lampe devant l'image de la Sainte Vierge, qui eſt à la Paroiſſe, ce qui fut exécuté, comme le témoigne le Certificat que j'en ai, ſigné de la main de M. Lamanon, Chevalier de Saint Louis, Capitaine au Bataillon d'Aix en Provence, & Commandant du Fort de Richelieu, dit Citadelle.

Je n'étois malheureuſement pas le ſeul qui euſſe à me plaindre de ces Sœurs ; elles n'avoient aucun ſoin des malades ; le mécontentement eſt enfin venu au point qu'on a cru devoir les congédier ; d'autres Demoiſelles s'étant offertes d'elles-mêmes pour les rempla-

cer, on a agréé leur ſervice. Leur premiere ardeur, loin de ſe ralentir, n'a fait qu'augmenter dans la ſuite, auſſi leur charité eſt-elle payée dès ce monde-ci de la reconnoiſſance & des éloges de tous ceux qui en reſſentent les précieux effets. La triſte nouvelle de la mort de Monſeigneur le Duc de Bourgogne étant venue à Cette, je ne crus pas pouvoir me diſpenſer de payer en mon particulier ce que toute la France devoit à la mémoire d'un Prince dont les talens & les vertus donnoient à ceux qui ſe flattoient d'être ſes ſujets, les plus belles eſpérances; mais que le ciel ſemble n'avoir quelque temps montré à la terre que pour lui cauſer d'éternels regrets, s'il n'avoit heureuſement laiſſé des freres capables de le remplacer: je lui fis un Service ſolemnel, auquel aſſiſterent Meſſieurs de l'Etat Major de la Place, les Officiers de la garniſon, & les perſonnes les plus notables de la Ville que j'y avois moi-même invitées.

Je n'ai eu depuis qu'à remplir ſans trouble, & ſans éclat, les fonctions de mon miniſtere: voici la ſeule choſe tant

ſoit peu intéreſſante, où j'aye eu quelque part. Un ſoldat de la garniſon en vouloit à ſon Sergent. Un jour en faiſant l'exercice, il charge ſon fuſil de trois balles, & le tire droit à celui dont il vouloit ſe défaire, & qu'il ne fit cependant que bleſſer : ce coup fait, on demande de qui il vient ; le coupable ſe dénonce lui-même, ſans attendre qu'on en vienne à de plus grandes informations : il eſt condamné à avoir la tête caſſée, & moi je ſuis chargé de l'exhorter à la mort. Je n'eus pas de peine à en venir à bout ; ſenſiblement touché de la grace, il marcha au ſupplice dans des ſentimens & avec un air de repentance & de réſignation qui firent l'admiration de tous les ſpectateurs ; ſa vue ſeule dans ſes derniers momens fit rentrer en eux-mêmes pluſieurs qui n'étoient pas venu le voir à ce deſſein : ainſi s'opere tous les jours le myſtere de la prédeſtination par des moyens qui ne ſont connus que du ſcrutateur du cœur des hommes, & du maître abſolu de leurs volontés.

J'ai dit que les ſages Ordonnances de M. l'Evêque avoient ramené les eſ-

prits & rétabli la paix & la concorde dans la Ville de Cette : le triste sort de ce malheureux soldat, qu'un aveugle ressentiment avoit porté aux derniers excès, acheva de gagner les plus obstinés.

N'y ayant plus aucune semence de division & de discorde, M. le Curé, ses Ecclésiastiques & les Religieux se trouverent bien-tôt plus que suffisans pour entretenir le bien qui étoit déjà dans la Ville. Mon ministere n'étant plus si nécessaire, je les priai de vouloir bien reprendre le soin de l'Hôpital : s'étant d'eux-mêmes prêtés avec zele à tout ce que je désirois, je me suis déchargé sur eux d'un emploi que je n'avois pris que pour autant de temps qu'ils ne pourroient le remplir à cause de leurs autres occupations. N'ayant plus rien à faire à Cette, je demandai la permission à M. le Duc de Choiseuil, Pair de France, Ministre & Secretaire d'Etat au département de la guerre & de la marine, de venir à Paris pour avoir l'honneur de présenter ces mémoires à Monseigneur le Duc de Berry : c'est à Cette que j'ai commencé ma carriere en m'embarquant pour la Corse ; c'est à Cette que

que je l'ai finie, en me retirant de l'Hôpital & de la garnifon après cinq ans de fervice. Cette eft une nouvelle Ville, & qui avant 1710 n'étoit gueres qu'un affemblage de barraques qui fervoient de retraite aux pêcheurs : les Anglois s'en étant alors emparé firent comprendre toute l'importance de ce pofte d'où ils auroient fait un tort immenfe à tout le Royaume, s'ils n'en avoient été promptemnet chaffés par l'activité & le courage des troupes que M. le Duc de Noailles y conduifit avec une promptitude incroyable. Depuis ce temps ce Hameau s'eft accru de façon qu'il eft à préfent une Ville de quatorze à quinze mille ames; le commerce qui s'y fait eft très-confidérable; elle eft fur le bord de la mer à une demi-lieue d'un fameux Pont dit le Pairade fur le chemin de Montpellier; il eft fur l'étang de Tau où commence le Canal du Languedoc; ce Pont à trois cent cinquante toifes de longueur, cinq de largeur; il eft compofé dans fa totalité de cinquante quatre arches; à l'entrée, du côté de Montpellier eft un corps-de-garde occupé par des Commis; à l'autre bout, du côté

de Cette, ſont deux redoutes pour défendre ce paſſage en cas de beſoin ; point loin de Cette eſt encore une clôture avec laquelle on fait un Réſervoir d'un Etang qui communique avec la mer ; cette clôture appellée dans le pays le Bourdigue, ſe fait avec des piquets plantés de diſtance en diſtance, & dans l'intervalle des piquets avec des roſeaux diſpoſés de façon que le poiſſon entre bien dans le Réſervoir, mais n'en ſçauroit ſortir ; cette clôture eſt levée tout le temps que le poiſſon de la mer ne cherche qu'à gagner l'étang lorſque l'hiver vient, & qu'il voudroit, pour éviter le froid, s'en retourner, on la dreſſe, & c'eſt alors que la pêche eſt plus abondante ; on dit que cette clôture a été inventée par l'Ingénieur du Canal du Languedoc, & qu'ayant obtenu de Louis XIV. la permiſſion de la faire, il en retira un bénéfice bien ſupérieur à la dépenſe, ce qui a toujours heureuſement continué depuis en faveur de ceux qui en jouiſſent.

Muni de toutes les permiſſions néceſſaires, & du côté de la Cour, & de la part de M. le Lieutenant de Roi du Gouvernement de Cette, avant de partir

j'ai encore eu soin de prendre de Messieurs le Commendant & Officiers de la garnison un Certificat que je rapporterai ici, pour prouver que j'ai heureusement fini, comme j'ai commencé, à la satisfaction de tous ceux auprès de qui j'ai eu l'honneur d'être employé; au reste je le rapporterai encore moins pour moi, qui grace à Dieu n'en ai pas besoin, que pour l'instruction de ceux qui remplissent à présent & rempliront encore dans la suite la carriere que j'ai fournie, & qui non contens de faire le bien, doivent encore le faire d'une maniere authentique pour l'honneur du maître qu'ils servent, & du ministere dont ils sont chargés.

Nous soussignés Commendant, Capitaine, & Officiers du détachement du Régiment de Poitou, qui compose la garnison des Ville & Forts de Cette, certifions à tous qu'il appartiendra, que le R. P. Caprain de Singlande, ancien Aumônier du Régiment de Bearn, du Château d'Entreveaux, & actuellement Aumônier des Ville & Forts de Cette, s'est comporté d'une maniere irréprochable, ayant rempli dans ladite gar-

niſon, (ainſi qu'à l'Hôpital) ſes fonctions, avec toute l'activité poſſible, & édification, dont nous avons tout lieu d'être ſatisfait, n'ayant rien exigé, ni des malades, ni de ceux qui étoient en ſanté. En foi de quoi nous lui avons délivré le préſent Certificat, (étant ſur le point de quitter cette Ville pour ſe rendre à la Cour) pour lui ſervir ainſi que de raiſons. Fait à Cette le 21 Fevrier 1764. *Signé* à l'original d'Iberville, Capitaine, Commendant les Compagnies du Régiment de Poitou, le Chevalier de la Marthonniere, Lieutenant au Régiment de Poitou, le Chevalier de Baudrieux, Lieutenant au Régiment de Poitou, le Chevalier de la Riviere, Sous-Ayde-Major, audit Régiment.

FIN.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monſeigneur le Vice-Chancelier, les *Mémoires & Voyages* du R. P. de Singlande, ci-devant Aumônier du Régiment de Bearn, à préſent de la Garniſon, Ville & Fort de Cette : je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion ; & ils m'ont paru mériter d'être favorablement accueillis du Public. A Paris, ce 7 Février 1765.

ALBARET.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à nos amés & feaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers, qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé LE R. PERE DE SINGLANDE, Aumônier de la Garniſon, Ville & Forts de Cette en Languedoc, Religieux du Tiers-Ordre de Saint François de la Province d'Aquitaine, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage de ſa compoſition, qui a pour titre : *Mémoires & Voyages*, s'il Nous

plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Onvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par-tout notre Royaume pendant le temps de *six* années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défense à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beau caractere, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modele sous le con-

tre-ſcel des Préſentes ; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725 ; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur DE LAMOIGNON ; & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle dudit Sieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU ; le tout à peine de nullité des Préſentes : du contenu duquel vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Preſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers & Secretaires, foi ſoit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent, ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ

à Paris, le vingt-huitieme jour du mois de Novembre, mil ſept cent ſoixante-quatre, & de notre Regne le cinquantieme. Par le Roi en ſon Conſeil.

LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XVI. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 404, folio 198, conformément au Réglement de 1723, qui fait défenſes Article 41, à toutes perſonnes, de quelques qualités & conditions qu'elles ſoient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, ſoit qu'ils s'en diſent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la ſuſdite Chambre, neuf Exemplaires preſcrits par l'Article 108 du même Réglement. A Paris, ce 4 Décembre 1764.

Signé, LE BRETON, Syndic.

TOME I.

Page 2, *ligne* 9, Maturier, *liſez* Maſurier.
Page 12, *ligne* 2, quatre, *liſez* vingt-quatre.

Universitas
BIBLIOTHECA

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

29 pal
a39003 009547539b